

ردمء 2050-1111

إنسانيات

المجلة الجزائرية في الأنثروبولوجيا و العلوم الاجتماعية

عدد متنوع

دحا شريف با. حسن رمعون
الطاهر بعوني. محمد باكور. رفيقة برشاش
سعيد حساين. عبد الله فرحي
شريف بن قرقورة. محمد حيرش بغداد. روضة تيتوش-حدادي
عبد الله بلعباس. يمينة رحو. كلثومة أقيس

مواقف بحث
عبد الوهاب بلغراس

- قراءات نقدية
- قراءات
- عروض لـجـلات
- أخبار علمية

السنة السابعة عشرة - عدد 62
أكتوبر - ديسمبر 2013



62

Insaniyat
إنسانيات

2013

Octobre - Décembre
أكتوبر - ديسمبر



ISSN 1111-2050

Insaniyat

Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales

VARIA

Daha Chérif BA • Hassan REMAOUN
Tahar BAOUNI • Mohamed BAKOUR • Rafika BERCHACHE
Saïd HASSAINE • Abdallah FARHI
Cherif BENGUERGOURA • Mohamed HIRRECHE BAGHDAD
Rosa TITOUCHE-HADDADI • Abdellah BELABBES
Yamina RAHOU • Keltouma AGUIS

POSITIONS DE RECHERCHE
Abdelouhab BELGHERRAS

- NOTES CRITIQUE
- NOTES DE LECTURE
- REVUE DES REVUES
- INFORMATIONS SCIENTIFIQUES



17^e année - numéro 62
Octobre - Décembre 2013

Insaniyat, Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales
Crasc - Oran
n° 62, octobre – décembre 2013 (Vol. XVII, 4)

Varia

NOTE AUX AUTEURS

Insaniyat est une revue à comité de lecture ayant pour mission de mettre à la disposition des chercheurs un espace éditorial académique consacré à l'anthropologie et aux sciences sociales et humaines. Elle se propose de soumettre à ses lecteurs la production des universitaires nationaux et étrangers portant sur les disciplines concernées.

Insaniyat reçoit des articles rédigés en arabe ou en français qui lui sont adressés par courriel, avec une confirmation de réception.

Elle ne retient que les articles inédits.

Le contenu de l'article n'engage que son auteur.

Les articles ne doivent pas dépasser les 30 000 caractères (espaces compris) de type Word (Times New Roman, taille 12) et doivent être accompagnés d'un résumé de 1000 caractères au maximum (espaces compris) et de 5 mots-clés.

Les auteurs sont priés de joindre un CV incluant leurs publications. Ils peuvent proposer d'autres contributions sous forme de :

- Compte-rendu, note de lecture, revue des revues et information scientifique (7 000 caractères, espaces compris).

- Position de recherche (18 000 caractères, espaces compris) en rapport avec les travaux de l'auteur.

Les articles proposés sont expertisés en interne et en externe :

a) Recevabilité de l'article par le comité de rédaction en interne.

b) Double expertise en externe.

Leur publication est tributaire, également, de la programmation thématique de la revue.

- Les résumés des articles sont traduits en langues arabe, française, anglaise et espagnole.

Les références sont données en bas de page comme suit :

Ouvrage :

- Chaulet, C. (1987), *La terre, les frères et l'argent, stratégie familiale et production agricole en Algérie depuis 1962*, Alger, OPU, p. 20.

Article :

- Marouf, N. (1997), « L'imaginaire historiographique entre conjectures et réalités, ou le problème des sources : à propos de l'établissement humain en milieu saharien », in *Insaniyat*, Oran, n° 2, p. 159-177.

Article dans ouvrage collectif :

- Salhi, B. (2006), « Contestations identitaires et politiques en Algérie (1945-1980). Le poids du local », in Hénia, A. (dir.), *Être notable au Maghreb. Dynamiques des configurations notabiliaires*, Paris, Maisonneuve et Larose, coll. Connaissance du Maghreb, p. 90.

Thèse :

- Adel, F. (1990), *Formation du lien conjugal et nouveaux modèles familiaux en Algérie*, thèse de doctorat d'État en sociologie, Université Paris V, René Descartes, p. 90.

Les figures (cartes, graphiques, photos, tableaux...) doivent être remis en format Pdf et Word avec mention du titre, du numéro et des sources.

Les auteurs doivent tenir compte des délais de publication (consulter le site du Crasc : www.crasc-dz.org. L'attestation d'acceptation de l'article proposé peut être délivrée après avis favorable de publication.

L'auteur recevra deux (02) exemplaires du numéro, ainsi qu'un tiré à part de son article.

Toute reproduction d'article publié est interdite sans autorisation du comité de rédaction.

Il ne sera pas répondu aux articles non retenus.

SOMMAIRE

Varia

Présentation par Abdelouahab BELGHERRAS et Sidi Mohammed MOHAMMEDI	
En langue française	7
En langue arabe	7
Daha Chérif BA , <i>Pirates, rebelles et ordre colonial en Indochine française au XIX^e siècle</i>	11
Hassan REMAOUN , <i>Penser la Révolution en Tunisie et dans le Monde arabe, quel contenu pour un compromis historique ? (en langue arabe)</i>	11
Tahar BAOUNI, Mohamed BAKOUR et Rafika BERCHACHE , <i>Effets de la multi-modalité à Alger sur la mobilité des usagers</i>	45
Saïd HASSAINE et Abdallah FARHI , <i>Des structures urbaines à systèmes fonctionnels non équilibrés : cas de la ville d'Ouled Djellal en Algérie</i>	71
Chérif BENGUERGOURA , <i>L'agglomération rurale en Mitidja et son évolution</i> . 97	
Abdellah BELABBES , <i>Le phénomène de migration chez Abdelmalek Sayad, du contexte historique au modèle sociologique (en langue arabe)</i>	25
Rosa TITOUICHE-HADDADI , <i>Impacts économiques et sociaux sur les pays en développement des envois de fonds des émigrés sur leur région d'origine</i>	121
Keltouma AGUIS , <i>Le partenaire idéal entre réalité et imaginaire : étude des représentations des jeunes dans la région d'Oran (en langue arabe)</i>	39
Yamina RAHOU , <i>La pratique de l'hyménoplastie comme stratégie de réintégration dans la norme sociale</i>	147
Mohamed HIRRECHE BAGHDAD , <i>Les inscriptions funéraires au cimetière d'Aïn El-Beida (Oran) : état des lieux</i>	167
Positions de recherche	
Abdelouahab BELGHERRAS , <i>L'évènement historique dans l'instant soufi à travers l'expérience de l'Emir Abdelkader (en langue arabe)</i>	57

Notes critique

Majid EL-HOUSSI, *Une journée à Palerme ou la mémoire plurielle*. Par Evelyne M. BORNIER..... 199

Notes de lecture

Slimane RAHMANI, *Coutumes de Kabylie (mariage, grossesse, naissance, enfance)*. Par Karim SARADOUNI..... 207

Revue des revues

Par Ouanassa SIARI-TENGOUR..... 209

Informations Scientifiques

Colloque national : *La qualité de vie et le développement social*. Par Fatma TLEMSANI (*en langue arabe*) 67

Résumés des articles

En langues française, anglaise et espagnole 211

En langue arabe 69

Présentation

Varia

Ce numéro d'*Insaniyat* regroupe des contributions de divers champs d'intérêt et de recherche : histoire et politique, transformations urbaine et rurale, immigration et quelques pratiques sociales locales (matrimoniale et funéraire).

Dans le champ historique, Daha Chérif **BA** éclaire une phase de la colonisation française du Vietnam au XIX^e siècle à travers l'étude de la piraterie. Pratique courante dans les régions de Tonkin et d'Annam avant la colonisation, la piraterie devient une sérieuse entrave à l'entreprise coloniale, surtout lorsqu'elle était jointe au sentiment national. La stratégie de « pacification » était diversifiée entre campagnes strictement militaires et politiques de « persuasion », soit avec l'offre du travail aux pirates et rebelles ou la proposition de leur intégration aux armées. Tentatives soldées par un échec, ce que préfiguraient les luttes de la révolution nationale vietnamienne au XX^e siècle.

De son côté, Hassan **REMAOUN** revient sur une autre révolution contemporaine, celle de la Tunisie. Sur la base des contributions dans un colloque international organisé à Tunis en mai 2013, il re-questionne la notion du compromis historique en exposant d'autres expériences révolutionnaires (anglaise, française, turque et algérienne). La problématique abordée est comment, politiquement, sortir avec un consensus garantissant les libertés individuelle et collective d'un côté, et la prise en charge d'une revendication identitaire, particulièrement religieuse, d'un autre côté. La réponse, selon l'auteur, est d'éviter de copier d'autres expériences historiques et se consacrer à la recherche de solutions originales.

Les trois contributions suivantes traitent un thème commun : la transformation du milieu habité, urbain ou rural, et ses effets sur les habitants. Pour le milieu urbain, Tahar **BAOUNI**, Mohamed **BAKOUR** et Rafika **BERCHACHE** ont mené une enquête auprès des usagers algérois des nouvelles modalités de transport mises en œuvre ces dernières années dans la capitale (le métro, le tramway et le train de banlieue modernisé). Face aux problèmes de déplacement engendrés par la croissance urbaine, l'objectif étant d'explorer les pratiques de ces usagers, la place des nouvelles modalités de transport dans ces pratiques, le choix parmi ces modalités ainsi que le coût du déplacement.

Toujours en milieu urbain, Saïd **HASSAINE** et Abdallah **FARHI** étudient le phénomène de la ségrégation spatiale et fonctionnelle d'une ville, prenant comme cas d'étude la ville d'Ouled Djellal (Sud-Est algérien). Ils montrent, par une analyse multicritères, comment la ville subit cette ségrégation, notamment son centre historique, en mettant en exergue clairement la répartition différentielle des équipements et des commerces dans le tissu urbain. Les deux auteurs proposent des recommandations pratiques pour remédier à cette situation déséquilibrée.

En milieu rural, Chérif **BENGUERGOURA** présente l'évolution des pratiques et des représentations liées à la résidence dans la région de Mitidja (Centre d'Algérie), et ce à travers une analyse rétrospective de l'habitat rural (*haouch*) depuis l'époque ottomane. Cette évolution étant plutôt linéaire, c'est-à-dire d'une forme collective vers une forme plus individuelle, affectant aussi bien la morphologie de l'habitat que la vie du foyer familial.

Dans un autre champ, celui de l'immigration, Abdallah **BELABBES** rappelle une évolution similaire, du collectif vers l'individuel, analysée par Abdelmalek Sayad, celle des trois âges de l'immigration algérienne en France. Mais abstraction faite de cette « immigration exemplaire », l'auteur s'interroge si les analyses d'A. Sayad sont aussi exemplaires pour étudier d'autres expériences migratoires, c'est-à-dire les considérer non comme des analyses spécifiques à un cas particulier, mais comme modèle sociologique généralisable. La réponse de l'auteur est affirmative tout en signalant qu'il y a de nouveaux phénomènes migratoires qui nécessitent de nouvelles recherches et approches.

Toujours dans le champ de l'immigration, Rosa **TITOUCHE-HADDADI** s'intéresse à l'impact des fonds envoyés par les immigrés sur le développement de leurs pays d'origine. Elle aborde cette question à travers plusieurs entrées : impact de cet envoi au niveau national et régional, impact sur les secteurs productifs, sur la réduction du niveau de pauvreté, enfin sur l'éducation et la santé des populations locales. L'auteur termine son article par des exemples concrets de plusieurs pays qui ont fait de ce transfert de fonds un des moyens de leur politique de développement.

Enfin, trois contributions sont proposées sur des pratiques sociales étudiées dans la région d'Oran :

Dans une recherche qualitative auprès d'une jeune population, Keltouma **AGUIS** s'interroge sur le choix du partenaire selon le genre : quelles sont les caractéristiques du partenaire idéal ? Et ce partenaire idéal pourra-t-il être le partenaire réel, c'est-à-dire le conjoint ? Les résultats obtenus montrent des représentations contrastées entre les

hommes et les femmes, et que la sexualité reste encore un enjeu social primordial.

La contribution de Yamina **RAHOU** rend compte davantage de cet enjeu qu'est la sexualité dans le projet matrimonial. En étudiant les représentations liées à la virginité et à la pratique de l'hyménoplastie chez quelques jeunes filles et mères célibataires, l'auteure confirme les résultats d'autres études concernant le poids de la norme sociale dans l'institution du mariage. Elle met en évidence également comment cette norme est « contournée » par la médecine et consacrant par-là, toujours selon l'auteure, le caractère fictif de la virginité.

La dernière contribution, celle de Mohamed **HIRRECHE BAGHDAD**, relève de la thanatologie par l'étude des épitaphes dans un cimetière local, mais pas seulement. L'auteur présente d'autres pratiques funéraires (tels les bains mortuaires et la nécrologie dans la presse écrite), ainsi que l'établissement de nombreuses comparaisons avec l'Occident en matière de « gestion de la mort ». Ces comparaisons corroborent la thèse de Louis-Vincent Thomas, cité par l'auteur, que « chaque société a ses propres rituels funéraires pour conjurer le désarroi de la mort ».

Nous concluons cette présentation en disant qu'au-delà de la diversité des thématiques dans ce numéro, l'objectif poursuivi est d'exposer, soit des données originales sur des sujets déjà abordés, soit de nouvelles approches à propos de données connues. Mais dans les deux cas, les contributions rassemblées ici seront le point de départ pour d'autres investigations dans leurs champs de recherche respectifs.

**Abdelouaheb BELGHERRAS
et Sidi Mohammed MOHAMMEDI**

Pirates, rebelles et ordre colonial en Indochine française au XIX^e siècle

Daha Chérif BA ⁽¹⁾

Introduction

Durant les grandes époques historiques qui marquèrent l'humanité que furent les siècles de la traite des Noirs, ceux de la colonisation européenne, fleurirent sur les marges, des groupes de pirates et de subversifs qui rendirent ces entreprises aisées ou ardues. Dans les forêts de la frontière sino-tonkinoise, comme sur les confins annamites, les bandes pirates et rebelles bravèrent les forces coloniales qui avaient l'ambition de les maîtriser, de les domestiquer ou de s'en accommoder. Pavillons Noirs et Rouges, Blancs et Jaunes, d'une part et rebelles vietnamiens inconditionnels de l'empereur Hâm Nghi et du régent Tôn Thât Thuyêt, d'autre part, éprouvèrent à maintes confrontations les troupes coloniales françaises. Si les deux premières bandes redoutables rebelles Tàiping sévirent à partir de la frontière sino-tonkinoise, vivant sur le pays à la manière des grandes compagnies médiévales, les deux suivants constituèrent le cœur de pénétration de la migration péninsulaire de H'mong. A n'en pas douter, la conquête fut rude et demanda des efforts et des sacrifices colossaux de la part de la France. Durant des années, la conquête française, pourtant qualifiée de « petite guerre au Tonkin » par les métropolitains, marqua lamentablement le pas au Tonkin, en Annam du fait d'un obstacle quasi insurmontable : la piraterie, véritable bourbier. Celle-ci, qui s'appliquait exclusivement au pillard qui court les mers, se trouva, par la suite, généralisée et l'on désigna ainsi, aussi bien ceux qui se rebellèrent contre la domination française que les bandits vivant de rapines et de contrebande, à l'intérieur des terres et sur les côtes. Devant ce fléau généralisé, la France, autant le dire, s'enlisa

⁽¹⁾ Université Cheikh Anta Diop, Faculté des Lettres et Sciences Humaines Département d'Histoire, Dakar, Sénégal.

pour un temps. Elle peina à vaincre ces ennemis aussi furtifs que teigneux car forgés dans les guerres de rapines et de brigandages, activités devenues « leurs usages et leurs mœurs ». Des centaines de soldats venus de France, secondés par des tirailleurs venus d'horizons divers, perdirent leurs vies, non seulement du fait des pathologies tropicales particulièrement meurtrières mais aussi, sous les embuscades, guet-apens savamment tendus et réalisés par les pirates et rebelles indochinois. Les forces engagées s'élèvent à 35 000 hommes en 1885 dont les 2/3 sont des tirailleurs Annamites (Cochinchine) et des supplétifs catholiques tonkinois qui allaient former le 1^{er} Régiment de Tirailleurs Tonkinois. La France mettra sur pieds, au total, 4 régiments. Face aux techniques d'attaque et de défense inventées par les marginaux des confins marécageux et montagneux, les forces françaises ont vécu dans la peur des coups de main et des opérations déclenchés par cette périphérie dangereuse et meurtrière, maîtresse de vastes régions de non-droits, sièges des chefs réputés sanguinaires et courageux, entrés dans les légendes et mythes populaires. Dans certains endroits, les troupes françaises opéraient même un net recul face à la détermination des bandes de pirates et de rebelles. La crise généralisée (caractérisée par le renforcement et la progression du mouvement de résistance, par des enlèvements de ressortissants français de la ville de Hanoï, d'assassinats de militaires français, de prises d'armes, d'attaques de prisons et de coups de mains contre des citadelles, des résidences, perpétrés par des bandes aguerries et mieux organisées) vécue par les forces françaises d'occupation durant la saison sèche de 1890/91 en est une parfaite illustration. C'est dire que la périphérie engagée dans les actes de subversion et de défiance de l'ordre colonial, restait inaccessible. Détruire ou éradiquer la piraterie, rechercher les racines qui permirent son éclosion puis sa propagation, afin d'en éviter la résurgence et la combattre dans ses origines, telle fut l'obsession cauchemardesque qui agitait profondément une certaine partie de la société française qui ne souhaitait point faillir à ses engagements, à sauvegarder son honneur national, à maintenir son prestige entier, à prouver la vitalité de « son génie impérialiste et colonialiste ». De fait, l'éradication totale de la piraterie ne pouvait être qu'une œuvre violente qui devait être conduite sur le terrain par les forces armées coloniales.

Notre contribution, revisitant les guerres coloniales dites « guerres de pacification » du XIX^e siècle contre les pirates et les rebelles royalistes et « nationalistes » d'Annam-Tonkin (Royaume du Dai Nam), revient sur les dimensions de la piraterie dans le temps et dans l'espace étudiés, dans

un premier temps, puis aborde, dans un second temps, les stratégies de répression élaborées par la France et les autorités locales.

Les dimensions de la piraterie

L'Annam-Tonkin, depuis des lustres, est la terre d'élection d'une piraterie endémique. Elle se décline sous plusieurs aspects suivant les aires géographiques du pays concerné : piraterie chinoise dans la Haute région, montagneuse, impénétrable, à proximité de la frontière séparant l'Annam des provinces chinoises du Guang Dong et du Guang Xi, ce qui permettait aux bandes armées tous les trafics et tous les replis stratégiques en cas d'opérations des troupes impériales ; piraterie sino-annamite dans la Moyenne région, au relief moins prononcé, mais tout aussi couverte de forêts hostiles, plus proche de Phu Lang Thuong (actuelle Bac Giang) et de Hanoï où des commerçants chinois assuraient le négoce transfrontalier des fruits de cette piraterie¹. Les bandes chinoises déferlent toujours sur la région du Yên Thê par les cols de Deo Inh, Deo Cat et Mô Xat. Cette région, durement éprouvée et mise à feu et à sang, les autorités gouvernementales annamites décident de verrouiller le passage des bandes du Yên Thê vers le Delta en construisant, près de Nha Nam, une fortification à la Vauban, la citadelle de Tinh Dao. Mais, en vain, pirates chinois, notamment les Pavillons Noirs de Luu Vinh Phuc et les Pavillons Jaunes de Hoam Sung Anh et pirates annamites font front commun face à l'armée régulière qui ne cesse de les poursuivre sans jamais les abattre durant toute la seconde moitié du XIX^e siècle². En 1883, le second gouvernement Jules Ferry avait décidé la conquête effective et définitive de tout le Tonkin. Bientôt, le Tonkin ne sera plus qu'un pays exsangue. Aux traditionnels saccages perpétrés par les pirateries chinoise et sino-annamite sont venus se superposer les combats et les exactions liés inévitablement aux innombrables campagnes de la guerre coloniale entreprise par les troupes françaises³. La baie d'Along, faite de traces de chenaux, de gorges tortueuses et de criques sauvages, était avant l'occupation française, le repaire des pirates chinois, qui finirent par se réfugier, sous les coups de boutoirs des troupes coloniales, dans l'île d'Hainan⁴. Les forêts indochinoises sont comme celles des forêts de

¹ Gendre, Cl. (2007), *Le Dê Tham, (1858-1913). Un résistant vietnamien à la colonisation française*, Paris, l'Harmattan, p. 18-19.

² *Ibid.*, p. 19.

³ *Idem.*, p. 21.

⁴ *Géographie de l'Indochine physique, économique et politique*, Paris, Librairie Carus, 1931, p. 8.

l'Afrique équatoriale et de l'Inde, véritables fouillis presque impénétrables de fougères géantes, d'arbres gigantesques, de lianes, mondes des températures chaudes et des perpétuelles humidités du sol, domaines de prédilection de l'éléphant et du tigre, des serpents, des insectes⁵. L'on aussi se prémunir des maladies endémiques, des fièvres, les épidémies de choléra et de peste bubonique⁶. Les deux grands fleuves, le Mékong⁷ et le fleuve Rouge⁸, ainsi qu'un grand nombre de fleuves côtiers de moindre envergure jalonnant la côte d'Annam, sont jeunes, impétueux, inutilisables pour la navigation sur la majeure partie de leurs cours. D'origine montagnaise, disposant d'un cours torrentiel, ils ravinent le pays, entraînent avec eux des alluvions et, comme ils débouchent pour la plupart sur une mer basse et sans profondeur, les

⁵ *Ibid.*, p. 25.

⁶ *Idem.*, p. 31.

⁷ Le Mékong naît lui aussi hors de l'Indochine, dans les montagnes de l'Asie centrale, dans le Tibet, à 3000 mètres d'altitude. Ses rapides cachant de dangereux récifs, sont redoutables quasi infranchissables pour la navigation, ses larges bassins fertiles supportant les villes et la concentration humaine. Il coule avec la rapidité de la foudre. En temps de crue, il se gonfle subitement entre des falaises verticales et effrayantes, venant submerger les villages de pêcheurs qui se sont blottis au sommet des falaises (*Géographie de l'Indochine, op.cit.*, p. 38-39.)

⁸ Les crues du fleuve Rouge sont parfois extrêmement dangereuses : vers juillet et août, les pluies se déchaînent sur tout le Tonkin ; la rivière Noire et la rivière Claire entrent en crue à ce moment même. Le plus souvent les crues se succèdent, celles des affluents arrivant lorsque celle du fleuve est déjà passée ; mais, il arrive aussi que les crues se superposent et c'est ce qui produit les désastres du Tonkin. La crue dure jusqu'à janvier, puis elle décroît graduellement et le fleuve arrive au régime normal vers février-mars. L'étiage moyen des eaux est alors de 2 mètres 50 à 3 mètres. Il a fallu songer, dans le Delta, à se défendre contre les eaux, d'où tout un système de digues qui ne suffisent pas toujours à maintenir les eaux en temps de crue. Suspendu au-dessus des campagnes, le fleuve constitue un danger permanent. Son niveau monta, en 1915, à Hanoï, à 11 mètres 50 et il fallut crever des digues et sacrifier une partie du Delta pour sauver la ville. Les populations riveraines du fleuve redoutable l'entourèrent de digues, souvent doublées et triplées, pour plus de sûreté ; puis, comme ces digues, malgré tout, pouvaient être crevées ou débordées, on construisit en tous sens à travers la campagne, des levées de terre pour limiter l'inondation. C'est un labyrinthe de levées, construites sans plan précis et parfois insuffisants à contenir le fleuve, comme en cet été de 1915, où le Song-Koï eût monté à 13 mètres, débordé ses digues et submergé Hanoï si l'on n'eût volontairement percé ces mêmes digues pour ouvrir au fleuve un débouché dans la campagne, remède presque pire que le mal, car quatre provinces furent inondées, deux cents personnes furent noyées, toutes les réserves de riz balayées et une large bande de terrain, le long du fleuve, fut couverte de sables et rendue à jamais stérile. Le danger est plus prégnant que les autorités coloniales françaises étaient impuissantes à prévenir le déboisement de la montagne ; les « ray » des paysans, privant peu à peu la montagne de ses arbres, rendent le ravinement plus intense, les crues plus abondantes et plus soudaines (*Géographie de l'Indochine, op.cit.*, p. 32-33).

déposent, formant un vaste delta⁹. La piraterie a notablement évolué dans le temps et dans l'espace. Elle prit des dimensions et des proportions diverses tant avant l'arrivée des Français que durant les guerres coloniales. Maritime par essence, elle n'en demeura pas moins terrestre. Désormais, les pirates agiraient, en plus du lucre, au nom de la royauté traditionnelle et au nom de la liberté et de l'indépendance nationale.

Pirates et rebelles au nom du lucre et du butin

Au commencement de la campagne du Tonkin dans les années 1858-1862, la piraterie ne fit que croître, les autorités chinoises faisant toute sorte d'avances aux brigands de profession. Auparavant, le métier de pirate n'avait déjà rien d'infamant, c'était un signe d'activité et d'intelligence de la part de celui qui l'exerçait : pendant que le riz croissait, que la patate douce grossissait, l'agriculteur qui avait des loisirs disait tranquillement au revoir à sa femme et à ses enfants et se mettait en mer pour butiner les bateaux pendant la morte saison. Après sa campagne, il rentrait, chargé d'opimes (dépouilles précieuses), aussi fier qu'un Grec du siège de Troie. Sa femme ne faisait pas mauvaise mine à cet époux polygame qui ramenait des captives. Plus tard, quand se posèrent avec acuité les revendications territoriales à la frontière, le métier de pirate fut élevé à la hauteur d'une institution nationale, couverte par le drapeau jaune des « Fils du Ciel ». En 1881, le Chef des Pavillons Noirs (bandes d'anciens insurgés Tàiping qui se réfugièrent au Nord-Vietnam et que l'administration vietnamienne prit à sa solde) au Tonkin, Luu-Vinh-Phuc, avait obtenu du consulat de France à Hanoï la permission de descendre le Fleuve Rouge jusqu'à la mer et de séjourner dans les environs de Moncay sous prétexte de venir faire des cérémonies religieuses aux tombeaux de ses ancêtres. Il employait son temps à recruter des guerriers pour grossir ses bandes à la solde du roi d'Annam. Sur ces entrefaites, en décembre 1881, ou en janvier 1882, Luu-Vinh-Phuc interdisait une mission française de mettre pied à terre à Moncay et ses environs. Insaisissable, il ralliait autour de sa personne, par tous les chemins du Tonkin, des hommes, disait-on, pour aller travailler à des mines de charbon du côté de Son-Tây. De 1881 à 1883, les pirates sévissaient et enlevaient des femmes chrétiennes qui cherchaient des

⁹ *Géographie de l'Indochine, op.cit.*, p. 31.

coquillages sur les bords de la mer ; et les mandarins, paralysés par la crainte, laissaient faire¹⁰.

En Indochine, l'Européen confond indifféremment sous cette appellation de « pirate », non pas seulement les maraudeurs, les détresseurs de grands chemins, les contrebandiers, aussi bien que les aventuriers de tout ordre qui, cédant à l'appât d'une vie vagabonde et défiant l'impuissance des lois, exercent leurs déprédations, par bandes armées, sur terre, sur la côte, ou sur les fleuves du Tonkin ; mais encore les populations qui, insurgées contre la domination française, luttent pour reconquérir l'indépendance nationale. Pour les Annamites, le mot « pirate » (*Giâc*) a également cette acception générale. Est pirate quiconque vit ou s'enrichit aux dépens d'autrui ; et l'aventurier, aussi bien que l'administrateur français qui perçoit, au lieu et place du gouvernement annamite, un impôt, si régulièrement et si équitablement établi qu'il soit ; de même que le chef de bande chinois qui frappe de contributions les habitants de la région dans laquelle il est établi, où il règne en maître incontesté de longue date, sont des pirates au même titre. Le nombre d'Annamites et de Chinois qui se livrent à la piraterie au Tonkin est considérable. Aussi bien, le goût de rapine et de pillage revêt, dans cette colonie française d'Extrême-Orient, ce caractère particulier qu'il est dans les mœurs, dans les usages et dans les coutumes. Du grand au petit, pressurer et spolier, en un mot pirater, l'inférieur ou le voisin, sont, chez l'indigène, des actes d'une pratique constante et pour lesquels la loi annamite n'a pas cru devoir se montrer d'une sévérité exemplaire, car le crime de piraterie n'est puni de la peine capitale qu'à la deuxième récidive¹¹.

Au Tonkin, sont qualifiés de pirates tous les individus qui, soit isolement, soit en bandes organisées, pillent, dévastent, les armes à la main, les villages, les embarcations de rivière ou de mer, et qui, par conséquent, exploitent, pour leur propre compte, des portions de territoires échappant ainsi entièrement à l'autorité royale. The *account* (le compte, le profit), tel fut, dans l'argot des pirates anglais, le nom qu'ils donnaient à leur métier¹². Bien avant la date du guet-apens de Hué, à la fuite du roi Ham-Nghi en 1885 et à sa déchéance avec son internement à Alger par le gouvernement français, la définition que nous avançons ici

¹⁰ Girod, L.-X. (1903), *Souvenirs franco-tonkinois (1879-1886) par un missionnaire, ancien aumônier des hôpitaux de Nam-Dinh et d'Hanoï pendant la guerre du Tonkin*, Paris, Desclée de Brouwer et Cie, p. 243-244.

¹¹ Frey, H. (1892), *Pirates et rebelles au Tonkin, nos soldats au Yen-thé*, Paris, Hachette, p. 39-41.

¹² Deschamps, H. (1949), *Les pirates à Madagascar*, Paris, Éd. Berger-Levrault, p. 29.

avait une signification bien claire et bien précise. Mais, à partir des années 1890, cette signification évolua notablement. A partir de ces années, les bandes évoluèrent considérablement. En effet, elles persistèrent à reconnaître, au moins en apparence, la légitimité des droits du roi déchu et traitèrent, à leur tour, de pirates les indigènes du Tonkin et de l'Annam qui firent cause commune avec les brigands de l'Ouest, appellation qui désignait aussi les troupes coloniales françaises qui opéraient sur le terrain. Nombreux sont les rapports officiels ou autres documents relatifs au Tonkin qui étaient publiés, classaient les indigènes réfractaires à la reconnaissance des droits de la France sur leur pays natal, en pirates et rebelles. C'est dire que le terme pirate devenait de plus en plus englobant, étendu, disons, un fourre-tout. Mais, concrètement, à part quelques individualités isolées et poursuivant un but clairement patriotique qui ne pouvait souffrir d'aucun doute, à l'image de l'ancien régent Tôň Thât Thuyêt, les forces françaises d'occupation faisaient face au Tonkin à des chefs et à des bandes pirates abritant, en vue d'intérêts remarquables, leurs violences, leurs vols et leurs brigandages sous l'étendard de la rébellion. Exclusivement, l'expression pirates désigne les bandes tonkinoises qui tinrent en échec les armes françaises et opposèrent ainsi une barrière solide et ferme à l'avancée de leur influence. C'est que cette forme de piraterie, contrairement à ce qu'avançaient des officiers, des fonctionnaires et des colons convaincus qu'elle existait au Tonkin depuis de longues années, prit naissance avec l'ère des guerres coloniales. Leur certitude était basée sur le fait que les bandes étaient très nombreuses, la régularité de leur organisation et leur force de résistance. Cette forme de contestation et d'opposition était alors assez récente et consécutive au projet colonial français en Indochine. D'ailleurs, les mandarins, les lettrés et les habitants acquis à la cause française furent unanimes à déclarer qu'il n'existait pas, avant la présence française dans le pays, de bandes organisées exerçant leurs prédatiions à terre, et que les seuls pirates, opérant avec quelque ensemble et sous la direction de chefs reconnus, étaient les Chinois, les Annamites et les Métis qui exploitaient les cours d'eau des provinces d'Haï-Duong, de Quan-Yên et les villages ou les marchés situés sur les berges de ces cours d'eau. Les Muongs se distinguèrent singulièrement dans les actes de piraterie¹³. Les repaires et les dépôts de butin et d'approvisionnements de ces pirates, d'ailleurs mal armés, étaient les grottes de la vallée du Song-Ky, l'île des deux Songs, la

¹³ Pour plus d'informations, lire Cuisinier, J. (1948), *Les Mu'ong. Géographie humaine et sociologie*, Paris, Institut d'Ethnologie, p. 610 et Bo, D. (1950), *Les populations montagnardes du Sud-Indochinois*, Lyon, Derain, p. 278.

Cat-Ba et l'inextricable dédale des îlots de la baie de Hon-Gay et de la baie d'Ha-Long¹⁴. La constitution géologique de la côte faisait qu'elle était découpée en une infinité de criques ; c'était aussi par milliers qu'on comptait les îles et les récifs qui la séparaient de la haute mer. La fraude et la piraterie y fleurirent en raison même des difficultés que la nature semblait avoir élevées à leur répression. Le rendez-vous des pirates de mer, leur marché d'échange, était la grande île de Cat-Ba¹⁵. On trouvait bien, à la même époque, des rassemblements exclusivement formés de Chinois, débris agglomérés des Taiping, qui, sous le nom de Pavillons-Noirs ou de Pavillons-Jaunes, s'étaient établis dans les hautes vallées du fleuve Rouge et de la rivière Claire, mettant le commerce de ces deux voies en coupe réglée ; mais, il y avait eu bientôt d'abord scission, puis lutte entre les deux couleurs. Les Pavillons-Jaunes, battus et affaiblis par la défaite, avaient alors fondé des exploitations agricoles ou minières et accepté de vivre sous les lois annamites. Quant aux Pavillons-Noirs, devenus redoutables et menaçants pour l'intégrité du territoire tonkinois, ils avaient vu le gouvernement annamite légitimer leur intrusion dans le pays, les prendre en partie à sa solde et accepter l'établissement sur le fleuve Rouge, entre Hong-Hoa et la frontière chinoise, de douanes irrégulières qui fonctionnaient de fait à leur profit. Ainsi, l'on note qu'à l'époque de la conquête française du Tonkin, la piraterie dite de terre n'existait pas de manière officielle dans le pays. Elle n'était pas encore un fléau pour le Tonkin.

Il existe au Tonkin deux pirateries distinctes : celle pratiquée par les Chinois et celle à laquelle les Annamites se livrent. Du reste, quoique distinctes, elles ont entre elles des rapports intimes. Sur une carte du Tonkin, l'on remarque facilement une série de postes situés sur la frontière chinoise formant une ligne généralement orientée du sud-est au nord-ouest. En arrière de cette ligne de défense, c'est-à-dire au sud, de vastes régions inoccupées par les troupes françaises, puis, plus au sud encore, le haut Delta avec une nouvelle ligne de points fortifiés. Ces deux lignes de défense sont situées, la première dans la région montagneuse, ou haute région ; la seconde confine au Delta. Pour assurer les

¹⁴ Gosse, P. (1952), *Histoire de la piraterie*, Paris, Payot, p. 321-341. D'après l'auteur, ce n'est guère qu'au début du XIX^e siècle que l'on commença à trouver des récits détaillés de l'activité des pirates chinois. En 1831, Neumann traduisit un ouvrage chinois contemporain écrit par Yuentsze-yung-lun et qui couvre la période comprise entre 1807 et 1810. L'original publié à Canton en 1830 est surtout consacré aux exploits d'un seul pirate et il s'agit d'une femme, Mme Ching.

¹⁵ Bévin, E. (1891), *La piraterie au Tonkin*, [Documents historiques], Paris-Limoges, p. 44.

communications entre elles, il n'y avait qu'une seule voie praticable et fréquentée : la route mandarine de Phu-Lang-Tuong à Lang-Son et le rameau en chemin de ronde de Lang-Son à Cao-Bang. Les régions de l'ouest de la route de Lang-Son (Cai-Quin et pays de Cho-Moi) et celle de l'est (Baoday et pays de Deo-Gia) appartiennent sans conteste aux Chinois. La France croyait pouvoir les contraindre à évacuer ces régions en occupant leurs dernières de Cao-Bang à Moncay. La ligne de séparation établie entre eux et la Chine était trop incomplète pour leur causer la moindre inquiétude. Ils n'ont jamais cessé de passer allègrement en Chine et de rentrer de même dans le Tonkin. Leurs sentiers contournent les postes. Si, dans le Quan-Si, ils ne peuvent passer en Chine, ce ne sont pas les Français qui les en empêchaient, mais les Chinois eux-mêmes. Ces régions sont occupées d'une façon constante par les Chinois qui communiquent à peu près librement avec la Chine. Leur situation dans le massif de Cho-Moi et de Déo-Gia leur donnait accès dans le Delta, car il le domine et le commande¹⁶. Le grand centre de cette piraterie maritime était Moncay. Du village annamite de Hoa-Loc (Mon-Cay) et du village chinois de Tong-Hin, à cheval sur la frontière sino-annamite, les bandes chinoises avaient fait un port de mer dont la situation topographique fait ressortir tous les avantages¹⁷. Les bandes ont des relations étroites et bien définies. Les nombreuses bandes annamites du Delta ou de la lisière du Delta pillent et rançonnent les marchés et les lieux habités. Elles se procurent ainsi argent, denrées, bétail, femmes et enfants. Après avoir prélevé, sur le produit de leurs brigandages, l'argent et les denrées nécessaires à leur subsistance, il ne faut pas perdre de vue que les pirates annamites ont très souvent une famille qui vit paisiblement dans leurs villages d'origine ou dans les villages dévoués à leur cause, ces bandes emploient le bétail, les femmes, les enfants et l'excédent des denrées et de l'argent volés, comme moyens de transactions commerciales. Elles échangent, avec les bandes mixtes de la région moyenne, contre des armes, des munitions et de l'opium apportés de Chine par les bandes chinoises de la région frontalière. A leur tour, les bandes chinoises de la région frontalière reçoivent des buffles, des enfants et des femmes en paiement de l'opium, des armes et des munitions de guerre importés au Tonkin et elles écoulent, dans les provinces du Yun-Nan, du Quang-Si et du Quang-Ton, du bétail et de la

¹⁶ Bévin, E. (1891), *Au Tonkin. Milices et piraterie*, Paris, Lavauzelle, p. 28-29.

¹⁷ Sénèque, (capitaine) (1906), *Luttes et combats sur la frontière de Chine, cercle de Moncay, 1893-1894-1895*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, p. 33.

marchandise humaine¹⁸. Pendant longtemps, le commerce d'exportation des femmes s'était fait à Haïphong même. On les embarquait clandestinement en les habillant à la chinoise et en les faisant passer pour les épouses légitimes d'émigrants chinois rentrant dans leur pays natal. Une surveillance active et étroite, exercée sur les bateaux en partance, obligea les exportateurs à recourir à un autre mode d'envoi et de convoyage. Les trafiquants durent adopter les voies terrestres, plus longues et moins commodes. Luu-Ky fut le grand entrepreneur de ce nouveau mode de transport ; des lettres, prises sur les pirates et traduites à l'état-major à Hanoï, levèrent les derniers doutes sur la nature des opérations commerciales auxquelles ce redoutable chef de bande se livrait impunément¹⁹. A l'évidence, de solides relations commerciales existaient entre les bandes du Delta et celles de la Chine²⁰.

Rappelons, dans le cercle des Sept-Pagodes (Premier Territoire Militaire), une des plus grandes entreprises commerciales de piraterie, sinon la plus grande, celle de Luu-Ky, était installée dans la chaîne montagneuse qui borne au nord la vallée du Song-Ky. Cette région très accidentée avait été choisie par le fameux chef pirate après ses échecs du Bao-Day et du Deo-Gia (août 1889 et avril 1890). Des opérations avaient été entreprises contre ses bandes en décembre 1890 (colonne Raffeneil) sans aboutir à un résultat décisif. De nouvelles opérations sont jugées nécessaires. Une importante colonie est formée sous les ordres du lieutenant-colonel Terrillon (novembre 1891-février 1892). A la suite des opérations de cette colonne et des reconnaissances nombreuses exécutées par les postes du cercle, la bande de Luu-Ky est disloquée. Une partie passe avec Luu-Ky dans le Bao-Day. En juillet 1892, Luu-Ky est tué au cours d'une attaque faite par lui contre un convoi, sur la route de Lang-Son. La colonne Terrillon et les reconnaissances qui l'ont suivie, ont ramené le calme dans la plaine, la partie montagneuse du cercle restant encore dangereuse²¹.

La bande mixte constitue l'organe entrepositaire et son rôle l'oblige à disposer d'établissements, centres d'échanges, dépôts de butin ou d'approvisionnements, ayant un certain caractère de fixité que viennent

¹⁸ Baudrit, A. (2008), *Bétail humain, la traite des femmes et des enfants en Indochine et en Chine du Sud, suivi de onze documents sur l'esclavage (1860-1940)*, réédité par Nicolas Lainez et Pierre Le Roux, Paris, Col. Connaissances et Savoirs, p. 416.

¹⁹ *Documents historiques. La piraterie au Tonkin*, Paris-Limoges, 1891, p. 34. Lire aussi Chabrol, (commandant), *Opérations militaires au Tonkin*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, p. 37.

²⁰ Le Prince, (commandant), *Étude militaire sur le Tonkin*, Paris, L. Baudoin, p. 22-23.

²¹ *Histoire militaire de l'Indochine*, t. 2, Hanoi-Haiphong, Impr. Extrême-Orient, 1930, p. 12.

augmenter encore des travaux de protection ou de défense, élevés en vue d'une attaque toujours à prévoir. Elle est, en réalité, la cheville ouvrière du système, le centre où aboutissent et d'où rayonnent de nombreux convois de butin, d'opium ou de munitions de guerre, formés et escortés : les uns, par des bandes sans consistance, le plus souvent émiettées dans les villages des confins du Delta, les autres, par de véritables bandes nomades ayant une certaine cohésion, mais ne disposant, sur leurs routes d'étapes, que de gîtes précaires ou d'abris naturels, (des grottes et des anfractuosités de rochers). Elle est enfin appelée, par le rôle même qu'elle joue dans le groupe, à servir de soutien aux bandes subordonnées, et il est ainsi rationnel de la prendre comme base de la classification des bandes du groupe auquel elle pourra donner son nom. Bandes annamites, mixtes et chinoises existeraient simultanément dans le secteur exploité. Il arrive qu'une ou que deux espèces de bandes subordonnées n'existent pas dans le système, soit que l'élément annamite de la bande mixte ait la mission d'exécuter périodiquement des incursions dans les villages ou les marchés du Delta, soit que l'élément chinois de cette même bande fournisse, au moment opportun, les escortes des convois de butin dirigés vers la frontière chinoise, soit enfin que la bande mixte forme à elle seule un système complet avec les deux éléments différents qui la composent. Ces exceptions très rares peuvent être considérées comme des cas particuliers de la règle générale, et l'on est ainsi fondé à admettre que le mode de classification par secteurs à adopter pour les bandes pirates du Tonkin, reste toujours applicable.

La piraterie terrestre explosa effectivement avec la phase de la conquête du Tonkin décidée par les autorités françaises. On nota partout son essor incontestable depuis la signature du traité de paix avec la Chine en 1885. Le silence des autorités françaises encouragea incidemment l'ardeur des bandes pirates. Selon certains auteurs contemporains, les causes de la formation et du développement des bandes pirates, sont imputables à la duplicité de la cour de Hué ou à la sourde hostilité du Céleste-Empire, et sont manifestes et de notoriété publique. Elles dérivent toutes de deux faits, à savoir : que, malgré les traités signés et des protestations de dévouement cent fois renouvelées, les mandarins et les lettrés, tant de l'Annam que du Tonkin, n'accepteront jamais de n'être que les collaborateurs muselés, garrottés et entravés de l'administration civile française, que les castes dirigeantes de l'empire chinois considéreront toujours la possibilité de pénétration, sur le territoire de l'empire, des idées et des mœurs de l'Europe comme un péril mortel pour leur influence et surtout pour l'existence de leurs privilèges. Chasser les Chinois du Tonkin devenait un défi de premier ordre pour la France. Car,

les Chinois étaient parmi les adversaires de la France au Tonkin et les combattants dans les luttes de 1883 à 1886, interférant ainsi dans les démêlés entre la France et la cour d'Annam. Les problèmes militaires au Tonkin de 1887 à 1890 étaient ardues car les autorités coloniales devaient s'occuper de la Haute-Région tenue en grande partie par les bandes chinoises et où l'on procédait, dès 1889, à l'abornement de la frontière²². Les Chinois, en plus de réclamer un droit de suzeraineté sur l'Annam-Tonkin, refusaient l'accès aux Occidentaux en envoyant des bandits et des troupes en avant de ses frontières. La signature d'un traité de paix avec la France le 9 juin 1885 obligea la Chine à retirer du Tonkin ses troupes régulières. Elles furent progressivement remplacées par les bandes armées qui constituaient la grande piraterie²³. Ce traité franco-chinois scellait ainsi le compromis historique sur l'Indochine entre la Chine et la France. La première reconnaissait le protectorat français sur l'Annam-Tonkin, abandonnait en fait ses obligations de puissance centrale du système tributaire et acceptait l'ouverture commerciale et ferroviaire du Yunnan et des deux Guang ; par ailleurs, en août 1885, les troupes chinoises, accompagnées des Pavillons Noirs de Liu Yong Fu, évacuent les terres tonkinoises. La France, quant à elle, renonce à toute indemnité et à ses conquêtes insulaires²⁴. Au demeurant, les autorités françaises ne voyaient pas que le Tonkin était devenu un champ de luttes sanglantes. Cet aveuglement et ce manque de prévoyance étaient, à la grande rigueur, excusables pendant les années 1886 et 1887. Malgré la révolte royale, pendant cette période, le Tonkin a joui d'un calme apparent, calme trompeur, qui cachait, en réalité, la formation des bandes pirates, mais qui pouvait être pris pour le début d'une ère de paix et de tranquillité. A partir de 1888, l'erreur n'était plus permise, et il devenait évident, que, si la période de luttes armées pour la conquête était close, la période de luttes armées pour la possession réelle du pays allait s'ouvrir. Refusant de voir la grave situation du Tonkin, les autorités militaires consentirent à la diminution de l'effectif des troupes régulières et permirent ainsi à la piraterie de se développer au point de résister sans désavantage aux armes françaises et de les assaillir. Clairement, la piraterie entravait la pacification du Tonkin et constituait une barrière destinée à opposer aux réseaux tissés par la France, par voie de terre, avec la Chine.

²² Fourniau, Ch. (1989), *Annam-Tonkin, 1885-1896. Lettrés et paysans vietnamiens face à la conquête coloniale*, Paris, l'Harmattan, p. 164-165.

²³ Le Prince, (commandant.) (1893), *op.cit.*, p. 42, p. 7-10.

²⁴ Brocheux, P., Hémery, D. (2001), *Indochine. La colonisation ambiguë, 1858-1954*, Paris, la Découverte/Histoire contemporaine, p. 53.

Pirates et rebelles au nom du roi et de la nation

Les Français ont toujours soutenu que les pirates annamites ou chinois cherchaient à voiler leurs brigandages et leurs pillages du couvert des plus nobles sentiments : le patriotisme. Les autorités militaires françaises étaient convaincues que le banditisme ne pouvait en aucun cas rimer avec les idéaux de liberté, d'indépendance, d'attachement à la royauté, bref, avec la lutte contre l'occupation coloniale. Les pirates et les rebelles ne pouvaient être porteurs d'une telle entreprise. Ils ne pouvaient être sensibles à la fibre nationaliste. Or, bien avant l'ère des guerres coloniales, ils s'enrôlaient, volontiers, sous la bannière du premier prétendant venu au trône d'Annam. En effet, il fut remarqué que les anciennes bandes du Delta du fleuve Rouge se composaient de révoltés prétendant agir au nom des rois légitimes de l'Annam, principalement du roi Ham Nghi. Telle fut la bande de Doc-Tich, la dernière à disparaître, contre laquelle le résident supérieur réunit dans le courant de 1889 plus de 1000 gardes civils²⁵. C'était, au nom du roi, que les chefs pirates adressaient leurs proclamations aux populations et exerçaient leurs réquisitions. Ils évoquaient Ham-Nghi, l'ex-roi d'Annam, déchu et exilé en Algérie et qui resta à leurs yeux le roi légitime. Aussi, toute proclamation était-elle datée du règne d'Ham-Nghi. D'ordinaire, elle débute par un petit résumé historique des événements qui ont amené à l'occupation française. Ce résumé est rédigé selon les besoins de leur cause et représente les forces d'occupation françaises comme des barbares, comme des pirates qui ont imposé et qui maintiennent leur domination par la violence, au mépris des droits sacrés de l'indépendance nationale. Invariablement, la proclamation se termine par une déclaration d'attachement à la personne du roi, aux mœurs et aux institutions léguées par les ancêtres, et par un appel aux armes pour chasser du sol natal l'étranger, la France. Le régent Thuyêt distribua des titres mandarinaux militaires aux chefs des minorités qui les appuient ou aux Pavillons qu'ils enrôlent et qui peuvent enfin légitimer leur pouvoir aux yeux des populations locales qu'ils n'hésitent pas à mettre en coupe réglée. Là, les pirates endossent le titre de rebelles « nationalistes » pour s'attirer le soutien et l'adhésion des populations qui étaient mises à contribution. En effet, les populations devaient se soumettre à de multiples et variés sacrifices, à savoir : corvées, contributions en argent et en nature, etc. Il fallait alors entretenir et ancrer parmi elles l'esprit d'hostilité viscérale contre les Français et contre leurs affidés et auxiliaires, s'assurer la connivence ou la complicité des villages, sans le concours desquels leurs

²⁵ Bévin, E. (1891), *op.cit.*, p. 42.

expéditions seraient inévitablement exposées à des débâcles. Les bandes annamites, jugées comme des pirates, se comportèrent, aussi, dans certaines circonstances, en de véritables rebelles à la conquête et à la colonisation françaises. De fait, elles endossaient les deux états sans aucune difficulté. Les militaires français se sont rendus eux-mêmes compte de cette réalité : avec le colonel Frey, ils ont relevé qu'il en est parmi les Annamites qui sont exclusivement poussés, dans leur lutte pour l'indépendance et la libération nationales, par la haine de l'étranger et par un réel sentiment de patriotisme, contrairement aux considérations de certains auteurs qui prétendaient que le concept « patrie » n'avait pas d'équivalent dans la langue annamite et que les peuples de l'Extrême-Orient n'étaient pas susceptibles de se laisser entraîner par ce noble sentiment qui rend les masses et les individus capables des plus grandes choses ! Les Français furent particulièrement impressionnés par leur détermination. La fermeté, le courage avec lesquels nombre de pirates affrontèrent le couperet du bourreau, après d'atroces supplices endurés, les harangues que certains d'entre eux adressaient au public dans les moments qui précèdent les exécutions, déclarant, avec la ferveur des martyrs mourant pour la foi, qu'ils n'avaient aucun acte de pillage ni de brigandage à se reprocher, qu'ils avaient combattu et qu'ils faisaient le sacrifice de leur vie pour soustraire leur pays à l'oppression étrangère, le respectueux recueillement avec lequel la foule assiste à ces exécutions capitales et jusqu'à cette précaution sinistre du bourreau qui, dans certaines circonstances, baisait et léchait la lame dégoulinante de sang, pour conjurer le ressentiment des mânes de l'innocent qu'il venait d'immoler, tous ces faits attestaient que les Français se trouvaient bien alors en face de véritables rebelles à toute forme d'asservissement et d'assujettissement²⁶. L'histoire témoigne que lors de l'occupation chinoise, de 111 avant J.-C. à -938 après J.-C., ce sentiment s'était traduit chez les populations du Tonkin par des explosions de haines et de colères qui furent plus d'une fois fatales aux conquérants. Deux femmes, véritables personnifications du patriotisme tonkinois, prirent la direction du plus important de ces soulèvements populaires, à la suite duquel les Chinois furent rejetés hors du Tonkin et plusieurs armées envoyées par l'empereur de Chine, pour reconquérir ce territoire, furent taillées en pièces lamentablement. Nul doute, le parti national de la lutte contre l'influence française, sévissait réellement au Tonkin et en Annam. Ce parti était encouragé et soutenu par de hautes personnalités annamites et chinoises. Son importance grandissait chaque jour et menaçait le

²⁶ Frey, H. (1892), *op.cit.*, p. 81-86.

protectorat français qui peinait à s'instaurer. Ce parti nationaliste rebelle avait, dans toutes les provinces, des représentants chinois parmi d'anciens mandarins ou des lettrés de renom qui prenaient le mot d'ordre de l'un d'entre eux, haut personnage dont l'autorité était incontestée et qui avait la direction générale du mouvement anti-européen. Les chefs des grandes bandes de pirates lui obéissaient également²⁷.

Nombreuses furent les figures emblématiques de la rébellion nationaliste qui s'opposèrent ainsi farouchement aux forces françaises²⁸. En effet, dans les premières années de l'occupation, les Français durent faire face de tous les côtés : sur certains points le péril était plus pressant ; aussi, l'impunité décuplait-elle rapidement la hardiesse des bandes du Yen-Thé, zone de forêts impénétrables sise entre les riches plaines deltaïques et les montagnes du Thé Kinh et du Bao Day²⁹. Lorsqu'en 1887, les forces françaises songèrent à se tourner contre ces bandes insaisissables et volatiles, elles trouvèrent sur le terrain des combattants aussi nombreux que bien préparés, solidement retranchés, appuyés par presque toute la population. A leur tête, commandait un chef énergique, le Doï-Van, qui avait tenu tête aux Français sur d'autres champs de confrontation. Mais, après une campagne assez longue et ardue, les Français parvinrent à s'emparer de sa personne et son exécution à Hanoi, le 7 novembre 1889, sembla calmer, pour quelque temps, l'effervescence dans les zones révoltées. En effet, ce calme ne fut que de courte durée et vers la fin de 1890, l'insurrection reprit de plus belle, plus vigoureuse, plus hargneuse. Pour la première fois, la France vit apparaître devant elle, le De-Tham³⁰. Une monographie de ce chef occupe une place intéressante dans l'histoire des rebelles et des marginaux qui écrivirent les pages de cette histoire des insoumis et des rebelles. Pour rappel, l'établissement de la France au Tonkin engendra deux phases nettement distinctes, la conquête, d'abord et la pacification, ensuite. Pendant la première période, la France eut à se mobiliser et à mobiliser ses forces contre, d'une part, les indigènes Annamites et Tonkinois, qui prirent les armes contre

²⁷ *Ibidem*.

²⁸ Dans son ouvrage *Annam-Tonkin, 1885-1896. Lettrés et paysans vietnamiens face à la conquête coloniale*, Charles Fourniau a remarquablement analysé le mouvement nationaliste dit *Can Vuong* vietnamien « Aider le Roi ! », p. 79-94. Parmi ces figures emblématiques de la résistance, nous avons : Nguyễn Thiên Thuât, à l'est du Delta, contrôlant tous les chefs qui agissaient dans les provinces de Bac Ninh, Haidu'ong et Hu'ng Yên, avec en particulier la région difficile d'accès du Bâi Sây, Nguyễn Quang Bich régente l'ouest du Delta.

²⁹ Dans *Le Dê Tham, (1858-1913). Un résistant vietnamien...*, Gendre, C. revient sur le « Yên Thê, sanctuaire et théâtre d'opérations », p. 31-35.

³⁰ *Ibid.*, p. 219.

l'envahisseur, d'autre part, contre les Chinois, Pavillons Noirs ou Jaunes, qui vivaient en parasites sur ce riche et prospère pays et qu'appuyaient d'ailleurs les forces armées régulières du Céleste-Empire, qui s'inquiétait de plus en plus de la proximité française. Dans les provinces du nord-ouest, les Pavillons Noirs, brigands chinois campés sur les bords du fleuve Rouge, s'installaient de plus en plus fortement avec l'agrément du gouvernement annamite, qui s'était déjà servi d'eux contre Francis Garnier, et espérait encore les opposer aux Français le jour où la France voudrait imposer sa volonté à Tu-Duc³¹. Les Pavillons noirs exécutèrent en effet de nombreux Français, dont Francis Garnier, tué le 21 décembre 1873 au Pont du Papier. Or, la France prenait précisément prétexte de la présence des Pavillons noirs pour intervenir au Tonkin³². La Chine voyait effectivement d'un très mauvais œil la présence de la France impériale à ses limites. Au cours de la seconde phase, la France fit, de nouveau, face aux mêmes forces, aux mêmes adversaires qui avaient comme objectif principal le refoulement de la France loin de leurs territoires. Ici, la France affrontait les quelques Annamites qui persistaient à considérer les français plus dangereux que le parasite chinois, et ce sont de véritables rebelles ; là, les débris des bandes grossies de réguliers licenciés qui ne pouvaient abandonner de gaieté de cœur un pays où ils étaient si bien : ce sont les pirates. Naturellement, ces deux noyaux de rebelles contractèrent alliance suivant les circonstances du moment et leurs intérêts propres. Ils prirent le soin stratégique de se subdiviser en une multitude de bandes volantes, insaisissables plus ou moins composites qui obéissaient, aveuglément, depuis la disparition du Doï-Van, à De-Tham. Là, dans les repaires du nord de l'Annam, lui et ses bandes, seront inexpugnables³³. Le gouvernement du protectorat ne pouvait pourtant pas souffrir, aux portes mêmes du Delta, un foyer d'insurrection sans cesse rallumé, alors que partout la pacification progressait, alors que le Delta était soumis, alors que les montagnards de la haute région commençaient à embrasser la cause française et soutenir la purge du territoire des bandes chinoises

³¹ Membre de la mission de reconnaissance du fleuve Mékong Doudart de Lagrée (1866-1868), Francis Garnier fut envoyé au Tonkin, avec 200 hommes, pour régler l'affaire Dupuis, un trafiquant d'armes, arrêté par les autorités vietnamiennes qui n'acceptaient pas qu'on traverse leur territoire avec des cargaisons d'armes sans leur accord. Garnier, pactisant avec le trafiquant, déclencha la guerre contre les autorités vietnamiennes. Il attaqua et prit la citadelle de Hanoï et, appuyé par la minorité catholique, se lança à la conquête des autres places fortes du Delta, avant de disparaître dans une échauffourée à l'entrée de la ville. Lire aussi, Brocheux, (Pierre) et Hémary, (Daniel), *op.cit.*, p. 36.

³² Girod, L.-X. (1898), *op.cit.*, p. 104-105, 278, 1903.

³³ *A travers le Monde*, n° 291, du 16 juillet, p. 226-227.

qui l'infestaient depuis de longues années³⁴. De grands coups furent ainsi portés. La prise de Hu-Thué, le 11 janvier 1891, fait tomber un des repaires les plus forts. Plusieurs chefs sont pris ou exécutés. La rébellion fut plongée dans une crise très grave tant les pertes installèrent la désorganisation. Il fallait très rapidement les remplacer. Tham fut ainsi élevé à la dignité de De-Doc et prit le commandement d'une bande assez imposante³⁵. A partir cet instant historique, il aura le droit d'apposer son sceau au bas de ses multiples proclamations, et il signera De-Tham. Il devint dès lors un grand personnage, de plus en plus écouté³⁶. Aux habitants du Yen-Thé, il disait de refuser le découragement, le relâchement. Ses messages furent très bien accueillis et même mis en pratique pour tous les habitants qui ne lui refusaient rien de ce qu'il demandait. Il fit adopter une nouvelle tactique de lutte. Les Français étant pour le moment les plus forts, De-Tham recommanda aux combattants de se retrancher et de se faire oublier pour un temps. Grâce aux ravitaillements conséquents fournis par les villages mobilisés pour la cause de la libération nationale, De-Tham et ses guerriers pourront passer le temps en fêtes, en bombances. Bien payés, bien approvisionnés, les pirates passaient leur temps en fêtes ; après de longs repas, véritables agapes guerrières, arrosés de copieuses libations de *chum-chum* (eau-de-vie à base de riz fermenté), les combattants s'enivrent d'opium et rêvent aux expéditions à venir et riches butins à saisir. Nombreuses furent aussi les femmes prisonnières délivrées des griffes des pirates qui, apparemment étaient contentes de « faire femmes pirates ». Les effectifs de De-Tham s'accroissent de vagabonds, de déserteurs, de déclassés de toutes sortes, d'anciens tirailleurs que plusieurs années de service militaire avaient dégoûtés des pénibles travaux de la rizière, fournirent un contingent conséquent ; des coolies réquisitionnés un peu partout élevèrent de nouveaux fortins. Une nouvelle expédition allait être entreprise par les Français au printemps de 1892. Elle fut, comme les précédentes, fertile en incidents. Du poste avancé qu'il occupait, De-Tham attaqua les Français qui subirent un échec au De-Duong. Le général Voyron fut alors envoyé pour le réparer. Il y réussit. Les

³⁴ Camp, (David Bradley), *States of Banditry. The Nguyen Government, Bandit Rule, and the Culture of Power in the post-Taiping-China-Vietnam Borderlands*,

³⁵ Dans l'armée annamite, De-Doc est le titre de général, De en est l'abréviation. Or, les pirates s'étaient affublés de tous les grades militaires des armées d'Annam. Comme dans les armées annamites régulières, l'ordre, la hiérarchie, le commandement étaient gages de succès sur les champs de bataille et gages de survie des bandes rebelles qui hantent les régions inaccessibles du pays.

³⁶ Sur les origines et sa jeunesse, se reporter à Gendre, Cl., *op.cit.*, p. 23-29.

principaux chefs rebelles furent leur soumission. De-Tham seul ne voulait entendre parler ni de soumission, ni de retraite. Il quitta un des derniers le fort du De-Nam, réduit à la défense, puis, il dispersa les quelques sujets qui lui restaient fidèles, leur donnant rendez-vous pour un avenir meilleur, et s'en alla tout seul dans un village ami du Bas-Yen Thé, presque son pays, où on lui offrit gîte et couvert³⁷.

Une trop grande mansuétude de la part des Français paraissait aux populations un signe de faiblesse. Aussi, il n'y avait qu'une seule fin pour le De-Tham : le sabre du bourreau. Sa tête sera exposée publiquement sur le marché de Cao-Thuong ou de Dung-Lam, au centre du Yen-Thé, devant la grande pagode³⁸. C'est que la lutte pour l'indépendance annamite en avait produit d'autres pour lesquels les Français furent moins cléments. Ils procédèrent à des exécutions publiques : Doï-Van, exécuté sur la place d'Hanoï, fit plus pour la pacification que les milliers de piastres et les gros territoires dont les Français avaient gratifié les Luong-Tam-Ki et d'autres qui, tout en étant leurs obligés, ne cessèrent d'être leurs ennemis³⁹.

Stratégies et moyens de lutte contre la piraterie

La France mobilisa des moyens militaires et financiers, élaborà des stratégies administratives ainsi que des réseaux d'espions contre la piraterie. La conquête coloniale menée par les troupes françaises au Tonkin, comme nous l'avons mentionné, est des plus répressives et ajouta à la violence ambiante. C'est ainsi qu'en 1884, Monseigneur Puginier, notait avec une pointe d'amertume que nombreux furent les villages brûlés, pillés ou rançonnés. Il notait qu'en 1885, un lieutenant-colonel donna des ordres pour brûler les villages non habités, de passer à l'arme les habitants en fuite. La reconnaissance devait être complétée par le principe radical de brûler tous les villages inhabités, de casser, de détruire tous les arbres. Sous le commandement du général de Négrier, la « *baïonnétade* » est une pratique courante. Les soldats en campagnes expéditives avaient le droit de tout tuer et piller lorsque les habitants, surpris dans leurs lits, ne venaient pas se soumettre. Hommes, femmes, enfants, vieillards, malades, infirmes, étaient abattus à coups de crosse de fusils et massacrés à la baïonnette. Les massacres étaient ainsi généralisés

³⁷ Verraux, (commandant). (1898), « Monographie d'un chef de pirates au Tonkin », in *A travers le Monde*, n° 291, du 16 juillet, p. 227-228.

³⁸ Sur les multiples opérations contre le rebelle, sa traque (1910-1912) et la fin du fugitif, lire Gendre, (Claude), *op.cit.*, p. 119-183.

³⁹ *A travers le Monde*, n°30, du 23 juillet 1898, p. 233-236.

sur tous les champs et théâtres investis par les soldats français, qui devenaient de jour en jour plus impitoyables que jamais. Il ne fallait pas faire de quartier entre la soumission et la liquidation des populations encerclées. L'entrée en lice des premières colonnes françaises destinées à « nettoyer » le Yê Thê débutait, en 1890, les massacres à grande échelle. Les levées des coolies étaient d'autres opérations aussi violentes que rudes. Ils vivaient ainsi sur les provisions et réserves en poulets, en cochons pendant toute la durée de leurs colonnes. Fourniau Charles y ajoute d'autres exactions que sont « la ponction sur le cheptel pour les besoins en viande de l'intendance, réquisitions de barques et de sampans, déprédations multipliées et sacrilèges, occupation, bouleversements sociaux⁴⁰ ». Globalement, la conquête de l'Indochine française s'est opérée en deux périodes : la première, de 1858 à 1867, comprend l'occupation de la *Cochinchine* et du *Cambodge*, la seconde, de 1883 à 1896, l'occupation du *Tonkin*, de l'*Annam* et du *Laos*⁴¹. Signalons que les derniers territoires à être intégrés furent ceux de la rive droite du fleuve Mékong (Le Haut-Laos) et les trois provinces réputées « irrédentes » *khmérophones* en 1907. L'organisation du Tonkin en régions, telle qu'elle existait jusqu'en août 1891, était on ne peut plus défectueuse et imparfaite. Les commandants de région exerçaient, sauf quelques rares exceptions, uniquement des pouvoirs militaires et devaient s'entendre, pour les relations avec les autorités indigènes et pour toute opération militaire, avec les résidents des provinces administratives correspondant à leur région. Il n'y avait pas unité dans la répression ; aussi, l'action de l'autorité n'était-elle ni rapide, ni efficace voire efficiente. Pour remédier à cette situation, M. De Lanessan, gouverneur général de l'Indochine, prit, le 6 août 1891, un arrêté mettant sous le régime militaire les territoires montagneux qui entourent le Delta du Tonkin. Cet arrêté, qui créait de véritables confins militaires, allégeait, sans les amoindrir, les attributions du résident supérieur au Tonkin.

Ce texte créait une organisation moins coûteuse et s'adaptant mieux à la situation politique et militaire des hautes régions, tout en permettant leur mise en valeur. Il concentrait désormais aux mains d'une seule autorité les pouvoirs civils et militaires. Le même homme allait pouvoir mettre en œuvre l'action politique et administrative appuyée de la force armée. Le rôle du commandant de territoire devenait un rôle de protection des populations soumises et laborieuses du riche delta tonkinois contre

⁴⁰ Fourniau, Ch. (1989), *Annam-Tonkin, 1885-1896. Lettrés et paysans vietnamiens face à la conquête coloniale*, Paris, l'Harmattan, p. 23-24.

⁴¹ Allain, M. *Encyclopédie pratique illustrée des colonies françaises. L'Indochine française*, t. 2, Paris (VII^e), Librairie Aristide Quillet, sd., p. 271.

les multiples perturbateurs et incorrigibles subversifs, en particulier, contre les bandes chinoises qui les exploitaient systématiquement depuis lors. Le colonel Gallieni⁴², le colonel Servièrre et le lieutenant-colonel Pennequin devaient se mobiliser contre ces bandes rebelles et arriver à imposer progressivement la pacification, grâce à l'armement des populations soutenues par la force armée. Cette pacification fut rendue possible par la construction d'une forte barrière de postes solides, judicieusement placés sur des voies de communication importantes et en des points sensibles et névralgiques. Cette barrière était ensuite portée en avant, refoulant d'une manière soutenue et continue les bandes qui, lassées, se soumettaient, se dispersaient et repassaient la frontière. L'établissement d'une ligne de postes provisoires est destiné à endiguer le territoire laissé à la piraterie et à permettre le repeuplement et l'organisation du terrain reconquis. Dès que les circonstances permettent une nouvelle poussée, la barrière de postes est reportée aux limites de la nouvelle zone balayée. C'est par ce procédé lent mais sûr que les Français entreprirent de refouler peu à peu les restes de la grande piraterie vers le nord des territoires d'Ha-Yang et de Bao-Lac. Dans les contrées limitrophes de la Chine, dès que la reprise de possession du sol par la force, atteint la frontière, il faut y installer non pas un barrage provisoire mais une ligne de postes fixes, assez forte pour constituer un obstacle définitif aux mouvements des bandes. Mais ce dispositif de défense, quelque solide et serré qu'on le suppose, ne suffirait jamais à doter la frontière d'une imperméabilité suffisante pour résister à la pression de l'inépuisable réservoir de pirate qu'est la Chine et empêcher l'infiltration des éléments de brigandage. Son rôle est donc seulement d'arrêter les bandes déjà formées et de former les petits groupes qu'il ne peut arrêter, à pénétrer sous une forme assez dissociée et assez peu dense pour n'être pas en mesure de résister par la force à une police indigène solidement organisée en arrière. Ainsi constituée et soutenue par la population armée, cette organisation présente de sérieuses garanties de sécurité. Une bande même assez forte qui aurait réussi à forcer le passage ne pourrait subsister dans l'intérieur. Il lui faut, en effet, pour vivre et se dérober aux poursuites, la complicité des habitants et, pour exercer son industrie, sa libre communication avec la Chine. Après la colonne du Po-Mou conduite en octobre 1893 par le colonel Servièrre, le voisinage immédiat de Dong-Dang se trouvait débarrassé des bandes de pirates. Quelques groupes avaient gagné au sud-ouest les rochers du Cai-Kinh, que les colonnes de décembre 1893-janvier 1894 devaient nettoyer ; d'autres,

⁴² Michel, M. (1989), *Gallieni*, Paris, Fayard, p. 363.

plus nombreux remontent la frontière vers le nord, étaient allés se reformer dans un canton voisin, le Han-Lu, d'où ils continuaient à désoler les rives du Song-Ky-Kong jusqu'en mars 1894. A cette époque, une nouvelle colonne conduite par le lieutenant-colonel Chapelet, purgera ces parages et y laissera les détachements chargés d'occuper définitivement la frontière. Cependant, les cirques calcaires des Lung-Qué, entre Na-Han et Léo-Kao (au nord de Dong-Dang), étaient encore infestés par les débris des anciennes bandes qui, après avoir trouvé un abri momentané en Chine, rentraient au Tonkin et y signalaient journallement leur présence par quelque tentative de pillage. En décembre 1893, deux convois escortés sont attaqués la même semaine et en plein jour à quelques kilomètres de Dong-Dang. En janvier 1894, un gros village entre Dong-Dang et Langson est l'objet d'une attaque de nuit. Les habitants armés, accourus au nombre d'une centaine et soutenus par un détachement de la garnison, reconduisent les assaillants en Chine en leur infligeant quelques pertes. C'est après la colonne de mars 1894, balayant la frontière depuis Dong-Dang et Na-Han, jusqu'au-delà du Song-Ky-Kong à hauteur de Dong-Ké, que l'occupation militaire du secteur de Dong-Dang prend sa forme définitive⁴³.

A ce travail militaire s'ajoutait un travail simultané d'organisation : postes définitifs installés, marchés construits, routes tracées et faites pour faciliter les communications et la répression. La répression était ainsi conduite de proche en proche à partir de sa base ; on n'abordait une région troublée qu'après en avoir fini avec la précédente. En fait, c'était la fameuse méthode de la « tache d'huile » qu'on a vu appliquer dans la suite par le maréchal Gallieni à Madagascar, et par le maréchal Lyautey⁴⁴ au Maroc. Ces mêmes principes furent appliqués le long de la frontière des deux Kouang et du Yunnan. Une barrière du même genre, mais fixe et définitive, était constituée par des postes solides, en maçonnerie, placés sur les voies de pénétration, reliés par des blockhaus, correspondant aux postes chinois d'en face. De la sorte, les mandarins militaires chinois, complices potentiels ou avérés des bandes pirates, leurs compatriotes, étaient surveillés et hésitaient à intervenir. La nouvelle organisation arrêtée par le gouverneur général est entrée en vigueur à partir du 15 septembre 1891⁴⁵.

⁴³ De Grandmaison, L. (1898), *En territoire militaire : l'expansion française au Tonkin... avec une lettre du général Gallieni*, Paris, Plon, Nourrit et Cie, p. 90-92, p. 270.

⁴⁴ Venier, P. (1997), *Lyautey avant Lyautey*, Paris, l'Harmattan, p. 292.

⁴⁵ *Histoire militaire de l'Indochine française des débuts à nos jours (juillet 1930). Etablie par des officiers de l'état-major du général de division Aubert, commandant supérieur des troupes du groupe de l'Indochine*, Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, t.

Globalement, l'option de la force fut la ligne directrice adoptée par l'administration coloniale. C'est ici le lieu de faire une brève étude des méthodes politiques et militaires employées pour parachever cette pacification du Tonkin et de l'Annam qui eurent sur les terrains d'opération de nombreuses pertes causées par les bandes de pirates et de rebelles. Ici, les troupes françaises adoptèrent, pour combattre la piraterie, les opérations que nous qualifions d'ordinaires, appelées petites opérations de la guerre que sont la surprise, l'embuscade, la défense de convoi, de positions et des postes⁴⁶. La première est de beaucoup la plus commune ; c'est la forme presque obligée de l'action offensive isolée des tout petits détachements, dans un pays où la manœuvre est toujours très difficile et avec un ennemi qui ne tient que lorsque sa position est formidable. Mais elle est peu susceptible de règles fixes ; la réussite d'une surprise est, en effet, beaucoup plus affaire de chance et surtout de renseignements que de dispositions tactiques. Toute différente est l'opération d'ensemble qui est de longue haleine et nécessite de gros effectifs. Elle se décompose toujours en une série de situations successives ou simultanées comme les marches, les combats, les ravitaillements, les évacuations, etc. En pratique, nombreuses furent les opérations militaires exécutées par les forces françaises dans le Yen-Thé entre 1890 et 1891. Elles se distinguèrent difficilement dans les affaires

2, 1930. Exposition coloniale internationale de Paris de 1931, p. 306. L'objet de cette organisation est indiqué dans les conditions suivantes de l'arrêté du 6 août 1891 qui a constitué les territoires militaires : « La région montagneuse qui entoure le delta ne se prête, ni par ses caractères physiques qui la rendent presque partout très difficilement accessible, ni par les conditions dans lesquelles vivent ses habitants, à l'application du même régime administratif que le delta. Tous les bandits du Tonkin et des pays voisins y trouvent un refuge d'où ils descendent pour piller les villages du delta. Les populations y sont très disséminées et peu nombreuses, et le produits des impôts y est insuffisant pour subvenir aux besoins d'une administration analogue à celle du delta. Par conséquent, il est indispensable de doter cette région d'un régime administratif spécial et très économique. Cette région constitue la protection naturelle militaire du delta contre une invasion étrangère, et il est indispensable d'y entretenir d'une manière permanente des forces militaires suffisantes pour s'opposer à la pénétration des bandits étrangers, protéger les abords du delta et empêcher les bandes de se fixer, comme elles le font aujourd'hui où elles vont jusqu'à se fortifier. D'après les expériences déjà faites, ces résultats ne pourront être atteints que grâce à une organisation dans laquelle les pouvoirs civils et militaires seront concentrés dans les mêmes mains. En conséquence, la région montagneuse du Tonkin est constituée à l'état de territoires militaires, et les commandants de ces territoires exerceront les pouvoirs militaires sous les ordres du général commandant en chef et tous les pouvoirs civils du résident supérieur au Tonkin, sous la haute autorité du gouverneur général », p. 9-10.

⁴⁶ Chabrol, (commandant), (1897), *Opérations militaires au Tonkin*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle, p. 41-45.

de Luoc-Ha, de Lang-Phan, de Cao-Thuong où tombèrent, parmi des centaines de soldats français et de tirailleurs, les lieutenants Camilatos et Plat⁴⁷.

Ces pertes, malgré les précautions et la maîtrise progressive du terrain par les troupes françaises, s'expliquent par un certain nombre de facteurs. Nous savons que jusqu'à la fin de l'année 1889, une carte et un index des bandes pirates étaient tenus à jour dans les états-majors des brigades et à l'Etat-major des troupes de l'Indochine. En effet, pour des actions militaires efficaces, la France identifia clairement les effectifs des bandes, leur armement, leurs points d'appui, leurs repaires et surtout leurs liaisons avec les bandes des régions voisines. Sur le terrain, agissaient les bandes du Delta, celles de la région moyenne et celles de la haute région. Cette classification correspond à la division en bandes annamites, mixtes ou chinoises et donne ainsi quelques renseignements ethnologiques qui ne sont pas sans valeur au point de vue militaire ; mais, elle laissait toujours dans l'ombre la question des relations entre les diverses bandes. Il faut remarquer, en effet, que dans chacune des trois zones concentriques, Delta, région moyenne, région forestière, prise isolément, les bandes pirates forment des îlots distincts et qu'aucun événement précis n'a encore permis de constater l'existence d'une solidarité quelconque ou simplement de conventions militaires entre les bandes d'une même zone. La classification qui offrirait le plus d'intérêt au point de vue militaire, serait une classification des bandes dans le sens de la profondeur du Tonkin, par secteurs, du Delta à la frontière chinoise⁴⁸. Comme dirait Paul Mus, la configuration du terrain fit à l'avance le lit de la piraterie et de la rébellion⁴⁹. Mais, à dater du 1^{er} janvier 1890, le crédit inscrit au budget local, au titre du « Service des Renseignements », ayant été supprimé par le gouverneur général Piquet, le fonctionnement régulier de ce service devint très difficile. Il fut rendu à peu près impossible par la défense faite aux divers commandants territoriaux d'interroger directement les fonctionnaires annamites et de les inviter à fournir des émissaires ou des espions. Comme conséquence de cette défense, toute demande de renseignements intéressant les opérations militaires, dut être adressée aux résidents civils des provinces⁵⁰. Cette mesure, dont le but réel, sous les aspects d'une économie réalisée, était de bien montrer aux fonctionnaires indigènes la subordination des chefs militaires aux administrateurs civils, ne tarda pas à causer des désagréments à l'avancée

⁴⁷ Frey, Cl. (1892), *op.cit.*, p. 107-289.

⁴⁸ Le Prince, (commandant.), *op.cit.*, p. 22.

⁴⁹ Mus, P. (1952), *Viêt- Nam. Sociologie d'une guerre*, Paris, Seuil, p. 16.

⁵⁰ Le Prince, (commandant), *op.cit.*, p. 25.

de la conquête française. Plus de renseignements opportuns, plus même de renseignements utilisables par les commandants militaires ; rien que des statistiques administratives sans liaisons de provinces à provinces et remplies de lacunes sur les portions de territoire au pouvoir des bandes, portions de territoire qui étaient le théâtre tout indiqué des opérations des colonnes françaises.

La piraterie annamite semblait à la France facile à éradiquer. En effet, la police du Delta a quelque chance d'arriver à réprimer la piraterie. Chaque village peut assurer sa propre protection : il lui suffit de s'emparer des pirates de métier qu'il renferme et qui sont connus de tous les habitants ; puis, de faire bonne garde et au besoin, de réclamer des secours des troupes régulières quand ils sont menacés de pillage. Quant à la piraterie chinoise, elle occupe des massifs impénétrables où elle peut défier toutes les expéditions militaires. On pourrait la faire cesser en cherchant à acheter la soumission des chefs qui la dirigent, et en donnant à leurs hommes des terrains à cultiver. Quant à la traite des femmes, il paraît difficile de la supprimer. La Chine manque de femmes et a un trop plein d'hommes. Il est aussi difficile d'arrêter la migration des uns et l'immigration des autres. L'implantation d'une ligne de forts à la frontière ne servirait à rien. En supprimant d'abord la piraterie annamite, on porterait un coup très sensible à la piraterie chinoise : elle ne pourrait plus alors se cantonner dans ses massifs redoutables ; elle serait obligée de descendre dans le Delta, de se montrer en pays peu favorable à sa tactique d'embuscades et de guet-apens. Pour la poursuivre efficacement, il faudrait établir des voies de communication permettant de porter de prompts secours aux villages menacés. Une troupe à cheval, analogue à ces petits cavaliers qui ont existé sous le nom de spahis tonkinois, serait très utile dans cette éventualité. Le cheval annamite peut aisément fournir une étape de 30 km dans une journée. La création d'un régiment à quatre escadrons de spahis tonkinois permettrait de tenir le Delta dans un état très réel de tranquillité. Il resterait à déterminer les points où tiendraient garnison des détachements variant d'un peloton à un escadron. Il faudrait, en outre, améliorer les voies de communication, ce qui est facile ; le travail se partagerait en secteurs correspondant chacun à chaque village. Ceux-ci sont en général assez rapprochés les uns des autres pour pouvoir intervenir et barrer les routes améliorées⁵¹.

Les autorités coloniales mirent sur pieds des milices tonkinoises pour lutter contre la piraterie. Leur importance croissait au jour le jour au vu du désir des résidents ou du Sous-secrétaire d'Etat des colonies, Eugène

⁵¹ Bévin, E. (1891), *op.cit.*, p. 33-34.

Etienne, de s'affranchir du concours de l'armée régulière. Elles devaient, à terme, remplacer les troupes du ministère de la guerre ou de marine au mépris même de la situation précaire d'un pays encore non entièrement pacifié. En métropole, comme sur le terrain colonial indochinois, se tint un débat très virulent quant à l'utilité de la milice qui devait trouver son lieu d'affectation et de mise à disposition ; devait-elle être une force militaire auxiliaire, une force de police, une prévôté militaire ou une autre forme ? En tous les cas, l'on décréta que le pays était en état de se passer de l'armée régulière. Les résultats furent catastrophiques et le gouvernement général fut mis brutalement à la retraite par le Sous-secrétaire d'Etat qui se résolut à redonner pleins pouvoirs au nouvel arrivant qui endossait la responsabilité des faits accomplis et à venir. La presse locale fut mise à contribution pour relayer les combats menés par les miliciens plus fantastiques les uns que les autres. Mais, dans la réalité, tous les prétendus succès de la milice n'étaient que des échecs, quelquefois peu importants, quelquefois très graves, mais qui toujours, avaient le mérite de rendre les pirates plus audacieux, plus entreprenants. Les miliciens perdaient un nombre incalculable d'armes de guerre et le protectorat ne souhaitait point en parler publiquement. Par ailleurs, les miliciens se conduisaient toujours en véritables pirates à l'égard des populations qu'ils étaient chargés de défendre ou de protéger. Ils étaient pirates la nuit et, durant toute la journée, poursuivaient leurs associés nocturnes ! Quand un groupe de miliciens arrivait dans un village, il le mettait en coupe réglée. Les malheureux paysans étaient mis lourdement à contribution, livrant cochons, riz, bananes, mandarines qu'on leur payait quelquefois quelques sapèques représentant le 10^e de la valeur des marchandises, mais très souvent, à coups de trique. Une milice en « tournée de police » était un véritable fléau pour les paysans. Le système colonial français était de plus en plus l'objet de récriminations de la part des populations locales. Si le comportement de la milice en rase campagne est catastrophique, sa tenue dans un poste fixe est déplorable. Elle n'arrivait pas à le défendre contre les assauts des pirates et autres rebelles. Pire, les miliciens cédaient des cartouches aux pirates. Cette transaction est facile à expliquer. Les miliciens étaient envoyés par petits groupes, en escorte, etc. Rarement alors, ils n'étaient pas attaqués en route d'après leurs dires. On ne rapportait pas les étuis ; on soutenait qu'il y avait eu tant de cartouches tirés ; sur 300 coups qui passaient pour avoir été tirés, il n'y en avait que 150 ; la différence était destinée aux pirates qui venaient les chercher un jour de marché et les payaient quelquefois une piastre le paquet, suivant le cours. D'autres fois, c'étaient des vols commis directement, grâce à l'incurie des gardes principaux. En plus de

ces approvisionnements partiels, il faut ajouter les cartouches vendues aux pirates par des négociants âpres au gain et celles passées avec les armes par les entourages de certains résidents. Des jonques remplies de boîtes de lait contenant des munitions étaient régulièrement saisies par la douane mais restituées aux propriétaires, protégés par certains agents de l'administration coloniale française. Le long du fleuve, certains postes destinés à protéger le commerce, prélevaient de fortes sommes sur chaque jonque. Signalons que leur recrutement, jusqu'ici, était assuré au moyen des anciens tirailleurs tonkinois, qui, habitués à servir militairement, conservaient dans la milice quelques bonnes habitudes. Mais, une fois les chasseurs annamites supprimés et le 4^e régiment de tirailleurs tonkinois licencié, la milice fut recrutée directement parmi les paysans. Comprenant 8 000 hommes au Tonkin et autant en Annam, cette milice était mal organisée, inefficace, dangereuse ; néanmoins, elle continuait d'opérer dans toute la contrée⁵².

Pour venir à bout de la piraterie et de la rébellion, les autorités françaises conclurent des traités avec les autorités tonkinoises, annamites et chinoises. Avec la Chine, la France signa le traité du 9 juin 1885 qui l'obligeait à réprimer la piraterie dans toute la zone frontalière. D'après les clauses de ce traité, la France s'engageait à rétablir et à maintenir l'ordre dans les provinces de l'Annam frontalières de l'empire chinois. Toutefois, les troupes françaises ne pourront, dans aucun cas, franchir la frontière qui sépare le Tonkin de la Chine, frontière que la France promet de respecter et de garantir contre toute agression. Autrement dit, la France ne pouvait prétexter du droit de poursuite des rebelles. De son côté, la Chine s'engage à disperser ou à expulser les bandes qui se réfugieraient dans ses provinces limitrophes du Tonkin, et à disperser celles qui chercheraient à se former sur son territoire pour aller porter le trouble parmi les populations placées sous la protection de la France, et, en considération des garanties qui lui sont données quant à la sécurité de sa frontière, elle s'interdit pareillement d'envoyer des troupes au Tonkin. De fait, la Chine reconnaissait le protectorat de la France sur l'Annam et sur le Tonkin. Elle admettait aussi la liberté commerciale entre la France et l'Annam et ouvrait le trafic français à ses provinces du Sud. Les autorités contractantes fixeront par une convention spéciale les conditions dans lesquelles s'effectuera l'extraction des malfaiteurs entre la Chine et l'Annam⁵³. Ce faisant, la France espérait juguler la rébellion et pacifier ainsi les hautes régions du Tonkin et même du Delta. Mais, la Chine

⁵² *Ibid.*, p. 5-24.

⁵³ Frey, Cl. (1892), *op.cit.*, p. 103-104.

devait augmenter ses interventions militaires sur ses frontières et dresser une feuille de route à ses fonctionnaires qui auraient pour mission formelle et les moyens conséquents pour empêcher l'organisation et la formation des bandes, d'interdire la vente, sur les marchés de la frontière, d'armes et de munitions importées de la côte, de femmes et d'enfants de provenance du Tonkin. Ces mesures seraient complétées par l'interdiction systématique, dans la colonie française, de la ferme d'opium, cause principale de la contrebande⁵⁴. Cela se fera par une action soutenue et méthodique contre les bandes, menée par l'armée régulière, secondée par les populations, par l'occupation de quelques points, au cœur des parties les plus troubles des hautes régions⁵⁵. Il faut souligner que ce traité franco-chinois ne pacifiait pas le Tonkin infesté de bandes d'Annamites en armes, de pirates chinois qui continuaient à tenir la campagne moins dans un but politique que pour se livrer à la contrebande, au pillage, au trafic de femmes et d'enfants, au rapt d'Européens isolés qu'ils ne relâchaient que contre rançon. La situation était telle en 1891 que M. de Lanessan écrivait : « on se battait jusqu'aux portes d'Hanoï »⁵⁶. Des mesures énergiques furent prises ; le Tonkin était alors, en grande partie organisé en territoires militaires, les villages étaient armés contre les pillards, des routes étaient construites et des blockhaus installés le long de la frontière chinoise. Le gouverneur général Armand Rousseau conclut en 1895 une entente avec la Chine pour assurer la police des deux côtés de la frontière ; quand il mourut, en 1896, l'œuvre de pacification était achevée ; elle avait duré dix ans⁵⁷. Gallieni et Lyautey, entre autres militaires de carrière et figures emblématiques des conquêtes coloniales, complétèrent la pacification du Haut-Tonkin et mirent un terme momentané à la piraterie⁵⁸.

Par ailleurs, pour arracher les pirates de la forêt, les résidents français recoururent à des stratégies de pacification basées sur la persuasion. Ils

⁵⁴ Sur la place réelle des Chinois dans le monopole du commerce et de la contrebande de l'opium en Cochinchine et au Cambodge, cause du vif ressentiment des Français à leur endroit, se reporter à l'excellent travail réalisé par Descours-Gatin, Ch. (1992), dans *Quand l'opium finançait la colonisation en Indochine. L'élaboration de la régie générale de l'opium (1860 à 1914)*, Paris, l'Harmattan, p. 49-66 et p. 67-85.

⁵⁵ *Ibid.*, p. 105.

⁵⁶ Sur le personnage de Jean Louis de Lanessan, la fortune de sa gestion et de sa révocation de la direction de l'Indochine, lire Fourniau, Ch. (1989), *Annam-Tonkin, 1885-1896. Lettrés et paysans vietnamiens face à la conquête coloniale*, Paris, l'Harmattan, p. 185-233.

⁵⁷ Pour plus d'informations sur le portrait moral et la carrière d'Armand Rousseau, gouverneur général d'Indochine, lire Fourniau, Ch., *ibid.*, p. 233-234.

⁵⁸ Allain, M., *op.cit.*, p. 274.

initèrent la politique dite de la pacification par le travail offert aux pirates. Celui de Tuyen-Quan, bien avant le gouverneur Piquet, avait déjà initié ce programme avec une des bandes fixées sous les murs du poste militaire. Les deux parties avaient convenu que, pour commencer ce programme original, on octroierait une solde à chaque pirate, puis que, peu à peu, on cesserait de le payer en lui procurant, au fur et à mesure, les moyens de gagner sa vie par la concession d'une parcelle de terre cultivable, de bêtes de somme et d'instruments de travail. Tous les membres de la bande, sans exception, acceptèrent la solde. Seulement, la moitié refusa carrément de s'adonner à la culture de la terre. Elle choisit de désertir tout simplement. Là, le retour à la terre fut nettement un demi-succès. Le résident persista à vouloir les mobiliser pour le défrichage ; il s'en suivit une désertion généralisée le lendemain du jour où des buffles leur furent remis en vue des labourages auxquels ils avaient promis de s'adonner. La reconversion du pirate en laboureur n'était pas évidente.

Sur un autre plan, les autorités coloniales s'attachèrent à reconvertir les pirates et les rebelles irréductibles en de véritables milices qui allaient désormais agir sous les couleurs françaises. La presse tonkinoise relayait cette politique gouvernementale par le biais d'une campagne vigoureuse. Le gouverneur Piquet réussit à amener Luong-Tam-Ky (le Dê-Tham) à renoncer, au profit du protectorat français, à percevoir l'impôt sur les villages sous son commandement. Par contre, celui-ci et ses hommes restaient à la solde du gouvernement colonial pour assurer la sécurité du pays. De baron libre et indépendant, Luong-Tam-Ky devint serviteur du gouverneur général. Ses soldats, les ennemis mortels de la veille, devinrent les auxiliaires de la France. Le traité stipulait, par grade, la solde de chaque homme de cette nouvelle milice, organisée hiérarchiquement comme un corps de troupes régulier. Ce traité prévoyait la quantité de cartouches à fournir et leur mode de remplacement. Au demeurant, cette méthode de pacification risquait inévitablement d'éveiller les appétits des aventuriers chinois déjà trop disposés à passer la frontière. D'ailleurs, la soumission de Luong-Tam-Ky coûtait très cher au budget colonial français si les paiements prévus par l'accord étaient régulièrement versés aux bénéficiaires incommodes. Mais, cette politique avait des limites objectives : si le chef remplissait exactement les conditions de sa soumission, une grande partie de ses hommes continuait de se rendre sur Sontay ou sur la côte de Phu-Lang-Truong, pour y écouler paisiblement de l'opium et s'y livrer impunément à la piraterie, leurs activités de prédilection. La reconversion du pirate en milicien à la solde des occupants français fut pratiquement un échec. La signature d'une troisième convention fut envisagée avec A Coc-Thuong. Ce chef de

pirates était prêt à se soumettre à toutes les exigences du gouverneur français, à condition qu'on lui rende l'exploitation des mines de fer qu'il dirigeait jadis. Mais, l'autorité militaire refusa de traiter avec lui. C'est qu'elle était avertie que, pris au Nord et au Sud entre les bandes indépendantes de chefs chinois, ses anciens partisans et collaborateurs, il aurait été incapable de tenir la parole donnée⁵⁹. Comme il aisé de le constater, il n'y avait aucune stratégie de pacification qui puisse être efficiente.

La répression de la piraterie exigeait, par ailleurs, en plus de ces tentatives de reconversion qui échouèrent, une étude approfondie du pays, des mœurs des habitants et en particulier de la région où l'on devait opérer, pour pouvoir espérer retirer quelques avantages des opérations militaires entreprises. Peu d'officiers disposaient de cette expérience du pays dans la mesure où la durée du service colonial n'était que de deux années. Autant dire que cette durée était très brève pour acquérir une solide connaissance du terrain d'opération. En outre, l'officier n'occupait pas les mêmes fonctions de son arrivée jusqu'à son départ du pays. Il était employé à diverses occupations. C'est dire qu'il effleurait tout sans rien approfondir. Aussi, dans ces conditions, nombreuses furent les opérations qui échouèrent. Même en cas de succès, elles se soldaient par de nombreuses pertes en combattants car les pirates n'étaient pas les seuls à redouter, le climat l'était bien plus encore et souvent les officiers ne l'apprenant qu'au prix de coûteuses expériences. Les tigres attaquaient des centaines de soldats fraîchement débarqués au Tonkin⁶⁰. L'officier, chargé de diriger des opérations punitives contre les multitudes de bandes de pirates et de rebelles aussi féroces les unes que les autres, avait toutes sortes de difficultés et défis à vaincre. Cette situation était d'autant plus complexe que les états-majors dirigeaient les opérations de leurs bureaux sur leurs cartes incomplètes et inexactes. De fait, certains ne sortirent jamais d'Hanoï, ignorant du coup aussi bien le pays que de ses besoins, de ses périls, de ses dangers. Ils n'étaient d'aucun secours aux officiers qui dirigeaient des colonnes et gênaient même leur action, le plus souvent en voulant apprécier de loin des faits ou des circonstances qui ne pouvaient être sereinement et sainement jugés que de près et *in situ*. Pratiquement, aucun plan d'ensemble de campagne n'était arrêté par l'autorité militaire qui, du coup, ne contrôlait rien sur le terrain. L'organisation des détachements laissait à désirer. L'autorité militaire ne veillait même pas à ce que des médecins accompagnent les troupes en

⁵⁹ Bévin, E. (1891), *La piraterie au Tonkin...*, *op.cit.*, p. 28-30.

⁶⁰ Bévin, E. (1891), *Au Tonkin. Milices et piraterie...*, *op.cit.*, p. 49-50.

guerre. La désorganisation était un trait caractéristique et commun dans toutes les expéditions lancées contre les pirates et les rebelles. Les forces françaises opéraient ainsi dans une organisation défectueuse déconcertante que le pirate tonkinois exploitait à son compte⁶¹.

Enfin, parmi ces dispositifs de lutte contre la piraterie et la rébellion, nous trouvons de nombreuses recommandations avancées par des commandants de brigades. Toutes ces recommandations d'hommes aguerris allaient dans le sens de l'établissement définitif du protectorat français sur le Tonkin. En vérité, le Tonkin fut pour eux une véritable école d'instruction et de discipline. Ils recommandaient d'établir un commandement militaire : commandement en chef, commandement des brigades, commandement des subdivisions régionales⁶².

Conclusion

C'est parmi les Annamites que s'installèrent les plus nombreux des fonctionnaires, des négociants, des colons et des soldats originaires de la France et de son domaine colonial. La richesse et la fertilité du Tonkin ont poussé les milieux coloniaux français à mobiliser toutes leurs ressources pour combattre la piraterie qui menaçait, à chaque fois, de les rejeter hors de l'Indochine. Durant tout le XIX^e et au début du XX^e siècle, les pirates et les mouvements patriotiques, d'abord, puis nationalistes du Vietnam ont toujours été les obstacles majeurs à la mise en valeur globale du Tonkin. Très nombreuses jusque dans les premières années de la présence française au Tonkin, les bandes pirates et rebelles subirent de sérieux revers et tendirent à céder du terrain, sur tous les fronts, face aux troupes françaises en mouvements à travers leurs anciens repaires. Elles ont été aidées en cela par l'isolement presque absolu dans lequel se trouvaient ces bandes ou ces groupements de bandes. En vérité, le pirate et le rebelle du Tonkin et de l'Annam disposaient de forêts vierges immenses, impénétrables, pour y établir des repaires inexpugnables, de cirques montagneux, d'infranchissables défilés, d'un nombre infini de villages fortifiés devant chacun desquels une troupe pouvait trouver son tombeau. Ils possèdent un armement à tir rapide aussi perfectionné et aussi bien entretenu que celui des soldats français. L'ennemi contre lequel les Français luttaient avait une intelligence vive, un esprit remarquable d'assimilation dans l'emploi des moyens d'action modernes et de procédés tactiques qui faisaient pâlir les stratèges français. Cet

⁶¹ *Ibid.*, p. 39-49.

⁶² Rey, Cl. (1892), *Pirates et rebelles au Tonkin. Nos soldats au Yen-Thé*, Paris, Hachette, p. 291-304.

ennemi fit preuve d'un art supérieur dans le choix de ses positions, dans la manière de les fortifier et de la même indifférence, de la même impassibilité que les premiers devant la mort. Enfin, il pouvait prélever sans compter, pour réparer ses pertes, autant d'hommes qu'il lui en fallait, dans cette réserve inépuisable que lui offraient les populations du Tonkin et de la Chine méridionale. Mais, l'administration française fortement tatillonne, retarda leur éradication complète. Civils et militaires se disputaient la prééminence du pouvoir. Les milices dressées contre les bandes pirates et rebelles ne furent pas aussi efficaces que l'on avait espéré. En 1896, s'achevait la période de la conquête et allait débiter celle de l'exploitation intensive. Les milieux coloniaux, enthousiastes, soutiennent qu'avec la pacification militaire, le paysan annamite a pu étendre ses cultures que les grands travaux d'irrigation facilitent chaque jour davantage ; la montagne livra ses secrets, et la richesse minière du Tonkin, depuis longtemps soupçonnée, apparut dépassant tous les espoirs investis. De toutes parts, des mines furent ouvertes à l'exploitation : charbon et minerai furent exportés en quantités de plus en plus considérables, amenés à la mer par voie d'eau ou par voie ferrée. Les forêts explorées livrèrent leurs bois précieux. Les routes furent sillonnées d'automobiles. Des sanatoria (Dalat, sur le plateau de Lang-Bian dans le Sud-Annam, Tam-Dao et enfin Chapa, près de Lao-Kay) permirent aux européens d'échapper aux rigueurs des durs mois d'été. Hanoi, Haiphong, Saïgon purent rivaliser avec les plus élégantes des villes métropolitaines : palais, théâtres, monuments publics, lycées, écoles, maisons particulières coquettes et confortables, enfouies dans la verdure, bordent, de larges avenues bien ombragées et manifestent, d'une façon frappante, aux yeux des étrangers qui viennent visiter les beautés naturelles ou artistiques de l'Indochine, la puissance coloniale de la France. Nulle trace des têtes coupées de pirates et de rebelles qui firent place à cette image de carte postale exotique. Il n'empêche que l'auteur Charles Fourniau conclut son excellent ouvrage par « un contact manqué » entre la France et le Vietnam.

Bibliographie

Allain, M., *Encyclopédie pratique illustrée des colonies françaises. L'Indochine française*, t. 2, Paris (VII^e), Librairie Aristide Quillet, sd.

Baudrit, A. (2008), *Bétail humain, la traite des femmes et des enfants en Indochine et en Chine du Sud, suivi de onze documents sur l'esclavage (1860-1940)*, rééd. par Nicolas Lainez et Pierre Le Roux, Paris, Col. Connaissances et Savoirs.

- Bévin, E. (1891), *Au Tonkin. Milices et piraterie*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle.
- Bévin, E. (1891), *La piraterie au Tonkin. [Documents historiques]*, Paris-Limoges.
- Bo, D. (1950), *Les populations montagnardes du Sud-Indochinois*, Lyon, Derain.
- Brocheux, P., Hémery, D. (2001), *Indochine. La colonisation ambiguë, 1858-1954*, Paris, la Découverte/TAP/HIST Contemporaine.
- Chabrol, (commandant.) (1897), *Opérations militaires au Tonkin*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle.
- Cuisinier, J. (1948), *Les Mu'o' ng. Géographie humaine et sociologie*, Paris, Institut d'ethnologie.
- De Grandmaison, L. (1898), *En territoire militaire : l'expansion française au Tonkin... avec une lettre du général Gallieni*, Paris, Plon, Nourrit et Cie.
- Deschamps, H. (1949), *Les pirates à Madagascar aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Berger-Levrault.
- Descours-Gatin, Ch. (1992), *Quand l'opium finançait la colonisation en Indochine. L'élaboration de la régie générale de l'opium (1860 à 1914)*, Paris, l'Harmattan/Recherches asiatiques.
- Documents historiques. La piraterie au Tonkin*, Paris, 1891.
- Eb, (André Révérend Père), « Le pays de Viet-Nam », in *A Travers Le Monde*, n° 3, mai-juin 1947, p. 138-143.
- Fourniau, Ch. (1989), *Annam-Tonkin, 1885-1896. Lettrés et paysans vietnamiens face à la conquête coloniale*, Paris, l'Harmattan.
- Frey, Cl. (1892), *Pirates et rebelles au Tonkin, nos soldats au Yen-thé*, Paris, Hachette.
- Gendre, Cl. (2007), *Le Dê Thâm, (1858-1913). Un résistant vietnamien à la colonisation française*, Paris, l'Harmattan.
- Girod, L.-X. (1903), *Souvenirs franco-tonkinois (1879-1886) par un missionnaire, ancien aumônier des hôpitaux de Nam-Dinh et d'Hanoï pendant la guerre du Tonkin*, Paris, Desclée de Brouwer et Cie.
- Gosse, P. (1952), *Histoire de la piraterie*, [trad. P. Teillac], Paris, Payot.
- Hao, T.-T. (2007), *Une introduction à la connaissance du Vietnam*, Paris, l'Harmattan.
- Histoire militaire de l'Indochine française des débuts à nos jours (juillet 1930). Etablie par des officiers de l'état-major du général de division Aubert, commandant supérieur des troupes du groupe de l'Indochine*, Hanoi-Haiphong, Imprimerie d'Extrême-Orient, t. 2, 1930. Exposition coloniale internationale de Paris de 1931.
- Le Prince, (commandant) (1893), *Étude militaire sur le Tonkin*, Paris, L. Baudoin.

- Meyer, Ch. (1996), *Les Français en Indochine, 1860-1910*, Paris, Hachette.
- Michel, M. (1989), *Gallieni*, Fayard, Paris.
- Mus, P. (1952), *Viêt- Nam. Sociologie d'une guerre*, Paris, Seuil.
- Sénèque, (capitaine). (1906), *Luttes et combats sur la frontière de Chine, cercle de Moncay, 1893-1894-1895*, Paris, Henri Charles-Lavauzelle.
- Venier, P. (1997), *Lyautey avant Lyautey*, Paris l'Harmattan.
- Verraux, (commandant), (1898), « Monographie d'un Chef de Pirates au Tonkin », in *A Travers Le Monde*, n° 29, 16 juillet 1898, et n° 30, 23 juillet 1898.
- Viet Nam* (1951), (préf. de Paul Lévy), Paris VI^e éditions HOA-QUI.

ISSN 1111-2050

Insaniyat

Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales

Famille Pratiques et enjeux sociétaux

Badra MOUTASSEM-MIMOUNI • Sidi Mohammed MOHAMMEDI

Salem MAAROUFI • Ghania GRABA

Mysoon UTOOM • Dominique GAY-SYLVESTRE

Meriem LIMAM-MOHAMMEDI

VARIA

Isabelle GRANGAUD

POSITIONS DE RECHERCHE

Amirouche BENFERHAT • Fatiha HARRAT

- ▶ COMPTES RENDUS THEMATIQUES DE LECTURE
- ▶ NOTES DE LECTURE
- ▶ INDEX DE LA REVUE DE L'ANNÉE 2012



17^e année - numéro 59

Janvier - Mars 2013

Effets de la multi-modalité à Alger sur la mobilité des usagers

Tahar BAOUNI ⁽¹⁾

Mohamed BAKOUR ⁽²⁾

Rafika BERCHACHE ⁽³⁾

Introduction

Le présent article traite de la question de la multi-modalité à Alger, et de ses effets sur la mobilité des usagers et les choix qu'ils seront désormais appelés à faire quant à la nouvelle stratégie de déplacements, particulièrement avec la mise en service des nouveaux modes de transport collectifs en site propre (TCSP), en l'occurrence le métro, le tramway et le train de banlieue modernisé.

Par stratégie de déplacements, il est entendu que pour les usagers, il s'agit des décisions qu'ils sont amenés à prendre, suite à un besoin de se déplacer pour réaliser des activités durant une journée (choix modal, temps disponible, budget alloué, activités à réaliser, localisation des activités, etc.).

Cet article permet aussi de présenter les résultats de l'enquête sur la multi-modalité effectuée auprès des usagers. Cette enquête, qui a ciblé toutes les catégories socioprofessionnelles de la population algéroise, a été menée au moyen d'un questionnaire qui a été soumis aux usagers et porté sur l'ensemble des préoccupations de ces derniers quant aux motifs de leurs déplacements, les modes à disposition, les prix payés actuellement et ceux qu'ils sont prêts à consentir pour pouvoir bénéficier des services du nouveau système de transport multimodal.

Ce questionnaire a permis également, à travers les lieux de destination comparés à ceux où la population enquêtée réside, de déterminer les pôles

⁽¹⁾ Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU), 16 200, Alger, Algérie.

⁽²⁾ Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU), 16 200, Alger, Algérie.

⁽³⁾ Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU), 16 200, Alger, Algérie.

générateurs de déplacements et leur répartition sur le territoire de l'agglomération.

Nous avons jugé plus pertinent de situer d'abord la problématique des transports urbains face au développement urbain d'Alger, avant de présenter dans ce papier les résultats obtenus de l'enquête ainsi menée.

I. Problèmes de transport face au développement urbain de l'agglomération d'Alger

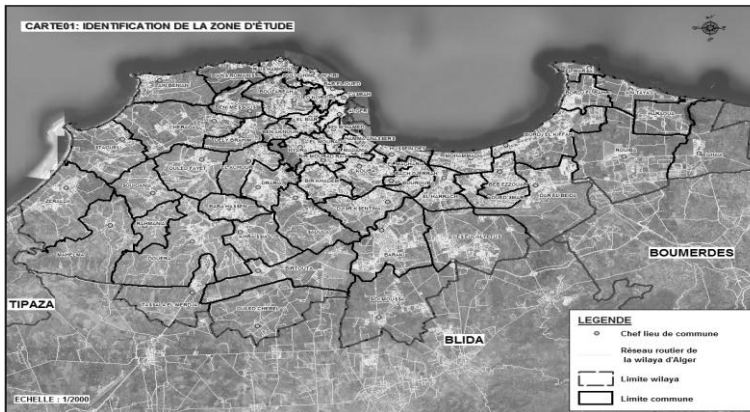
Le développement rapide du tissu urbain de l'agglomération d'Alger a entraîné des besoins de plus en plus importants en matière de déplacements, et une mobilité aussi bien croissante que diversifiée. La réponse des pouvoirs publics en matière de transport collectif n'a pas été au même diapason que cette nouvelle mobilité, si bien que l'écart n'a pas cessé de se creuser entre la demande de transport allant crescendo car due à la fois, à l'étalement aussi bien urbain que temporel des activités de la population, et à la modicité des moyens mis en œuvre pour la satisfaire.

Passant du statut de ville pédestre qui palpait au rythme paisible de ses quartiers pittoresques, de ses rues pavées et de ses sentiers muletiers, à celui d'une ville trépidante totalement dévolue à l'automobile, l'agglomération d'Alger a vu sa physionomie changer graduellement à mesure que la voiture prenait de l'emprise et grignotait de l'espace chaque jour un peu plus¹.

Ces déplacements, dont la distance ne cesse de s'allonger et le volume d'augmenter, produisent de nombreuses nuisances : congestion routière, consommation d'énergie et d'espace, pollution atmosphérique locale et globale, bruit, accidents et inégalités sociales.

¹ Berchache, R. (2011), *Développement urbain et multi-modalité face aux enjeux du développement durable de l'agglomération d'Alger : Perspectives d'un challenge*, mémoire de magister en urbanisme, EPAU, Alger.

Pour y faire face, les pouvoirs publics ont d'abord orienté leur politique en matière de déplacements vers les infrastructures routières. Une politique qui a prouvé du reste son inefficacité, du fait qu'elle n'a pas permis d'absorber le flot incessant de véhicules qui congestionnent la voirie matin et soir, gangrénant aussi bien le centre ville que la périphérie. De plus, le développement de ces infrastructures ne s'est pas toujours conjugué avec le respect des terres fertiles de la Mitidja qui en ont été fréquemment les victimes collatérales. L'érosion de l'offre de transport urbain n'a pas permis à ce dernier de répondre positivement à la nature ni aux conditions de la mobilité qui ont évolué d'une façon spectaculaire, que ce soit en termes de desserte ou d'infrastructures, en qualité ou en quantité. Par ailleurs, la question d'optimisation des déplacements a toujours constitué une contrainte à Alger, en raison de la nature de son site qui est resté jusqu'alors réfractaire à toutes les tentatives d'organisation d'un système de transport performant.



Les recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH) de 1998 et de 2008, ont mis en exergue la progression du phénomène de l'étalement urbain, et la part de plus en plus importante de l'habitat individuel sur le territoire des communes périphériques.

Ce type d'habitat, grand consommateur d'espace pour des densités relativement faibles, génère une occupation foncière importante et contribue dans une large part à la recomposition spatiale et fonctionnelle des communes périphériques, par la création de nouvelles zones de centralités, générant à leur tour une demande déplacements allant croissant. Plus de 95% de la population résident en zone agglomérée avec une densité moyenne de 35 pers/ha qui dépasse les 600 pers/ha dans les communes du centre. Par ailleurs, la répartition de la population montre que la croissance s'effectue à l'extérieur des zones denses du centre

(Hyper Centre et Ville Centre). Ces dernières perdent en effet, en population au profit de la périphérie (34% au centre contre 66% en périphérie). L'étalement urbain se continue donc au détriment des zones urbaines centrales².

Ce qui n'est pas le cas pour les emplois, dans la mesure où les communes du centre constituent un important bassin d'emploi, en attirant 52% de l'emploi tout en n'occupant que 6% de la surface totale de l'agglomération². Les indicateurs montrent qu'il y a polarisation de l'emploi dans cette zone. La tendance indique que les ménages s'installent davantage dans la périphérie et travaillent dans la zone urbaine (Hyper Centre et Ville Centre).

Soulignons que cette même région occupe le tiers des actifs de toute l'Algérie. La forte concentration de l'activité sur la bande côtière permet de la définir également de zone d'emploi polarisée. Cet espace restreint de 47 km offre 53 % de l'emploi et concentre 28 % de la population de la Wilaya.

Le centre d'Alger qui occupe 6% d'une surface dépassant les 810 km³, concentre 27,40% de la population et génère 53%⁴ de l'ensemble des emplois recensés au niveau de l'agglomération. De plus, il regroupe tous les équipements et les services qui génèrent des volumes de déplacements considérables et suscitent une mobilité toute aussi importante.

Le centre de la ville, cet espace urbain de taille réduite, où se focalisent toutes sortes de déplacements s'effectuant pour des motifs différents et selon des modes tout aussi variés, est à la limite de l'hypertrophie. Cela engendre la congestion de la voirie et génère des situations de multiples conflits nés de la cohabitation de besoins capitaux et d'exigences contradictoires.

L'engorgement des routes et la congestion de la voirie constituent un problème crucial dans l'agglomération, et spécialement dans son centre. Leurs effets se manifestent par une dégradation des conditions de déplacements, un allongement des temps de parcours, une détérioration des conditions de transport, l'empiètement des piétons sur l'espace dévolu à la circulation automobile, les dangers auxquels ces piétons sont confrontés, les interactions assez nombreuses entre les usagers et les moyens qu'ils utilisent, sur un espace restreint et non extensible à satiété.

² Etude des plans de circulation et de transport de l'agglomération d'Alger, Dessau/Soprin, 2005.

³ Etude des plans de transport et de circulation de l'agglomération d'Alger, Dessau/Soprin, 3^{ème} phase, 2006

⁴ Enquête ménages, BETUR/CENEAP, 2004.

La croissance spatiale de l'agglomération qui allonge considérablement les distances, comme cité précédemment, aggrave également les inégalités en infrastructures. Aux flux de voyageurs de la ville centre, s'ajoutent donc les migrations couronnes-centre (intra-urbaines) que les autorités ne peuvent accompagner, compte tenu de l'indigence des services publics et de la dispersion des responsabilités due aux chevauchements des missions, que ce soit au niveau central ou local.

De ce fait les problèmes de déplacements des usagers dans l'agglomération algéroise se résument à ce qui suit :

- la croissance urbaine, anarchique et tentaculaire, et la nécessité de multiplier et de diversifier les déplacements dans un territoire de plus en plus étalé ;
- le réseau de voirie inadéquat, qui s'exprime par la difficulté de la ville, entraînée dans un processus de développement très rapide, de structurer les infrastructures routières de manière globale, et de parvenir dans le même temps à leur assurer un entretien satisfaisant ;
- la congestion du trafic due à la saturation du réseau routier, particulièrement aux heures de pointe qui tendent à s'étaler de plus en plus, aussi bien dans le temps que dans l'espace, entraînant ainsi une congestion des réseaux de transport ;
- le déclin du niveau de service des transports publics et le désordre résultant de la taille artisanale ainsi que de l'opportunisme des opérateurs privés. Les médiocres conditions de confort dans les moyens de transport collectifs, leur manque notoire de régularité, leur faible vitesse commerciale, et leur attractivité en baisse continue, ont conduit tout naturellement à une sur-utilisation de la voiture particulière, avec les effets que l'on connaît ;
- les impacts du trafic en termes de pollution et de nuisances sonores ;
- les accidents de la route.

Les objectifs assignés à la mise en circulation des nouveaux modes de transport se déclinent par conséquent comme suit :

- Réduire l'hégémonie de la voiture particulière et ses effets pervers ;
- Favoriser le transfert vers d'autres modes alternatifs, moins consommateurs d'énergie, moins polluants et beaucoup plus performants ;
- Proposer un service rapide et fiable pour les déplacements, essentiellement domicile-travail qui s'allongent considérablement de

par l'extension de l'agglomération et la baisse de vitesse des autobus et des automobiles ;

- Diminuer le congestionnement de la voirie ;
- Réduire la dégradation des conditions de circulation par une meilleure répartition entre les différents modes qui se partagent un même espace restreint ;
- Réduire les inégalités sociales en termes d'accès à la ville et à ses opportunités ;
- Réduire l'insécurité routière ;
- Protéger les zones centrales, de plus en plus asphyxiées par la circulation automobile et les espaces pris par le stationnement ;
- Participer à certaines rénovations urbaines et préserver la qualité et l'efficacité du fonctionnement urbain, menacé par l'extension incontrôlée de la circulation automobile, induite elle-même par l'étalement urbain tout aussi incontrôlé.

II. Contribution du système de transport multimodal sur la mobilité des usagers

La mobilité étant un facteur de plénitude personnelle et de renforcement de la cohésion sociale, il s'agit par la mise en service du nouveau système de transport multimodal, moins de réduire les déplacements que de les réorienter vers des modes alternatifs à la voiture particulière, moins gourmands en énergie, moins polluants et moins consommateurs d'espaces, par contre beaucoup plus performants et offrant des capacités d'accueil autrement plus importantes. Il ne s'agit pas non plus de supprimer l'usage de la voiture, tous les efforts fournis dans ce sens ayant prouvé leur incurie, mais d'offrir un système multimodal, s'appuyant sur tous les supports susceptibles de faciliter les déplacements des usagers, par une utilisation rationnelle des opportunités offertes.

La nouvelle stratégie de transports tend à répondre positivement à ce faisceau d'objectifs, en mettant sur le marché plusieurs modes alternatifs et concurrentiels à l'attrait de la voiture particulière.

Il y a d'abord l'ETUSA qui nous revient de loin, après une longue période de sommeil comateux ayant compromis jusqu'à son existence. En effet, le début des années 1990 a vu un désengagement de l'État et une exposition à la concurrence associée à l'ouverture des transports au secteur privé, ce qui a rendu le transporteur public très vite obsolète avec un matériel roulant vétuste et un déficit difficile à combler. L'entreprise fut très vite dépassée par un transport privé plus dynamique, beaucoup plus féroce, par contre soumis à moins de contraintes.

Actuellement, l'ETUSA ne ménage aucun effort pour regagner son statut de premier opérateur de transport public incontournable. Placée sous la tutelle du ministre chargé des transports, l'ETUSA est régie par le Décret exécutif N° 03-435 du 13 novembre 2003, portant création de l'Etablissement public de transport urbain et suburbain d'Alger. Elle a pour objectif principal d'assurer, par tous les moyens appropriés et disponibles, le transport public de voyageurs dans la Wilaya d'Alger. L'ETUSA peut aussi assurer des services dans les Wilayas limitrophes, à la demande des autorités, ainsi que le transport des personnels des administrations et des entreprises et le transport des étudiants.

Le parc de l'ETUSA est passé de 840 véhicules avant 1988 à 125 véhicules au début de l'année 2002. Il est passé ensuite à 165 véhicules en juillet 2004, pour atteindre le chiffre de 302 en 2009⁵.

L'acquisition de nouveaux bus et méga bus de marque VanHool a permis à l'entreprise d' étoffer son parc et d'injecter sur le réseau une offre substantielle de nature à combler un tant soit peu le déficit en offre de transport cruellement ressentie il n'y a pas si longtemps. De plus, l'utilisation généralisée du système de télécommunications et la mise en place d'un nouveau mode de paiement par tickets magnétiques seront à même de rendre l'entreprise plus performante. Ce système de paiement automatique est appelé à toucher tous les moyens de transport de la capitale, qu'il s'agisse du train, du métro ou du tramway. Ce dispositif ne pourra que renforcer l'intégration tarifaire qui permettra à l'utilisateur d'effectuer son déplacement quelque soit le ou les mode(s) de transport utilisé(s). De plus, la mise en service du métro puis du tramway constitue une belle opportunité pour restructurer l'offre de transport de l'ETUSA, organiser des rabattements sur les stations du métro, du tramway et réaliser des pôles d'échange multimodaux, de manière à constituer un véritable maillage de transport collectif intégré et performant.

Il y a ensuite la SNTF qui s'est fait jusqu'à un passé très récent fortement concurrencer par le transport routier. Les pouvoirs publics ont cependant affiché la volonté d'inverser la tendance en lançant un vaste programme pour la modernisation des chemins de fer afin de donner à ce secteur ses lettres de noblesse. Un vaste programme de développement et de modernisation du réseau ferroviaire, caractérisé par trois axes essentiels a donc été engagé. Le premier consiste en la modernisation du réseau existant, doublement de voies, électrification, signalisation de télécommunications. Le deuxième axe a trait à la densification du réseau,

⁵ Direction des Transports de la Wilaya d'Alger, 2009.

c'est-à-dire la création de lignes nouvelles, et le troisième concerne la maintenance du réseau existant (renouvellement des voies existantes).

La SNTF envisage donc, la réalisation de la liaison Oued Smar-Gué de Constantine permettant le transit Est/Ouest sans passer par El Harrach, la construction d'une nouvelle gare de triage à Dar El Beida, ainsi que le réaménagement de la gare d'Agha qui pourrait faire l'objet d'une vaste opération immobilière, créant ainsi un pôle important d'activités, avec édifices à bureaux, galeries commerçantes et unités d'habitation, intégrés dans un projet d'ensemble, sur des terrains aujourd'hui affectés au triage des wagons. La deuxième opération inscrite dans le cahier des charges de la SNTF est l'extension du réseau de la banlieue algéroise par la création d'une ligne nouvelle à double voie électrifiée de Birtouta jusqu'à Zeralda en desservant la nouvelle ville de Sidi Abd Allah. La troisième action, quant à elle, vise la réalisation d'une liaison ferroviaire desservant les terminaux national et international de l'aéroport Houari Boumediene⁶.

Lancé en 1983, relancé une première fois en 1990 puis définitivement en 2003 après avoir repatiné de longues années, le métro d'Alger a enfin circulé à Alger le 01/10/2011. Le schéma de principe qui ressort de l'étude de conception réalisée en 1982 a prévu pour le long terme un réseau constitué de trois lignes, totalisant 56 km de tunnels et 54 stations. Le tronçon retenu et qui constitue l'axe de priorité est celui de 12,5 km entre Oued Koriche et Haï El Badr. Et pour cause, cet axe traverse huit communes considérées parmi les plus denses de la ville, à savoir Bachdjarah, El Makaria, Hussein Dey, El Hamma, Sidi M'hamed, Alger Centre, Bab El Oued et Oued Koriche. Mais pour des raisons de capacités financière et technique, cette première phase a été scindée en deux étapes : Haï El Badr/Grande Poste, soit 9 km de ligne (10 stations), y compris le complexe de maintenance et le complexe administratif, puis Grande Poste/Oued Koriche, soit 3,5 km (6 stations).

⁶ Synthèse du plan d'entreprise de référence, Stander World's Best Bank, SNTF, 2008.

Tableau 1 : Caractéristiques du matériel roulant

Rubrique	Caractéristiques
Rames	Bidirectionnelle
Longueur	108,5 m
Largeur	2,80 m
Capacité	1200 voyageurs
Fréquence	200 secondes
Vitesse maximale	70 km / H
Nombre des rames	14
Nombre de voitures/rame	6
Alimentation en énergie	750 V

Source : Présentation du projet métro, Ministère des Transports, 2008.

Trois prolongements de cette ligne sont actuellement en phase de réalisation. Le premier ira de Tafourah / Grande Poste vers la place des Martyrs (1,6 km) et passera par la place Emir Abd El Kader et la Casbah. Le second reliera Hai El Badr (Bachdjarrah) à El Harrach centre (3,6 km). Le troisième prolongement concerne, pour sa part, le trajet Hai El Badr – Ain Naadja (3,07 km). Trois autres extensions de la ligne prioritaire sont également à l'état d'étude de faisabilité. Il s'agit des linéaires El Harrach – Bab Ezzouar ; Ain Naadja – Baraki et place des Martyrs – Bab El Oued – Chevalley. A long terme, trois autres prolongements de ces extensions sont envisagés, et il s'agit en l'occurrence des tracés reliant Chevalley à Dely Brahim, Chéraga à Ouled Fayet et El Achour à Draria.

Par ailleurs, et après plus d'un demi-siècle la ville d'Alger vient de renouer avec le tramway après qu'elle s'en soit dé faite en 1960, bien qu'il compta au lendemain de la 2^{ème} guerre mondiale parmi l'un des réseaux les plus performants au monde. L'examen des solutions préconisées pour le choix du tracé du tramway a fait apparaître la possibilité de construire en premier lieu la ligne diamétrale centre-périphérie Est, qui se présentait favorablement, et qui devait de surcroît assurer une connexion avec la première ligne du métro. La priorité donnée à ce linéaire répondait à 5

critères, à savoir : la topographie du terrain, la localisation des populations et la concentration des empois, la percée utilisable pour accueillir le site propre et enfin les potentielles perspectives urbanistiques de cette partie de la ville⁷.

C'est donc la ligne entre les Fusillés et Bordj El Kiffan d'une longueur de 16,3 km, qui a été retenue comme tronçon prioritaire de la ligne Est du tramway, et qui a été prolongée par la suite jusqu'à Dergana. Le tracé retenu prend son départ au niveau pôle d'échanges des Fusillés, s'insère sur l'avenue de Tripoli jusqu'à la halte (SNTF) actuelle de Caroubiers. La ligne emprunte ensuite l'avenue de l'ALN, franchit l'Oued El Harrach puis chemine le long de la RN5 jusqu'au carrefour des 5 Maisons. A partir de là, elle se dirige vers la zone Bananiers – Bordj El Kiffan, s'oriente vers le Sud pour desservir les cités de Bab Ezzouar et le campus de l'Université Houari Boumediene. La ligne se termine par un pôle d'échanges situé sur la sortie de Bordj El Kiffan. A son extrémité, le tracé rejoindra à terme Dergana, la Cité Diplomatique, l'Université Biomédicale, et enfin Ain Taya.

L'amélioration des conditions de déplacements (temps de transport et d'attente) sont des arguments suffisamment persuasifs pour inciter des transferts modaux conséquents de la voiture individuelle vers les modes collectifs. Le trafic attendu est de l'ordre de 150 000 voyageurs sur le tronçon prioritaire puis 185 000 à terme⁸.

La mise en service du tramway, d'abord sur le tronçon reliant Bordj El Kiffan à Bab Ezzouar durant le mois de Mai 2011, et ensuite le tronçon entre Bordj El Kiffan et les Fusillés, une année après, soit le 15 juin 2012, et aussi celle du tronçon prioritaire du métro le 01 novembre 2011 devront permettre, outre la satisfaction des attentes de la population en terme de mobilité dans des conditions de confort, de sécurité et de rapidité appréciables, d'améliorer la qualité de vie des algérois, et d'engendrer de nouveaux noyaux de développement urbain, leur insertion sur le tissu urbain étant une belle opportunité pour entreprendre des travaux d'embellissement et des projets de revitalisation et de requalification urbaine.

Le nouveau service ferroviaire de banlieue sera par ailleurs un des TCSP qui permettront, sur ces itinéraires, de garantir des horaires et un temps de parcours fiables et précis, face aux autres modes qui sont victimes de l'intensification de la congestion.

⁷ INGEROP/SEMALY : étude d'Avant-Projet Détaillé du tramway d'Alger, 2003.

⁸ Présentation du projet tramway d'Alger, 2008.

III. Les options thématiques et méthodologiques de l'enquête

Les différentes options à la fois thématiques et méthodologiques ont du être prises pour concevoir le recueil des données sur lequel est fondée cette recherche relative à la multi-modalité dans la ville d'Alger. Ainsi, notre recherche vise à une appréhension de certains déterminants principaux mettant en exergue les effets de la multi modalité sur la mobilité des usagers.

Après avoir pris connaissance des caractéristiques de la population à enquêter et sa répartition sur l'aire d'étude, nous avons dirigé nos enquêtes par un questionnaire ou l'information se limite aux réponses écrites à des questions écrites elles aussi.

Dans ce cadre, la mise au point du questionnaire d'enquête a nécessité un affinement des thèmes que l'on souhaite tester. Ainsi, il n'était pas question de prétendre de traiter en profondeur tous les thèmes de la multi modalité au cours d'une seule enquête. Devant la richesse et la multiplicité des thèmes potentiels pour l'analyse de la multi modalité, il a fallu choisir.

Nous avons donc défini des phases prioritaires de cette recherche. C'est pourquoi, nous avons choisi d'approfondir les thèmes principaux :

- Pratiques modales liés aux motifs de déplacements,
- La place des Transports Collectifs sur Site Propre (TCSP) dans la pratique des déplacements quotidiens,
- Choix modaux sur le nouveau système multimodal,
- Cout du déplacement.

L'enquête sur la multi-modalité à Alger s'est déroulée sur une période de dix jours allant du 15 au 25 octobre 2011 et a ciblé un échantillon représentant toutes les catégories de la population algéroise. Un total de 175 personnes ont accepté de répondre au questionnaire qui leur a été soumis et inhérent à la stratégie de déplacements qu'ils auront à adopter quant au système de transport qui sera désormais à disposition.

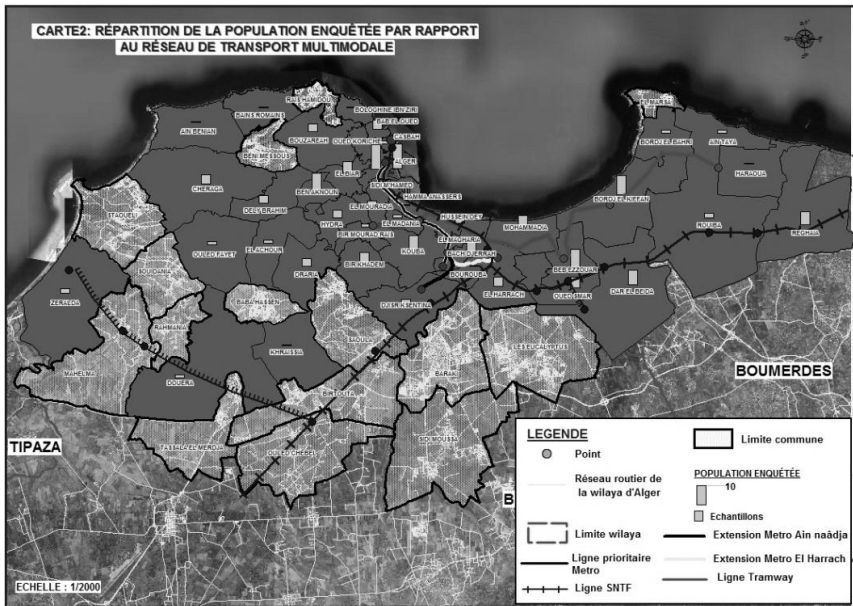
IV. Analyse des résultats de l'enquête sur la multi-modalité à Alger : Discussion des résultats

IV. 1 Répartition de la population enquêtée.

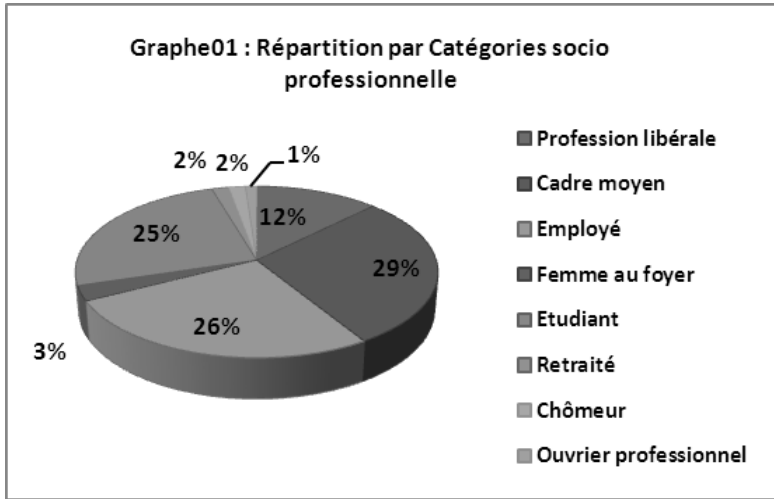
Comme le montre la carte ci-dessous, les lieux de résidence des personnes interviewées se répartissent sur 42 communes. Cet essaimage qui concerne près de 74% de l'ensemble du territoire de la wilaya d'Alger nous conforte dans la qualité de la couverture spatiale de l'échantillon en question.

De plus, à voir cette répartition de plus près, force est de constater que

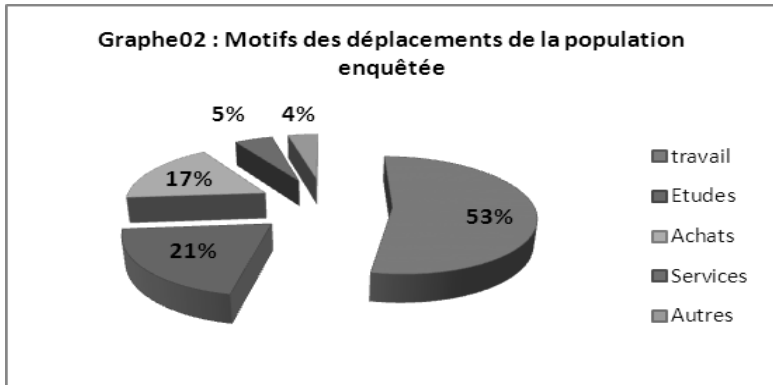
les lieux de résidence qui apparaissent le mieux sont le centre-ville (en particulier l'hyper centre) et la partie Est de la wilaya. Alger centre constitue le réceptacle de résidence le plus important de l'échantillon interviewé avec un taux de 7,4%, suivi de près par Bab Ezzouar et Bordj El Kiffan avec un même taux de 5,7%, et à un degré moindre Ben Aknoun (5%), Dar El Beida et Mohammadia (4,6% chacune) et enfin Kouba et Bachdjarrah, soit 4% chacune également. Les autres communes occupent des taux plus faibles allant jusqu'à 0,6% de l'ensemble des personnes questionnées.



IV. 2 Déplacements modaux de la population enquêtée par motif



La voiture particulière est utilisée dans presque 30% des cas pour des déplacements pour le travail, 9% pour les études et dans 14% des cas pour des déplacements pour les motifs non obligés (achats, visites, loisirs et autres). Ces parts considérables montrent le rôle que peut jouer ce mode de transport dans l'élargissement du champ d'activités et l'enchaînement temporel de ces dernières. Pierre Merlin⁹ attribue l'engouement pour la voiture particulière, entre autres, à la popularité



qu'elle a acquise du fait qu'elle offre grâce à son "ubiquité", un accès à n'importe quel point du territoire, et donc qu'elle favorise la mobilité non

⁹ Merlin, P. (1992), *Les transports urbains*, Paris, PUF.

obligée et qu'elle permet de mieux profiter des "opportunités" offertes par la ville. Elle est presque toujours (sauf dans l'hyper-centre en heures de pointe, en situation de congestion de la voirie), plus rapide que les TC. Elle est enfin plus confortable, assurant notamment l'intimité de ses passagers, et est considérée comme le moyen par excellence des nécessaires déplacements quotidiens. C'est pourquoi, le fait de disposer d'un véhicule confère à son propriétaire la latitude de réaliser un certain nombre de déplacements, pour des motifs non obligés qu'il n'aurait pas pu ou voulu effectuer dans le cas contraire, surtout en situation de déficience des Transports Collectifs. A noter que le profil socio professionnel favorise l'utilisation de la voiture particulière, car près de 29% d'entre les personnes interviewées et disposant d'un véhicule particulier sont des cadres moyens, 26% des employés, 25% des étudiants et 13% sont des personnes exerçant une activité libérale.

Ce moyen permet aussi une plus grande liberté de mouvement et élargit la sphère d'activités que les transports collectifs restreignent (absence de desserte géographique pour les zones enclavées et horaire durant le soir et le week-end).

Les motifs obligés constituent, comme il fallait s'y attendre, la raison d'être de la majorité écrasante des déplacements de la population enquêtée. Les emplois et les études accaparent en effet à eux seuls près de 74% de la totalité des déplacements considérés, et ce, contrairement à ceux qui ne revêtent aucun caractère d'obligation, et qui sont en général sacrifiés quand la contrainte l'emporte sur le besoin.

Tableau 2 : Croisement CSP * motif de déplacement * mode de déplacement

Mode de déplacement par CSP		Motif de déplacement					Total
		travail	Etudes	Achats	Services	Autres	
Voiture Individuelle	Profession libérale	15	1	2	2	0	20
	Cadre moyen	26	0	7	0	2	35
	Employé	10	0	2	2	0	14
	Etudiant	3	14	3	0	1	21
	Retraité	0	0	1	0	0	1
	Chômeur	0	0	1	0	0	1
	Femme au foyer	0	0	2	0	0	2
	Total	54	15	18	4	3	94
Réseau autobus	Cadre moyen	6	0	1	1	1	9
	Employé	20	0	2	2	1	25

	O. professionnel	1	0	1	0	0	2
	Etudiant	1	19	1	0	1	22
	Retraité	0	0	1	0	0	1
	Chômeur	0	1	0	1	0	2
	Femme au foyer	0	0	2	0	0	2
	Total	28	20	8	4	3	63
Chemins de fer	Cadre moyen	1	0	1	0	1	3
	Employé	1	0	0	0	0	1
	Total	2	0	1	0	1	4
Taxi	Profession libérale	1	0	0	0	0	1
	Cadre moyen	1	0	0	0	0	1
	Employé	2	0	1	0	0	3
	Etudiant	0	1	0	0	0	1
	Total	4	1	1	0	0	6
Marche à pied	Profession libérale	1	0	0	0	0	1
	Cadre moyen	2	0	0	0	0	2
	Employé	2	0	1	0	0	3
	Retraité	0	0	0	1	0	1
	Femme au foyer	0	0	1	0	0	1
	Total	5	0	2	1	0	8
Total	Profession libérale	17	1	2	2	0	22
	Cadre moyen	36	0	9	1	4	50
	Employé	35	0	6	4	1	46
	O. professionnel	1	0	1	0	0	2
	Etudiant	4	34	4	0	2	44
	Retraité	0	0	2	1	0	3
	Chômeur	0	1	1	1	0	3
	Femme au foyer	0	0	5	0	0	5
	Total	93	36	30	9	7	175

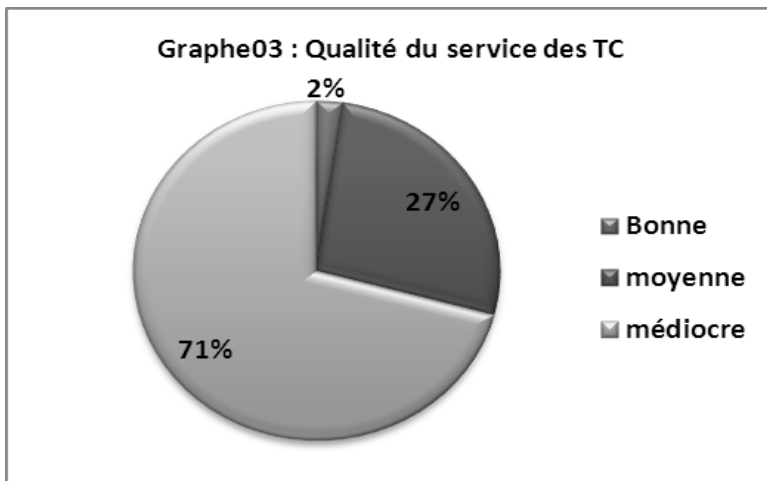
Source : Enquête sur terrain, 2011.

Le recours aux TC s'effectue à 16% pour le travail, 11% pour les études et 9% pour les autres motifs n'ayant aucun caractère d'obligation. Paradoxalement, le train est rarement utilisé en ce qui concerne notre échantillon, que ce soit pour le travail, encore moins pour les achats et les autres activités et nullement pour les études. La marche à pied et le taxi

sont sollicités respectivement à 3% et 2% pour le travail et à 2% pour les autres motifs non obligés pour la marche.

La qualité des prestations offertes par les TC, telle qu'elle a été appréciée par l'échantillon interviewé laisse à désirer par la majorité d'entre eux. En effet, plus de 70% estiment que la qualité du service des TC est médiocre contre 27% qui considèrent qu'elle est tout juste acceptable et 2,3% qui en sont pleinement satisfaits.

Dans l'état actuel des choses, les Tc sont fustigés à juste titre, du fait de la piètre image qu'ils offrent malgré l'apport quantitatif mis sur le marché. Le déclin du niveau de service des transports publics et le désordre résultant de la taille artisanale ainsi que de l'opportunisme des opérateurs privés expliquent en partie l'aversion ainsi suscitée auprès des usagers. Les médiocres conditions de confort dans les moyens de transport collectifs, les temps d'attente et de trajet de plus en plus longs et difficiles à supporter, et leur attractivité plus ou moins en déclin, ont conduit tout naturellement à une concurrence inégale face aux facilités offertes par la voiture particulière, en dépit des effets pervers dont elle est en grande partie responsable.



Un des points les plus sensibles permettant d'optimiser le niveau de service des transports collectifs est la durée des déplacements. L'optimisation du temps de parcours est un critère de premier ordre pour d'un côté, inciter la population à abandonner la voiture particulière au profit de modes de transports plus durables, et d'un autre coté évaluer l'efficacité du réseau de transport urbain mis sur le marché. Cet objectif est cependant loin d'être atteint pour le cas d'Alger, du moins avant la mise en service de tous les TCSP

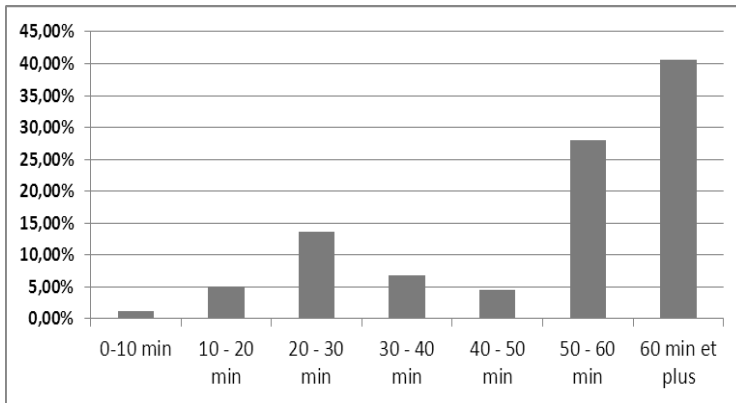
(l'enquête ayant été réalisée du 15 au 25/10/2011). Le choix du mode de déplacement quotidien par ordre de priorité est orienté essentiellement vers le mode de transport individuel avec un taux de 53,7% et 36% vers le réseau autobus. Cette hiérarchisation du choix montre que le transport collectif constitue un mode obligatoire en l'absence de la voiture particulière. Le choix du mode individuel domine grâce à la liberté qu'il permet dans le choix des destinations ainsi qu'à la flexibilité horaire qu'il offre et la vitesse qu'il permet. La marche à pied représente un taux 4.6% et se positionne comme 3^{ème} choix. Ce mode de déplacement est souvent utilisé comme une alternative au disfonctionnement du réseau actuel, notamment dans les espaces urbains les plus denses.

Tableau 3 : Répartition des choix modaux par ordre de priorité.

Mode de déplacement quotidien par ordres	Effectifs	Pourcentage (%)
Voiture individuelle	94	53,7
Réseau autobus	63	36,0
Marche à pied	8	4,6
Taxi	6	3,4
Chemin de fer de banlieue	4	2,3
Total	175	100

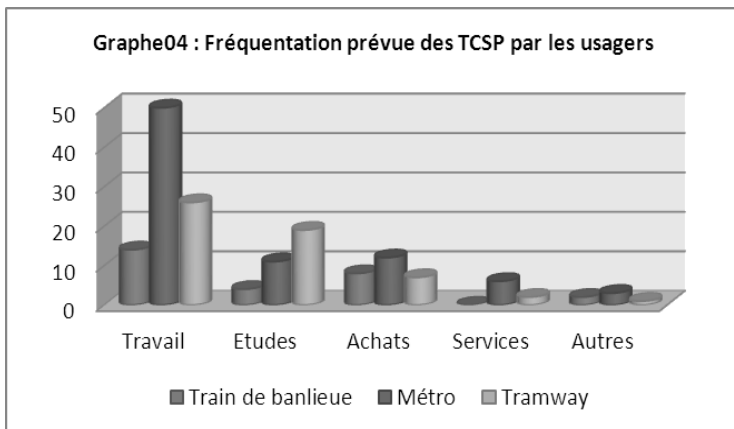
Source : Enquête sur terrain, 2011.

Dans le même ordre d'idées, et pour évaluer d'une manière plus pertinente la pénibilité des conditions de déplacement des usagers du réseau de transport collectif, l'enquête effectuée a mis en évidence quelques défaillances du système de transport actuel, dans la mesure où les ruptures de charges sont importantes et les distances parcourues pour rejoindre le premier point de rabattement des TC sont assez importantes. En effet 40,57% des personnes enquêtés ont une durée de déplacement qui dépasse les 60 min et 28% consomment une durée de déplacement entre 50 – 60 min. Cette situation pénalise fortement les usagers des transports collectifs et favorise dans le même temps l'augmentation des taux de motorisation des ménages. Seul le réseau TCSP constitue le mode capable d'apporter une valeur ajoutée à la qualité de service des réseaux de transport collectif.



V. 3 Les TCSP, ou le transport de masse le mieux adapté aux déplacements quotidiens

La mise en service des TCSP, tant attendue et actuellement effective, sera l'occasion aussi bien pour les usagers que pour les transporteurs et les décideurs d'opérer des changements en matières de stratégies de déplacements. Car il faudrait désormais compter avec l'apport de nouveaux modes de transport plus performants, plus conviviaux, offrant d'importantes capacités d'accueil par contre moins polluants et moins consommateurs d'espace pour contrecarrer l'hégémonie de la voiture particulière et l'ascendant qu'elle exerce sur les usagers.



Ces changements se profilent dès à présent à travers les réponses données par les personnes enquêtées, où les nouveaux TCSP (métro et tramway surtout) devraient remporter tous les suffrages au vu de leurs

performances techniques et esthétiques, ainsi que leur grande capacité d'accueil à laquelle la voiture particulière ne peut nullement prétendre.

50% de cet effectif comptent emprunter le métro et 33% le tramway contre uniquement 13% qui se rabattront sur le train de banlieue. 55% se déplaceront par ces TCSP pour le travail, 21% pour les études, 15% pour les achats et 9% pour les services, visites et autres activités urbaines.

IV. 4 Types de choix modaux sur le nouveau système multimodal

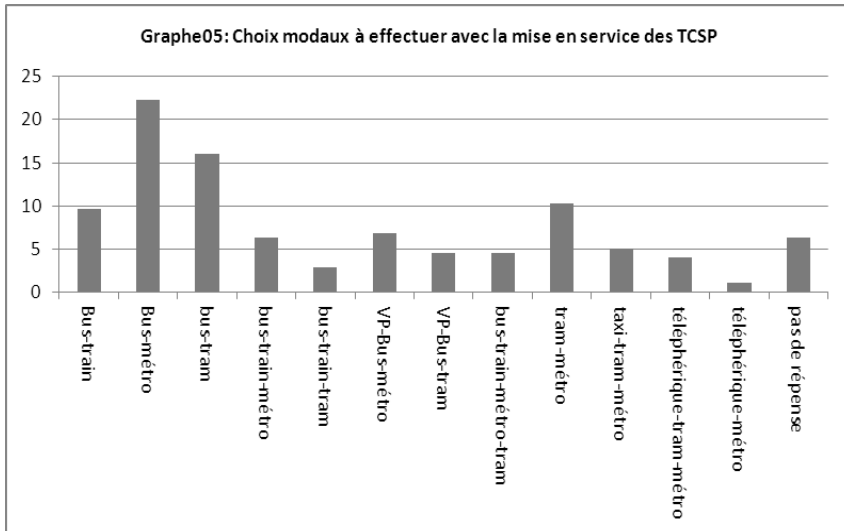
Selon toute vraisemblance, le métro, le tramway et le bus seront les plus plébiscités, dans la mesure où ils compteront pour les usagers parmi les modes de transport les plus sollicités, pour ne pas dire les plus importants d'entre eux.

En effet, avec la mise en service des TCSP, et la restructuration du réseau autobus autour des stations métro et tramway essentiellement, les personnes enquêtées comptent emprunter le bus pour la quasi-totalité de leurs déplacements, spécialement en combinaison avec les deux modes les plus performants, en l'occurrence le métro et le tramway. Quitte à le combiner avec les autres modes, plus de 60% des déplacements des usagers seront assurés par le métro dont 17% en intégration uniquement avec le tramway. Ce dernier sera sollicité à hauteur de 47% des déplacements avec les autres moyens de transport contre 24% des cas où il sera fait appel au train.

Malgré les transferts massifs escomptés vers les moyens lourds de transport, les véhicules individuels (voiture particulière et taxi) conserveront une certaine part de marché quoique réduite, dans la mesure où les déplacements assurés par ces moyens n'excéderont pas 17% mais toujours en combinaison soit avec le bus, soit avec le métro ou encore avec le tramway.

Et à partir du moment où le téléphérique ne sera intégré spatialement au métro et au tramway que dans le pôle d'échanges des Fusillés, uniquement 5% des déplacements de l'effectif interviewé seront pris en charge par ce moyen. Ce qui permettra des échanges aisés sans la pénibilité des ruptures de charges dont les usagers souffrent en général dès qu'il est question d'un usage simultané de deux ou plusieurs modes de transport.

Il est vrai que la mise en service des TCSP constituera une occasion pour les décideurs de mettre fin à l'anarchie qui gangrène actuellement le service des TC, et pour les usagers la possibilité d'en finir avec les désagréments dont ils souffrent au quotidien. D'où les changements pressentis quant à la stratégie des déplacements qui sera désormais adoptée aussi bien par les autorités et les transporteurs que par l'ensemble des usagers.



IV. 5 Prix à consentir avec la mise en service du système multimodal

En prévision de la mise en service du système multimodal, les usagers, du moins l'effectif enquêté, consentiront dors et déjà à déboursier plus pour leurs déplacements, puisqu'en contrepartie les bénéfices à en retirer l'emporteront largement sur ce sacrifice.

En effet, de par leurs capacités d'accueil que la voiture particulière ne pourra jamais égaler, encore moins concurrencer, leur fiabilité et leur ponctualité, affranchis qu'ils sont des embarras de la circulation générale, leur design, leurs performances techniques et les conditions de confort optimales offertes que ce soit durant le trajet ou en attente, ces modes de transport inédits compenseront largement le plus à payer, sans que l'usager ressente le sentiment d'avoir été pénalisé sur le plan pécuniaire.

Le tableau ci-dessous montre effectivement que tous les usagers interviewés acceptent dès à présent le principe de devoir payer plus pour pouvoir bénéficier d'un service de transport collectif performant et fiable. Plus de 74% d'entre eux sont prêts à payer plus que le double du tarif actuel pour leurs déplacements contre 5% qui sont prêts à aller jusqu'au triple du prix actuel et presque 9% qui consentent à aller plus loin et payer beaucoup plus.

Dans le cas de la mise en place d'une autorité organisatrice qui aura la charge de réguler le marché des transports et d'adapter l'offre à la demande, l'adoption d'une tarification intégrée, quel que soit l'opérateur et quel que soit le mode de transport emprunté, sera plus à même d'unifier le prix du transport. Le prix à payer sera d'autant plus réduit

qu'il ne sera question que d'un seul ticket de transport que l'utilisateur pourra utiliser invariablement sur tous les réseaux de transport offerts sur le marché.

Tableau 2 : Prix à payer pour les déplacements multimodaux

Prix à payer	Effectif	%
Double du prix	130	74,3
triple du prix	8	4,6
plus	15	8,6
Total	153	87,4
Pas de réponse	22	12,6
Total	175	100

Source : Enquête sur terrain, 2011.

V. Conclusion

L'analyse rigoureuse du phénomène de l'étalement urbain constitue un préalable à la définition des politiques des transports urbains, dans la mesure où il est reconnu par tous comme à l'origine de la plupart des dysfonctionnements et des principaux décalages entre l'offre et la demande de transports. Ce phénomène apparaît complexe, variable et difficile à réguler. Or, résoudre ce problème requiert une approche globale de développement qui passe en revue toutes les données socio-économiques de la population, tous les aspects urbanistiques, les impératifs d'équilibre territorial et de capitalisation des attributs urbains, de croissance économique, culturelle et sociale, ...etc.

Le développement urbain d'Alger doit d'abord transcender les désordres urbains et les clivages sociaux. Il doit aussi triompher de l'arbitraire qui a été par le passé l'apanage de la gestion urbaine et de la planification de son territoire. Il est vrai que les différents réseaux de transports collectifs, mis en service à Alger, contribueront, au-delà de la perspective de satisfaction de la mobilité des usagers, à une revalorisation urbaine des quartiers desservis par les lignes de TCSP, et d'amélioration de la qualité de desserte et de désenclavement des parties de la ville, jusqu'alors imparfaitement ou pas du tout desservies par les nouveaux réseaux de TC, du reste moins énergivores et moins polluants, et

également à structurer le développement urbain de la ville et à conserver à la population toutes ses chances d'équité à l'accessibilité aux emplois et aux activités urbaines. Promouvoir l'inter-modalité signifie faciliter l'utilisation de plusieurs moyens de transport par la coordination des modes de gestion et par la connexion physique des réseaux. Le passage d'un mode de transport à l'autre dépend aussi de l'efficacité des connexions spatiales entre les réseaux d'infrastructures et de la qualité des interfaces. La mise en place d'une politique intermodale doit alors satisfaire deux principaux objectifs : l'alternance entre les transports collectifs et la voiture individuelle et d'autre part, entre les transports collectifs urbains (bus, taxis) et les transports collectifs d'une échelle supérieure (train, métro et tramway).

Or, pour atteindre ces objectifs, la nécessité d'une architecture institutionnelle qui coordonne l'ensemble de ces actions se fait de plus en plus sentir. Il s'agit en l'occurrence de l'Autorité Organisatrice des Transports Urbains, dont il a été question depuis la promulgation de la loi n° 01-13 du 7 août 2001 portant Organisation des Transports Terrestres, et qui vient d'être remise sur le devant de la scène à la faveur du décret exécutif n°12-109 du 06 mars 2012 fixant l'organisation de fonctionnement et les missions de l'AOTU (dans le journal officiel n°15 du 14 mars 2012).

Cependant, l'organisation des transports urbains dans la zone d'Alger est particulièrement complexe. Cette complexité tient d'abord au fait que le périmètre de transport urbain d'Alger, tel qu'il découle de l'analyse des déplacements de nature « urbaine » ne coïncide pas avec les limites administratives de la ville d'Alger ou de la wilaya d'Alger ; ce périmètre de transport urbain, qui reste à définir, déborde largement sur les wilayas limitrophes de Blida et de Boumerdès. La complexité tient également à la diversité des modes et entreprises de transport urbain existants et en cours de création.

En somme, le développement des TC s'inscrit dans la politique de la maîtrise de l'usage de la voiture individuelle. Il permet notamment de mieux répondre aux besoins en déplacements de catégories de personnes captives des TC et de favoriser des transferts en provenance de la voiture particulière, du taxi ou tout simplement de la marche à pied.

Bibliographie

- AFIV (Action Fédératives Inter-modalité-Voyageur)/information communication (2000), rapport final pour PREDIT, GART, ADEME (1999) : « Politique et pratiques d'inter-modalité », Paris, GART.
- Ascher, F. (2000), « Les mobilités et les temporalités, condensateurs des mutations urbaines », in *Les territoires de la mobilité* (dir. Bonnet M. et Desjeux D.), Paris, PUF, Coll. Sciences sociales et sociétés.
- Azzag, E.-B. (2000), « Projet urbain : Alger, entre le rêve et la réalité », in *Revue Aménagement et Urbanisme, Habitat et Construction*, n° 8.
- Bagard, V. (2004), *Du développement durable à la mobilité durable : quels objectifs, quels scénarios politiques ?*, Paris, PREDIT.
- Bailly, J.-P., Heurgon, E. (2001), *Nouveaux rythmes urbains : quels transports ?* », La Tour d'Aigues, éd. Aube, Coll. Prospective du présent.
- Bakour, M. (2006), *La question du renouvellement urbain à Alger : cas d'El Harrach*, mémoire de magister, USTHB-Alger.
- Baouni, T., Bakour, M., Berchache, R., Zenasni, F. (2011), *Le système de transport multimodal approprié aux grandes villes algériennes*, rapport des enquêtes, projet de recherche universitaire, EPAU-Alger.
- Baouni, T. (2007), *Mobilité et systèmes de transport dans les zones périphériques d'Alger*, rapport final, Projet de Recherche Universitaire EPAU-Alger.
- Belouachrani, W. (2009), « Mobilité, centralité, quelle accessibilité pour l'hypercentre d'Alger », in *Revue vies de villes*, n° 12, Alger, éd. Alternatives urbaines.
- Berchache, R. (2011), *Développement urbain et multi-modalité face aux enjeux du développement durable de l'agglomération d'Alger : Perspectives d'un challenge*, mémoire de magister en Urbanisme, EPAU-Alger.
- BETUR&CENEAP, (2005), *Enquête ménages déplacements Alger 2004*, Rapport final, Alger.
- Chennaoui, Y., Cherkit, S.-A., Hamache, S., Moussa, L.-S., Rouis, O.-O, (2000), « Alger, métropole, Région, ville, quartier », Colloque SIAAL-EPAU, 4 et 5 mai Alger.
- Crozet, Y., Levan, E. (2004), *Politique des Transports : Du développement durable à la mobilité durable : quels objectifs, quels scénarios politiques ?*, Paris, PREDIT.
- Duhem, B. (1995), « Ville et transports », Actes du séminaire, t. 2, Plan Urbain, Direction de l'architecture et de l'urbanisme, Paris.
- Dupuy, G. (1995), *Les territoires de l'automobile*, Paris, Anthropos/Economica.

Enquêtes-ménages sur les Déplacements dans l'agglomération d'Alger, BETUR 1990 et Groupement EMA/BETUR-CENEAP, 2004.

Etude du plan de transport et de circulation de l'agglomération d'Alger, phase 2, 3 et 4, Groupement (INGEROP/DESSAU/SOPRIN), 2004, 2005, 2006.

Hadjiedj, A. (2003), Introduction de l'ouvrage, *Alger les nouveaux défis de l'urbanisation*, Paris, l'Harmattan.

Hrou, J. (2005), *Planification des transports et projets de SLR à Montréal : le cas de la rue Notre-Dame*, Institut National de la recherche scientifique, Urbanisation, culture et société (INRS-UCS), Montréal.

Loi n° 01-13 du 7 août 2001 portant organisation des transports terrestres (LOTT).

Kauffman, V., Bassand, M. (1996), « L'automobile urbaine : une impasse ? », in Voyé, L., *Ville et transactions sociales*, Paris, l'Harmattan.

Kauffman, V. (2001), « Mobilité et vie quotidienne : Synthèse et questions de recherche », in 2001 PLUS, Centre de Prospective et de Veille Scientifique de la Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques, Paris.

Laisney, F., Grillet-Aubert, A. (2006), *Tramway, espaces publics et mobilités*, Laboratoire : IPRAUS, Institut Parisien de Recherche : Architecture Urbanistique Sociétés.

Lebreton, F., Beaucire, J. (2000), *Transports publics et gouvernance urbaine*, Toulouse, édit. Milan,

Margail, F. (2002), *Intermodalité et interfaces, comprendre les usages pour guider les décisions*, Paris, PREDIT.

Masson, S. (2000), *Les interactions entre système de transport et système de localisation en milieu urbain et leur modélisation*, thèse de doctorat en économie des transports, Université Lumière Lyon 2.

Massot, M.-H. (1996), « La multimodalité automobiles et transports collectifs : complémentarités des pratiques modales dans les grandes agglomérations », in *Recherche Transports Sécurité*, n° 50.

Merlet, Y. (1994), « Transport urbain et exclusion sociale », in *Villes et transport*, Actes du séminaire, Plan urbain, Direction de l'architecture et de l'urbanisme, Paris.

Merlin, P. (1992), *Les transports urbains*, Paris, Coll. Que Sais-Je ?, PUF.

Merlin, P., Choay, F. (1996), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, PUF.

Newman, P., Kenworthy, J.-R. (1992), *Villes et dépendances à l'automobile*, International source book, Sydney, Averbury technica.

ONS (Office National des Statistiques), RGPH (Recensement général de la Population et de l'Habitat), 1998, 2008.

Paillaud, B. (2004), *Développement durable et transport*, Paris, UTP.

Pinson, D.-J. (1999), « Les enjeux de la multimodalité », in *Revue générale des chemins de fer*, Paris, Delville.

PREDIT (Programme de recherche et de développement pour l'innovation et les transports) (2004), « Politique des transports Instruments pour l'évaluation des politiques, prospective, économie et sociologie de l'innovation », Paris.

Ries, R. (2003), *Transports urbains : quelles politiques pour demain ?*, Paris, Commissariat général du Plan.

Salustro, Reydel, Systra (2001), *Évaluation économique et financière du projet Métro d'Alger*.

Tabti-Talamali, A. (2007), *Stratégie de développement des transports collectifs urbains dans l'agglomération d'Alger : cas du tramway*, mémoire de magister, Institut Supérieur de Formation Ferroviaire de Rouiba, Alger.

Stander World's Best Bank, (2008), « Synthèse du plan d'entreprise de référence », Version définitive, SNTF.

Vie des Villes (2007), n° 07, Alger.



REVUE ALGÉRIENNE DES POLITIQUES PUBLIQUES

ARTICLES

- Les politiques nucléaires et leurs effets sur l'environnement** Chaouki Ardjoun
- Le boom pétrolier et la politique sociale en Algérie** Amel Fadel
- l'Impact des acteurs locaux sur la mise en œuvre des politiques publiques en Algérie dans le contexte des nouvelles réformes (2012)** Samir Ben Ayache
- La nouvelle stratégie pétrolière américaine et ses Répercussions sur l'OPEP** Mohamed Karim Kheder
- La sécurité au maghreb et la région du sahel: et les stratégies les difficultés** Abdelouahab Amrouche
- l'Expérience des partis politiques islamistes dans le domaine du travail parlementaire en Algérie et au Maghreb** Abdelhak Ben Saadi
- Etat et mondialisation: réguler la dérégulation?** Abdennour Benantar
- Mer caspienne : Le statut juridique à l'épreuve des égoïsmes nationaux** Mohammed Semime

POSITION DE RECHERCHE

- Une approches sociologique et philosophique pour comprendre la crise européenne** Abdenour Nabet

RAPPORTS

- Lecture quantitative du développement des indicateurs du secteur de l'information et de la communication en Algérie : état des lieux des réformes et des lois organiques.** Mohamed Réda Mezoui

Des structures urbaines à systèmes fonctionnels non équilibrés : cas de la ville d'Ouled Djellal en Algérie

Saïd HASSAINE ⁽¹⁾
Abdallah FARHI ^(1,2)

Introduction

L'étude d'une ville se trouvant affectée par le phénomène de ségrégation spatiale et fonctionnelle, et par conséquent son centre historique traditionnel se trouve dans une situation d'enclavement et de marginalisation, peut être abordée à partir de la combinaison de plusieurs approches méthodologiques. Chacune de ces dernières dispose de son support conceptuel variant de la grande subjectivité telle que l'approche psychosensorielle de K. Lynch (1976), jusqu'à l'objectivité rationnelle fondée sur les dernières théories comme l'approche fractale de la morphologie urbaine de P. Frankhauser (1994).

La ségrégation, en tant que concept à caractère phénoménologique susceptible d'avoir affecté notre objet d'observation, est de nature conjoncturelle, d'origine politique, sociologique, économique, historique ou culturelle. Ce concept, affectant la structure sociale d'une ville, se traduit sur sa structure matérielle en termes de désordre morphologique urbain. La ségrégation est un processus de différenciation spatiale en unités distinctes et différenciées, il implique quatre étapes : différenciation, rejet, exclusion et agrégation des semblables (Lefebvre, 1968). Ce processus donne souvent une organisation sectorielle ou zonale. L'espace urbain ségréatif exprime le degré de différenciation socio-

⁽¹⁾ Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme (EPAU), 16 200, Alger, Algérie.

⁽¹⁾ Université Mohamed KHIDER, 07 000, Biskra, Algérie/

⁽²⁾ Centre de recherche scientifique et technique sur les régions arides (C.R.S.T.R.A), 07 000, Biskra, Algérie.

économique de la société dans sa globalité qui se manifeste en ville avec beaucoup plus d'intensité qu'il se manifeste en campagne. Cette différenciation socio-économique est d'autant plus intense que la taille de la ville est importante. La différenciation est la distinction des différences. Elle est aussi l'analyse du processus de la différenciation : spécialisation, apparition de la différence et son évolution jusqu'à l'individualisation. La relation dichotomique entre deux espace constitue une ségrégation multilatérale à l'exemple de noyau traditionnel/noyau colonial, quartier ancien/quartier moderne, etc.

En Algérie, dans le champ de l'urbanisme pratique, l'élaboration les plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et les plans d'occupation des sols (POS) apparus avec la Loi n° 90-29, continuent de pérenniser la traditionnelle démarche fonctionnaliste, loin de toute vision holistique au point de les rendre obsolètes. Face à cette situation critique, le recours à l'analyse multicritères (AMC) revêt une importance capitale. Sa manipulation sur une toile de fond qui prend en considération toute la ville comme système opératoire, permet de saisir cette entité urbaine dans sa totalité et dans ses parties en allant des plus simples classifications jusqu'aux hiérarchisations complexes (Bertalanffy, 1980). La lecture et l'observation des zones de continuité ou de ruptures hypothétiques sur des instruments graphiques construits à partir de données statistiques, cartographiques et d'investigation sur terrain, renforcent la structure analytique engagée dans ce travail fondé sur le modèle de hiérarchisation fonctionnelle.

1. Méthodologie

L'analyse multicritères (AMC) consiste à déterminer les niveaux fonctionnels urbains selon une variable structurelle représentant les éléments structurants ponctuels formés par les districts de la ville. Ces éléments se composent de deux dimensions qui sont les équipements et les commerces et dont chacune se subdivise à son tour en un certain nombre de critères mesurables (Lefebvre, 1961). L'AMC est un outil aidant à la décision. Elle est également nommée « aide multicritère à la décision ». C'est au milieu des années 1970 qu'elle commença à connaître un développement important pour devenir un outil scientifique à part entière. Son principal pionnier est le mathématicien français Bernard Roy, créateur en 1974 du laboratoire d'analyse et modélisation de systèmes pour l'aide à la décision (LAMSADE, 2011). Son application est une réponse à la complexité urbaine. Elle cherche à déterminer le fonctionnement et les limites de l'espace urbain à partir

d'un système de mesures. Celui-ci suggère que les données impliquées dans l'analyse soient toutes des données quantifiables. L'élargissement du nombre de critères pour la connaissance du phénomène considéré permet de faire entrer les dynamiques liées aux changements spatiaux dans la définition de la croissance urbaine d'une part, de l'autre de contrebalancer l'influence d'un indicateur par rapport à un autre et de le rendre réellement signifiant. L'analyse des variables statistiques permet de démontrer la présence de discontinuités spatiales et fonctionnelles dans l'espace. Ces variables sont le plus souvent obtenues à partir de recensements ou d'enquêtes sur le terrain. Elles forment un ensemble plus ou moins complexe qu'il est aisé de traiter avec les moyens les plus simples ou l'utilisation de logiciels comme le Système d'Information Géographique (SIG).

Le terme « critère » utilisé a ici le sens de juger, c'est aussi un caractère qui permet de distinguer une chose d'une autre, d'émettre un jugement ou une estimation. Le critère permet de réaliser un tri, de choisir, de servir de base de jugement. Pour aider les décideurs en aménagement spatial à trouver des solutions aux problèmes urbains, les critères ne doivent pas avoir tous le même poids. Aboutir à un résultat fiable et non tendancieux, nécessite leur pondération. Le secteur sanitaire dont la hiérarchie des équipements varie de la petite salle de soins pour un quartier jusqu'à l'hôpital dont l'aire d'influence peut couvrir le territoire national fournit un bon exemple (Djellal-Assari, 2004). Dans ce modèle analytique, la construction des critères et leur pondération ne sont jamais arbitraires.

La traduction des concepts hypothétiques en opérations de recherche, nous a conduit à construire les variables en empruntant une méthode d'origine sociologique qui repose sur les travaux de P. Lazarsfeld (1955, 1965), R. Boudon (1961, 1965), M. Rosenberg (1955) et H. Lefebvre (1961). Notre variable structurelle, constituée par les districts de la ville représentant les entités de base du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH, 1998), se compose de deux dimensions : les équipements et les commerces. Son analyse permet de vérifier la variable conjoncturelle traduite en termes d'enclavement et de marginalisation du centre historique traditionnel ainsi qu'en dysfonctionnement urbain affectant la totalité de la ville. Ces deux variables, étroitement liées par des interactions, imposent la nature des dimensions, leur nombre, ainsi que leurs critères.

L'analyse des équipements se fera selon deux critères :

- 1 Les équipements indifférenciés ou considérés dans l'absolu.
- 2 Les équipements pondérés, ou considérés selon leur importance.

Quant aux commerces, leur analyse se fera selon six critères :

- 1 Les commerces indifférenciés.
- 2 La catégorie commerciale regroupant la restauration, la fonction libérale et services divers.
- 3 La catégorie commerciale regroupant l'alimentation diverse, la réparation et la transformation, ainsi que les produits non consommables.
- 4 La logique de la rareté commerciale selon le Modèle de DAVIES (Berry, 1967).
- 5 La densité de commerces par hectare.
- 6 le taux de commerces par 100 habitants.

La méthode consiste à établir d'abord une classification des districts selon chaque critère, ensuite définir les différents niveaux pour des ensembles de districts. Pour déterminer les niveaux des districts, une progression géométrique de raison 2 a été adoptée (2, 4, 8, 16, etc.). Cette suite de dédoublement successif, par les principes de structure et de niveau d'organisation conçoit que chaque niveau hiérarchique se trouve à la fois contenu dans le niveau supérieur et contenant le niveau inférieur (Jacob, 1975). Ou encore le principe de la hiérarchie systémique selon le nombre de configurations, dit principe de variété requise (Barel, 1971). Il est tout aussi nécessaire de travailler avec la progression arithmétique (2, 4, 6, 8, etc.) lorsqu'il s'agit de définir les niveaux synthétiques des districts ; on aura tout simplement à répartir les moyennes des niveaux précédemment hiérarchisés selon la progression géométrique. La détermination du niveau de chaque entité composante du système analysé est généralement liée à la hiérarchisation de tous les quartiers de la ville par rapport à un ensemble de critères distincts.

2. Cas d'étude

Ouled Djellal est une ville oasis située à 100 Km au sud-ouest de Biskra. Avec la ville voisine de Sidi Khaled, elle marque l'extrémité méridionale des Ziban. Sa population dépasse actuellement 60 000 habitants. Elle est le siège de Daïra composée de trois communes (Ouled Djellal, Chaïba, Doucen). Occupant une position stratégique dans le réseau urbain de cette région saharienne, elle constitue un passage obligé dans le grand raccourci territorial contournant au sud la ville de Biskra pour sortir sur la vallée de l'Oued Righ. Ses environs immédiats

constituent le réservoir foncier intarissable et le centre d'accueil important pour une population en phase de transition de la vie semi-nomade à la vie sédentaire et de l'activité agro-pastorale à l'activité relevant des secteurs secondaire et tertiaire.

La ville a connu plusieurs époques historiques marquées par des moments de continuités et de ruptures morphologiques et fonctionnelles ayant affecté aussi bien le milieu physique que le milieu social. Sur l'itinéraire de la voie transsaharienne décrit par le voyageur El Ayachi au 17^{ème} siècle, elle constituait une halte obligée pour les pèlerins allant du Maghreb extrême à la Mecque (Belhamissi, 1979). Son noyau historique traditionnel, recelant une grande diversité de valeurs architecturales et urbaines, se trouve actuellement enclavé et marginalisé sur le plan spatial et fonctionnel. Son centre colonial, dont les premières édifications remontent à 1885 en tant que Fort administratif et espace dominant, préserve ce statut structurel à titre d'espace central incarnant le véritable cœur de la ville. Quant à ses périphéries urbaines, elles reflètent une crise culturelle bien visible sur le cadre bâti et le mode de vie des habitants. La ville de nos jours souffre d'enclavement et de marginalisation de son noyau historique et de sa dégradation physique, ainsi que de périphéries urbaines sous-équipées et sans identité.

Ce travail s'inscrit dans la continuité d'une recherche micro régionale sur la Wilaya de Biskra et dont les résultats attribuent, sur le plan du système fonctionnel de son réseau urbain, le cinquième niveau à Ouled Djellal sur une échelle de huit niveaux (Farhi, 2001). Il parvient aussi comme une réponse opératoire à une recherche dirigée par Cote (2005) sur le fait urbain du Bas-Sahara algérien, faisant associer des chercheurs des Universités d'Aix-en-Provence et de Biskra. En s'interrogeant sur le fait urbain saharien, Cote remarque que les taux d'urbanisation des villes du sud-est algérien sont plus élevés que ceux des villes des territoires non sahariens, ainsi qu'une urbanisation nouvelle de par son ampleur, ses rapports avec l'environnement et ses formes contradictoires avec les typologies locales. De par ce constat, l'auteur interpelle les urbanistes sur la nécessité de restructurer les villes de cette région, y compris leurs centres historiques, et de recomposer leurs espaces ségrégués, surtout leurs périphéries urbaines.

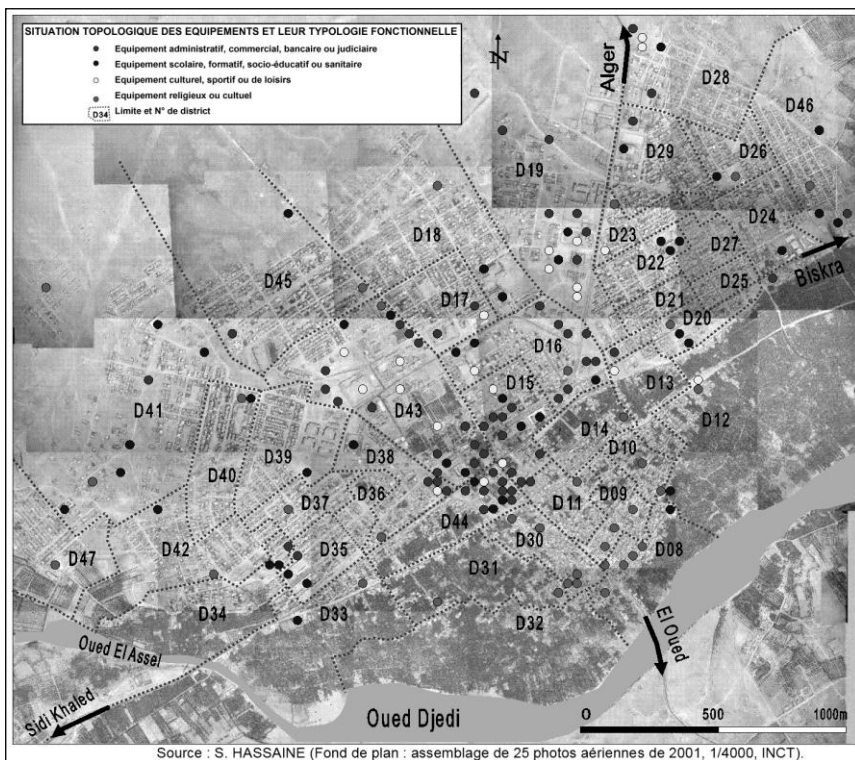
Les données utilisées dans ce travail relèvent d'une enquête de terrain qu'on a effectuée en 2009. A travers les 40 districts formant la ville, on a localisé spatialement tous les équipements et les commerces sur le plan quantitatif et qualitatif. Pour la cartographie, on a travaillé sur des photos-contact de l'INCT, d'échelle 1/4000. Cependant, pour avoir une vision globale permettant de comparer entre l'importance fonctionnelle des

districts, on a utilisé une seule carte réalisée par assemblage de 25 photos aériennes faisant couvrir toute la ville. Quant aux données démographiques, on a utilisé celles du RGPH de 1998 et 2008.

3. Les districts de la ville d'Ouled djellal : une répartition déséquilibrée des équipements

Selon notre enquête en 2009, le nombre d'équipements d'Ouled Djellal s'élève à 164, répartis spatialement comme montre la carte 1.

Carte 1 : Localisation spatiale des équipements de la ville d'Ouled Djellal



La répartition des équipements sur l'ensemble des districts et leur hiérarchisation permettent de mettre en exergue leurs niveaux partiels définis selon la logique de progression géométrique et leurs niveaux synthétiques selon la logique de progression arithmétique.

3. 1 Les équipements indifférenciés : un grand écart quantitatif entre le centre colonial et le noyau historique

La répartition des niveaux des équipements indifférenciés (cf., tableau1), selon la progression géométrique de raison 2, de 0 équipement des six derniers districts, à 23 équipements du D43, définit 6 intervalles : [0 à 1] , [1 à 2] , [2 à 4] , [4 à 8] , [8 à 16] , [16 à 32] ; représentant les niveaux de 1 à 6. Concernant le centre colonial, ce tableau nous montre un district de niveau 6 (D43), en position détachée des quatre autres de même niveau ; trois districts de niveau 5 (D44, D16, D15) et un district de niveau 1 (D14). Le noyau historique traditionnel enregistre deux districts de niveau 4 (D8, D30), un district de niveau 3 (D9), trois districts de niveau 2 (D10, D11, D31) et un district de niveau 1 (D32). On remarque ainsi l'existence d'un grand écart entre les districts de niveaux 5 et 6 appartenant au centre colonial et ceux du noyau traditionnel relevant des niveaux 3, 2 et 1. Quant aux deux districts (D8, D30), ils n'ont pu occuper ce niveau moyen (4) que grâce au nombre important de petites mosquées historiques. Pour le reste, on a 30 districts, dont onze sont de niveau 1, situés dans l'espace péricentral de la ville, aux abords des zones de ruptures spatiales constituées par les cours d'eaux, et dix-neuf de niveau 2 et 3, dont une grande partie est située en périphérie.

Tableau 1 : Classement et niveaux des districts de la ville d'Ouled Djellal selon le critère d'équipements indifférenciés

DISTRICTS	NOMBRE D'EQUIPEMENTS	CLASSEMENT	NIVEAU DES EQUIPEMENTS INDIFFERENCIES	INTERVALLES (en nombre d'équipements)	
D43	23	1	6] 16 à 32]	
D19	14	2	5		
D15	13	3	5		
D16	13	3	5		
D44	13	3	5] 8 à 16] (4 districts)	
D08	8	6	4		
D41	8	6	4		
D38	7	8	4		
D30	5	9	4] 4 à 8] (5 districts)	
D46	5	9	4		
D09	4	11	3		
D12	4	11	3		
D20	4	11	3] 2 à 4] (11 districts)	
D17	3	14	3		
D18	3	14	3		
D22	3	14	3		
D28	3	14	3		
D33	3	14	3		
D34	3	14	3		
D35	3	14	3		
D45	3	14	3		
D10	2	22	2		
D11	2	22	2		
D23	2	22	2] 1 à 2] (8 districts)	
D26	2	22	2		
D29	2	22	2		
D31	2	22	2		
D40	2	22	2		
D42	2	22	2		
D14	1	30	1		
D24	1	30	1		
D37	1	30	1		
D39	1	30	1] 0 à 1] (11 districts)	
D47	1	30	1		
D13	0	35	1		
D21	0	35	1		
D25	0	35	1		
D27	0	35	1		
D32	0	35	1		
D36	0	35	1		
40 Districts	164				

Source : S. Hassaine, 2010.

3. 2 Les équipements pondérés : un grand écart qualitatif entre le centre colonial et le reste des quartiers de la ville.

Ce deuxième critère faisant classer les équipements selon leur importance, nous a permis de dégager cinq groupes dont chacun a été affecté d'un coefficient de pondération (K). En établissant les groupes selon leur poids, on s'est inspiré de la grille officielle des équipements rendant compte de leurs tailles et aires d'influence. La répartition

hiérarchique de ces services urbains est cohérente avec le concept d'emboîtement des échelles propre à la conception systémique de la ville. Le tableau 2, portant le nombre d'unités de valeurs des équipements, calculé selon leurs coefficients de pondération, ainsi que la somme totale tout en suivant l'ordre numérique des districts de D8 à D47, nous a servi de base pour élaborer le tableau 3 du niveau des équipements pondérés. La répartition des niveaux de 0 unités de valeurs des six derniers districts, à 82 unités comme nombre maximal du D43, opérée selon le principe de la progression géométrique, définit 6 intervalles : [0 à 5] , [5 à 10], [10 à 20], [20 à 40], [40 à 80], [80 à 160] ; représentant les niveaux de 1 à 6. Ce tableau, à l'instar du précédant, permet d'observer que ce sont les mêmes districts du noyau colonial qui occupent les deux plus hautes positions hiérarchiques. Le D43 maintient son niveau 6, les trois autres (D15, D16, D44) conservent le niveau 5, le D38 persiste au niveau 4. Quant au D19, apparu dans les débuts des années 1980, il continue d'occuper le niveau 5 précédent. Les districts du noyau traditionnel persistent dans des positions très basses, sauf le mieux positionné occupant le niveau 3 (D8). Pour les autres, il ya trois au niveau 2 (D30, D9, D11) et trois au niveau 1 (D10, D31, D32). Ce résultat montre que la courbe tendancielle est presque la même dans ces deux premiers critères. Les districts des plus hauts niveaux comme ceux des plus bas, conservent leur même position hiérarchique. Tandis que la majorité des autres districts, ont enregistré un déplacement vers le bas, et une petite minorité s'est déplacée vers le haut.

Tableau 2 : Évaluation et classement des districts de la ville d'Ouled Djellal selon le critère d'équipements pondérés

DISTRICTS	PONDERATION DES EQUIPEMENTS										TOTAL		CLASSEMENT
	K=5		K=4		K=3		K=2		K=1		Nb.	Val.	
	Nb.	Val.	Nb.	Val.	Nb.	Val.	Nb.	Val.	Nb.	Val.			
D08					2	6	2	4	4	4	8	14	7
D09					1	3	1	2	2	2	4	7	16
D10							1	2	1	1	2	3	28
D11					2	6					2	6	18
D12			1	4			2	4	1	1	4	9	12
D13											0	0	35
D14							1	2			1	2	34
D15	1	5	6	24	3	9	2	4	2	2	14	44	5
D16	3	15	7	28	1	3	2	4			13	50	3
D17			1	4	1	3			1	1	3	8	14
D18					3	9					3	9	12
D19	2	10	5	20	4	12			3	3	14	45	4
D20			1	4	1	3	1	2	1	1	4	10	10
D21											0	0	35
D22							2	4	1	1	3	5	21
D23					1	3			1	1	2	4	24
D24					1	3					1	3	28
D25											0	0	35
D26					1	3			1	1	2	4	24
D27											0	0	35
D28					3	9			2	2	5	11	9
D29					1	3	1	2			2	5	21
D30					1	3	1	2	3	3	5	8	14
D31							1	2	1	1	2	3	28
D32											0	0	35
D33					1	3			2	2	2	5	21
D34					1	3	2	4			3	7	16
D35					1	3	1	2	1	1	3	6	18
D36											0	0	35
D37					1	3					1	3	28
D38	1	5	3	12	1	3	1	2	1	1	7	23	6
D39					1	3					1	3	28
D40					1	3			1	1	2	4	24
D41					2	6	2	4	4	4	8	14	8
D42					1	3			1	1	2	4	24
D43	6	30	7	28	7	21			3	3	23	82	1
D44	6	30	4	16	1	3	1	2	1	1	13	52	2
D45					1	3	1	2	1	1	3	6	18
D46					2	6	1	2	2	2	5	10	10
D 47					1	3					1	3	28
40 Districts													
Nb. : Nombre d'équipements Val. : Nombre d'unités de valeur													

Source : S. Hassaine, 2010.

Tableau 3 : Classement et niveaux des districts de la ville d'Ouled Djellal selon le critère d'équipements pondérés

DISTRICTS	TOTAL		CLASSEMENT	NIVEAUX DES EQUIPEMENTS PONDERES	INTERVALLES (en unités de valeur)	
	Nombre	Valeur				
D43	23	82	1	6] 80 à 160]	
D44	13	52	2	5] 40 à 80]	
D16	13	50	3	5		
D19	14	45	4	5		
D15	14	44	5	5		
D38	7	23	6	4		
D08	8	14	7	3] 20 à 40]	
D41	8	14	8	3] 10 à 20]	
D28	5	11	9	3		
D20	4	10	10	2		
D46	5	10	10	2] 5 à 10]	
D12	4	9	12	2		
D18	3	9	12	2		
D17	3	8	14	2		
D30	5	8	14	2		
D09	4	7	16	2		
D34	3	7	16	2		
D11	2	6	18	2		
D35	3	6	18	2		
D45	3	6	18	2		
D22	3	5	21	1] 0 à 5]
D29	2	5	21	1		
D33	2	5	21	1		
D23	2	4	24	1		
D26	2	4	24	1		
D40	2	4	24	1		
D42	2	4	24	1		
D10	2	3	28	1		
D24	1	3	28	1		
D31	2	3	28	1		
D37	1	3	28	1		
D39	1	3	28	1		
D47	1	3	28	1		
D14	1	2	34	1		
D13	0	0	35	1		
D21	0	0	35	1		
D25	0	0	35	1		
D27	0	0	35	1		
D32	0	0	35	1		
D36	0	0	35	1		
40 Districts						

Source : S. Hassaine, 2010.

3. 3 Le niveau synthétique des équipements : une répartition quantitative et qualitative non équilibrée

Nous avons défini le niveau synthétique des équipements (cf., tableau 4), selon le principe de progression arithmétique, s'agissant ici simplement de calculer la moyenne de la somme des deux niveaux précédents calculés selon le principe de progression géométrique. La

répartition de cette moyenne de 1 à 6 dégage 6 intervalles : $\leq 1,5$;] 1,5 à 2,5] ,] 2,5 à 3,5] ,] 3,5 à 4,5] ,] 4,5 à 5,5] ,] 5,5 à 6,5] ; représentant les niveaux de 1 à 6. La carte 2 montre que les districts du centre colonial (D43, D15, D16, D44), ainsi que le D19 considéré comme péricentral vu sa localisation spatiale et sa taille occupent les deux plus hauts niveaux 5 et 6. Tandis que les districts du noyau traditionnel occupent le niveau 3 (D8, D30). Le niveau 2 est occupé par les districts D9 et D11, alors qu'au niveau 1 se trouvent les districts D10, D31 et D32.

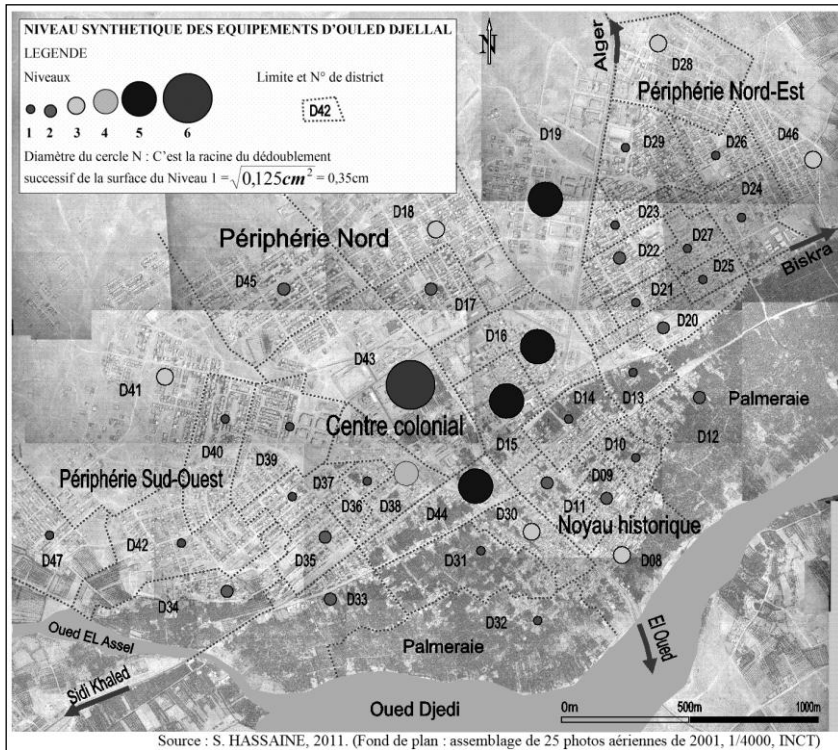
L'on constate aussi l'existence d'un seul district au niveau 4 (D38), situé en contigüité avec le district D43 occupant le niveau 6. Ce dernier correspond au noyau colonial matriciel où se situait le Bordj administratif devenu ultérieurement le siège de la Daïra d'Ouled Djellal, confirmant par là le concept de persistance topique du lieu (Rossi, 1991). Quatre districts se partagent le niveau 5 (D15, D16, D44, D19), dont les trois premiers appartiennent au noyau colonial et le quatrième à la périphérie. Ce tableau ainsi que la carte 2 montrent divers ruptures au plan de la répartition des équipements existants sur les districts qui composent la ville d'Ouled Djellal. Ces déséquilibres se situent principalement au niveau sommital. Si les districts de niveau 5 supportent quantitativement le seul district de niveau 6, ils ne sont cependant pas supportés par un nombre suffisant de districts au niveau 4. Le seul district (D38) qui s'y trouve, traduit l'une des grandes faiblesses de cette répartition et par conséquent le dysfonctionnement du système urbain par rapport à cette importante dimension.

Tableau 4 : Classement et niveau synthétique des équipements de la ville d'Ouled Djellal

DISTRICTS	MOYENNE DES NIVEAUX $M = (EI+EP)/2$	CLASSEMENT	NIVEAU SYNTHETIQUE DES EQUIPEMENTS	INTERVALLES DE NIVEAUX
D43	6	1	6] 5,5 à 6,5]
D15	5	2	5] 4,5 à 5,5]
D16	5	2	5	
D19	5	2	5	
D44	5	2	5	
D38	4	6	4] 3,5 à 4,5]
D08	3,5	7	3] 2,5 à 3,5]
D41	3,5	7	3	
D18	3	9	3	
D28	3	9	3	
D30	3	9	3	
D46	3	9	3	
D09	2,5	13	2] 1,5 à 2,5]
D12	2,5	13	2	
D17	2,5	13	2	
D20	2,5	13	2	
D34	2,5	13	2	
D35	2,5	13	2	
D45	2,5	13	2	≤ 1,5
D11	2	20	2	
D22	2	20	2	
D33	2	20	2	
D10	1,5	23	1	
D23	1,5	23	1	
D26	1,5	23	1	
D29	1,5	23	1	
D31	1,5	23	1	
D40	1,5	23	1	
D42	1,5	23	1	
D14	1	30	1	
D24	1	30	1	
D37	1	30	1	
D39	1	30	1	
D47	1	30	1	
D13	1	35	1	
D21	1	35	1	
D25	1	35	1	
D27	1	35	1	
D32	1	35	1	
D36	1	35	1	
40 Districts	EI : Equipements indifférenciés EP : Equipements pondérés			

Source : S. Hassaine, 2010.

Carte 2 : Niveau synthétique des équipements de la ville d'Ouled Djellal



4. Une ségrégation commerciale quantitative et qualitative

L'identification des différents niveaux commerciaux, fait appel à l'usage de plusieurs critères indispensables pour la fiabilité des résultats de synthèse. Pour déterminer ces niveaux, cinq familles de commerce ont été préalablement réparties dont chacune regroupe des activités commerciales de même nature. Alors, s'est faite la distinction du commerce de l'alimentation générale (C1) ; le commerce de réparation et de transformation (C2) qui regroupe l'artisanat, la mécanique, les menuiseries, etc. ; le commerce de restauration (C3) ; le commerce des produits non consommables regroupant les matériaux de construction et le matériel d'entretien (C4) ; et enfin le commerce de fonction libérale et de service (C5). Cette répartition est prise en charge par un tableau synoptique regroupant les 1482 commerces que compte la ville. Nous tenons à présenter le tableau récapitulatif des six niveaux (cf., tableau 5),

définis selon la progression géométrique nécessaire à l'élaboration du niveau synthétique commercial.

Tableau 5 : Niveaux partiels des districts de la ville d'Ouled Djellal selon la dimension commerciale

DISTRICTS	NIVEAU PARTIEL COMMERCIAL (N)						MOYENNE DES NIVEAUX ($\Sigma N/6$)	CLASSEMENT DES DISTRICTS
	1 CI	2 C3+C5	3 C1+C2+C4	4 ID	5 C/100hab	6 C/ ha		
D 08	5	2	4	4	4	4	3,83	16
D 09	5	4	4	4	4	5	4,33	10
D 10	2	2	1	2	2	3	2	33
D 11	5	5	4	5	5	5	4,83	7
D 12	3	1	3	3	3	2	2,50	29
D 13	4	1	4	3	4	4	3,33	22
D 14	6	5	5	5	6	6	5,50	3
D 15	6	6	5	6	6	6	5,83	1
D 16	5	5	5	5	5	5	5	5
D 17	4	4	4	4	4	4	4	15
D 18	4	2	3	3	3	2	2,83	25
D 19	5	5	4	4	5	2	4,16	12
D 20	5	3	5	4	5	5	4,50	9
D 21	5	1	4	4	5	6	4,16	12
D 22	4	2	4	4	4	5	3,83	16
D 23	4	3	4	3	4	5	3,83	16
D 24	3	1	3	2	3	3	2,50	29
D 25	3	1	3	2	3	4	2,66	28
D 26	2	2	2	2	2	3	2,16	32
D 27	3	1	3	3	3	4	2,83	25
D 28	2	1	2	2	2	1	1,66	36
D 29	4	2	4	4	3	3	3,33	22
D 30	5	4	5	5	5	6	5	5
D 31	1	1	1	1	1	1	1	38
D 32	1	1	1	1	1	1	1	38
D 33	4	2	4	4	4	4	3,66	19
D 34	2	1	2	2	3	2	2	33
D 35	3	1	4	4	5	5	3,66	19
D 36	4	2	3	3	4	5	3,50	21
D 37	4	4	4	4	4	5	4,16	12
D 38	6	5	6	6	6	6	5,83	1
D 39	5	4	5	4	4	4	4,33	10
D 40	4	1	3	3	3	3	2,83	25
D 41	3	1	2	2	2	1	1,83	35
D 42	3	1	3	3	3	2	2,50	29
D 43	5	5	5	5	5	3	4,66	8
D 44	5	5	5	6	6	5	5,33	4
D 45	4	1	4	4	3	2	3	24
D 46	2	1	2	1	2	1	1,5	37
D 47	1	1	1	1	1	1	1	38
40 districts								

Colonne 1 : CI (Commerce indifférencié)
 Colonne 2 : C3+C5 (Commerces, Restauration, fonction libérale et services divers)
 Colonne 3 : C1+C2+C4 (Alimentation diverse, réparation et transformation, produits non consommables)
 Colonne 4 : ID (Indice de DAVIES)
 Colonne 5 : C/100 Hab. (Commerces par 100 habitants)
 Colonne 6 : C/ha (Commerces par hectare)

Source : S. Hassaine, 2010.

4. 1 Le niveau synthétique commercial : une ségrégation quantitative et qualitative affectant tous les quartiers

Le niveau synthétique commercial, établi sur la base d'une récapitulation des niveaux relatifs aux six critères, dégage six intervalles : $\leq 1,5$,] 1,5 à 2,5] ,] 2,5 à 3,5] ,] 3,5 à 4,5] ,] 4,5 à 5,5] ,] 5,5 à 6,5] (cf. tableau 6) ; correspondant aux niveaux 1 à 6. Montrant par conséquent l'existence de cinq districts du centre colonial dont un au niveau 6 (D15) et quatre au niveau 5 (D14, D44, D16, D43). Il se fait apparaître un deuxième district de niveau 6 (D38), représentant l'extension du D43, partageant avec le D15 le sommet de cette hiérarchie commerciale. Quant au noyau traditionnel, il enregistre deux districts au niveau 5 (D11, D30), deux au niveau 4 (D9, D8), un district au niveau 2 (D10) et deux au niveau 1 (D31, D32).

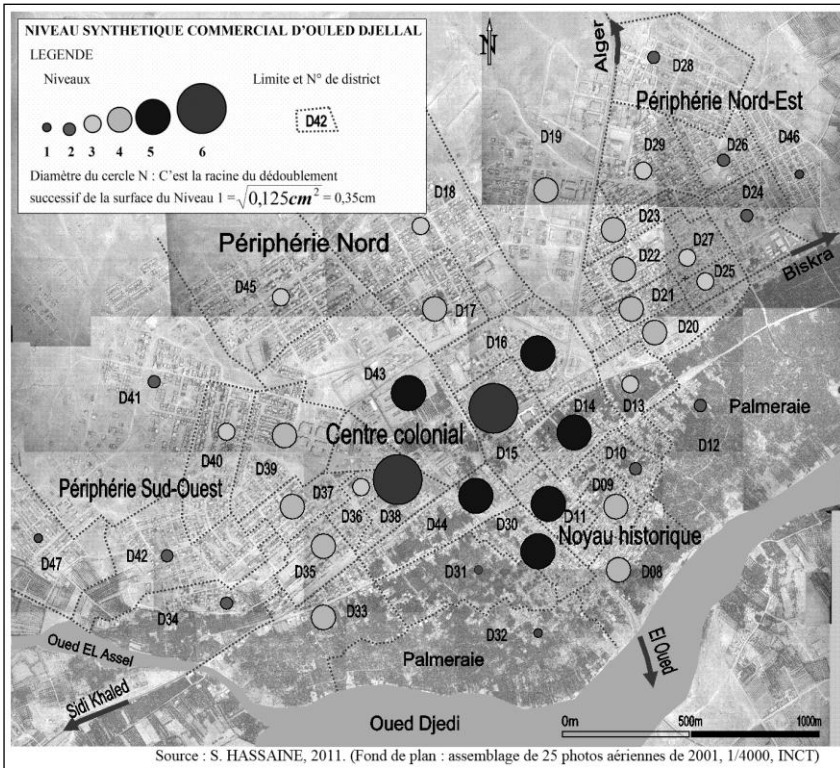
La carte 3 montre une logique quantitative au sein des trois derniers niveaux (4, 5, 6), avec la suite progressive de 2, 6 et 11 districts par niveau. Cependant, l'absence de districts de niveaux 3 et 2, censés former les espaces péricentraux entre ceux des deux niveaux sommitaux (5 et 6) et ceux du niveau 4, porte atteinte à la logique de répartition spatiale des districts selon la théorie des lieux centraux fondée par le géographe allemand W. Christaller en 1933 (Prost, 1965), établie pour un réseau de villes et qu'on essaie d'interpréter à l'échelle intra urbaine. L'on observe aussi qu'à partir du niveau 4 jusqu'au niveau 1, la logique s'inverse et chacun des niveaux hiérarchiques commence à dominer moins de districts de niveau inférieur. Cette situation paradoxale montre que la dimension commerciale est en contradiction avec le principe de hiérarchisation et de subordination des différentes parties de la ville considérée comme système entretenant son propre équilibre.

Tableau 6 : Classement et niveau synthétique commercial des districts d'Ouled Djellal

DISTRICTS	MOYENNE DES NIVEAUX ($\Sigma N/6$)	CLASSEMENT DES DISTRICTS	NIVEAU SYNTHETIQUE COMMERCIAL	INTERVALLES (Moyenne des Niveaux)
D 15	5,83	1	6] 5,5 à 6,5]
D 38	5,83	1	6	
D 14	5,50	3	5] 4,5 à 5,5]
D 44	5,33	4	5	
D 16	5	5	5	
D 30	5	5	5	
D 11	4,83	7	5	
D 43	4,66	8	5	
D 20	4,50	9	4	
D 09	4,33	10	4] 3,5 à 4,5]
D 39	4,33	10	4	
D 19	4,16	12	4	
D 21	4,16	12	4	
D 37	4,16	12	4	
D 17	4	15	4	
D 08	3,83	16	4	
D 22	3,83	16	4	
D 23	3,83	16	4	
D 33	3,66	19	4	
D 35	3,66	19	4	
D 36	3,50	21	3] 2,5 à 3,5]
D 13	3,33	22	3	
D 29	3,33	22	3	
D 45	3	24	3	
D 18	2,83	25	3	
D 27	2,83	25	3	
D 40	2,83	25	3	
D 25	2,66	28	3	
D 12	2,50	29	2] 1,5 à 2,5]
D 24	2,50	29	2	
D 42	2,50	29	2	
D 26	2,16	32	2	
D 10	2	33	2	
D 34	2	33	2	
D 41	1,83	35	2	
D 28	1,66	36	2	
D 46	1,5	37	1	
D 31	1	38	1	
D 32	1	38	1	
D 47	1	38	1	
40 districts				

Source : S. Hassaine, 2010.

Carte 3 : Niveau synthétique commercial de la ville d'Ouled Djellal



5. Système fonctionnel d'Ouled Djellal : hypercephalie de l'espace central, absence de centralités secondaires et dysfonctionnement urbain global

Le niveau synthétique de la variable structurelle construite sur les deux dimensions conjoncturelles « Equipements » et « Commerces » (Cf. tableau 7), définit cinq intervalles : $\leq 1,5$;] 1,5 à 2,5] ,] 2,5 à 3,5] ,]3,5 à 4,5] ,]4,5 à 5,5] ; correspondants aux niveaux hiérarchiques de 1 à 5. Ce tableau du système fonctionnel de la ville montre sur les cinq districts du centre colonial, quatre sont de niveau 5 (D43, D15, D16, D44) et un district de niveau 3 (D14). Quant au noyau historique, composé de 7 districts, la hiérarchisation fonctionnelle en révèle l'existence d'un seul au niveau 4 (D30), trois au niveau 3 (D8, D11, D9) et trois au plus bas niveau 1 (D10, D31, D32). Sachant que l'occupation des niveaux 3 et 4 par les quatre districts de ce dernier, ne s'explique que par la percée urbaine commerciale, opérée en 1975 dans ce quartier.

Le modèle théorique pyramidal du système fonctionnel (cf., figure 1), montre que le centre colonial s'impose comme espace central de la ville actuelle. Les districts du noyau traditionnel varient des plus marginaux et enclavés, à celui occupant une centralité intermédiaire à vocation commerciale (D30). Quant aux districts n'ayant pas de relation spatiale avec la percée urbaine, se voient occuper les plus bas niveaux. L'importance de ce fait s'accorde avec la possibilité d'orienter la planification urbaine comment promouvoir les districts au moins au niveau 4 pour alléger le centre colonial et faire sortir le noyau historique de sa situation d'enclavement et de marginalisation spatiale impliquant une très forte ségrégation sociale. Quant aux districts périphériques, la carte 4 montre que cette catégorie est classée dans les trois derniers niveaux (1, 2, 3). La localisation spatiale des districts appartenant aux trois derniers niveaux révèle l'existence d'un véritable dysfonctionnement urbain. Il se traduit par une rupture fonctionnelle bien lisible entre ceux-là et les districts limitrophes du centre colonial occupant le niveau le plus élevé. Entre les deux entités voisines, se fait apparaître un écart de deux et même de trois niveaux hiérarchiques. L'espace entourant le centre colonial régresse vers la périphérie des niveaux 3, 2 et 1, sans même passer par le niveau 4 que nous considérons comme support de la continuité fonctionnelle et de la justice spatiale respectant le principe élémentaire de la hiérarchie systémique urbaine du modèle intra-urbain théorisé par Caniggia (1994).

La superposition du modèle théorique aux résultats de cette analyse montre le déséquilibre pyramidal du système fonctionnel d'Ouled Djellal. Différentes zones pathologiques sont mises en exergue. La première se traduit par la très forte macrocéphalie urbaine sommitale représentée par les cinq districts de niveau 5. Le regroupement de ces derniers dans le même espace constitué par le centre colonial, ainsi que l'existence seulement de deux districts au niveau 4 (D19, D30), accentuent non seulement l'hypertrophie de ce quartier, mais révèle aussi l'hypotrophie des zones intermédiaires et l'absence de centralités secondaires nécessaires à l'équilibre de la ville. Par contre, la deuxième pathologie démontre l'une des plus grandes faiblesses du système fonctionnel urbain de cette ville moyenne. Elle se situe au niveau de la base avec seulement sept districts et une très forte hypotrophie basique.

La ville actuelle mène une bataille en retraite contre le phénomène de ségrégation spatiale et fonctionnelle. On est en présence d'un noyau traditionnel marginalisé, un centre colonial fonctionnellement hypertrophié et des périphéries urbaines mal structurées et sous équipées. Le rapport entre ces deux entités historiques se pose en termes

dichotomiques. De par leur détachement spatial, s'y manifestent des ruptures physiques, notamment la permanence du tracé des cours d'eau, et des ruptures morphologiques affectant le bâti et le tissu urbain. Cette ségrégation nous semble constituer une permanence historique affectant tout le processus d'évolution urbaine de la ville d'Ouled Djellal depuis l'occupation coloniale de la ville historique traditionnelle jusqu'à nos jours. Se manifestant ainsi des ruptures morphologiques traduites sur le réseau viaire, les formes architecturales et les configurations urbaines. Face à une trame organique, on assiste à une trame géométrique régulière. En dépit d'une production architecturale ancestrale caractérisée par la stabilité et la continuité morphologique, on observe de nouvelles formes de bâti et de tissus urbains en quête d'une identité non retrouvée.

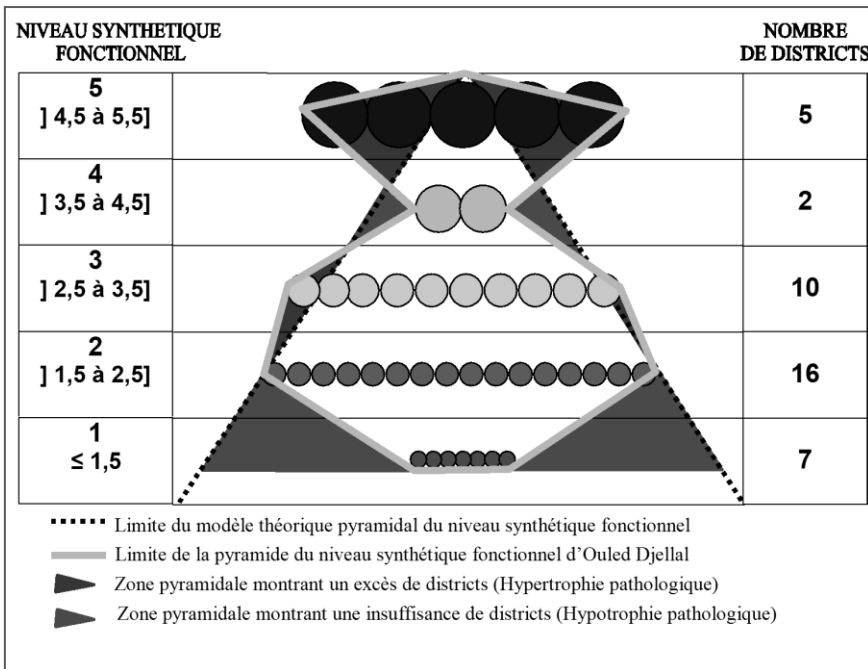
Nous pensons que ce dysfonctionnement urbain généré par le détachement des deux plus anciennes entités morphologiques ainsi que par le changement accéléré du mode de vie des habitants et la défaillance des instruments d'urbanisme, ne pourrait être absorbée que par le concept de ségrégation spatiale due à la conception atomique de la ville. Malgré les mutations socio-économiques profondes, le tissu traditionnel continue de pérenniser la fonction initiale non adaptée aux moyens de transport de notre époque. Quant à l'extension péricentrale et périphérique de l'Indépendance à nos jours, bien qu'elle réponde à beaucoup de besoins contemporains, en s'inscrivant dans la même logique de la rectitude viaire hérité de l'urbanisme colonial, elle accuse des surdimensionnements dans la voirie et les espaces publics spectaculaires. Les rues, de par leur largeur constituent de véritables frontières entre les îlots. Sans pour autant que leur bâti soit capable de protéger contre beaucoup de facteurs climatiques surtout le vent et l'ensoleillement.

Tableau 7 : Classement et niveau synthétique fonctionnel de la ville d'Ouled Djellal

DISTRICTS	$M=\sum N/2$	CLASSEMENT	NIVEAU SYNTHETIQUE FONCTIONNEL	INTERVALLES (Moyenne des Niveaux)
D 15	5,5	1	5]4,5 à 5,5]
D 43	5,5	1	5	
D 16	5	3	5	
D 38	5	3	5	
D 44	5	3	5	
D 19	4,5	6	4]3,5 à 4,5]
D 30	4	7	4	
D 08	3,5	8	3]2,5 à 3,5]
D 11	3,5	8	3	
D 09	3	10	3	
D 14	3	10	3	
D 17	3	10	3	
D 20	3	10	3	
D 22	3	10	3	
D 18	3	10	3	
D 33	3	10	3	
D35	3	10	3	
D 21	2,5	18	2	
D 23	2,5	18	2	
D 28	2,5	18	2	
D 37	2,5	18	2	
D 39	2,5	18	2	
D 41	2,5	18	2	
D 45	2,5	18	2	
D12	2	25	2	
D 13	2	25	2	
D 25	2	25	2	
D 27	2	25	2	
D 29	2	25	2	
D 34	2	25	2	
D 36	2	25	2	
D 40	2	25	2	
D 46	2	25	2	
D 10	1,5	34	1	≤ 1,5
D 24	1,5	34	1	
D 26	1,5	34	1	
D 42	1,5	34	1	
D 31	1	38	1	
D 32	1	38	1	
D 47	1	38	1	
40 Districts	$M=\sum N/2$ = moyenne de la somme des niveaux des équipements et des commerces			

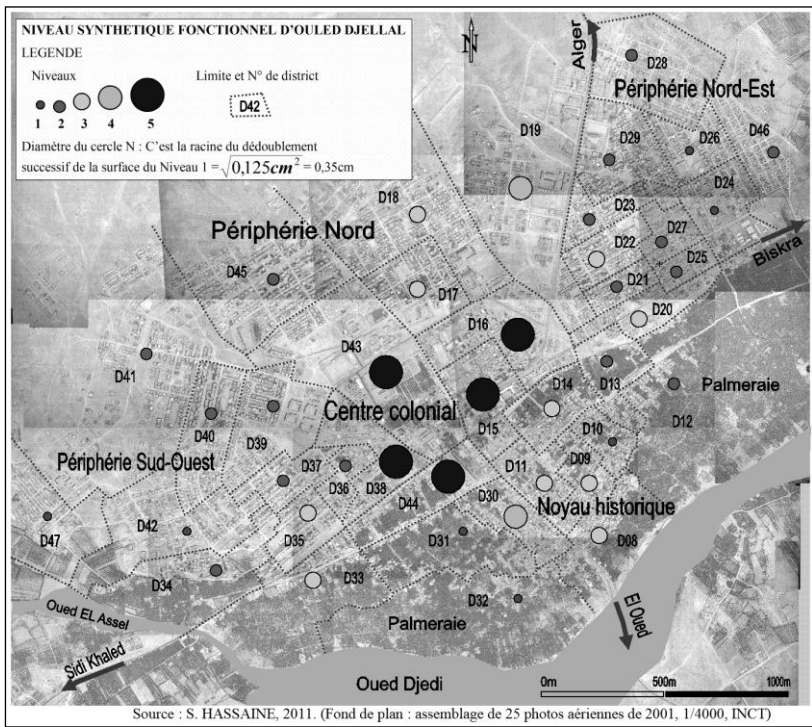
Source : S. Hassaine, 2010.

Figure 1 : Pyramide du niveau synthétique fonctionnel de la ville d'Ouled Djellal



Source : S. Hassaine, 2010.

Carte 4 : Niveau synthétique fonctionnel de la ville d'Ouled Djellal



Conclusion

En démontrant que la ville d'Ouled Djellal présente une situation de ségrégation spatiale et fonctionnelle, l'on démontre par conséquent que son noyau historique souffre du phénomène d'enclavement et de marginalisation au sein de la structure globale, ainsi que l'existence d'un dysfonctionnement urbain qui se traduit par une répartition inégale des équipements et des commerces à travers beaucoup de ses districts. Pour remédier à cette situation pathologique affectant son système fonctionnel non équilibré, l'on recommande la promotion de la ville au sixième rang. Cette promotion lui permet de jouer un rôle polarisant assurant l'équilibre micro régional en participant à l'allègement du poids que supporte actuellement le chef-lieu de Wilaya (Biskra). Les opérations attendues à l'échelle intra-urbaine faisant promouvoir son armature spatiale du niveau 5 au niveau 6, feront générer des centralités secondaires structurant mieux la ville actuelle. Certains districts du noyau historique devraient être érigés au niveau 4 (D08, D09, D11). Les districts de la

périphérie nord-est (D20, D21, D25) et les districts de la périphérie sud-ouest (D33, D35) devraient aussi promouvoir au niveau 4. La promotion projetée de ces districts appartenant à différentes localisations spatiales est cohérente avec les modèles de hiérarchisation structurelle élaborés en théories urbaines et spatiales. Notamment la théorie des lieux centraux de W. Christaller (1933), cherchant à expliquer la hiérarchie des villes selon leurs tailles, leurs localisations et leurs fonctions (Prost, 1965) ; ainsi qu'avec le modèle intra-urbain de Caniggia (1994), généré par le phénomène de dédoublement successif de la croissance spatiale de la ville.

Dans le cadre d'une opération de restructuration urbaine censée corriger le dysfonctionnement affectant certaines parties de la ville, nous souhaitons de consolider surtout leur fonction tertiaire. Nous envisageons ainsi une structure polycentrique hiérarchisée à quatre centres urbains. D'abord, maintenir la centralité spatiale maximale de niveau 5, formée par l'espace central actuel constitué par les districts du centre colonial. Ensuite, trois centralités secondaires dont leurs districts devront être de niveau 4. La première devrait se localiser dans la partie nord-est de la ville (D20, D21, D22), correspondant à la zone de croissance urbaine des années 1950, apparue en détachement du noyau colonial et du noyau traditionnel. La deuxième, dans la partie sud-ouest (D33, D35), apparue aussi dans les mêmes conditions historiques et spatiales que la première. La troisième, au niveau du noyau traditionnel, autour de la percée urbaine de 1975 (D08, D09, D11, D30). Enfin, entre ces quatre centralités spatiales, devront exister des districts de niveau 3, marquant les espaces péricentraux. Quant aux districts de niveau 1 et 2, ils trouveront leurs places dans l'espace périphérique de la ville.

Bibliographie

- Barel, Y. (1971), *Prospective et analyse de système*, Paris, Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), coll. Tavaux et Recherche de Prospectives. Schéma général d'aménagement de la France.
- Belhamissi, M. (1979), *Al Djazair min khilali raahalat al-Maghariba fi Al-ahd Al-othman* (l'Algérie à travers les voyageurs maghrébins à l'époque Ottomane), ouvrage en langue arabe, Alger, SNED.
- Bertalanffy, L.-V. (1980), *Théorie générale des systèmes*, Paris, série Dunod, Bordas.
- Berry, B. (1967), *Geography of market centers and retail distribution*, Englewood Cliffs: Prentice Hall. Trad. Fr. de Marchand, B. (1971), *Géographie des marchés et du commerce de détail*, Paris, Armand Colin.
- Boudon, R. (1961), *Les méthodes en sociologie*, Paris, PUF, coll. Que sais-je ?
- Caniggia, G. (1994), *Lecture de Florence*, Bruxelles, Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc Bruxelles.
- Christaller, W. (1933), *Die zentralen Orte in Süddeutschland*, Jena, Gustav Fischer.
- Côte, M. (2005). « *La ville et le désert, le bas-Saharien algérien* », Aix-en-Provence-Paris, Côte, M. (directeur scientifique), Alkama, D., Ballais J.-L., Belguidoum, S., Bensaad, A., Farhi A., Mazouz, S., Rousseau, V., Paris, Karthala-IREMAM.
- Djellal-Assari, N. (2004), *Le rôle des activités de service dans l'organisation et la structuration spatiales d'Alger*, thèse de doctorat d'Etat en urbanisme, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, Alger.
- Farhi, A. (2001), « *Macrocéphalie et pôles d'équilibre : la wilaya de Biskra* », in *Espace Géographique*, n° 2001/3, Paris, éd. Belin, p. 245-255.
- Frankhauser, P. (1994), *La fractalité des structures urbaines*, Paris, Anthropos, coll. Villes.
- Jacob, F. (1975), *La logique du vivant, une histoire de l'hérédité*, Mayenne, éd. Gallimard.
- LAMSADE-CNRS UMR 7243-Université Paris Dauphine (2011), Internet : <http://www.lamsade.dauphine.fr>
- Lazarsfeld, P., Rosenberg, M. (1955), "The language of social research: A reader in the methodology of social research", Glencoe, *The Free Press*.
- Lazarsfeld, P., Boudon, R. (1965), *Le vocabulaire des sciences sociales, concepts et indices*, Paris/La Haye, Mouton.
- Lefebvre, H. (1961), *Critique de la vie quotidienne*, t. 2 : *Fondement d'une sociologie de la quotidienneté*, Paris, L'Arche Editeur, coll. Le sens de la marche.

Loi n° 90-29 du 1^{er} décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme. Journal Officiel de la République Algérienne, n° 52, Imprimerie Officielle, Alger.

Lynch, K. (1976), *L'image de la cité*, Paris, Bordas.

RGPH de la ville d'Ouled Djellal de 1998. Office National des Statistiques, Alger.

Rossi, A. (1991), *L'architecture de la ville*, Paris, l'Equerre, coll. Formes urbaines.

Roy, B. (1985), *Méthodologie multicritère d'aide à la décision*, Paris, Economica.

Prost, M.-A. (1965), *La hiérarchie des villes en fonction de leurs activités de commerce et de service*. Paris, Gauthier-Villars.

URBA (Bureau d'Etude et de Réalisation en Urbanisme de Batna), POS n°5 de la ville d'Ouled Djellal (2000) : « Restructuration et rénovation de l'ancien noyau », Batna.

L'agglomération rurale en Mitidja et son évolution

Chérif BENGUERGOURA ⁽¹⁾

L'usage aujourd'hui du terme « douar » pour désigner en Algérie, en particulier au Nord du pays, les espaces de peuplement rural parait de premier abord conforme à l'ordre habituel des faits. Il reste néanmoins qu'il s'agit là de reprise d'une appellation antérieure, altérée par ailleurs au cours du temps. C'est dire en fait que son emploi de nos jours, bien plus qu'une simple redite, constitue une généralisation qui porte le risque de dissimuler à la fois les effets de l'histoire et la réalité d'un rural¹ pluriel.

Au Maghreb, la population a longtemps vécu en groupes distincts. Chacun de ces groupes, désigné le plus souvent par le terme « arch », vivant dans une même région ou en déplacement suivant un couloir, présente la caractéristique de constituer une unité politique. Ensemble humain ayant ses traits de caractères, des objectifs et, partant, un dessein commun, le groupe vient jusque-là effectivement former une totalité, ayant la compétence exclusive sur son territoire.² Dans cette organisation, la réalité à laquelle renvoyait le terme de douar désignait une subdivision du groupe. Il s'agit d'un groupement peu nombreux d'unités familiales (8 à 10 tentes) dont le campement s'effectuait sous une forme circulaire. Celui-ci compose l'entourage originel au milieu duquel chacun fait l'expérience de l'interdépendance communautaire et se forge à l'esprit

⁽¹⁾ Université Alger 2, Faculté des sciences humaines et sociales département de sociologie, 16 006, Alger, Algérie.

¹ En général évoquant la campagne, le terme rural renvoie dans les faits aux caractéristiques d'une formation spatiale particulière, différente autant de la structuration de la ville que de celle urbaine, et dont le contenu social est assez souvent varié.

² Assez liée en réalité, dans le cas du Maghreb, à la situation des liens existant entre ces rassemblements et le pouvoir central, cette indépendance s'avère néanmoins variable, comme l'indiquent à titre d'exemple les divers niveaux d'autonomie des tribus dites « makhzen », « ra'ya » et « siba » durant la période ottomane.

collectif. Aussi, retrouvons-nous à l'origine du terme douar une articulation à la dimension spatiale, rendue par le fait de réunion d'habitations disposés en rond. S'articule aussi à cette caractéristique une profondeur sociale, exprimée au premier chef par le rassemblement d'individus réunis dans un même but.³

Dans la conception de la colonisation française, le douar, cesse d'incarner un palier de déploiement d'une même appartenance pour représenter plutôt la réunion d'une diversité de « ferkas ». La réalité de cette agglomération répond dès lors à une politique de désagrégation de la tribu. Il s'agit dorénavant de « réunir la multitude d'individus libérés des liens communautaires ». ⁴ De cadre de cohésion et d'identification sociale, l'agglutination exposée à partir de cet ancien terme campagnard s'inscrit aussitôt après la conquête dans un modèle plutôt utilitaire. Réfugié depuis lors dans un groupe d'appartenance de taille modérée, la famille, l'individu rural découvre concomitamment les rapports dépersonnalisés d'une chaîne de relations.

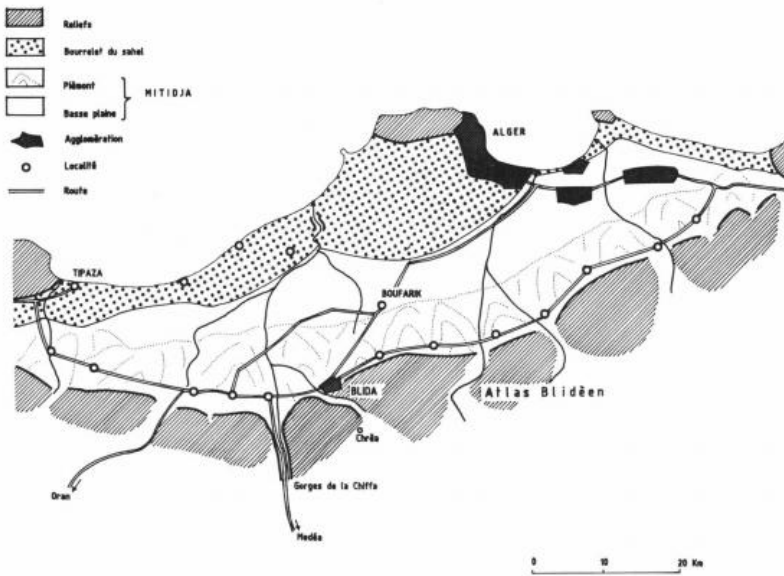
Bel et bien antique, le terme « douar » se généralise encore davantage durant la période post-indépendance pour désigner sans distinction les entassements campagnards de nombre de régions du pays. C'est de cette manière que les toutes récentes concentrations de la plaine de la Mitidja, à l'exemple de bien d'autres aires rurales, se trouvent de nos jours dénommées par leur propres habitants « douar », devenu ainsi un vocable standard. ⁵ Or, si l'on reste au seul exemple de l'espace mitidjien, (voir carte) on conçoit aisément que la formation de cette zone doit autant aux caractéristiques géographiques de l'ensemble de la région qu'à l'histoire qui a contribué peu à peu à la façonner.

³ Et dont la disposition spatiale les situe par ailleurs à égalité les uns par rapport aux autres, le cercle étant après tout un ordonnancement propre à placer les individus à une même distance du centre.

⁴ Comme l'indique Addi, L. (1985), *De l'Algérie précoloniale à l'Algérie coloniale*, « *Économie et Société* », Alger, éd. ENAL, p. 65.

⁵ Signalons que beaucoup de ces dits douars se trouvent rangés dans le classement de l'office des statistiques (ONS) en trois strates comme agglomération secondaire.

Carte 1 : Description géographique de la plaine de la Mitidja



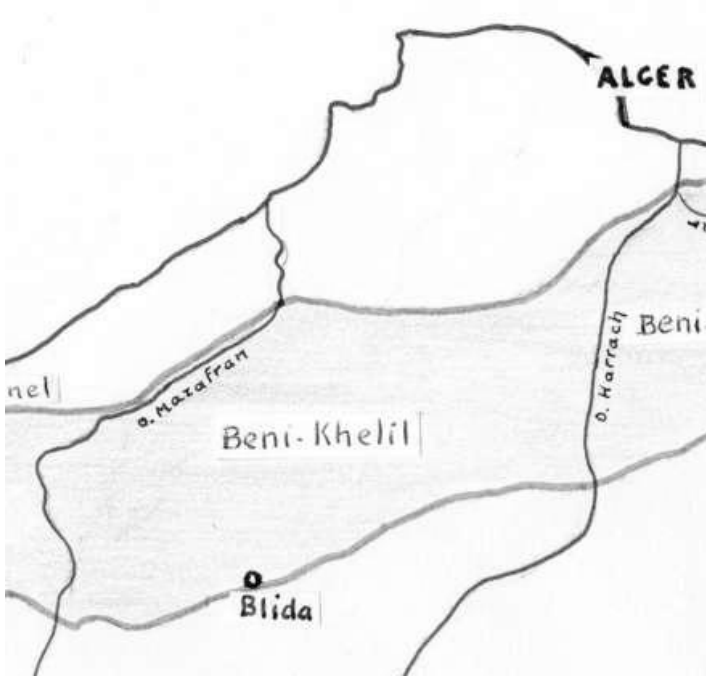
Source : Côte, M., *Blida in Encyclopédie berbère*, vol. 10, p. 1536-1539.

Succincte, la démonstration tentée ici, amorcée avec la visite et l'étude documentaire de cinq communes de la plaine algéroise⁶, s'appuie plus sur le cas des localités de la Mitidja centrale.⁷ (Voir carte n° 2)

⁶ Cette contribution s'inscrit en fait dans un parcours de réflexion étayé par une extension du terrain d'appui à la thèse (Les ruraux et la réappropriation sociale de la mobilisation de travail en Algérie indépendante. Le cas d'un douar mitidjien. Université d'Alger 2, département de Sociologie, 2002) à d'autres localités de la zone. L'observation-arpentage de cette aire est dans le cas présent focalisé sur le déploiement spatial.

⁷ Cette partie de la Mitidja recouvre globalement l'espace situé entre les deux cours d'eau : oued Harrach à l'est et oued Mazafran à l'ouest. Plus concrètement, la zone de prospection recoupe la partie médiane de l'outhan Ben Khelil telle que définie par Saidouni Nars Eddine. Il s'agit d'une aire située entre la basse et la haute Mitidja, s'étendant du haouch Souk Ali à l'est au haouch Abziza à l'ouest et du haouch Roumily au nord à celui de Soumaâ au sud. Cf.,(2001), *L'Algérois rural, à la fin de l'époque ottomane (1791-1830)*, Beirut, Dar Al-Gharb Al-Islami. Voir Carte XXII, répartition des haouchs de l'outhan Ben Khalil entre la haute et la basse Mitidja, p. 558.

Carte 2 : Présentation sommaire de la Mitidja centrale



Source : Reconstitution de cette partie de la plaine à partir de données documentaires.

L'examen porte sur l'organisation aussi bien de l'ensemble des bourgs que de leurs composantes domestiques, suivant en cela une progression retenant trois grandes périodes récentes. Il s'agira dans chacun de ces contextes d'appréhender autant la forme prise par l'aménagement de l'espace d'enracinement que les logiques du « chez soi » et du mode d'habiter qui à chaque fois l'accompagnent.⁸

⁸ L'habitat rural compose l'indicateur du « tout rural » et de ses transformations, affirme Côte, M. (2013), *L'habitat rural en Algérie, formes et mutations*, in *Habitat, État, société au Maghreb*, Paris, CNRS éditions.

I. La période ottomane et le « Haouch »

Les premiers écrits connus de la région mitidjienne nous apprennent que les établissements agricoles étaient nommés « haouch ». Il reste que ces entités, loin de former une réalité homogène, désignait soit la propriété récente turque, soit le territoire de communautés rurales plus anciennes.

S'agissant des communautés rurales⁹, le « haouch », renvoyait à une collectivité agricole fondée sur les relations de voisinage d'un groupement d'ensembles parentaux.¹⁰ La morphologie des habitations¹¹, limitée à une pièce, rappelle les constructions en toit de branchage de régions pluvieuses et celles en pisé des plaines céréalières.¹² Des grappes d'unités, ayant chacune une même filiation, se trouvaient voisines, dans une sorte d'agglutination autour d'un lieu commun de rencontre.¹³ La centralité ainsi constituée traduit une structure polarisée plutôt vers l'intérieur. Tandis qu'une disposition, côte à côte de patrimoines fonciers, épousait la forme d'un plan circulaire, des sentiers formaient quant à eux un moyen de communication autorisant une orientation centripète.

Le patrimoine foncier revenant à chaque parentèle se décompose selon une gradation allant du lieu qui suit de peu l'habitation vers le pourtour du bourg. Le tableau n°1 témoigne d'un finage subdivisé en plusieurs espaces aux statuts et fonctions agricoles variés.

⁹ Isnard H. (1947), *La réorganisation de la propriété rurale dans la Mitidja (1851-1867). Ses conséquences sur la vie des indigènes*, in *Mélanges d'histoire algérienne*, Alger, éd. A. Joyeux, p. 15-126.

¹⁰ Selon les informateurs sur place, les populations de la plaine, à l'inverse de celles des piémonts et montagnes au sud, sont venues à différentes périodes de lieux divers.

¹¹ Les matériaux utilisés (terre, pierre, bois) et, dans une moindre mesure, les techniques de construction sont tirés et adaptés à l'environnement géographique.

¹² Pour Bernard A. le type cabane et gourbi concerne l'ensemble de la Mitidja, la maison à toit de tuile et celle à terrasse ne se révélant que plus au sud, au niveau de l'Atlas mitidjien. Cf. (1921), *Enquête sur l'habitation rurale des indigènes de l'Algérie*, Alger, Fontana, 1921, p. 150.

¹³ Notons le fait aussi d'un espace commun secondaire, revenant à chaque groupe familial.

Tableau 1 : Répartition des composantes du patrimoine de l'ensemble parental selon la disposition et le statut juridique¹⁴

	« tabia(s) » (1) espace résidentiel	« moksem(s) » (2) terre de cultures	« el-outa » (3) terre de pacage
disposition spatiale	- habitation - enclos réservé au troupeau - jardins et vergers entourés de haies vives, installés sur les meilleures terres, à proximité de points d'eau.	- cultures occupant plusieurs moksem(s). A chaque titulaire revient plusieurs de ces parcelles labourables, disséminées sur une certaine étendue.	Le reste des terres, constitue le surplus du territoire. Formé de terrains couverts de broussailles, cet espace est indivis entre les membres de la «djamaa».
statut de la possession foncière	« melk » familial indivis au sein de la parentèle(4)		possession villageoise indivis au profit de l'ensemble des habitants du bourg

(1) Nom donné au lieu de déploiement du ménage et tout particulièrement des femmes et des enfants en bas âge.

(2) Un « moksem » représente une parcelle de faible étendue de moins d'un hectare. Il s'agit de petites propriétés enchevêtrées auxquelles on accède par un réseau de sentiers.

(3) Le terme désigne les terrains ouverts.

(4) le melk constitue une forme de possession.

On remarque tout d'abord que l'espace résidentiel, loin de se limiter à la seule fonction d'abri apparaît comme un premier palier structuré. Le lieu domestique est aussitôt raccordé à tout un segment de l'activité économique. Les bêtes, séparées de l'habitation, se trouvent contiguës à un premier espace agricole, le verger.¹⁵ Ce dernier laisse voir un paysage de bocage où des buissons et des arbres matérialisent les limites du droit (revenant à chaque unité domestique). L'organisation spatiale est indicative d'une stabilité dans le rapport à la terre.¹⁶ La plaine de la

¹⁴ Les données du tableau, puisées auprès d'informateurs sur place, sont complétées par les informations recueillies en 1948 par Isnard, H. *La réorganisation de la propriété rurale...*, *op.cit.*, p. 15-126.

¹⁵ Nous trouvons une des formes de l'habitat à patio exposé par Abdennebi, H. Voir *Habitat à patio, passé, un présent et avenir. Application en Algérie dans un contexte méditerranéen*, non daté, p. 87. Voir sur ce plan également Stella, M. A. (1980), *Sociologie de l'habitat traditionnel*. Alger, éd. du CRAU.

¹⁶ Il reste néanmoins probable que dans nombre de cas l'extension du « melk » soit le résultat, durant la période turque, d'une perte de son statut du patrimoine collectif de djemaâ et de ferkats. Cf. Saaddouni, N. *L'Algérois rural...*, *op.cit.*, p. 170. Ignorant par ailleurs les fondements de la «ferka» et de la tribu, les auteurs du XIX^{ème} siècle

Mitidja, relève Merad-Boudia, «se spécifie par ce type d'unité économique et sociale, le « haouch », remarquable par sa fixité, à la différence du douar plus mobile». ¹⁷ Cette emprise sur le sol, certes catalysée par le climat relativement humide de la région, est surtout le corollaire, dans le cas précis de ces « haouchs », du mixage au sein des activités de travail et de contrôle. ¹⁸ Et à la jouissance des terres privées familiales avec droit d'usage exclusif s'ajoute l'emploi des terres collectives dont les conditions d'usage par les familles sont suivies par une assemblée de légats des lignées.

La disposition concentrique des activités en champ irrigué, terres cultivées en sec et aire vouée au pacage autorise en fait une dualité que l'on retrouve tant dans la forme des parcelles – bocage/champ ouvert- que dans le type d'activité agricole – travail du sol/hors sol, agriculture irriguée/agriculture en sec, cultures pérennes/cultures annuelles. Lié davantage à la gestion des eaux tirées souvent d'un oued adjacent ¹⁹, principe de dualité agricole de traits communs de la culture mitidjienne. ²⁰ Le mode de gestion des ressources suppose un processus décisionnel mêlant le ménage et son tuteur, la parentèle et ses meneurs et enfin le village et ses sages. Le « haouch » mitidjien de la période ottomane exprime moins une communauté autonome fondée sur une fusion de ses membres, fédérés par une culture, qu'un regroupement dont la modalité

comparaient la terre arch à la partie commune de certaines collectivités européennes. Cf. Achar-Picard, H. (1914), *L'agriculture algérienne et ses conditions économiques*, thèse, Faculté de droit de Lyon, p. 98.

¹⁷ Merad-Boudia, A. (1981), *La formation sociale algérienne précoloniale : essai d'analyse théorique*. Alger, éd. OPU, p. 146-147.

¹⁸ Les fermes revenant en propriété au pouvoir central turc, tout comme les terres du « fahs » qui entouraient à l'époque les villes, telles Alger et Blida, étaient marquées par une dissociation des tâches agraires. A l'inverse, les agglomérations rurales se caractérisaient autant par la jonction des unités de consommation et de production que par une fusion des rôles d'exploitant, de propriétaire et de travailleur. Ces aspects nous rappellent la forme paysanne de production agricole décrite en Europe par Mendras, H. (1995), *Les sociétés paysannes : éléments pour une théorie de la paysannerie*. Paris, éd. Gallimard, coll. Folio. Histoire. De son côté Saïdouni N. pour qui le « melk » était le domaine d'une vie rurale plus paysanne, parle de «paysans algérois dans les fohos des villes ou des champs de la plaine et de la montagne». Voir *L'Algérois rural... op.cit.*, p. 168.

¹⁹ Et de puits alimentés par la nappe phréatique de la zone.

²⁰ L'agriculture sédentaire, irriguée et pluviale a longtemps rythmé, tant à l'intérieur du pays que la frange côtière, l'activité la vie quotidienne des habitants. Nous relevons que pour Saadouni N. l'outhan Ben Khelil est situé dans une zone d'agriculteurs de céréales et de pasteurs. Cf. là aussi *L'Algérois rural...op.cit.*, carte XXX genre de vie, p. 566.

de régulation montre une collectivité de proximité, gagnée déjà par des structures institutionnelles plus globales.²¹

II. Période coloniale ou le « haouch » devenu « douar »

« L'ordre éternel des champs » n'en fut pas un puisque la colonisation française bouleversera le paysage du « haouch ». L'originalité de cette occupation est d'être en même temps la mise en présence de la population autochtone avec une culture nouvelle fondée sur la projection sur le futur. Les habitants se rendent compte qu'ils font face en même temps à une conception radicalement différente. Au premier abord, ces valeurs insolites, orientées préférentiellement vers l'avenir, la promotion et la stimulation à se remodeler plutôt qu'à se perpétuer, ne charment pas nécessairement les ressortissants ancrés aux règles transmises. Elles ne peuvent manquer cependant de décrédibiliser les valeurs autochtones tournées plutôt vers le passé. Dans ce face à face modernité/tradition²², la préservation des anciens repères incline dès ce contact à prendre l'aspect de régression. Il faut dès lors, distinguer l'action coloniale directe des pratiques émanant des ruraux et surtout de l'interaction dans laquelle ils se trouvent entraînés.

S'agissant de l'incursion coloniale, aux pratiques de transaction foncière effectuées dans la zone Mitidja et Sahel au début de l'intervention surviennent les opérations de resserrement et d'expropriation, suivies en 1856 par la distribution des « concessions définitives » de terres. Les attributaires sont des unités familiales occupant tel douar et dont le droit sur les terres distribuées est assez proche du droit « melk ». S'ajoutent les changements liés à des événements naturels qui, à l'exemple du dit douar Hallouya, oblige, suite aux crues de l'oued, au déplacement du lieu d'implantation des « tabias ». Une relocalisation se fait jour. L'espace apparaît depuis sous l'aspect d'une nouvelle juxtaposition de zones, poussant les habitants à distinguer,

²¹ A l'exception notamment de la tribu makhzen des Hadjouts, la population de la plaine était, selon Rinn L. raya (dépendante) à l'inverse des populations indépendantes voisines de l'Atlas mitidjien. Cf. (1899), *Le Royaume d'Alger sous le dernier Dey*. In *Revue Africaine*, T. 43, 1899, carte, p. 105-141, p. 297-320.

²² La tradition peut certes être définie comme l'ensemble de normes, de valeurs, d'institutions et de pratiques autour duquel s'opère un consensus transmis de génération en génération au sein d'un groupe. Il reste que si, face à une culture quelconque, ledit profil normatif perd juste son caractère absolu, mis en contraste avec la nouvelle orientation culturelle, il égare en plus sa pertinence. En face, les nouvelles tendances en cours, solidaires d'un processus de croissance économique se fiant au rationnel et valorisant changement et innovation, composent un autre cap normatif.

à l'exemple de cet ancien « haouch », les quartiers « Et-thata », « Echouakhia ». La reconduction du regroupement spatial des unités domestiques se réalise dans le cadre d'une indivision confinée à l'unité familiale.

Le lieu principal de l'action collective se déplace. Le changement de centralité, lié évidemment des conditions climatiques, est tout aussi solidaire de la restructuration foncière et de l'adoption de nouvelles cultures.²³ Il s'inscrit non moins dans une immixtion administrative à l'exemple de ce bourg au sud de Boufarik, dont la population garde en mémoire l'action simultanée de la municipalité coloniale de réfection de la mosquée et de construction au même lieu d'un café. A ce remodelage, par jonction lieu de culte-lieu de rencontre, de la vie collective en vie publique, s'articule donc un patrimoine familial davantage subdivisé, comme l'indique de façon plus détaillée le tableau suivant :

²³ On relève, dans le cas de certaines sous zones de la plaine, une évolution où la culture du blé cède le pas par exemple à celle du tabac suivie après par un développement des plants fruitiers. Il reste que les dits douars comportent moins d'actifs agricoles. A côté de quelques emplois non agricoles, l'agriculture dans l'enceinte des ex-haouchs, devenue activité d'accumulation pour quelques exploitants, est en fait pratiquée à temps partiel dans le cas de nombre d'habitants mués en offreurs de travail auprès des colons. Une partie des habitants a constitué «une réserve permanente de travailleurs mise au service des exploitations agricoles et minières coloniales de la plaine», cf. Emerit, M. (1962), *Géographie et recasement*, in *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, vol. 17, n° 6, p. 1228-1230.

Tableau n° 2 : répartition des composantes du patrimoine familial

« El-djenane »(1)	« El-bhira » (1)	« Ez-znigna » (1)	« El-hacéda» (1)
Chaque « dar » dispose d'un verger situé à proximité ou dans l'enceinte de l'espace résidentiel. On y trouve la coucha (four familial). Ce verger est partie prenante de l'espace intime où les femmes circulent. Les produits, destinés à la consommation domestique, s'échangent à titre gracieux entre voisin.	Plus loin que djenane, se trouve une parcelle vouée à la culture de légumes.	Prairie naturelle située à la lisière de l'agglomération, comme vestige du lot « outha » revenant au groupe parental. Les filles parentes y conduisent le bétail.	Il s'agit de terres en sec, situées plus loin que le djenane, après la bhira. On y cultive le blé dur et l'orge.

(1) Alors que le vocable « el-hacéda» est un terme ancien, les expressions « el-djenane » et « el-bhira » semblent être des désignations répandues durant la période turque. ²⁴ En revanche, « ez-znigna » apparaît comme une déclamation locale.

On remarquera la disparition des terres de pacage collectif au profit d'un patrimoine resserré autour de segments domestiques vivant d'une production agricole menée sur une terre désormais concédée. Tandis que la culture du sol perpétue incommodément l'étagement spatial, les étendues réservées à l'élevage se restreignent. Et si « ez-znigna » continue d'être une détention indivise entre unités du même ensemble parental, le moi indivis se restreint à l'unité familiale dans le cas du « djenane » et de la « bhira ». Le groupe parental, localisé certes toujours sur un même espace, prend la forme d'une somme d'unités apparentées, détenant néanmoins des patrimoines voisins autonomes les uns par

²⁴ On peut relever dans d'autres parties de la plaine des appellations différentes telles « el-brour », vocable dérivé du terme arabe « el-barari », pluriel de « elbaryia » qui désigne les étendues propices au développement naturel d'une végétation diversifiée.

rapport aux autres.²⁵ L'unité d'habitation, dénommée «dar», traduit un glissement vers la maison en pierres et tuiles.

Concernant l'interaction rurale²⁶, saisir la dynamique qui opère au sein de cet intramuros distinctif réclame de s'interroger sur ces espaces où les ruraux ressentent l'autonomie d'un «nous», apte à les différencier du nouvel environnement.²⁷ Il s'agit de considérer comment les divers intervenants du dedans domestique²⁸, engagés dès lors dans l'affrontement et la négociation autour de valeurs anciennes et nouvelles, orientent la pratique et la structure de ce territoire de déploiement ? Dans quel rapport se retrouvent-ils ce faisant, autant avec les aspects concrets (aménagement et réalisation) qu'avec les aspects impalpables (règles d'organisation, schème de perception et expression symbolique) de ce marquage spatial ? Limité ici à une seule composante du dedans domestique, l'habitation, l'étude examine les relations entre membres, considérés à partir de leur position dans le ménage, et pour lesquels elle aura recours à un va-et-vient entre les données de terrain et les informations d'auteurs.

Si l'enclos de « el djenane » et « el-bhira » établissent cette limite entre le dedans et le dehors, estimé différent et mystérieux, le «nous» familial se trouve protégé par « el-dar » inscrite quant à elle dans une parcelle plus close. Il reste que « el djenane », sa partie contiguë à l'habitation notamment, vient continuer cet espace, prenant l'allure d'un patio utilisé comme une pièce supplémentaire en plein air.²⁹ L'usage de l'habitation, son organisation et même sa structure, indissociables des relations sociales dont elle est le support et du modèle culturel de

²⁵ Mais que la proximité résidentielle d'une part, le droit solidaire du « djenane », l'usage au nom du groupe parent de la prairie naturelle et l'accès à tous ces segments par le moyen des mêmes sentiers intérieurs appelés « ez-zakak » rappellent sans cesse la même appartenance.

²⁶ Interaction interne certes dans le cas de la Mitidja rurale, restée en dehors des actions de réimplantation et de brassages mais néanmoins subissant les contrecoups des mécanismes imbriqués de la colonisation (mise en dépendance de la population et occupation puis exploitation du sol) et de croissance économique (production élargie de biens échangés sur le marché, obtenue à l'aide de facteurs, comme le travail, tout aussi échangés).

²⁷ Soit par rapport à un extérieur scindé en sphères concentriques. On y relève le reste du bourg, appréhendé désormais comme une suite d'espaces semi intime, collectif et public diffus et relativement ouvert, puis plus globalement la société coloniale, à la fois disjointe et rapprochée.

²⁸ Nous entendons par dedans domestique, par rapport à la constitution probable d'autres espaces ressentis intimes, l'aire que fréquentent les hommes, les femmes et les jeunes d'un ménage, qu'ils y circulent, y travaillent, s'y nourrissent et s'y reposent.

²⁹ Place faisant office d'espace de service et travail, de terrain pour les enfants et de salle à manger l'été.

référence d'une famille patriarcale intégrée et hiérarchisée, se trouvent exposés à un traitement corollaire aux rapports intra et intergénérationnels.

Les rapports entre les sexes et statuts matrimoniaux de même génération sont déjà modulés par la différence du temps passé à l'intérieur de la demeure. Le maximum de temps de la femme, face à celui minimum de l'homme, s'effectue dans une séparation des rôles passés dans les habitudes. Les hommes, ressentant plus la responsabilité, s'accrochent à la coexistence sous le même toit des membres du segment familial, à la polyvalence de la pièce et à son articulation à l'activité agricole. L'extérieur, quant à eux, n'arrive que rarement à tenir un rôle d'entraînement à de nouveaux codes de sociabilité. Il est peu fréquent qu'il tienne lieu d'offre d'opportunités d'individualisation.

L'habitation, exigüe et close, s'ouvre en fait sur un terrain découvert. Certes confiné, ce dernier se trouve toutefois modifié en espace de rencontre entre femmes, voisines et proches en même temps. Aussi, si le bâti, même rénové, demeure lieu de repli de l'organisation interne léguée, « el djenane » apparaît concurremment comme refuge de ces règles et virtualité d'ouverture féminine. De fait, l'échange d'informations et de commentaires qui s'y déroule ne manque pas de mêler ces femmes au traitement de leur sphère de déploiement. Isolées pourtant de l'extérieur, elles se trouvent prendre part à tout cet acoquinement tradition/modernité, impliquées par à ses retombées internes. La femme se situe sans nul doute dans le rôle de continueur des normes recueillies auprès des anciens. Cependant, utilisatrice plus que consommatrice de l'aire domestique³⁰ et forte du statut de maîtresse de ce même espace, elle apparaît apte à constituer une force de proposition en matière d'équipement résidentiel³¹

Les relations intergénérationnelles laissent voir durant cette période les adultes charriés dans l'expérience des collisions normatives. Le contact colonial rend déjà contradictoire le vécu de la modernité où le fait de la domination va à l'encontre des principes de liberté individuelle.³² L'habitant de l'ex-« haouch », mis dans un rapport métamorphosé à des facteurs pourtant familiers se situe d'emblée dans une autre relation avec

³⁰ En Algérie et de façon générale au Maghreb cette zone de l'habitat revêt l'allure d'un territoire ou, ainsi que l'affirme Virolle, M. (2007), d'un « univers domestique » amplement distinctif. Cf. *Gestes d'Algérie*, Paris, Karthala, p. 180.

³¹ A noter que c'est une posture confortée en même temps par l'existence de l'offre marchande de biens fabriqués associée à cette occupation. Quoi qu'il en soit les documents relatifs à un ancien « haouch » de la périphérie de Boufarik relèvent des demandes réitérées de branchement au réseau extérieur (eau, énergie électrique).

³² Et dans certains cas prend le contre-pied de la loi à caractère impersonnel du marché.

ses semblables.³³ Il reste que pour la plupart des chefs et autres adultes du ménage du dit douar, le sens déjà acquis dans différents domaines de la vie continue à être le vecteur d'identité et une mémoire avec le devoir de la transmettre. Héritier d'une tradition qui, porteuse d'un contenu culturel, apte à orienter la compréhension et le jugement des faits, il s'attache à la perpétuer.

Une fraction de cette même génération, en revanche, s'inscrit, du fait d'un rapport rapproché à l'administration coloniale locale, dans une certaine assimilation. Partielle, l'adoption qui ne concerne dans ce cas que les rénovations accomplies en matière de matériaux et techniques de construction. Elle apporte des changements à la face extérieure de l'habitation. Devenues signes discriminatifs d'une position sociale, devanture et matière première de réalisation des habitations d'une fraction de la population dudit douar se soumet à l'emprunt. Il est rapporté durant cette période des agissements de marquage identitaire par la couleur donnée aux murs extérieurs. L'imitation repose plus sur l'utilisation d'indices. Elle n'a d'importance que par l'image qu'elle tend à évoquer. Cet aspect du changement pénètre la vie interne du ménage qui par ailleurs demeure rituellement liée aux us et coutumes en usage.

La jeune génération adhère, de par l'inculcation primaire, aux valeurs transmises. Des cheminements postérieurs différenciés, distinguent cependant les jeunes accrochés à l'apprentissage parental de ceux dont une intégration par l'emploi ou un rapport privilégié à l'autorité des parents autorise d'autres côtoiements. Hétéroclite, cet enrichissement situe inévitablement dans un dédoublement culturel. Ces jeunes émergent dès lors comme une potentialité d'infléchissement des règles d'organisation interne des occupants de l'habitation.

Il s'agit d'un investissement inégal où seuls les hommes adultes marquent de leur empreinte le processus de traitement du dedans domestique. Celui-ci, pris alors dans un rapport de forces bienveillant à l'égard de la tradition, valide l'organisation latente des rôles et des tâches dispensée par les aïeux. Il fait décidément figure tout au long de cette période, d'espace de résistance à l'enchevêtrement spécifiquement colonial d'imposition et de modernité.

³³ Longtemps legs collectif des aïeux, le sol devenu article échangeable, est géré désormais par des intérêts économiques. L'acte d'échange, vu comme un appui à l'ascension familiale, forme néanmoins un obstacle à la continuité collective.

III. L'agglomération rurale mitijdienne de nos jours

La période postcoloniale est un épisode de croissance démographique et de construction intense. Les vagues de flux migratoires vers la plaine³⁴ finissent par rendre composite son peuplement. Au sein des ex-« haouchs », « douars » pour les uns, « agglomérations secondaires » pour les autres, émerge une répartition interne en zones, suivant l'utilisation du sol et la construction immobilière, comme l'indique les trois emplacements d'implantation relevées au niveau de l'ex-« haouch » Guerrouaou-Mechdoufa.

Cette redistribution spatiale est générée d'abord par un mouvement d'extension vers la périphérie des anciens habitants. Des segments, détachés du regroupement spatial initial, réalisent un peu plus loin des constructions sur les terres « hacéda » de la famille. L'ensemble parental se disperse.³⁵ Sur un échantillon de 21 groupes parentaux prélevés au niveau de l'ex-« haouch Hallouya » 10 se trouvent répartis dans 4 îlots d'habitation et plus, dont 5 éparpillés dans 7 à 9 îlots. Certains de ces segments, à la suite notamment de transactions effectuées durant les dernières années de la présence coloniale se sont portés acquéreur de terres en bordure d'axes routiers. Ce mouvement de transfert, comportant toute une vague de transactions foncières, donne une impulsion à la disposition linéaire de constructions le long des voies de communication. Semblablement, l'apparition de lotissements d'habitat individuel³⁶ fait naître des points de germination de constructions emmêlées.³⁷

³⁴ La population de l'ex-« haouch de Bahli » entre 1966 et 1987 passe de 1443 à 4136 habitants. Source : ONS, (1992) *Evolution des agglomérations 1966-1977-1987*, publication n° 38, 1992, p. 43.

³⁵ La famille élargie, nouvelle forme d'organisation domestique issue de la famille patriarcale, se manifeste sous forme de famille composée mais aussi comme réseau familial. Voir sur ce point Addi, L. (2005) *Femme, famille et lien social en Algérie*, in Thiebaut A. Ladier M. *Famille et mutations socio-politiques. L'approche culturaliste à l'épreuve*, Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, p. 71-88.

³⁶ Aux initiatives privées s'associe parfois l'action publique comme c'est le cas de plusieurs enclaves transformées en terrains lotis. au niveau de l'ex-« haouch de Soumaâ » (chef-lieu de commune) et de celles formant l'assise d'immeubles collectifs pour abriter le personnel scolaire.

³⁷ Ces emplacements épars qui ont vu le jour récemment évoluent en des emboîtements de divers types de construction. A relever ici, outre le lotissement, les taudis qui résultent de la dégradation de quartiers anciens, occupés depuis par une population aux revenus assez variés. A signaler enfin un récent mouvement de reconquête de ces espaces par des membres d'ensembles parentaux anciens.

Le grossissement de ces agglomérations rurales doit en même temps beaucoup au poids des migrants et à leur l'installation sur des espaces libres. Plus de la moitié, soit exactement 55,2% des unités de ménage de la périphérie est de l'ex-« haouch Hallouya » sont en 1987 des migrants installés à partir de 1971. On relèvera déjà le redéploiement, juste après l'indépendance des populations montagnardes déplacées et recasées dans l'Atlas blidéen et le rebord de la Mitidja sous le régime militaire imposé au pays durant la lutte de libération.³⁸ A ce flux se joint un mouvement d'expansion des noyaux d'habitat établi au bord puis au sein des ex-fermes coloniales.³⁹ S'ajoutent ensuite en 1967-1968 des «villages de la reconstruction» destinés aux fellahs démunis, des groupements de logements édifiés dès 1976 au profit de travailleurs des domaines agricoles DAS⁴⁰ et plus tard l'édification, dans le sillage de la «révolution agraire», d'îlots ruraux.⁴¹

Ces différentes formes de production d'habitat ont déclenché à leur tour des noyaux attractifs qui, élargissant l'accueil de nouveaux flux, autorisent l'étalement urbain. De nouvelles constructions remplissent les espaces vides ; des activités se créent.⁴² Le tissu du paysage des ex-« haouchs » offre aujourd'hui une variété de types d'habitat. Il forme, au fil de cette expansion urbaine, une nébuleuse de zones de résidence qui, situées souvent à cheval sur un axe routier, constituent chacune le lieu d'une nouvelle centralité. Les voies qui ouvrent le douar vers l'extérieur polarisent à présent les déplacements et activités de la population. Les sentiers intérieurs « ez-zekak » cèdent le pas à la route goudronnée qui favorise le déploiement de la voiture automobile, devenue moyen usuel de liberté spatiale. Enfin l'identification sociale à partir du groupe parental cède tout aussi le pas à celle plutôt circonscrite à l'unité domestique. Au repérage au moyen de la zone ou quartier de même

³⁸ Planhol de, X. (1961) *Nouveaux villages algérois (Atlas blidéen, Chenoua, Mitidja occi-dentale)*. Faculté des lettres et sciences humaines d'Alger, t. XXXIX, Paris, PUF, p. 124.

³⁹ En 1976, l'APC de Soumaâ recense 114 « gourbis dans les exploitations autogérées de la commune » dont 47 ont le chef de ménage occupé dans l'agriculture. Source : Wilaya de Blida, département de l'agriculture : document intitulé *Recensement des industries occupants*, 1976.

⁴⁰ Exemple : les deux groupements de 12 et 14 logements retenus pour des ouvriers des DAS de la commune de Soumaâ.

⁴¹ Exemple : 24 logements réalisés en 1978 à proximité de l'ex-« haouch Ghraba ».

⁴² Complétées souvent par quelques équipements de base : une école, un centre de soin, un siège de sécurité.

extraction parentale telle « Et-thata » se substitue une appellation avec des expressions comme « Bit Moha Kaddour » ou « Bit Moha Allel ». ⁴³

La Mitidja postindépendance est à la rénovation résidentielle. L'habitat précaire, sur-occupé, oblige les nouveaux habitants à faible revenu à la cohabitation. L'effet immédiat de la solution de l'abandon de cet promiscuité est évidemment l'allongement spatial. ⁴⁴ La segmentation des anciens groupes parentaux tend à se traduire en revanche par de regroupements familiaux au moyen de constructions de plusieurs étages. ⁴⁵ On passe ainsi à un étagement en hauteur où un seul toit abrite sous la forme superposée à la fois des locaux économiques et la résidence de plusieurs ménages apparentés. Avec ce passage au modèle parpaing, poutres et dalle avec étages, hangar, balcon et terrasse ⁴⁶, le renouvellement de l'habitation continue pour traduire cette fois la pénétration des normes urbaines dans ces dits douars.

L'espace résidentiel, ramassé dans l'habitation, re-délimite le champ du chez soi dont l'aménagement va mettre la cellule familiale dans un processus de conversion. C'est que l'action de l'Etat national, principal vecteur de progrès jusqu'aux années 80, introduisit du confort dont néanmoins la distribution subissant un retraitement par divers intervenants ⁴⁷ va, par ricochet, accélérer l'exigence du bien-être, devenu un enjeu majeur. C'est en fait enserrée dans un remuant équilibre de forces internes que la cellule familiale sélectionne les injonctions de l'Etat ⁴⁸ et tous les flux extérieurs.

⁴³ Cette expression repère l'unité par désignation de représentants mâles de deux générations. Cette forme d'identification, observée plutôt chez les anciens habitants, si elle constitue une reconduction du principe de la filiation, sert en fait aujourd'hui à repérer dans la diversité qui caractérise la population du douar les segments des groupes parentaux désormais disloqués.

⁴⁴ Des segments familiaux finissent par quitter les lieux d'habitation fortement occupés pour des constructions sommaires réalisés à proximité immédiate.

⁴⁵ Les nouvelles constructions sont des maisons-immeubles, de trois à quatre niveaux, offrant la possibilité de réunir les fils mariés occupés au niveau du rez-de-chaussée réservé à des activités non agricoles.

⁴⁶ Cette évolution est relevée dans l'ensemble du pays comme le note Côte, M. *L'habitat rural en Algérie... op.cit.*, p. 315.

⁴⁷ Il s'agit en résumé d'un mouvement d'appropriation des ressources de la nouvelle collectivité nationale qui s'accumulent et se transmettent au travers d'appareils administratifs, partisans, de défense des droits et de réseaux de relations, favorisant les fraternités exclusives d'intérêts et d'aide mutuelle.

⁴⁸ Elle Effectuer la sélection des sollicitations étatiques, y compris celles liées par la suite à la révision des options politiques, auxquelles elle obtempère et celles qu'elle rejette.

IV. Configuration spatiale postindépendance et dynamique familiale

Pour la gent masculine, la référence au passé signale encore maintenant. La possession d'un héritage, perçu comme caractère permanent, base d'identité et témoin de moralité. « Ehna oua siretna biâouyadna » (Notre être et notre ligne de conduite sont dans nos habitudes). Au même titre que les ruraux vis-à-vis du travail salarié chez les colons, l'homme mitidjien ruse à l'égard de la modernité ambiante.⁴⁹ La femme s'aligne, quant à elle, aujourd'hui sur le temps à venir. Mettant en jeu l'avenir des enfants et adhérant au principe « d'être de son époque »⁵⁰, l'épouse s'implique dans une certaine opposition à la tradition. Elle s'attache à faire de l'habitation une unité signifiante où les écarts sur le plan de l'équipement ménager par exemple tiennent lieu de signes distinctifs. Cette attitude la situe dans une posture de force de proposition du changement de son espace de déploiement. Faisant sienne l'habitation qui à présent balise l'étendue domestique, elle s'attache à défendre un territoire. Il reste que cet exercice féminin d'approvisionnement de l'espace du dedans prend place dans des divergences conjugales et même familiales. Les pourparlers qui en résultent régulent en fait les infléchissements et conversions tant au niveau de fonctionnement du ménage que de celui de sa réalité symbolique.

Il en découle en premier lieu le passage de la succession temporelle des opérations ménagères à une spécialisation spatiale. Une division entre espace de réception et espace de la vie familiale fait son apparition. Objet d'un intense investissement démonstratif⁵¹, le nouvel espace de réception contribue à la réorganisation de la vie de la maisonnée. La demeure qui

⁴⁹ A propos de la ruse vis-à-vis du travail salarié chez les colons voir Bourdieu P., Darbel A. Rivet J.-P., Seibel C. (1963) *Travail et travailleurs en Algérie*. Paris-La Haye, Mouton, 1963 et avec Sayad A. (1964) *Le déracinement. La crise de l'agriculture traditionnelle*, Paris, Les éditions de Minuit.

⁵⁰ Soit l'adhésion à la caution que représentent à la manière d'être moderne les commodités offertes sur le marché depuis la fin des années 80.

⁵¹ Engagement affirmé par l'irruption d'un nouveau mobilier, produit en série ou sur commande auprès d'un artisan proche, soulignant ainsi le rôle de l'habitat comme instrument de distinction, servant à valider un statut. Avec le rajout de signes anciens (photo, document, produit artisanal), le rangement prend l'allure d'agencement entre présent et passé. Cela est en fait illustratif en même temps de la manière dont la femme juxtapose dans son « chez soi » références urbaines et traditionnelles. Tout se passe en effet comme si l'épouse, dans son rôle d'organisatrice, concédait une faveur : donner un avantage à la famille d'accueil par une mise en valeur de ses souvenirs en compensation du consentement accordé à sa propre liberté d'allure.

désormais ne se referme pas sur le cercle familial⁵² est significative de la nouvelle démarcation entre sphère privée et sphère globale. L'intimité familiale cesse d'être un retrait.

A noter également l'infléchissement de la hiérarchie des espaces et la modification des activités féminines. La cuisine et la lessive, pratiquées auparavant à l'air libre en raison des nécessités pratiques, pénètre l'habitation suite à l'installation de l'eau courante⁵³ puis de l'acquisition de l'équipement ménager. Le rajout à l'espace habitable de ces activités rend l'habitation plus féminine sans cependant modifier sensiblement l'ancienne distance entre les espaces de déploiement féminin et masculin. En effet la division des tâches régie par les coutumes persévère. Le statut de la femme se reflète dans les lieux attribués aux travaux domestiques. La distinction entre le devant et l'arrière du présent lieu d'habitat, dont fait partie la cuisine, est révélatrice d'une pérennisation de la hiérarchie des activités : la préparation des aliments, déplacée à l'intérieur fait toujours partie des activités censées se dérouler en dehors du regard des hommes. Le changement introduit dans l'aménagement de l'espace résidentiel, compris désormais entre les limites strictes du logis, loin ici d'amortir l'inclination traditionnelle, contribue plutôt à restituer l'ancien marquage spatial des activités.

On notera enfin le glissement de la position assise à la posture debout. La forme du mobilier introduit autant que la place fixe qu'il requière impose une pose différente de celle traditionnelle davantage en continuité avec le sol. L'adoption de la table et les chaises n'est pas courante et leur introduction ne signifie pas leur mise en service quotidienne. L'observation laisse voir en revanche un usage assez fréquent de la table basse, amélioration de l'antique «maïda» (table basse ronde). Avec l'usage de la table basse, qui d'ailleurs n'exclut ni la cuisinière électrique ou à gaz, ni l'emploi de chaises, se poursuit la disposition de l'homme assis au sol, même si ce dernier est supplante par le petit tabouret.

Incluse donc dans l'action domestique de la femme, la valorisation de l'intérieur fonde aujourd'hui une revendication spécifiquement féminine de l'intimité. Plutôt masculine jusque-là, l'aspiration à un espace caché, à une vie privée et à intervient aujourd'hui comme un désir émanant de la femme. Tout se passe comme au vœu des hommes d'un lieu de retraite se greffe actuellement la quête féminine d'un arrière-fond secret. Mais alors que le contenu intime chez l'homme reste la « horma » (honneur du chez

⁵² Et celui des proches.

⁵³ Cette facilité est assez récente. Sur l'ensemble des logements ruraux en 1966, seuls 7 % étaient rattachés à un réseau de distribution d'eau et 5 % au réseau d'électricité.

soi) il s'avère chez la femme lié plutôt à l'extérieur. L'action de valorisation associée à cette vie privée s'effectue par un recours au milieu ambiant environnant. L'intérieur, étant à l'évidence, dans la conscience de tout habitant, ce qui est retiré du dehors, se réalise en fait, du côté de la femme, à grand renfort de l'extérieur. A partir du dehors, celle-ci se fait au besoin de distinction social en même temps qu'elle y trouve les ressources (imitation et acquisition) pour y répondre. Le dedans domestique se reformule désormais par intervention de l'extérieur.

En parallèle à la prédisposition des hommes adultes à la reproduction de la ligne de conduite léguée, les jeunes mitidjiens font depuis peu l'expérience d'autres instances et contenus de socialisation. Ils logent selon un dédoublement où domicile imaginé et domicile vécu divergent. Un état individuel, inaccoutumé et fluctuant, de perception et de jugement de leur environnement les situe dès lors en partie dans une incompatibilité avec les obligations assorties à la structure et l'usage de l'espace résidentiel hérité.

Le ménage est de plus en plus marqué par une prise d'autonomie de ses jeunes membres. Une conscience de la légitimité d'espaces individuels interne, conjugué souvent au repli de l'autorité paternelle incruste, au sein de l'intimité le groupe familial, celle de chacun des jeunes garçons. Pour ces derniers, la conscience de soi connotée dans la revendication d'espace individuel traduit plus un retrait du ménage, l'espace considéré étant à défendre contre les intrusions de la famille.

Les jeunes se trouvent moins en rupture avec les règles coutumières de la famille qu'avec le dosage modernité/tradition engagé par les membres adultes. Chez les anciennes familles, les jeunes foyers, installés ou non à proximité de leurs parents, reproduisent en grande partie les modèles d'éducation expérimentés au cours de leur jeunesse. L'écart a trait aux rapports conjugaux et au rapport à l'extérieur. A partir des années 90, début d'une autre phase post-indépendance, un mode de vie des jeunes s'appuie sur un équilibre dedans/dehors dont la spécificité, s'agissant de la femme, est d'accorder exigence du voile hors du foyer et acquiescement à la fréquentation des espaces publics.

Dans la manière subjective d'habiter, le chez-soi, bien plus qu'un lieu de constitution d'un statut, est un ancrage dans un rapport à la modernité ambiante, celle déployée par les autres habitants de l'agglomération. La conscience d'habiter en intimité avec soi-même passe ainsi, chez la jeune génération, du principe de rapprochement durant toute une première phase post-indépendance à celui, depuis les années 90, de l'éloignement des autres dedans. L'entremêlement tradition/modernité semble s'échafauder durant cette dernière phase par l'enfermement domestique,

« biîd âla chahiyetes oua machaquil maâ el-ness » (à l'écart des tentations et des heurts de la vie sociale).

En fait, subordonnés jusqu'alors à une éducation familiale différenciée distinguant garçon et fille, les jeunes partagent à présent les mêmes apprentissages.⁵⁴ Ils se retrouvent néanmoins aussi dans d'autres « nous »⁵⁵ où les repères divergent, voire contredire les opportunités d'une même intériorisation de normes. L'inculcation obtenue va opposer ces jeunes. Les jeunes garçons, plus que les filles, insérés dans des regroupements et communions extra familiaux⁵⁶, acquièrent de nouvelles marques. Disposant désormais de nouvelles ressources, les jeunes mâles deviennent porteurs d'un regard particulier sur le groupe domestique et l'aménagement de son espace. Focalisée depuis sur le voile féminin⁵⁷, la tension autour du rapport dedans/dehors implique directement la jeune génération. Ainsi élargie, l'agitation familiale fonde un dedans domestique en perpétuel gestation.

S'installe, avec les jeunes membres, comme avec les femmes, un exercice régulateur d'ouverture et de fermeture au monde extérieur. Il reste que l'espace résidentiel, avec l'intervention des jeunes membres, subit un traitement distinct.⁵⁸ Tandis que chez les femmes l'aspiration à se distinguer des autres dedans domestiques inclut leur imitation, elle passe chez les jeunes plutôt par une pénétration des dedans extrafamiliaux. Cette imprégnation est, du reste, assez ressentie par l'ancienne génération qui y voit un envahissement. « Andak evrari, elli

⁵⁴ Comme c'est le cas à l'école publique.

⁵⁵ Déjà auparavant, une même population peut se superposer, telles les tribus touaregs de l'Ahaggar au « chez soi » de « la tiédeur de la tente » familiale celui du « terrain de parcours habituel » délimitant le territoire de leur confédération. De nos jours, les dedans autres que domestiques apparaissent plus nombreux. À propos de l'Algérie voir Chaulet, C. (1989), *Représentations des dehors*, in *Espaces maghrébins. Pratiques enjeux*, URASC-EWAC, éd. CRASC, 1989, p. 151-155.

⁵⁶ Les familles installées de fraîche date et en situation de précarité se retrouvent plus dans des groupements de solidarité native. Les jeunes membres de familles plus anciennes s'affilient davantage dans des fraternités formelles (lieu de travail, structure représentative) ou informelles telles les chaînes de relations qui lient des individus entre eux au sein de réseaux sociaux.

⁵⁷ Centrée sur le confinement au foyer de la femme, admis jusque-là par l'ensemble des membres, la mésentente se révélait moins intense. Signalons ici que le nouveau repérage inclut d'autres aspects. A la lente diffusion, néanmoins plus accélérée au cours de la première phase post-indépendances, de l'habillement ajusté et moulant, qui, rendant peu pratique une partie de la gestuelle habituelle, comme s'asseoir et s'agenouiller, a modifié le rapport au sol, est ainsi substituée la proposition d'un autre modèle d'accoutrement. Il s'agit d'un archétype vestimentaire ample qui aspire à rétablir la norme antérieure du rapport au sol.

⁵⁸ Cela n'exclut pas des synergies qui se créent entre ces différents acteurs.

kount tesmaâ âlih etchoufou beâynik » (Avoir des enfants c'est voir de ses yeux ce qu'il ne parvenait que par l'écoute » soutient un habitant de l'ex-« haouch Hallouya ». « El-biîd ed-khel el youm mel fok, mel zerb, oua mel bab »(Aujourd'hui, le bout du monde traverse à la fois l'enveloppe (toit) et la clôture (haies et murs)) constate un résidant de l'ex-« haouch Ghraba ». Les femmes comme les jeunes, dont l'action relève décidément de l'affirmation identitaire, laissent voir des ressources en vue d'adapter le nouvel habitat.

Le mouvement en avant de la modernité se fait à un autre modèle où l'accessibilité au bien-être matériel s'affirme comme valeur hautement positive. Le ménage mitidjien vit, dans ce contexte, le paradoxe d'une fermeture résidentielle prise dans une permanente mise à jour par le dehors. Déployant en fait un double référentiel, son mode d'habiter change davantage par le jeu d'équilibre entre passé et présent. On oscille entre « el kbar makhelaouy ma ingoulou » (nos ascendants ont tout dit) et « el-ouaqt guèle »(le présent s'impose à nous). Et si la grille interprétative de la tradition cesse d'être partagée par la cellule familiale tout autant les valeurs servant de règle pour participer pleinement à son époque se trouvent inscrites variablement dans la conduite de ses membres. Aussi, l'entremêlement, assumé plus au niveau de la structure du bâti que du fonctionnement familial est significatif des ajustements touchants au statut de la femme et du jeune ⁵⁹ sans pour autant rejeter les formes coutumières de sociabilité. Alignement au modèle architectural urbain, perte de la ruralité de la zone et constance des principes de conduite régis par les coutumes constituent aujourd'hui un composé de points communs de ces ex-« haouchs ». Les normes nouvelles du bâti et de sa symbolique, empruntées à la fois par imitation et mise à distance des autres dedans, coexistent avec des règles anciennes de conduite fragmentairement recomposées. ⁶⁰

⁵⁹ La poursuite de notre observation se limitant aux anciennes familles, nous faisons l'hypothèse que ce changement demeure variable et touche différemment les anciens ensembles parentaux, pris pourtant tous dans un mouvement d'atomisation.

⁶⁰ Agissantes façon erratique, les règles traditionnelles entrent certes en jeu d'abord comme ligne de conduite de répartition des tâches. Le rapport de pouvoir issu de la famille traditionnelle oriente les rôles alors même que les référents explicites changent. Ces repères opèrent ensuite comme normes de comportement interne tel le rituel d'expression et de relation entre les sexes et les générations. Ces mêmes préceptes fonctionnent enfin comme mémoire et souvenir de ce qui était avant. Une partie des usages transmis sont interpellés à certaines occasions. Une sorte de réveil intermittent permet une conciliation entrecoupée avec les routines traditionnelles alors même que le contenu culturel traditionnel cohérent cesse d'être vecteur des comportements.

Cependant c'est dans les dissemblances venant dénoter les divers ménages que se situe à présent la réalité du dehors. Cet extérieur vis-à-vis duquel se formule chacun des dedans domestiques se distingue moins par l'étrangeté ⁶¹ que par la dose et la façon dont l'inclination à l'accès aux commodités mises sur le marché ⁶² s'articule aux valeurs et mœurs héritées. Pour un dedans donné, le dehors étant l'espace ouvert à tous ⁶³ et à toute probabilité d'entrelacement normatif, sa réalisation s'édifie selon un dosage particulier. Il s'agit de valeurs contrastées autant par imitation que par écart des autres dedans. Le sentiment, la perception et finalement la conscience que ces habitants ont de leur existence au sein de cette dernière recomposition spatiale du logis restent amplement inscrits dans cette dualité. Cet arrière-fond culturel est empreint évidemment par la diversité des trajectoires aussi bien que par les mobilités résidentielles et les configurations familiales.

Evoluant et se nuancant au travers d'une intense interactivité interne, la ligne à travers laquelle s'inscrit le nouveau dedans domestique se révèle simultanément disjoints et proche du dehors. ⁶⁴ On peut dire simplement que « l'univers domestique » s'établit tendanciellement autour d'un mixte passé-nouveau plus sui generis que standard.

⁶¹ Formulé précédemment d'une même manière face à un extérieur mis à distance.

⁶² Faut-il finalement voir là le passage d'une situation de maintien d'une tradition érodée par la misère coloniale à celle d'une corrosion de ce même legs altéré depuis par le souci du bien-être matériel et de l'ostentation ?

⁶³ Y compris les proches et le voisinage.

⁶⁴ En dépit des variantes qui distinguent les deux phases post-indépendance, l'intérieur aménagé et vécu durant cette période se caractérise par son rapport à l'environnement extérieur. Séparé de ce dernier sur le plan spatial, il se révèle plutôt proche en matière de références et de comportement.

Conclusion

Au plus loin qu'on remonte le douar a fonctionné à l'image d'une éponge qui a la fois reçoit et rejette. Situé, dans une plaine humide et arrosée et dans une zone de plus en plus attractive, l'aggloméré rural de la Mitidja constitue à chaque fois le bout du voyage pour les migrants. Sous l'effet de la recomposition de la territorialité de ces groupements campagnards, la morphologie de l'habitat évolue où l'étendue résidentielle a laissé peu à peu place à un espace simultanément rétréci et fermé. Le dedans domestique, comme ancrage à un sol et une culture, se profile selon des logiques reconstituées du «chez soi», aptes à fonder à chaque fois l'originalité d'un mode d'habiter. L'attachement au sol mitidjien ne cesse ainsi de se réorganiser, donnant, pour un temps, une façon «habituelle» d'occuper les lieux et de vivre son contexte.

Subissant le contrecoup d'une perte du caractère absolu de sa culture, ces ruraux révèlent deux âges d'adaptation. Une dualité normative, impliquant pratique et symbolique résidentielle, rythme dès lors le mouvement d'ajustement du cadre de vie aux manières de vivre du «nous» familial. C'est comme acteur instigateur de son espace de déploiement que cette population procède à l'action de marquage résidentiel, décelant une évolution endogène du mode d'habiter. Mise en contact d'une modernité dont la particularité est l'entremêlement entre l'exigence de l'imposition étrangère et la malléabilité de l'adaptation endogène, elle se replie d'abord sur son « univers domestique » avant de s'ingénier à s'ajuster en tentant de se mettre en cohérence avec les nouvelles conditions extérieures. Aussi se préserve-t-elle dans un premier temps à l'intérieur d'un dedans à la fois familial et en disjonction avec l'extérieur. Elle se greffe, dans un deuxième temps, à l'engrenage de ce changement, sans cesse arboré et réservé à la fois.

D'une culture familiale commune l'agent rural passe à un milieu familial moins assignable aux représentations issues strictement du fonctionnement interne. C'est le temps des heurts qui nourrissent un réaménagement résidentiel où chaque membre, pratiquant une sorte de zapping parmi les offres de commodités accessibles, participe à recomposer autant la morphologie du lieu d'habitation que la vie domestique. Par delà la différence de rythme qui peut marquer ce changement, la perception qu'ont aujourd'hui les Mitidjiens de leur place sociale articule en règle générale le dedans domestique à des significations remodelées d'une manière fragmentaire. Et, poussés au

renouvellement de la structure résidentielle, ces derniers s'impliquent en même temps à une régénération de son usage coutumier.

Bibliographie

- Addi, L. (2005) *Femme, famille et lien social en Algérie*, in Thiebaut, A., Ladier, M. *Famille et mutations socio-politiques. L'approche culturaliste à l'épreuve*. Paris, éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, p. 71-88.
- Chalet, C. (1989) *Représentations des dehors*, In *Espaces maghrébins. Pratiques enjeux*, URASC-EWAC, éd. CRASC, p. 151-155.
- Côte, M. (2013) *L'habitat rural en Algérie, formes et mutations*, In *Habitat, Etat, société au Maghreb*, Paris, CNRS éditions, p. 396.
- Imache, A., Hartani, T., Bouarfa, S. (2010) *La Mitidja 20 ans après, réalités agricoles au portes d'Alger*, Alger, Alpha.
- Virolle, M. (2007) *Gestes d'Algérie*, Paris, Karthala.

Impacts économiques et sociaux sur les pays en développement des envois de fonds des émigrés sur leur région d'origine

Rosa TITOUCHE-HADDADI ⁽¹⁾

Introduction

L'importance du phénomène migratoire est réelle et sa dimension économique et sociale mérite d'être étudiée, notamment sous l'angle des envois de fonds, enjeu essentiel dans la problématique migratoire, et surtout de par leur impact sur le développement économique et social. Les transferts de fonds des émigrés vers leur pays d'origine et l'impact de ces fonds sur le développement, suscitent un intérêt croissant, comme en témoigne la multiplication des études et des colloques consacrés au sujet, au cours de ces toutes dernières années¹. L'impact de ces fonds est désormais pris en compte dans tous les pays en développement car ils constituent un important flux de moyens de financement internationaux pour la plupart d'entre eux et ils touchent directement une masse d'individus équivalente à 1/10 de la population mondiale². Un volume de 220 milliards de dollars a été transféré, de cette manière en 2006. Ce chiffre exige que soit envisagés les impacts engendrés par ces transferts financiers sur le développement, dans les régions réceptrices.

Contrairement à d'autres variables, les envois des travailleurs

⁽¹⁾ Université Mouloud Mammeri, 15 000, Tizi-Ouzou, Algérie.

¹ Besson, É. (2008), *Les migrants, acteurs du développement solidaire : soutenir les initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine*, septembre, rapport du secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique.

² FIDA, *Les travailleurs migrants et envois de fonds : Flux mondiaux de fonds envoyés vers les pays en développement et en transition*, rapport 2006.

expatriés sont importants, stables et augmentent en temps de crise. Nous essaierons dans ce travail de donner une vision d'ensemble des différents impacts des envois de fonds des émigrés. Dans la première section, nous présenterons les fondements théoriques de l'impact des envois de fonds, d'abord d'un point de vue national, puis d'un point de vue régional. La deuxième section sera consacrée à l'étude de l'impact des envois de fonds sur la stimulation des secteurs productifs, en prenant pour exemple des pays comme le Mali, l'Italie, le Maroc... etc. La troisième section, quant à elle, est consacrée aux impacts sur la réduction de la pauvreté tandis que la quatrième traitera des impacts sur l'éducation et la santé. Nous terminerons avec une dernière section dans laquelle nous présenterons des mesures prises dans divers pays afin de faire des envois de fonds un levier pour le développement.

1. Envois de fonds : aspects théoriques

Bien que l'existence d'interactions fortes entre les migrations internationales et le développement soit communément admise, la question de l'impact des envois de fonds sur le pays d'origine demeure objet de débats. Les théories sur l'impact des envois de fonds peuvent être divisées selon l'école néoclassique en deux : celles qui traitent des impacts au niveau national et celles qui traitent des impacts à plus petite échelle. A notre sens, les deux tendances se valent, mais nous nous sommes essentiellement focalisés sur celle dont les impacts sont les plus concrets sur la population, à savoir les impacts au niveau régional.

1. 1 l'école néoclassique : de l'impact des envois de fonds au niveau national

Il existe deux grandes écoles de pensée dans le domaine des impacts des transferts monétaires. Ceux qui avouent une obédience néoclassique y voient une source de développement pour les pays d'émigration car ces fonds contribueraient à une élévation des revenus qui engendre un effet multiplicateur sur la consommation, l'emploi, la productivité, les échanges avec l'étranger et l'investissement³. Les autres choisissent de se focaliser exclusivement sur les effets négatifs. Selon eux, Les transferts monétaires comportent un aspect plutôt volatile et certains pays peuvent créer une dépendance à l'égard des transferts. Par exemple, des pays

³ Tremblay, L. (2006), *Migration et développement : Les transferts monétaires des immigrants haïtiens de la région métropolitaine de Montréal*, mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de maîtrise en sciences (M.Sc.) en démographie, juin.

pauvres dont une grande part du PIB est reliée aux transferts peuvent être grandement affectés par une diminution de ceux-ci ; si minime soit-elle. Les pays en développement qui bénéficient d'importants transferts sont, d'une certaine manière, dépendants des performances économiques des pays développés qui accueillent leurs migrants. Cette dépendance, parfois marquée, peut mener à l'instabilité pour certains pays. Les tenants de cette école affirment également que les transferts créent des inégalités économiques et sociales dans les pays d'émigration à cause de la sélectivité des migrants. Les arguments avancés pour étayer cette thèse démarrent de l'idée selon laquelle les envois de fonds provoqueraient une augmentation de la demande en biens d'importation au détriment des biens produits localement, car avec l'augmentation du pouvoir d'achat, l'attention a tendance à se porter vers des produits de qualité, qui sont généralement des produits d'importation, ce qui n'aurait pas d'effets multiplicateurs sur l'économie, puisqu'au lieu d'investir et d'augmenter la création d'emplois et d'activités économiques, les transferts monétaires servent plutôt à la consommation de biens importés, et même lorsque des biens locaux sont consommés, cette pratique haussant la demande locale⁴. Ils seraient aussi source d'inflation et donc de dépréciation du taux de change réel dans des pays caractérisés par la faible flexibilité de leur appareil productif, ils provoqueraient donc des comportements rentiers.

1. 2 l'impact des envois de fonds au niveau régional

En observant les impacts des transferts monétaires à plus petite échelle, ce sont toujours deux écoles de pensée divergentes qui ressortent. D'une part, les optimistes qui mettent l'accent sur le fait que les ménages dont un ou plusieurs membres ont émigré, bénéficient d'une meilleure qualité de vie et que les transferts monétaires leur donnent accès à des possibilités auxquelles ils n'auraient pas eu accès sinon. De plus, les ménages les plus démunis peuvent espérer une accumulation de leur capital social lorsqu'ils reçoivent des transferts monétaires des migrants. Les transferts monétaires peuvent également constituer pour les familles une source de revenu, qui pourrait être considérée comme une assurance contre la maladie, un moyen de financer l'éducation des enfants, de se prémunir contre les conséquences des aléas climatiques pour les familles vivant en milieu rural. Les envois de fonds tendent à accroître les aspirations matérielles des ménages, sans toutefois les satisfaire. Certaines familles peuvent atteindre des niveaux de vie plus élevés, mais

⁴ Gubert, F. (2005), *L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : cas de l'Afrique*, Institut de recherche pour le développement et l'insertion internationale, Paris.

les communautés n'obtiennent qu'un faible niveau d'autonomie dans le cadre de leur développement économique.

Que les impacts des envois de fonds soient pris à l'échelle nationale ou régionale, le point commun entre toutes ces courants de pensée réside dans le fait que les effets des transferts peuvent être mesurés en illustrant la façon dont cette source de revenus est dépensée par les ménages. En Amérique latine, les femmes portent souvent le titre de chef de famille. En ce sens, dans bien des cas, ce sont elles qui prennent les décisions en lien avec les dépenses du ménage, les ménages qui reçoivent des transferts monétaires ont fréquemment à leur tête des femmes qui décident comment sera utilisé l'argent reçu. Ainsi, le maintien du rôle traditionnel des femmes à titre d'administratrice du ménage pourrait fournir une explication au fait que les transferts soient en majorité utilisés à des fins de consommation de biens primaires. Certains auteurs ont démontré que les effets variaient selon le capital social, les réseaux des migrants et les réseaux de ceux qui restent au pays. Les transferts acheminés aux ménages les plus pauvres auraient un impact plutôt défavorable, ils constitueraient un revenu d'appoint qui amortirait les chocs économiques, sans pour autant les éviter. Par contre, si les principaux bénéficiaires sont des familles aisées, les transferts peuvent mener l'économie sur le chemin de la croissance, car ces familles utiliseront ce surplus de richesse dans des activités productives.

2. Impact sur la stimulation des secteurs productifs

Les nouveaux besoins exprimés par les récepteurs d'envois de fonds, constituent dans de nombreux pays, un soutien à l'activité économique traditionnelle. Plusieurs secteurs, notamment celui de la construction et le petit commerce, bénéficient de l'argent qui arrive de l'extérieur. Au Ghana, environ 30 % des envois sont investis dans des actifs (terrains, bâtiments...)⁵. A tout prendre, même si cet argent est utilisé pour la consommation, celle-ci peut stimuler les secteurs productifs. Une étude du FIDA⁶ effectuée dans quelques pays récepteurs de fonds importants de leurs émigrés, notamment le Mexique, a démontré l'existence d'un effet multiplicateur des dépenses, et a conclu que chaque dollar dépensé produit 1,85 dollar d'activités économiques supplémentaires. À titre

⁵ Rocher, E., Pelletier, A. (2008), *Les transferts de revenus des migrants : Quel impact sur le développement économique et financier des pays d'Afrique subsaharienne ?*, Bulletin de la Banque de France, n° 173, mai-juin.

⁶ FIDA, *Travailleurs migrants et envois de fonds. Flux mondiaux de fonds envoyés vers les pays en développement et en transition*, rapport 2007.

d'exemple, la construction d'une maison nécessite du béton et autres matériaux de construction, ce qui se répercute directement sur l'économie régionale et engendre une création d'emplois. Une étude du Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM)⁷ montre que les envois de fonds ont joué un rôle essentiel dans la capitalisation d'entreprises appartenant aux émigrés ; par exemple 31 % des émigrés enquêtés à Guadalajara (Mexique) ont utilisé leurs économies faites aux États-Unis pour mettre sur pied un *business*, une autre enquête sur la même ville, situe le chiffre à 21 %. Une étude menée sur trois communes rurales toujours au Mexique, montre que 61 % des entreprises ont été fondées grâce à l'épargne acquise aux États-Unis.

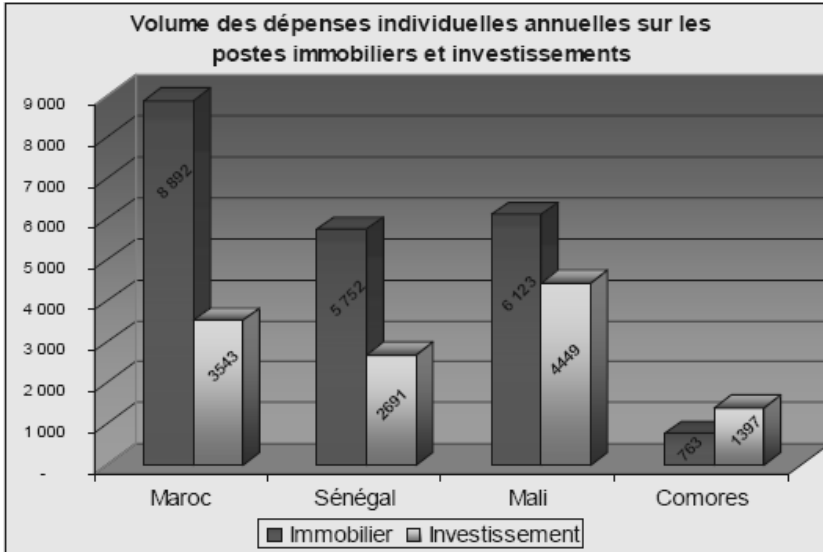
Le développement du secteur de la construction grâce aux envois de fonds des émigrés a également été observé en Albanie où un quart du parc immobilier érigé entre 1991 et 2001, est la propriété d'émigrés⁸. Ces envois ont aussi permis le démarrage de 200 entreprises, dont la majorité s'est spécialisée dans la propriété immobilière (60 % des nouveaux appartements ont été financés grâce aux transferts de fonds)⁹ ainsi que dans l'acquisition de terres agricoles.

⁷ Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation (CEIM) : *Le corridor États-Unis/Mexique*, fiche synthèse sur les transferts de fonds, avril 2008.

⁸ SFM (Swiss Forum for migration and population studies), *Les transferts de fonds des migrants albanais*, 2006.

⁹ *Idem*.

Figure 1 : Volume des dépenses individuelles annuelles dans le cadre de l'investissement et de l'immobilier



Source : Banque Africaine du Développement : *Les transferts de fonds des migrants, un enjeu du développement : Les Comores, Mali, Maroc, Sénégal*, rapport octobre 2007.

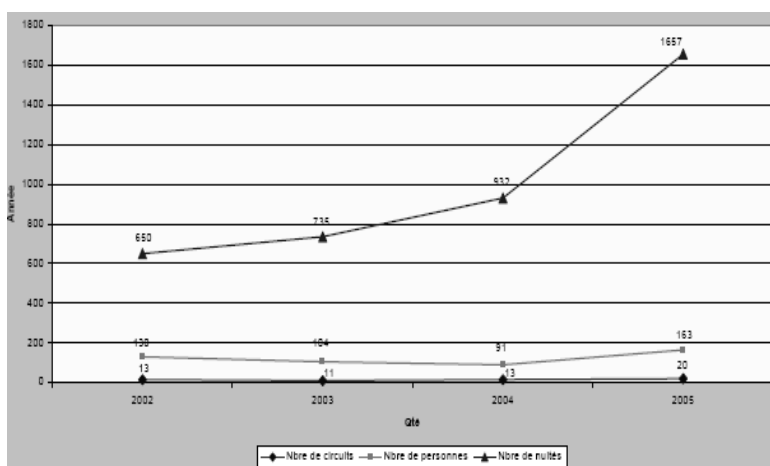
Le Maroc est un exemple tout aussi éloquent en termes de stimulation des secteurs productifs grâce aux envois d'une émigration forte de quelques 3,3 millions de personnes, soit presque 10 % de la population totale du pays. En 2006, les transferts ont atteint 6 milliards de dollars, soit 8,25 % du PIB, 50,2 % du déficit commercial, 190,9 % des IDE, plus de cinq fois l'aide publique au développement¹⁰. Les transferts constituent aujourd'hui la deuxième source de devises pour le pays, derrière le tourisme. Ils constituent aussi le quart des dépôts bancaires (87,8 milliards de dirhams en 2005). Plus de la moitié des comptes à vue avec 51 % et 42 % des comptes à termes sont détenus par des émigrés.

Les émigrés marocains sont souvent organisés en associations. L'association « Migrations et Développement », créée en 1986 par des salariés marocains résidant en France, est d'abord intervenue dans les villages d'origine des migrants, dans le domaine des infrastructures (électrification rurale, irrigation, écoles, dispensaires, adductions d'eau potable). A partir des années 2000, elle s'oriente vers le soutien aux activités économiques : aides aux agriculteurs (production d'huile d'olive

¹⁰ UNICEF, *Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger*, rapport septembre 2008.

et de safran), mise en œuvre d'un programme d'investissements dans le tourisme rural solidaire en construisant 21 gîtes ruraux¹¹. Le Tourisme solidaire appuie et accompagne la mise en place d'autres projets d'activités génératrices de revenus tels que la construction de coopératives de valorisation des produits locaux et artisanaux (figure 2). Il contribue à la mise en valeur du patrimoine local et à la protection de l'environnement. Il participe à une meilleure répartition des revenus touristiques, particulièrement par la mise en place de chambres d'hôtes (notamment chez les femmes isolées). Il contribue directement au développement local et à la réduction de la pauvreté dans les zones rurales enclavées.

Figure 2 : Évolution des circuits touristiques de 2002 à 2005 principalement financés par la diaspora marocaine



Source : www.migdev.org.

Toujours au Maroc, il a été constaté que les envois de fonds ont un effet important sur le secteur de l'agriculture, à travers l'achat de matériels agricoles, l'amélioration des cheptels, l'acquisition de propriétés foncières, par exemple, depuis les années 80, les émigrés ont tendance à investir dans la mise en valeur de nouvelles zones d'arboriculture fruitière, ce qui s'est traduit principalement par l'achat de pompes d'eau qui améliorent le niveau de vie des ménages. L'abandon du système traditionnel au profit d'un système plus moderne qui permet

¹¹ Secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique en France, *Les migrants acteurs du développement solidaire : soutenir les initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine*, rapport septembre 2008.

d'augmenter la production et la création de nouveaux emplois¹².

Tableau 1 : Équipement agricole, selon le statut migratoire (en %)

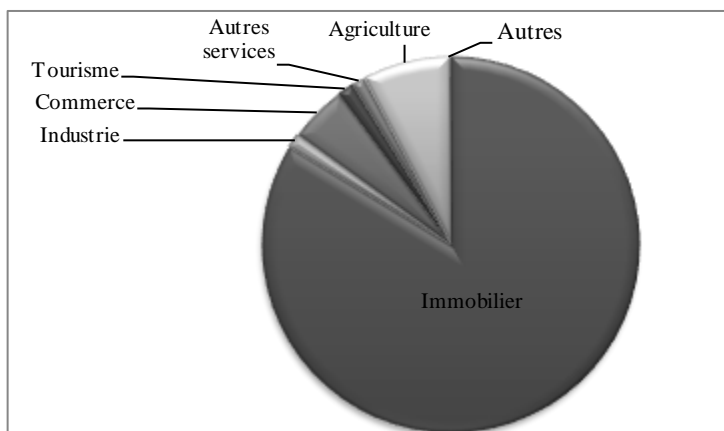
	Ensemble (n=303)	Familles sans Migrants (n=81)	Familles avec migrants (n=222)
% de ménages possédant			
une charrue	19	15	20
une houe	50	30	58
une charrette	45	25	53
un semoir	13	9	15

Source : UNICEF : Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger, rapport septembre 2008.

Le gouvernement marocain ayant compris l'aubaine que peut représenter l'apport de l'émigration a organisé et encadré celle-ci. Depuis 2001, les mandats envoyés par les ressortissants marocains à l'étranger ont considérablement augmenté (2,2 milliards de dollars en 2000, 3,3 milliards de dollars en 2001 et 4,2 milliards de dollars en 2004). Le gouvernement a mis en place de nouvelles politiques de facilitation des transferts : création d'agences consulaires, de bureaux de postes et d'agences bancaires. La conséquence est l'accroissement du nombre de secteurs qui ont bénéficié des fonds des émigrés.

¹² UNICEF, *Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger*, rapport septembre 2008.

Figure 3 : Répartition des investissements réalisés au Maroc (en%)



Source : Mohamed Saïb Musette, *Les migrations et le développement au Maghreb Central*, in *Cahiers des Migrations Internationales*, rapport pour le Bureau International du Travail, 2006.

Le secteur de l'agriculture a, aussi, été stimulé par les envois de fonds des émigrés en Tunisie, où de petits agriculteurs ont acquis du bétail, grâce à leurs propres économies combinées aux envois de fonds de leurs parents émigrés, ce qui a engendré une augmentation significative de la production de viande et surtout de produits laitiers, menant quasiment à l'autosuffisance à la fin des années 90, alors que le pays était fortement dépendant des importations jusqu'à la moitié des années 80. En Tunisie, les envois de fonds sont importants, ils ont représenté à certaines périodes près de 5 % du PIB. Ils ont pesé pour 4,2 % du PIB entre 1980 et 2000, équivalents à 70 % de la valeur ajoutée totale pour le secteur du textile, de l'habillement et du cuir ; secteur qui couvrait plus de 50 % des emplois industriels totaux dans les années 90¹³.

L'impact des transferts des émigrés sur les secteurs productifs semble aussi s'accroître lorsqu'il est *boosté* par un facteur accélérateur tel que la concentration sur une région, c'est le cas pour la région de Kayes au Mali, région d'origine de la majorité des maliens en France. Le facteur accélérateur dans ce cas, c'est l'existence de nombreuses associations d'émigrés qui contribuent à la mise en valeur de réseaux hydrauliques, en vue d'améliorer la production agricole. En 10 ans, 146 projets ont été réalisés, pour un budget total de 19,4 millions de francs. Le même constat

¹³ Agence Française de Développement en liaison avec la Banque Mondiale, *La croissance pro-pauvre en Tunisie*, rapport mars 2005.

a été fait à Haïti, où la concentration d'associations de migrants dans la région de Simact a conduit à la création d'un projet remarquable dans le domaine touristique, celui de la société Simact qui est une société au capital de 5 millions de dollars opérant dans l'agriculture, le commerce et le tourisme. Elle a été créée par sept médecins haïtiens installés à New York, qui ont, ensuite, attiré d'autres professionnels comme des comptables, banquiers, experts financiers et immobiliers en tant qu'actionnaires. Simact prévoit la construction d'un site balnéaire de 120 chambres qui comprendrait un centre commercial ainsi que des maisons privées sur une dizaine d'hectares. Simact est également prête à financer la construction de la route qui mène au site¹⁴.

3. Impact sur la pauvreté

Comme chaque travailleur émigré aide financièrement cinq à six personnes en moyenne dans son pays natal, il est considéré que 200 à 250 millions de personnes à travers le monde bénéficient du soutien d'un ami ou d'un parent travaillant à l'étranger¹⁵. Ainsi, Les envois de fonds aident à lutter contre la pauvreté rurale dans certaines des régions les plus pauvres du monde. Les sommes envoyées sont souvent faibles, mais elles arrivent directement entre les mains de millions de pauvres. Des études de l'UNICEF¹⁶ attestent que les transferts contribuent à l'allègement de la pauvreté. L'apport des transferts à l'atténuation de la pauvreté est abordé en estimant le taux de pauvreté de deux manières. La première prend en compte les transferts perçus par les ménages en provenance de personnes physiques. Elle aboutit à un taux de pauvreté de 19 % à l'échelle nationale, avec 12 % en milieu urbain et 27,2 % en milieu rural. La seconde évalue le taux qu'aurait enregistré la pauvreté au Maroc en l'absence de ce type de transferts, soit respectivement 23,2 % à l'échelle nationale, 16,6 % dans les villes et 31,4 % en milieu rural. Les transferts ont permis ainsi de réduire entre 1998 et 1999 le taux de pauvreté de 4,2 points au niveau national, avec 4,6 points en milieu urbain et 4,2 points en milieu rural, ce qui équivaldrait à 1,17 million de personnes qui sont épargnées par la pauvreté grâce aux transferts, soit 22 % des pauvres estimés en 1998-99¹⁷.

¹⁴ Crisis, G. (2007), *Construire la paix en Haïti : inclure les Haïtiens de l'extérieur*, rapport Amérique latine/Caraïbes, n° 24, 14 décembre.

¹⁵ Perret, C. (2006) « Flux informels entre l'Algérie et la France : un vivier pour le commerce informel en Algérie », in *Cahier de Préludes*, n° 8, septembre.

¹⁶ UNICEF, *Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger : une revue de littérature*, rapport septembre 2008.

¹⁷ *Idem*.

Selon une étude menée au Mali par l'OCDE dans la région de Kayes (région pauvre, d'émigration traditionnelle et d'où seraient issus 80 % des maliens résidant en France), a montré que les transferts représentaient 51 % du revenu total des familles comptant au moins un émigré. Pour ces familles, le revenu annuel par personne était près de 1,6 fois supérieure à celui des familles qui ne compte pas d'émigré¹⁸. Les associations d'émigrés constituent, dans cette région du Mali, l'un des premiers agents de développement, 64 % des infrastructures existantes dans les villages leur sont attribués. Les domaines couverts par les associations sont divers, mais ont tous pour principal objectif de réduire la pauvreté et améliorer le niveau de vie des populations. Dans l'ordre d'importance, on note que les secteurs de la consommation villageoise et de l'eau couvrent la moitié des réalisations et le quart des financements (banques de céréales, magasins coopératifs et puits). Les deux secteurs qui suivent sont respectivement la santé avec 35 réalisations et l'éducation avec 16 réalisations : ils totalisent à eux deux plus de la moitié des financements (6,2 et 4,5 millions). Il y a relativement peu de projets agricoles (11 réalisations sur 146)¹⁹.

Tableau 2 : Les projets des associations d'émigrés de la vallée du fleuve Sénégal en France

Type de projet	Nombre de projets	%	En millions de FF	%
Mosquée	41	12,3	8	18,5
Alimentation en eau potable	57	20,9	3,5	25,3
Santé	70	16,5	11	16,5
Education	55	18,6	7,2	16,1
Consommation	62	17	7	8
Agriculture	24	7,2	2,3	5,3
Autres	25	7,5	4,5	10,3
Totaux	334	100	43,5	100

Source : FAO (1997) : Les immigrants de la vallée du fleuve Sénégal en France : de nouveaux acteurs dans le développement de leur région d'origine.

¹⁸ Secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique en France, « Rapport sur les migrants acteurs du développement solidaire : soutenir les initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine », septembre 2008.

¹⁹ OCDE : *Les migrants, partenaires de la coopération internationale : Le cas des Maliens de France*, rapport juillet 1995.

Une enquête réalisée, cette fois-ci au Maroc, a permis d'aboutir aux résultats présentés dans le tableau 3 :

Tableau 3 : Population épargnée par la pauvreté du fait des transferts de migrants

Décile	1	2	1*2	3	1*3	(1*2)- (1*3)
	Population Totale	Taux-pauvreté Transferts non compris.	Population Pauvre	Taux-pauvreté y compris transferts	Population Pauvre	Population Epargnée
10	2 797 712	100	2 797 712	100	2 797 712	0
20	2 796 033	66,2	1 850 974	64,7	1 809 033	41 940
30	2 795 664	27,7	774 399	25,1	701 712	72 687
40	2 807 828	2,9	81 427	-	-	81 427
50	2 786 963	2,2	61 313	-	-	61 313
60	2 796 998	2,8	78 316	-	-	78 316
70	2 792 469	0,4	11 170	-	-	11 170
80	2 799 162	1,1	30 791	-	-	30 791
90	2 795 030	0,6	16 770	-	-	16 770
100	2 797 141	0	0	-	-	0
Total	27 965 000	20,4	5 702 872	19	5 308 457	394 415

Source : Bouchachen, J. (2000), *Apports des transferts des résidents à l'étranger à la réduction de la pauvreté : cas du Maroc*, rapport pour la direction des statistiques, Maroc, p. 11.

On notera qu'environ 400 000 personnes (dont 29 % relevant des déciles 2 et 3) auraient été comptées parmi les pauvres sans l'apport de ces transferts : 71 % parmi ces personnes ont non seulement échappé à la pauvreté, mais comptent désormais parmi les couches moyennes (déciles 4-7) et aisées (déciles 8-9) de la population.

Une étude sur 74 pays en voie de développement à faible revenu et à revenu moyen révèle qu'en moyenne, une augmentation de 10 % du nombre de migrants internationaux parmi la population d'un pays peut engendrer un déclin de 1,6 % du nombre de pauvres tandis qu'un accroissement de 10 % de la part des envois de fonds dans le PIB d'un pays peut entraîner un déclin de 1,2 % de la pauvreté²⁰.

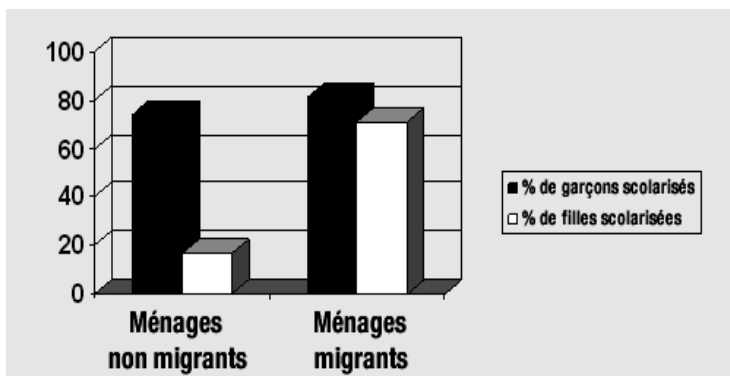
²⁰ Banque Mondiale, *The Impact of International Migration and Remittances on Poverty*, rapport 2004.

4. Impact sur l'éducation et la sante

Lorsqu'on évalue le rôle joué par les envois de fonds, il est important d'examiner à la fois les impacts économiques et non-économiques. En termes de développement humain, les impacts ne sont pas toujours pris en compte. Nous allons donc aborder ce point, en accordant une attention spécifique à l'impact des envois de fonds sur le bien être des populations, et ce à travers deux variables qui sont la santé et l'éducation. Les projets à caractère social sont particulièrement privilégiés par les associations de migrants. Il s'agit de projets de développement liés à l'éducation (projets d'alphabétisation, construction d'institutions scolaires, de foyers sociaux éducatifs), à la santé (centres de santé communautaire, de dispensaires, construction d'une maternité, ambulances), à la culture (mosquées, radios rurales). Les réalisations dans ce domaine sont parfois impressionnantes.

De nouvelles recherches menées par la Banque mondiale révèlent que dans les régions rurales du Pakistan, la migration a eu pour effet de diminuer de manière spectaculaire la discrimination au sein des ménages, qui prive les filles d'éducation, les migrations contribuent à un accroissement du taux de scolarisation des filles de 54 %, comparé à 7 % à peine chez les garçons²¹.

Graph 1 : Impact de l'émigration dans les régions rurales au Pakistan



Source : Banque Mondiale : *La migration réduit les disparités entre les sexes et apporte d'autres avantages sur les plans social et sanitaire*, communiqué de presse juillet 2007.

²¹ Banque mondiale : *La migration réduit les disparités entre les sexes et apporte d'autres avantages sur les plans social et sanitaire*, communiqué de presse juillet 2007.

L'étude fait ressortir une forte corrélation entre, d'une part, la migration, et d'autre part, le travail des enfants et l'éducation des filles. Au Pakistan, les filles des familles de migrants restent à l'école environ deux ans de plus que celles issues de familles ne comptant pas de migrants. Elle indique aussi que les enfants des ménages de migrants sont moins susceptibles de travailler, et ceux qui le font, travaillent environ 66% moins²².

Dans le cas du Salvador, une augmentation de 1 % des transferts a plus d'impact qu'une augmentation similaire des salaires, surtout en milieu rural. Ceci indique que les familles de migrants préfèrent investir dans l'éducation plus que les familles de non migrants. Dans le cas des Philippines, l'augmentation des flux de transferts suite à la crise financière asiatique a eu comme principal effet l'augmentation de la scolarisation des enfants, la réduction du pourcentage d'enfants exploités au travail, du à de plus grandes dépenses en éducation. Il a été constaté aussi que les enfants de migrants ont plus de chance d'accéder aux écoles privées considérées de meilleure qualité et d'atteindre des niveaux de diplômés élevés²³. Dans le cas de l'Afrique du Sud, le rapport de l'UNICEF montre que les enfants de migrants ont des performances scolaires plus élevés en comparaison avec les autres enfants, de même qu'ils ont moins de risques d'être mis au travail²⁴.

Au Maroc, l'association « Migrations et Développement » que nous avons, déjà, citée, a mis en place dans le sud du pays, un réseau d'écoles non-formelles en zones rurales, en faveur aussi bien des enfants âgés de 8 à 16 ans, qui n'ont jamais été scolarisés ou qui ont quitté de manière précoce l'école que des femmes. Les classes sont néanmoins ouvertes aussi aux enfants de moins de 8 ans ainsi qu'aux adultes. Pour l'année scolaire 2000-2001, ce sont 725 personnes qui ont bénéficié de ce programme dont 514 enfants. Il y a lieu de noter que 80 % de l'ensemble des bénéficiaires sont de sexe féminin²⁵. L'exemple du village des Aït Iktel montre que les écoles informelles qui y ont été implantées ont permis la suppression des corvées de l'eau et du bois, et de scolariser à 100 % les jeunes âgés de moins de 20 ans, notamment les jeunes filles, dès 1996²⁶, alors que ces taux était très faibles quelques années

²² Banque mondiale, *La migration réduit les disparités entre les sexes et apporte d'autres avantages sur les plans social et sanitaire*, communiqué de presse, juillet 2007.

²³ UNICEF, *Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger : une revue de littérature*, rapport, septembre 2008.

²⁴ *Idem.*

²⁵ *Idem.*

²⁶ *Idem.*

auparavant, surtout pour les filles. Par ailleurs, un centre d'information et de formation est créé dans le même village afin de dispenser une formation professionnelle aux femmes et aux jeunes filles (tissages), ainsi que des actions en direction des femmes rurales sur le nouveau code de la famille, l'hygiène, la santé... Cette association développe aussi des projets pilotes de développement économique autour de produits locaux (olive, safran, argane, artisanat...) en mettant en place des coopératives de production et de conditionnement pour les produits locaux, en plus de l'identification et de la mise en place de circuits touristiques.

La santé est une autre variable sociale importante. La construction de dispensaires ruraux ou l'amélioration des structures existantes grâce aux associations de migrants permet un meilleur accès de proximité aux services de santé. Par exemple, l'association « Migrations et Développement » mène des projets qui visent à améliorer l'accès aux équipements de santé pour les populations rurales des zones les plus défavorisées, à répartir les dispensaires ruraux de manière plus équitable, à améliorer l'équipement des dispensaires existants. Les dispensaires construits couvrent chacun entre 5 000 et 8 000 personnes. Les populations-cibles de ces projets sont en priorité les populations villageoises les moins mobiles et en particulier les femmes et les enfants.

Certains indices montrent qu'au Pakistan la migration contribue à améliorer les ratios poids/âge et taille/âge des jeunes enfants, et que ce gain se maintient à mesure que les enfants gagnent en âge. Des résultats similaires ont été observés au Nicaragua et au Guatemala. Dans le cas du Nicaragua, l'étude permet de constater que ces transferts augmentent sensiblement les chances d'avoir des naissances assistées par un médecin, facteur déterminant pour la santé et la survie des mères²⁷. Même constat pour le Sénégal où la diaspora établie en France a mobilisé en 2 ans, plus de 3 millions d'euros afin de financer des projets dans des secteurs comme l'adduction d'eau potable (forage, château d'eau, réseau) ; en prenant en compte le fait que l'accès à l'eau potable et à l'assainissement est un besoin fondamental des populations qui peut avoir des effets structurants sur le développement des enfants et sur les conditions de vie des femmes. Il permet ainsi d'éradiquer ou, au moins, de diminuer fortement certaines maladies infantiles (diarrhée, typhoïde,...), d'épargner aux jeunes filles et aux femmes (parfois les hommes) les dures corvées de recherche de l'eau (qui peuvent prendre parfois des heures), et d'offrir alors la possibilité aux jeunes filles de se scolariser. D'autres secteurs

²⁷ Banque mondiale, *La migration réduit les disparités entre les sexes et apporte d'autres avantages sur les plans social et sanitaire*, communiqué de presse, juillet 2007.

sont aussi visés, à savoir les infrastructures sanitaires ; les infrastructures scolaires (école, collège, lycée) ; les barrages hydro-agricoles ; les centres de formation professionnelle. Plus de 200 000 personnes sont touchées directement par les actions mises en œuvre²⁸ :

- 70 000 personnes sans accès aux soins de santé primaire bénéficient aujourd'hui d'une infrastructure fonctionnelle à moins de 5 km du domicile.

- Plus de 5 000 élèves non scolarisés ou scolarisés dans des structures provisoires ont désormais accès à l'éducation et à la formation professionnelle dans des conditions optimales.

- 80 000 personnes sans accès à l'eau potable bénéficient aujourd'hui d'un accès à domicile ou par l'intermédiaire de bornes fontaines collectives.

- Des réserves d'eau disponible durant toute l'année ont été créées dans les zones les plus enclavées de l'Est Sénégal : plus d'un million de m³ de réserve d'eau servant à l'abreuvement du bétail, à la pisciculture et au maraîchage.

Des initiatives, telles que la construction d'écoles et la création d'un réseau de bibliothèques, ont favorisé l'éducation, l'alphabétisation et la culture. À noter que le taux d'alphabétisation est passé de 13 % à 24 % en dix ans sur le territoire. Les centres de santé communaux ont également été renforcés et des programmes de promotion de la santé et de l'hygiène ont été mis en place²⁹.

Notons qu'une bonne partie des envois liés à la santé est ponctuelle du fait qu'il n'existe pas de budget prédéterminé spécifiquement dédié aux soins. Les envois sont liés aux cas de maladie, ils ont donc un caractère socialement obligatoire et ponctionnent directement la capacité à épargner. Le phénomène s'accroît les années de mauvaise conjoncture économique. Mais leur intervention a parfois eu des effets préventifs déterminants. Ainsi en 1985, une épidémie de choléra a éclaté dans les villages riverains du fleuve Sénégal ce qui a incité des associations d'émigrés à réagir rapidement par l'envoi de vaccins, ce qui a permis d'enrayer le fléau³⁰. Il s'agit donc ici de satisfaire les premiers besoins,

²⁸ Thiam, P.-B. (2008), *Faire de la diaspora africaine en Europe des agents stratégiques pour le développement de l'Afrique*, Colloque Initiatives de Co développement, Bruxelles, 25, 26 Juin.

²⁹ Doucet, Ch., Favreau, L. (2006), *Les diasporas ouest africaines, agents de développement ?* Publication de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC), Série Comparaisons internationales, septembre, n° 30.

³⁰ OCDE, *Les migrants, partenaires de la coopération internationale : Le cas des Maliens de France*, rapport, juillet 1995.

une étape essentielle pour pouvoir s'investir par la suite dans une dynamique de développement.

Nous ne pouvons nier à travers tout ce que nous avons présenté que les envois de fonds ont des effets bénéfiques incontestables, effets que nous pouvons résumer comme suit : d'abord, les familles bénéficiaires voient leur niveau de vie s'améliorer, puisque les transferts servent principalement à couvrir les besoins de consommation : cet argent peut également faciliter l'accès des membres de la famille et des proches aux services essentiels de base comme la santé et l'éducation. Ensuite, ces fonds servent d'assurance, notamment pour les ménages ruraux soumis aux aléas climatiques. Enfin, ces fonds au-delà de la consommation peuvent servir à réaliser des investissements, de projets précis dans le pays d'origine, dont l'intérêt peut être strictement privé ou public (construction ou acquisition de logement, création de petites entreprises, d'un commerce, etc.). Dans ce cas, les revenus de la migration stimulent l'activité économique locale. Les réalisations effectuées par certains groupes d'émigrés en faveur du développement local de leur région d'origine (écoles, centres de santé communautaire, forages...) ont eu un impact non négligeable quant à l'amélioration des conditions sociales et sanitaires des populations.

5. Mesures susceptibles de faire des envois de fonds un levier pour le développement

Si relativement peu de transferts sont consacrés à l'investissement, c'est en grande partie en raison de la capacité limitée de la part des bénéficiaires d'entreprendre et de gérer des activités productives d'une part, et du manque de confiance des migrants dans les structures intermédiaires d'autre part. Ces deux facteurs expliquent en grande partie les difficultés rencontrées par les projets pilotes cherchant à développer l'investissement productif à partir de la diaspora.

Le potentiel important que ces envois de fonds représentent pour le développement a incité certains pays à mettre en place des mécanismes de levier pour encourager les migrants à consacrer une portion de leurs transferts à des fonds de développement. D'autres ont créé des instruments financiers spécifiques pour absorber une partie des transferts, pour la compléter par des moyens financiers de sources publiques et pour faciliter les entreprises conjointes entre les migrants et les organes de développement local³¹.

³¹ Commission des communautés européennes, *Intégrer les questions liées aux migrations dans les relations de l'Union européenne avec les pays tiers*, rapport 2002.

Nous présenterons ici les mesures prises par certains pays et qui nous semble être les plus importantes :

5. 1 Mexique

Les autorités mexicaines ont développé en 2002 l'initiative « 3 pour 1 ». Ce programme est géré par le Secrétariat au développement social du Mexique (SEDESOL) en collaboration avec la diaspora mexicaine établie aux Etats-Unis. Pour chaque dollar envoyé par les émigrés, l'Etat s'engage à verser deux dollars de plus. En 2004, cela s'est traduit par 70 millions de dollars d'investissements de taille moyenne en infrastructures régionales, en sachant que les autorités limitent leur participation à 25 000 dollars par projet. En collaboration avec la Banque mondiale, les organisateurs du programme cherchent à financer des opérations plus directement liées à la sphère productive afin de stimuler la création d'emplois de freiner l'émigration. Le programme finance également des bourses d'études sous condition du retour des étudiants afin de faire bénéficier leur pays des connaissances acquises à l'étranger.

5. 2 Espagne

Dans le cadre des travaux du «Groupe des 6 » (Algérie, Allemagne, Brésil, Chili, France, Espagne) et de l'initiative contre la faim et la pauvreté, le Ministère de l'économie et des finances a identifié une série de mesures visant à faciliter et renforcer les flux financiers et à accroître l'impact des transferts sur développement local. Parmi ces mesures, on peut citer l'accroissement de la concurrence sur le marché financier des transferts de fonds afin d'en réduire le coût, la bancarisation de ceux-ci, le soutien aux institutions de crédit et d'épargne orientées vers les PME, le soutien à des institutions de crédit et d'épargne orientées vers les PME, la négociation d'accords commerciaux entre institutions financières des pays émetteurs et récepteurs de ces fonds. Les autorités espagnoles envisagent également de créer un réseau de conseillers en matière d'investissement et d'accès au crédit afin de faciliter la transformation de ces transferts en investissements productifs. La mise en œuvre de ce projet implique une coordination forte de l'administration espagnole, des associations d'émigrants et des agences de coopération espagnole dans les pays récepteurs. Enfin, la mise en place de partenariats publics et privés devrait compléter ces mesures en associant les efforts des migrants et la participation d'institutions financières sur des projets d'intérêt collectif.

5. 3 France

Depuis 2003, la France conduit une politique active de codéveloppement. Selon cette stratégie, le migrant est défini comme acteur de développement de son pays d'origine. Le soutien des ministères des Affaires étrangères, des Affaires sociales, de l'Emploi et du Logement et l'Agence française de Développement aux initiatives des migrants se traduit par un dispositif de cofinancements ou d'aides logistique ou techniques. Le codéveloppement participe donc notamment au développement économique des pays d'origine :

- En mettant en place des mécanismes facilitant l'accès au crédit pour ceux qui veulent réaliser des investissements à distance, c'est à dire, des activités génératrices de revenus au bénéfice de parents ou amis restés au pays. Par ce biais, le codéveloppement permet aux migrants de faire bénéficier leur pays d'origine de leur épargne, en favorisant les investissements productifs.
- En aidant les migrants qui le souhaitent à se réinsérer dans leur pays d'origine sous forme d'aide à la création d'une activité productive. Ce dispositif met tout particulièrement l'accent sur l'accompagnement, condition indispensable au succès de l'entreprise du migrant.

5. 4 Bangladesh

Des primes spéciales sont offertes aux émigrés qui se montrent désireux d'investir dans les secteurs des communications et des transports. Les autorités bangladaises offrent des taux plus avantageux aux émigrés bangladais qui rachètent des entreprises privatisées. Les formules proposées sont les suivantes :

- 40 % de réduction aux émigrés s'ils s'acquittent de la totalité du prix demandé dans les 30 jours.
- 20 % de réduction s'ils s'acquittent de 75 % du prix demandé dans les 30 jours.
- 5 % de réduction supplémentaire si le paiement est fait en devises.

5. 5 Pakistan

Une série de formules incitatives ont été annoncées en 2001 au Pakistan, reflétant l'importance que le gouvernement accorde aux rapatriements de fonds en tant qu'instrument de développement économique. Pour un montant minimal de fonds rapatriés (entre 2 500 et 10 000 dollars), les pakistanais résidents outre-mer se sont vu accorder un accès privilégié à l'éducation supérieure, au logement, ainsi que la

possibilité de bénéficier de l'émission d'actions, du libre renouvellement des passeports et de l'exemption des taxes à l'importation (pour 700 dollars par an).

Outre les mesures prises par ces pays, il existe d'autres décisions qui pourraient être prises afin d'améliorer l'impact des envois de fonds :

L'encouragement des diasporas à s'investir dans le processus de développement

Les avantages de la migration, et en particulier de l'apport des migrants dépendent des conditions politiques et économiques, ainsi que de la stabilité sociale. Des politiques gouvernementales visant directement ou indirectement les diasporas peuvent influencer de façon sensible les effets de la migration sur le développement. Quelques grandes approches visant à favoriser l'engagement des diasporas et des migrants vis-à-vis du développement peuvent être résumées comme suit :

- D'abord, encourager les consultations, les partenariats et la coopération entre les Etats et les diasporas, pour ce faire, les migrants ne doivent pas être traités comme des ressources, mais comme des partenaires dont les intérêts et préoccupations doivent être pris en compte sérieusement. Par conséquent, la création d'un climat de confiance entre Etats et diasporas est essentielle. Les pouvoirs publics doivent émettre une réelle volonté de collaboration, en mettant en place un cadre institutionnel se prêtant au dialogue avec les diasporas, en donnant plus de transparence aux stratégies et aux objectifs de développement gouvernementaux, et en soutenant la mise en place de réseaux de migrants tout en respectant leur autonomie. Les associations de diasporas devront se voir offrir la possibilité de participer à des programmes de développement et notamment aux phases d'identification et de mise en œuvre et de suivi des projets.

- Ensuite, il est nécessaire d'identifier et de reconnaître que les diasporas ne sont pas homogènes, les initiatives tendant à mobiliser , exigent un dialogue avec les communautés de migrants en vue de détecter les structures et les dénominateurs communs, qui au sein des diasporas peuvent être utilisés pour concevoir et/ou exécuter des projets, les mesures permettant de recueillir et d'agencer les données relatives aux diasporas englobent leur enregistrement et la mise en place de modèles permettant de tracer une cartographie des diasporas, grâce notamment à de bons services consulaires, pour entretenir le lien entre les diasporas et leur pays d'origine.

La mobilisation des ressources financières des diasporas

Cette mobilisation peut emprunter plusieurs pistes :

- Amélioration du recueil des données de base relatives aux transferts de fonds internationaux et internes et aux volumes.
- Réalisation d'études sur le processus décisionnel en matière de transfert et de dépense des avoirs.
- Encouragement des envois de fonds par la voie officielle en réduisant les coûts.
- Amélioration de l'accès aux services bancaires dans les pays d'origine et de destination.
- Encouragement de l'épargne susceptible d'augmenter la liquidité des institutions de micro crédit.
- Création de projets et de vecteurs d'investissement, grâce auxquels les transferts peuvent être acheminés par exemple, dans l'industrie, l'éducation.
- Mise en place de mesures incitatives pour stimuler l'acheminement des transferts vers des projets productifs, par exemple, des abattements fiscaux particuliers aux expatriés, ou en créant des plans d'épargne ou des titres servant des intérêts communs aux émigrés et à l'Etat.
- Encouragement des migrants à implanter des PME, en vue d'assurer, à terme leur indépendance, tout en faisant en sorte que leurs avoirs concourent à la croissance économique locale, par exemple ; coopérer avec les banques dans le but d'assurer un lien entre les envois de fonds et l'octroi de micro crédit.
- Augmentation des capitaux transférés : par exemple, la facilitation et l'encouragement de la migration de la main-d'œuvre.
- Affectation d'une quote-part des envois de capitaux à des dépenses publiques : par exemple, la taxation des capitaux entrants.
- Encouragement des canaux officiels d'envoi de capitaux : par exemple, réduction des coûts de transfert officiel en stimulant la concurrence ; organisation de campagnes d'information à propos des systèmes de tarification ; élaboration de synergies entre banques et institutions de micro financement.
- Elaboration d'options pour l'utilisation des envois de fonds à des fins d'investissement économique, social (c'est-à-dire l'éducation, la santé, etc.) ou dans le logement : le développement de services financiers (formules d'épargne et d'investissement) pour les migrants ; l'offre en titres et comptes spécifiques ; l'aide aux entrepreneurs migrants.
- Soutien des initiatives de développement mises sur pied par les

associations de migrants : par exemple, la mise au point de cadres institutionnels pour soutenir et financer des projets de développement basés sur des initiatives de migrants ; mise en correspondance de formules de financement.

La mobilisation des ressources non financières des diasporas

Il s'agit de transfert de technologies et connaissances, commercialiser les produits de leurs pays d'origine dans leur pays d'accueil, à travers :

- La facilitation de la migration temporaire des travailleurs : pour profiter des avantages qui découlent de la mobilité régionale ou internationale des travailleurs, les pays d'accueil et d'origine doivent donc collaborer.

- L'encouragement et la facilitation du retour virtuel ou réel, temporaire ou définitif, à titre volontaire des migrants qualifiés, en vue d'un transfert des connaissances, des aptitudes techniques.

- La facilitation du retour temporaire des migrants qualifiés, et le favoriser grâce à des mesures d'incitation, revêtent une importance particulière pour reconstituer l'infrastructure sanitaire et les ressources humaines qualifiées dans les pays en voie de développement.

- Le traitement du problème posé par la nature « non transférable » des prestations des émigrés (pensions, sécurité sociale).

- La diffusion d'information sur les potentialités d'emploi et soutenir les programmes conçus à l'intention de ceux qui veulent rentrer (Internet).

- La facilitation des mouvements des membres de diasporas entre leur pays d'origine et leur pays d'accueil, grâce à la double nationalité, par exemple ; l'Iran accorde aux jeunes iraniens nés à l'étranger, qui viennent en visite dans leur pays pour un maximum de trois mois, une exemption du service militaire.

Conclusion

À l'ère de la mondialisation et de l'intégration des marchés, les migrations internationales pourraient offrir une réponse potentiellement intéressante pour les pays d'origine. En effet, les transferts sont susceptibles de jouer un rôle non négligeable dans le financement du développement économique et social des pays d'origine. Les envois de fonds permettent une élévation du niveau de vie du migrant et de sa famille ainsi qu'une augmentation de leur bien être matériel. Les transferts ont le potentiel réel et nécessaire pour créer des développements positifs dans les pays d'origine des migrants. Des possibilités d'investissement pourraient être mobilisées pour stimuler l'emploi et la production. Cependant, le drainage de ces potentialités demeure, en définitive, conditionné par la qualité de l'environnement dans lequel les investisseurs émigrés seraient appelés à opérer. L'assainissement de cet environnement est une autre priorité. Tout ce qui précède nous amène à penser que la question migratoire doit être repensée selon une logique « gagnant-gagnant », laquelle doit être soutenue par des mesures concertées trouvant leur meilleure expression dans la coopération migratoire. Une coopération à même d'évacuer les peurs, les soucis et les malaises des uns et des autres.³²

D'ailleurs, à des fins de développement, il faudrait mettre à profit les rapports économiques transnationaux déjà en place entre émigrés et communautés d'origine. De telles initiatives devraient constituer un des thèmes majeurs de la future politique de développement tant dans les zones d'origine que dans celles d'accueil. D'où l'importance que revêt la compréhension des effets de la migration dans les économies d'origine des migrants.

Il paraît évident, que si des pays exploitaient les moyens financiers et humains de leur diaspora, les nations africaines pourraient trouver leurs propres solutions aux problèmes de développement et compenser ainsi l'amenuisement des ressources de l'aide qu'ils reçoivent des pays du Nord et du commerce avec eux.

³² Musette, M.-S. (2006), « Les migrations et le développement au Maghreb Central », in *Cahiers des Migrations Internationales*, Bureau International du Travail.

Bibliographie

Ouvrages

- Adams, W. Rieben, H. (1980), *L'exode des cerveaux*, éd., Lausanne ? Paris.
- Ajchenbaubt, Y., Hassoun, J.-P. (1968), *Histoire d'insertion des groupes familiaux hmong réfugiés en France*, éd. Adres, Paris.
- M'chichi, A., Hamdouch, H., Lahlou, B., M. (2005), *Le Maroc et les migrations*, Rabat, Fondation Friedrich Ebert,
- Benamrane, D. (1983), *L'émigration algérienne en France (passé, présent et devenir)*, Alger, SNED.
- Bertin, G. (2003), *Développement local et intervention sociale*, Paris, l'Harmattan.
- Bichara, K. (2011), *Les migrations dans les rapports euro-méditerranéens et euro-arabes*, Paris, l'Harmattan.
- Chaleard, Blanc M.-C. (2001), *Histoire de l'immigration*, Paris, la Découverte.
- Carlier, O., Marouf, N. (1995), *Espaces maghrébins : La force du local ?*, Paris, l'Harmattan.
- Dewitte, P. (1999), *Immigration et intégration*, Paris, la Découverte.
- Ubert, F. (2005), « L'impact des transferts de fonds sur le développement des pays d'origine : le cas de l'Afrique », in *Migrations, transferts et développement*, OCDE.
- Houee, P. (2001), *Le développement local face au défi de la mondialisation*, Paris, l'Harmattan.
- Loquet, P. (2004), *L'économie sociale et solidaire au service d'un projet de territoire*, Paris, éd. Lettre du cadre territorial, Paris.
- Marechal, J.-P. (2000), *Humaniser l'économie*, Paris, Desclee de Brouwer.
- Matteaccioli, A. (2004), *Philippe Aydalot pionnier de l'économie territoriale*, Paris, l'Harmattan.
- Nedelcu, M. (2004), *La mobilité internationale des compétences, situations récentes, approches nouvelles*, Paris, l'Harmattan.
- Picquart, P. (2004), *L'empire chinois : Histoire et actualité de la diaspora chinoise Mieux comprendre la Chine, futur n°1 mondial*, Paris, Favre.
- Rea, A., Tripier, M. (2003), *Sociologie de l'immigration*, Paris, la Découverte.

Rapports

Besson, E (septembre 2008), « Les migrants, acteurs du développement solidaire : soutenir les initiatives des migrants en faveur du développement de leur pays d'origine », rapport du secrétariat d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique.

Rapport du Fonds International de Développement Agricole- FIDA. (2005) et (2007), « Travailleurs migrants et envois de fonds : Flux mondiaux de fonds envoyés vers les pays en développement et en transition ».

Rapport de l'Organisation Internationale des Migrations- OIM. (2004), « Migration et développement : Mythes et réalité ».

Rapport de l'OIM. (octobre 2005), « Les migrations dans un monde interconnecté : Nouvelles perspectives d'action ».

OIM. (avril 2006), « Migrations internationales et développement ».

OIM. (avril 2006), « Migration et développement : Opportunités et défis s'offrant aux décideurs ».

OCDE. (Juillet 1995), « Les migrants, partenaires de la coopération internationale : Le cas des Maliens de France ».

OCDE. (2000), « Tendances de l'immigration et conséquences économiques ».

OCDE. (2006), « Perspectives des migrations internationales : Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement ».

OCDE. (2006), « Les politiques migratoires et le développement : Une perspective européenne ».

OCDE. (2006), « Les implications économiques des envois de fonds et de la migration ».

OCDE. (2007), « La cohérence des politiques au service du développement : Migration et pays en développement ».

OCDE. (novembre 2007), « Le financement du développement local : Comprendre le rôle des banques mutualistes et coopératives ».

ONU. (octobre 2005), « Transferts de fonds : une aubaine pour le développement ».

ONU. (2005), « Investir dans des infrastructures et des services en faveur des pauvres ».

ONU. (Juillet 2006), « Crime organisé et migration clandestine de l'Afrique vers l'Europe ».

UNICEF. (septembre 2008), « Impact social des transferts de fonds des marocains résidant à l'étranger : une revue de littérature ».

Banque Africaine du Développement (BAD) : Les transferts de fonds des migrants, un enjeu du développement : Les Comores, Mali, Maroc, Sénégal.

Rapport Octobre 2007.

Agence Française de Développement en liaison avec la Banque Mondiale (Mars 2005), « La croissance pro-pauvre en Tunisie ».

Agence Française de Développement-AFD. (2006), « Migrants, acteurs du développement ».

FAO. (1997), « Les immigrés de la vallée du fleuve Sénégal en France : de nouveaux acteurs dans le développement de leur région d'origine ».

Swiss Forum for migration and population studies-SFM. (2006), « Les transferts de fonds des migrants albanais ».

Centre d'études sur l'intégration et la mondialisation- CEIM. (Avril 2008), «Le corridor États-Unis/Mexique. Fiche synthèse sur les transferts de fonds ».

Commission européenne. (2005), « Le projet de coopération sur les questions liées à l'intégration sociale des immigrés, à la migration et à la circulation des personnes : Migration, transfert et développement au Maroc ».

Banque de France. (2008), Les transferts de revenus des migrants : Quel impact sur le développement économique et financier des pays d'Afrique subsaharienne ? »

Institut universitaire européen (2005), « Les migrations irrégulières entre le Maghreb et l'Union européenne : Evolutions récentes ».

La pratique de l'hyménoplastie comme stratégie de réintégration dans la norme sociale

Yamina RAHOU ⁽¹⁾

L'hyménoplastie est un acte qui s'inscrit dans la préservation de la virginité comme qualité et condition principale pour la jeune fille afin d'accéder au mariage. Ce dernier lui est présenté, tout au long de son éducation, comme le seul cadre valide et légitime qui permet l'exercice de la sexualité. En dehors de celui-ci, toute pratique sexuelle est illicite. Cette interdiction est valable pour les deux sexes et son inobservation est qualifiée de « zina » fornication. Selon les normes sociales, culturelles et religieuses dominantes, la jeune fille risque la sanction la plus lourde en cas de perte de la virginité d'où le recours à la chirurgie réparatrice comme moyen de se soustraire de la marge et reconquérir son statut initial. Cette pratique relève d'un acte reconformité à la norme dominante. Au-delà du jugement de valeur relatif à l'hypocrisie sociale et à la culture de la ruse, il s'agit de saisir la signification de cette pratique, sa perception par les jeunes filles, d'identifier les profils de celles qui y ont recours et de comprendre les raisons qui les poussent à y recourir. Notre analyse s'appuie sur les résultats d'une enquête qualitative auprès de quinze (15) jeunes filles et mères célibataires âgées de 20 à 56 ans¹. Les entretiens ont été menés auprès des jeunes filles rencontrées, pour certaines à Diar Rahma de Misserghin,² d'autres dans les salons de

⁽¹⁾ Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, 31 000, Oran, Algérie.

¹ Les prénoms sont fictifs et choisis par les enquêtées : *Dounia* (44 ans), *Houria* (32 ans), *Leila* (39 ans), *Meriem* (52 ans), *Hasnia* (38 ans), *Zohra* (35 ans), *Amel* (56 ans), *Hayat 1* (27 ans), *Sanaâ* (20 ans), *Hayat 2* (24 ans), *Aya* (31 ans), *Yamina* (19 ans), *Rania* (29 ans), *Oum Ishak* (23 ans), et *Chiraz* (20 ans).

² Centre d'accueil de personnes des deux sexes sans domicile fixe, il dépend de la Direction de l'action sociale (DAS) d'Oran. Les mères célibataires séjournent pour une durée limitée, le temps d'accoucher.

coiffure, salles de sport et pizzerias grâce au réseau relationnel et aux liens tissés avec une de nos enquêtées, qui nous informait des jeunes filles ayant vécu la même situation, celles d'être déflorées.³ Les entretiens effectués durant l'année 2012 et 2013 prenaient un à deux mois et étaient repartis en plusieurs séances.

La virginité : un fait social

La virginité de la jeune fille revêt une importance capitale, elle représente le quitus d'entrée dans le couple conjugal légitime et dont l'intégrité de l'hymen constitue la preuve inéluctable. Sa préservation par la jeune fille jusqu'au mariage est un gage de sérieux, de bonne réputation. Guessous souligne sa valorisation extrême et le poids de la honte « hchouma » pour celles qui la transgressent⁴. Chebel la décrit comme « l'un des mythes les plus rigides de l'histoire sexuelle arabe, La jeune fille tentera par tous les moyens de préserver intact un hymen qui signe rituellement son entrée dans le monde de « la socialité sexuelle » et qui lui ouvre les portes du mariage (...)»⁵. Zemmour évoque, quant à lui, le caractère sacré « comme si de la virginité naissait une forme de sainteté»⁶. La virginité est liée à la notion de pureté par opposition à la souillure. Une fille vierge est considérée comme propre. En arabe le terme « طاهرة tahra » signifie exempte de toute souillure. Le phénomène de la purification des corps traverse toutes les cultures. A titre d'exemple, chez les musulmans, la purification du corps obéit à des rituels rigoureux. Elle se matérialise par les ablutions au quotidien pour accomplir la prière et par les grandes ablutions effectuées suite aux menstrues ou aux rapports sexuels. Analysant les pratiques et les rites de pureté de la souillure liés au tabou de la sexualité, M. Douglas⁷ relève que ces derniers « sont éminemment sociaux par deux aspects : ils rappellent la norme, et ils expriment l'ordre social. ». Fondamentalement, ils mettent en scène une société contre ses marges (de là que vient le péril), d'où en particulier l'importance de la sexualité (régulation de l'échange avec

³ Ces jeunes filles se rencontraient les après-midi de jeudi dans un salon de thé au centre de ville d'Oran. Elles partageaient les nouvelles concernant leurs relations avec les hommes et leurs soucis de virginité et s'entraidaient entre elles notamment pour celles qui travaillent.

⁴ Guessous-Naamane, S. (1988), *Au-delà de toute pudeur*, Casablanca, Eddif.

⁵ Chebel, M. (1993), *L'imaginaire arabo-musulman*, Paris, PUF, p. 322.

⁶ Zemmour, Z. (2002/2), « Jeune, famille et virginité, approche anthropologique de la tradition », in *Confluences Méditerranée*, n° 41, Paris, l'Harmattan, p. 73.

⁷ Douglas, M. (1971), *De la souillure : Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, la Découverte.

l'extérieur) ». ⁸ Par ailleurs, elle souligne que dans la sexualité, « il est important de distinguer les interdits moraux, qui entraînent la condamnation morale, et interdits de pollution, qui impliquent rite de purification. » ⁹.

La virginité à travers la symbolique du sang signifie l'intégrité du corps de la jeune fille. Elle indique l'absence de relations sexuelles. Sa perte désigne une atteinte à l'honneur de la famille et suscite chez les membres du groupe familial, la honte, la risée « hchouma, tbahdila ». L'honneur est tellement souillé que les proches de la famille de la jeune fille se sentent déçus de leurs attributs de virilité et de gardiens de l'intégrité et l'honneur « horma » ou charaf » selon les termes arabes. Bourdieu évoque la perte de la face symbolisée par le nez, « nif » ¹⁰, et Mimouni, souligne que « la perte de la virginité et la grossesse hors mariage sont les deux scandales absolus, les plus insupportables car ils génèrent déshonneur et honte qui défigurent au sens propre « safar oujhek » littéralement, « jaunissent le visage », et au figuré car on devient objet de racontars, d'insultes et de rejet social ». ¹¹ Rivers ¹² analyse le phénomène de l'honneur comme une valeur qui touche un ensemble d'institutions méditerranéennes (gouvernant, l'exercice du pouvoir, le mariage, l'hospitalité, la pudeur...). Il n'y a pas longtemps, la perte de la virginité de la jeune fille conduisait à sa mise à mort à travers le crime d'honneur, ce phénomène existait dans notre société à l'instar des autres sociétés méditerranéennes. L'anthropologue Tillon souligne cette pratique et relate l'histoire ¹³ d'une jeune poétesse italienne Isabelle Morra, contemporaine de François 1^{er}, qui fut victime d'un crime perpétré par son frère pour laver le déshonneur. Cette pratique a complètement disparue de la rive nord de la méditerranée sauf pour le cas de la Turquie. Par contre, pour la rive sud, les crimes d'honneur persistent encore dans certains pays ¹⁴.

L'exposition de la preuve de la virginité de la jeune fille constitue un rituel qui bien que peut fréquent, perdure encore par l'étalage de la chemise tachée de sang indiquant que l'honneur est sauf, elle était pratiqué lors de la célébration de la nuit nuptiale dans notre pays et

⁸ http://socio.ens-lsh.fr/agregation/corps/corps_fiche_douglas.php.

⁹ *Idem*.

¹⁰ Bourdieu, P. (1980), *le sens pratique*, Paris, Minuit.

¹¹ Mimouni-Moutassem, B. (2001), *Naissances et abandons en Algérie*, Paris, Karthala, p. 26.

¹² Rivers, J.-P. (1997), *Anthropologie de l'honneur*, Paris, Hachette/Pluriel.

¹³ Tillon, G. (1966), *Le harem et les cousins*, Paris, du Seuil, p. 113-114.

¹⁴ En Jordanie, la pratique perdure encore.

demeure toujours en vigueur chez certaines familles rurales. « Aussi la confirmation de la virginité passe telle nécessairement par l'étendard et la publicité »¹⁵. Cette publicité nous renseigne sur le poids de la collectivité dans la gestion de la sexualité des femmes. Notre société, comme toute société patriarcale ne fait pas exception à la règle car cette coutume était pratiquée dans les sociétés à tradition judéo-chrétienne, Tillon, cite qu'en Grèce « notamment en Thessalie, les belles mères restent fidèles à la coutume qui veut que le lendemain des noces on expose sur une fenêtre le linge qui prétend prouver aux autres commères la virginité des nouvelles brus. »¹⁶. Ainsi, La sauvegarde de la virginité est non seulement un acte de fidélité au groupe social mais aussi un acte de confirmation de la « chasteté » de la jeune fille. La jeune fille coupable de la perte de sa virginité encourt le risque d'être déshonorée de son statut au sein de la famille et de la communauté. La proclamation du terme « rani metberri menha » signifie le reniement de la jeune fille. Une sorte de démarcation du groupe social, un rejet de l'appartenance filiale de son membre. » La préservation de la virginité est assurée par un système de valeurs et de règles. Ce dernier fonctionne à travers le contrôle social, assuré par le père ou le frère aîné. Il s'appuie sur le confinement pour ne pas dire la claustration des femmes dans l'espace domestique. Mais, actuellement, à la faveur des transformations sociales survenues au niveau de l'accès au travail et à la formation, une plus grande mobilité des femmes est enregistrée. Et le contrôle devient moins visible, par contre l'auto-contrôle, découlant des normes et règles de conduites intériorisées par les jeunes filles persiste et joue le rôle de système de veille permanent. Et l'une des normes sociales fondamentales qui déterminent la préservation de la virginité réside dans l'interdiction de toute relation sexuelle en dehors du mariage légal et consacré par une célébration solennelle¹⁷.

La préservation de la virginité : une norme sacralisée

La virginité recouvre une dimension sacralisée, elle s'insère dans les pratiques culturelles propres aux sociétés méditerranéennes et se légitime par les prescriptions religieuses, traitant de l'éthique sexuelle en islam, Bousquet¹⁸, Bouhdiba, retracent le cadre normatif et les règles de

¹⁵ Toulbi, R. (1984), *Les attitudes et les représentations du mariage chez la jeune fille algérienne*, Alger, ENAL, p. 68.

¹⁶ *Op.cit.*, p. 202.

¹⁷ Le mariage à l'état civil et même la « Fatiha » (consécration religieuse) demeure insuffisant, il requiert sa pleine légitimité que s'il est célébré de façon solennelle (rituel de fête).

¹⁸ Bousquet, G.-H. (1990), *L'éthique sexuelle en islam*, Paris, Desclée de Brouwer.

conduite y afférant. Durant tous leurs parcours de jeunes âges, la consigne de la sauvegarde de la virginité a occupé une place majeure chez la majorité de nos interviewées, sans omettre l'exigence de la performance dans les tâches ménagères et la réussite dans les études. Les modalités de transmission et la teneur des restrictions variaient selon le contexte familial et l'âge des enquêtées. Pour certaines, la mobilité était limitée à l'école, la maison. Les fréquentations n'allaient pas au-delà des camarades de classe ou des voisines. *Dounia* (44 ans) se rappelle toujours des injonctions de sa mère qui au moment de sortir de la maison, pointait son doigt en dessous de l'œil, « herzi », qui signifie « attention ». Elle précise : « Je comprenais tout de suite qu'il s'agissait de la protection de la virginité ». *Meriem* nous révèle que sa mère lui recommandait la consigne suivante : « Je veux que même s'il t'arrive de dormir parmi 100 hommes, tu sauras, qu'aucun d'eux ne te touchera, elle voulait que je sois chaste ». Être chaste et ne pas succomber à la tentation. Pour l'ensemble des interviewées, la pudeur était de rigueur, il n'a jamais été question d'aborder une discussion sur le corps ou la sexualité en tant que tels. Le silence et le non-dit entourait le sujet car c'était vulgaire, honteux « aïb, hchouma ». L'image de la mère dans la famille avait un rôle prépondérant, les fonctions qu'elle assumait, participaient à la structuration de la personnalité de la petite fille qui une fois, adulte devait être conforme à ces prescriptions, *Hasnia* ne retient de son éducation que le dressage pour les tâches ménagères et la consigne de ne pas fréquenter les garçons. Le corps, pour l'ensemble de nos interviewées était quelque chose à cacher et n'ont pas souvenir d'avoir abordé ouvertement au sein de la famille, une discussion relative au corps sauf lors de l'apparition des règles et exclusivement avec la sœur, les amies ou la mère. « C'est ma grande sœur qui m'a expliqué l'utilisation des serviettes hygiéniques » nous dit *Yamina*. « J'étais en 1^{ère} année du collège quand j'ai eu mes règles et c'est à travers les discussions avec les copines que j'ai appris ce que c'est », précise *Rania*. « Par ma mère, je savais une chose, préserver la boîte fermée « el qabssa », allusion à la virginité, ajoute *Dounia*. Cela ne semble pas le cas de notre interviewée *Zohra*, dont les parents instruits, l'ont toujours encouragé à étudier et l'ont aidé dans la réussite de ses projets : « Certes, avec ma mère, on ne discutait pas ouvertement du corps ou de la sexualité mais pour les règles, elle m'a expliqué la chose, la virginité était bien sûr quelque chose de sacré ». *Amel* est issue d'une famille citadine et avoue avoir une éducation très moderne axée sur la réussite des études, l'accès au travail pour les femmes à une époque où la majorité des jeunes filles de son âge avait comme projet d'avenir, le mariage : « Comme toute Algérienne, pour ma mère, la protection de la

virginité va de soi, puisque mes sœurs l'ont respecté avant moi ». Il ressort de ces propos que l'apprentissage culinaire et la performance dans l'entretien de l'espace domestique sont concomitants de l'attention particulière accordée à une conduite sérieuse à l'égard de la virginité. Ces valeurs se perpétuent quelque soit la génération à laquelle appartiennent nos enquêtées. Il s'agit d'être sage « tqila », contraire de frivole « légère », selon Meriem (52 ans), Amel (56 ans), Yamina (19 ans) et Chiraz (20 ans). La reproduction d'un statut social conforme aux normes et règles de conduite assignées à la gente féminine revêt une double dimension : la sauvegarde d'une norme sacralisée qu'est la virginité et l'acquisition de savoir-faire domestique en plus de la réussite dans les études en vue d'un meilleur placement nuptial.

La préservation de la virginité : une norme malmenée

Le respect de la norme de sauvegarde de la virginité implique une forte incorporation de la règle, elle nécessite le refoulement du désir amoureux, cependant l'observation rigoureuse de la norme risque d'être malmenée. Comment résister face à un profond sentiment amoureux et freiner l'ocytocine, cette hormone de l'attachement. Dans ce contexte, Le système de valeurs, l'intériorisation de la sacralité de la norme sociale sont mis à rude épreuve. Et dans ces cas, ni la consigne religieuse « haram », illicite ni l'interdit social et culturel « hchouma » honteux ne rendent effective la prohibition des relations sexuelles hors mariage. Les normes sont transgressées. L'individu se retrouve devant une incessante ambivalence¹⁹ culturelle celle de répondre à l'aspiration personnelle et celle du respect de la norme sexuelle, il est tiraillé, les anciens modes de régulation de l'accès à la sexualité par le mariage précoce sont obsolètes, l'ordre social est ébranlé et à défaut de s'affranchir de ses contraintes, « les agents sociaux s'ingénient à le conforter dans ses fondements », ²⁰ fut il par le recours à la parodie, celle des hymens recousus. Si le « domaine de l'amour, demeure « domaine clos, souvent refoulé »²¹. Il est entaché de déperdition²². Et la société est interpellée, l'ensemble de nos enquêtées soulignent l'importance capitale de la virginité qui est assimilée au statut social celui d'être jeune fille, selon *Oum Ishak*, il

¹⁹ Toulbi, N. (1984), *Religions rites et mutations. Psychopathologie du sacré en Algérie*, Alger, ENAL.

²⁰ Yacine, T. (1992), (textes réunis et présentés par), *Amour phantasmes et sociétés en Afrique du Nord et au Sahara*, Paris, Awal/l'Harmattan, p. 8.

²¹ *Ibid.*

²² Mernissi, F. (1986), *L'Amour dans les pays musulmans*, Casablanca, éditions Maghrébines, p. 16.

s'agit d'être vierge de corps et d'esprit, c'est être chaste mais elle admet que l'être humain n'est pas infaillible et peut fauter. Dans le même sens, *Zohra* pense que « la virginité est un honneur de la préserver pour celui qu'on aime. Certes, c'est quelque chose qui m'appartient mais je ne dois pas me donner à n'importe qui. », Quant à *Amel, Aya, Rania* : « La virginité signifie ne pas se donner aux garçons et la garder jusqu'au mariage. » Dans la même conduite de préservation mais avec une marge de manœuvre, *Sanaâ* déclare : « Entre filles, on se disait de là (elle indique par le geste, le nombril vers le haut d'accord mais de là vers le bas, non ». Cela signifie que les baisers et les caresses sont permis mais à condition de ne pas franchir la limite corporelle, les relations ne doivent pas dépasser les flirts.

En effet, si la consigne de sauvegarder la virginité est partagée par la majorité de nos interviewées, cela n'exclut pas que cette norme soit malmenée. *Meriem* et *Dounia*, manifestent des attitudes différentes, elles révèlent que cela n'a plus d'importance chez elles. *Dounia* affirme que la « virginité signifie un interdit de tout rapport sexuel, cela veut dire aussi qu'on peut disposer de son corps ». Elle ajoute « Pour moi c'est mon corps et ça m'a appartient et ce n'est ni X ni Y qui décide pour moi ». Quant à *Meriem* sa réplique est très significative, « La membrane tu veux dire, mais c'est une connerie, c'est passer à côté de la vie, c'est ce qui m'est arrivé ». Elle souligne : « La virginité pour moi signifie un blocage, «elle ne doit pas être l'affaire de tout le monde même si dans la société, c'est l'affaire de la famille ». Et à la question que signifie la perte de la virginité, elle répond : « Le mot n'est pas approprié, au contraire on y gagne, c'est sortir d'une prison, c'est l'épanouissement, et pour la famille c'est le déshonneur total. ». Certes là, nous distinguons une attitude qui révèle une maturité et une conscience de soi qui intervient avec l'âge adulte. Car si la question leur était posée auparavant à l'âge de 20 ou 25 ans, la réponse serait-elle identique ? Dans ce sens, *Meriem* précise : « En étant jeune, pour moi, c'est la garder jusqu'au mariage, mais à partir de 30 ans, je souhaitais la donner à celui qui la mérite. A partir de 35 et 38 ans, je me disais, il faut la partager avec un homme avec qui j'ai de forts sentiments d'amour. Je suis restée vierge jusqu'à 44 ans. J'ai connu un homme et après des années de relations amicales et 4 mois de relations sentimentales, nous avons eu des relations d'amour, le jour où je me suis libérée, c'était une délivrance d'un blocage qui n'a pas de sens, un blocage dû à l'éducation de toute une vie, dû à la société. C'était, si tu la perds c'est la catastrophe, le monde qui s'écroule ».

Perceptions, attitudes et pratiques

Les perceptions, attitudes et pratiques varient selon l'âge, le niveau d'instruction, l'expérience vécue et l'esprit de maturité acquis. À la question relative au conseil à donner à une jeune fille par rapport à la virginité, elles sont toutes d'accord pour lui recommander sa sauvegarde. A ce propos, *Leila* affirme : « Si une jeune me demande un conseil, je lui dis, elle reste vierge, mais au-delà de 30 ans, je lui déconseille. Ça m'étonne de rester vierge jusqu' à 50 ans « *samhili hadi mbouqla* », excuse-moi elle est bouchée, c'est grave » *Dounia*, tout en affirmant au début sa volonté de disposer de son corps, elle s'abstient de donner un conseil à la jeune fille. « Je ne veux pas donner de conseils à une jeune fille mais pour une fille de 40 ans, encore vierge, je lui dis, « *anti hmara*, » tu es une ânesse. Car faire l'amour ce n'est pas préserver cela, c'est connaître l'homme qu'on aime. Nous décelons dans ses propos un paradoxe. Elle affirme que la virginité est une affaire personnelle, mais refuse de donner son avis, tout en qualifiant celles qui restent vierges jusqu'à 40 ans d'ânesses. Cette attitude ne traduit-elle pas ce sentiment d'ambivalence, cette difficulté à trancher. Le fait d'être tiraillée entre la volonté et le désir de s'affranchir et le maintien dans la norme sociale dénote de son caractère imposé et de son poids de plus en plus lourd à supporter. Par contre, *Meriem* a une attitude plus claire : « Si une jeune fille me posera une question sur la virginité, si elle n'a pas de niveau et elle est incapable d'assumer, je lui dirais de la conserver jusqu'au mariage. Mais si elle s'assume, elle devienne libre de ses actes et s'il y'a amour et partage, d'accord de la perdre même si cela n'aboutit pas au mariage car il y'a eu un partage réel ». Elle ajoute : « Celles qui restent vierges au-delà de 40 ans sont bêtes, elles passent à côté de beaucoup de choses, je sais que des femmes à mon âge 44 ans sont encore vierges, elles doivent souffrir, les pauvres. », abondant dans le même sens par rapport à celles qui continuent à vouer un culte à la virginité, elle nous dit : « Ça m'étonne de rester vierge jusqu'à 40 ans. Il y'a des filles qui se donnent par derrière et qu'on considère honorables car elles sont vierges. J'étais très chaste d'oreille, des yeux et surtout d'esprit. Je me rappelle quand j'avais 20 ans, j'ai entendu une fille qui me disait qu'elle se donnait par derrière, tu t'imagines le coup que j'ai eu à l'époque, pour moi c'était une grande « pouffiasse » et après, elle s'est mariée et a eu des enfants et, donc dans la société, elle a un statut social mieux que moi qui suis restée vierge jusqu'à 44 ans. » Elle souligne sur un ton exclamatif : « et en plus, elles sont considérées comme des personnes qui ont

sauvegardé l'honneur, c'est ça garder son honneur sauf, c'est se faire sodomiser ? Chez nous, tout est biaisé, on ne croit pas à l'honneur là où il se doit d'autant plus que maintenant on recoud la virginité ». Cette ambiguïté des attitudes que soulève *Meriem* est présente dans le jeu des acteurs et les stratégies de contournements à l'égard de la virginité, elle révèle cette difficulté d'opérer des ruptures à l'échelle individuelle et souligne la permanence de la force des normes sociales.

La virginité un facteur de contrôle de la sexualité des femmes

D'emblée, la virginité s'avère un facteur de contrôle de la sexualité des femmes, elle incarne l'appropriation et le pouvoir de domination des femmes par les hommes d'où les phantasmes de la possession de la femme et les rituels qui accompagnent la célébration du mariage. À ce propos, Adel écrit : « L'expérience préconjugale du jeune Algérien dans sa dimension sexuelle et sentimentale se réduit à presque rien. Quelques échanges fugitifs. Beaucoup de rêves et une grande part de frustration qui se traduit lors du mariage par des logiques guerrières à l'égard de l'autre sexe. »²³. Dans le contexte des rapports de genre hiérarchisés, la virginité est non seulement valorisée pour démontrer les vertus des femmes mais beaucoup plus pour maintenir et reproduire leur subalternité. Dans notre société, les attitudes du silence, l'obéissance, la résistance face au désir, le refus de céder est considérés comme les qualités suprêmes de la jeune fille vierge. Tout savoir où savoir-faire amoureux de la jeune femme est considéré comme subversif et pourra compromettre son avenir matrimonial. D'où la survalorisation de la virginité chez la jeune fille et l'importance de la virilité chez les jeunes hommes. En Tunisie, pays avec lequel nous partageons les mêmes valeurs socioculturelles et religieuses, une enquête menée par Haffani²⁴ auprès de 300 hommes, sur la question de la virginité, révèle que : « 83,7 % des hommes pensent que la préservation de la virginité chez la femme jusqu'au mariage est une règle sociale à sauvegarder, la même majorité (82 %) pense que, pour l'homme, le mariage n'est pas nécessaire pour avoir des rapports sexuels. (...) ». Cette enquête dévoile les attitudes paradoxales des hommes, d'un côté l'importance de la virginité des jeunes filles et d'un

²³ Adel, F. (1990), *Formation du lien conjugal et nouveaux lien familiaux*, thèse de doctorat d'État en sociologie, Université de Paris V, René Descartes, p. 137.

²⁴ Haffani, M.-F., Troudi, H. (2012), « La Sexualité des hommes Tunisiens », in <http://haffani.blogspot.com/2005/07/la-sexualite-des-hommes-tunisiens.html>. L'enquête a été éditée par le centre de publication universitaire en 2004 ISBN : 9973-37-156-9 selon le blog de Zied Mhirs in <http://zizoufromdjerba.blogspot.com/2005/07/la-virginit-et-le-mariage.html>

autre côté, la permissivité des relations sexuelles hors mariage, pourtant prohibée par l'éthique religieuse. Devant ces attitudes contradictoires, Chebel souligne ceci : « En définitive, la virginité physique est un mythe sexuel qui répond à un partage social du privilège, celui de l'homme, étant, ici, déterminant puisqu'il peut être perçu comme la bénédiction masculine accordée ou refusée ». ²⁵ Ce mythe structure la sexualité des femmes pour en faire un sanctuaire exclusif au profit du masculin. Les rapports ségrégués de genre impriment les réactions d'amour entre les deux sexes. En effet, si la virginité recouvre une signification symbolique, l'hymen constitue sa réalité morphologique.

L'hymen : aspects morphologique

Sur le plan morphologique, l'hymen est une fine membrane qui couvre partiellement l'orifice du vagin. Il dérive du mot grec humên et a un lien avec le Dieu du mariage Hymenaios. Physiologiquement, il revêt plusieurs formes, dont l'hymen élastique qui ne saigne pas ou l'hymen imperforé qui nécessite une intervention chirurgicale. Le docteur Abbara, Gynécologue-obstétricien le définit ainsi « (...) une membrane mince et fragile. Vous pouvez le comparer à la peau mais en beaucoup plus mince, et se composant d'un tissu fibreux et élastique. L'hymen couvre partiellement l'entrée du vagin chez la plupart des jeunes filles. C'est un reste du développement fœtal. La fonction biologique de l'hymen humain est encore incertaine. Les scientifiques présument que l'hymen protège le vagin contre les infections chez les petites filles... » ²⁶. Selon lui, l'hymen se caractérise par différents types. Au-delà de ces aspects physiques, la virginité représente une dimension symbolique qui remplit une fonction sociale importante.

L'hyménoplastie : une chirurgie esthétique ?

La reconstruction de l'hymen est une pratique intégrée dans la spécialité de chirurgie esthétique. Elle existe en Amérique et en Europe où la clientèle est en majorité de jeunes filles musulmanes. Elle s'est développée également au Maroc, en Tunisie ²⁷ et en Égypte. En Algérie,

²⁵ *Op.cit.*, p. 323.

²⁶ Abbara, A., in [Http. www.aly-abbara.com](http://www.aly-abbara.com)

²⁷ En Tunisie, une clinique de chirurgie esthétique intègre dans son site Internet les clientes originaires d'Algérie issues des pays d'Europe qui ont eu recours à la reconstruction de l'hymen. Elle précise sur son site (www.Esthetikatour.com) que « la fonction biologique de l'hymen humain est encore incertaine. Les scientifiques présument

cette pratique est très discrète et les sites internet qui lui sont dédiés sont très récents, l'un d'eux, appartient à un éminent chirurgien plasticien²⁸ où parmi les différentes chirurgies qu'il pratique dans sa clinique figure l'hyménoplastie. Nous avons relevé aussi sur le Net l'existence des coordonnées de deux médecins situés à Alger et un autre à Constantine²⁹. Par contre, nous n'avons pas noté d'informations sur des praticiens qui exercent dans l'ouest du pays, notamment à Oran³⁰.

La chirurgie réparatrice de l'hymen : une réparation d'un coût social

Le coût financier que représente la reconstitution de l'hymen illustre bien la valeur du coût social de la perte de la virginité. Dans notre pays, le prix varie, comme nous l'a indiqué une de nos interviewées, de 50 000 et 100 000 dinars.³¹ Ailleurs, il est de l'ordre de 1200 euros en Tunisie, en Egypte, en 1997, le montant est estimé à 600 dollars et en Turquie, il se situe entre 140 et 1500 dollars.³² Aux Etats-Unis d'Amérique et précisément dans les régions où réside une importante communauté musulmane, originaire du moyen orient, le montant de la chirurgie varie selon la localité géographique entre 2500 et 4500 dollars américains. En Argentine, une clinique³³, propose un montant de 2435 dollars américains.

En Amérique, la pratique de l'hyménoplastie qui constitue un marché lucratif pour les cliniques, n'est pas sans risque pour les médecins en raison des menaces des groupes hostiles à l'instar des groupes anti-avortement. Ainsi, dans un long article, la journaliste Kobrin,³⁴ évoque le cas de médecins « qui pratiquent cette chirurgie dans des cliniques spécialisées tard le soir lorsqu'il n'y a personne dans la salle d'attente, Les patientes sont des femmes d'origine orientale. »³⁵ Selon elle, les médecins sont des personnes remarquables car ils aident à sauver la vie

que l'hymen protège le vagin contre les infections chez les petites filles. Pour les jeunes filles, l'hymen ne doit plus être fermé, afin de permettre l'écoulement du sang menstruel.

²⁸ www.chirurgieesthetiquealgerie.com/hymenoplastie/

²⁹ <http://www.au.feminin.com>

³⁰ Cela ne veut pas dire que ces chirurgiens n'existent pas.

³¹ Équivalent 400 et 700 euros au change dans le marché parallèle.

³² <http://www.womensnews.org/article.cfm/dyn/aid/2304/context/cover/>

³³ <http://www.revirgination.net/hymenrepair.html>, avec l'aide d'un assistant bilingue et l'hébergement à l'hôtel.

³⁴ Kobrin, S. (2005), *Restoring virginity became risky business*, in <http://womensnews.org/story/health/050522/restoring-virginity-becomes-risky-business#.U8uER0AYQ5w>

³⁵ *Idem*.

de ces jeunes femmes qui peuvent risquer la mort en cas où elles sont découvertes non vierges, certains de ces médecins ont même reçu des menaces et préfèrent l'anonymat face aux menaces de représailles par certains intégristes musulmans. L'un d'eux est le docteur Matlock³⁶ qui a révélé avoir pratiqué des hyménoplasties sur des centaines de femmes issues de milieu Oriental pendant plus de 21 années³⁷, il affirme qu'il ne cesserait pas de la pratiquer malgré les menaces qu'il a reçues. Mesurant la gravité des menaces proférés, il déclare « Ils ont appelé mon bureau de nombreuses périodes et ont envoyé des lettres à mon bureau avec des images des morts et des personnes, ensanglantées. (...). Je peux maintenant mieux comprendre quand ces femmes viennent chez moi et me disent : « Je dois faire ceci, je vais de nouveau en Iran et je pourrais être tuée ». Cette technique médicale permet de sauver des vies humaines, de soulager une angoisse, un désarroi. Les appels de détresse de jeunes filles algérienne³⁸ et marocaine³⁹, cherchant des informations sur le web démontrent la gravité des situations et le poids des menaces encourues.

La pratique de l'hyménoplastie chez nos interviewées

L'analyse des entretiens des jeunes femmes ayant perdu leur virginité nous révèle que la majorité d'entre elles n'ont pas cherché à enfreindre la norme sociale, leurs actes résultent souvent d'une relation amoureuse

³⁶ Gynécologue de BervelyHills.

³⁷ Si l'on tient compte de la date de parution de l'article, cela remonte à 1984

³⁸ <http://www.atoute.org/dcforum/DCForumID5/8046.html>. « Bonjour, Je suis Algérienne, j'ai 27 ans et je suis vraiment dans la même galère que vous, je cherche aussi à faire l'hyménoplastie car c'est ma survie qui en dépend, pour moi c'est une question de vie ou de mort, seulement je ne sais pas est ce que ce genre de chirurgie se pratique ici en Algérie, j'espère trouver quelqu'un qui pourrait m'aider, m'orienter ou même me donner une adresse, je vous remercie infiniment, encore une question c'est quoi la différence entre une hyménoplastie et une hymenorrhaphie ? »

³⁹ <http://www.bladi.net/forum/66714-lhymenoplastie/> « Quelqu'un pourrait me donner des informations sur l'hyménoplastie. Je suis Marocaine résidente à Casablanca et pour des raisons personnelles je voudrais faire une hyménoplastie, non pas parce que je suis fiancée et que je dois bientôt me marier, non loin de là je n'ai pas de fiancé et ce n'est pas pour tromper qui que ce soit mais c'est comme je l'ai dit pour moi car je viens de sortir d'une relation dans laquelle je me suis sentis trahie et je voudrais me débarrasser de ce sentiment qui me torture et me rend malade, j'ai envie d'être bien dans ma peau et de pouvoir me regarder dans la glace sans avoir des remords.... J'espère que vous comprenez et que vous pourrez m'aider car j'en ai besoin... Je sais que ça se pratique au Maroc et à Casa mais je voudrais avoir plus de renseignements, comment ça se passe, des adresses... bref tout ce qui pourra m'aider. Merci d'avance pour toutes personnes qui répondront à mon message. »

débouchant sur des rapports sexuels qui n'étaient pas prévus ou programmés, à part une interviewée qui, investie dans une relation sentimentale l'a fait consciemment et par décision personnelle. L'ensemble des enquêtées partagent des attitudes et valeurs communes et ont connu un processus de socialisation culturelle et religieuse à peu près similaire notamment, concernant les principes de l'honneur, de la préservation de la virginité et des rôles discriminatoires. Si pour certaines, ces règles étaient tellement intériorisées qu'elles ont adopté des attitudes de résignation, d'autres par contre, ont souvent manifesté leurs envies de se soustraire des contraintes et pesanteurs sociales.

L'amour « soft » et sexualité de la déroba

L'ensemble de nos interviewées idéalisaient le lien amoureux sans relation sexuelle, une relation « soft » dont le mariage serait l'aboutissement et le cadre de l'accomplissement de la relation sexuelle. Mais les lois de la nature et l'ocytocine, cette hormone de l'attachement pouvaient rendre caduques les consignes visant l'inhibition et le refoulement du désir. Dans ce contexte, la relation sexuelle n'était jamais clairement envisagée pour ces jeunes filles. Elle ne découle pas d'un choix assumé mais le résultat d'une déroba, d'un acte accidentel souvent nié, caché, d'ailleurs les jeunes filles et mères célibataires interrogées nous parlent de bêtise, de faute ». ⁴⁰ De ce fait, la majorité des enquêtées ont eu des relations sexuelles fortuites non préparées, après avoir vécu une période de relation sentimentale amoureuse sauf deux d'entre elles *Meriem* et *Chiraz* dont les trajectoires sont différentes en termes de capital scolaire et de contexte familial. La première nous déclare que sa relation était bien réfléchi et assumée : « C'était une histoire d'amour. Au préalable, c'était une relation amicale puis ça s'est développé, moi j'ai décidé de donner ma virginité, c'était un choix ». Elle ajoute, « Heureusement je l'ai fait plus tard en étant consciente et en assumant l'acte, et je n'ai pas eu de regrets par rapport à cela. Pas, comme une personne jeune qui a eu une relation et qui est restée marquée jusqu'à un âge adulte. Moi à 44 ans, une amie du même âge que moi et qui a eu une relation à un âge plus jeune me disait, il faut faire attention, tu vas le regretter plus tard. Mais ce n'est pas possible à mon âge à 44 ans, elle me disait de faire attention ». Elle ajoute : « Écoute-moi, je t'en prie qu'est-ce que je vais regretter après l'avoir gardé jusqu'à l'âge de 44 ans ». *Chiraz?*, dont la relation d'amour a duré une bonne période, s'est

⁴⁰ Rahou, Y. (1995), « Les mères célibataires en Algérie » in *Femmes et développement*, Oran, éd. CRASC, p. 133..

vue proposer par son partenaire la prise de contraceptifs. Son partenaire, un jeune de 23 ans, incarne un nouveau type de comportement et d'attitude envers la sexualité dont la prise de contraceptifs indique une attitude plus réfléchie et responsable. « C'est lui qui me ramenait la pilule ». Elle était consentante parce qu'elle était sûre qu'il allait l'épouser et savait aussi qu'en cas de non aboutissement de cette relation au mariage, il y'avait « la couture, *el khiata* ». Pour les, autres enquêtées, leurs témoignage sont remplis de désarroi et d'amertume et le sentiment de s'être laissées aller, d'avoir cédé, par manque de vigilance selon certaines. Dans ce sens, *Dounia* nous raconte : « Le premier avec qui j'ai eu des relations amoureuses était mon collègue de travail, j'avais 20 ans. Après 4 mois de relations, on est passés à l'acte, c'était arrivé comme ça en voiture dans une forêt à la périphérie d'Oran, je n'étais pas préparée. Mon sentiment à ce moment-là quand j'ai constaté que j'ai perdu ma virginité est : « *mokhi hbess* » C'est que mon cerveau s'est arrêté, je ne réfléchissais plus. A l'époque je ne comprenais pas ce que je venais de vivre. » Par ailleurs, *Houria* raconte : « J'ai eu ma première relation et j'ai perdu ma virginité avec mon cousin « *ould Amti* », à 18 ans. Je l'aimais depuis que j'avais 16 ans et je rêvais d'amour comme dans les films égyptiens. Cela s'est passé lors d'une soirée de mariage de sa sœur, il était à l'époque au service national. Et c'était dans la buanderie de la terrasse de l'immeuble »⁴¹. Elle ajoute : « juste après et suite aux problèmes que j'ai vécus, j'ai eu un sentiment de dégoût, c'est comme si je ne valais rien, pour moi : c'est comme, j'ai perdu ma vie, car je rêvais de me marier avec lui mais sa mère qui était la sœur de mon père a tout cassé, elle ne voulait pas que son fils m'épouse ». Dans la plupart des cas, La relation sexuelle intervient souvent suite à l'établissement des relations de confiance avec le partenaire. Pour *Leila*, « C'est suite à une relation d'amour de quatre années que j'ai eu ma première relation sexuelle, ça s'est passé à l'hôtel et il m'a promis le mariage. C'était quelqu'un qui travaillait dans la « *houkouma* », un militaire. Moi, j'étais certaine qu'il allait m'épouser ». Elle ajoute : « Je me sentais trahie et bête à la fois car je n'étais pas jeune, 30 ans, il fallait que je ne cède pas, mais c'est la confiance et les sentiments que j'avais pour lui ». Elle ajoute : « Ma virginité concerne que moi mais des fois je regrette cela.

⁴¹Les conditions de rencontre sont souvent de fortune, une chanson de rai, célèbre dit : « Nous avons fait l'amour dans une baraque détraquée, « *Derna l'amour fi barraka mranika* » illustre bien cet état de fait. D'autres chansons parlent de « *achq el khyana* », l'amour « volé » amour caché, qu'on soustrait au regard et aux racontars. Une, de nos inquiétés, révèle qu'elle rencontrait son amoureux au cimetière pour échapper au regard et au qu'on dira ton.

Surtout vis-à-vis de ma mère qui m'a toujours fait confiance ». À propos des relations hommes / femmes, elle précise : « On ne peut pas avoir des relations amoureuses, sentimentales sans relations sexuelles. On ne peut pas rester vierge tout le temps quand il y'a une relation d'amour ». Le premier amour est souvent issu de l'entourage immédiat, le cercle de proximité, c'est le cas de *Sanaâ* (copain de son frère) ; *Yamina* (voisin). *Oum Ishak* (étudiant de son université) ; *Chiraz* (voisin). Dans ce sens, *Hasnia* affirme que son premier amoureux était un familier, son voisin, un taxieur clandestin qui de temps en temps l'accompagnait à son travail. Elle avait 27 ans, elle nous dit : « Après une fréquentation de six mois, j'avais que des flirts, mais une fois, je ne sais pas comment ça s'est passé, j'ai eu une première relation sexuelle plus poussée, c'était dans une forêt et là j'ai perdu ma virginité ». Elle ajoute : « Ça s'est passé très vite, le choc pour moi, c'est comme si le ciel est tombée sur ma tête ». Dans ces témoignages de nos enquêtées, la confiance dans les sentiments amoureux des partenaires évacuent toute conséquence « fâcheuse ».

Perceptions et pratiques de l'hyménoplastie

La reconstruction de l'hymen est une pratique récente. Si les plus âgées de nos interviewées, déplorent qu'à leur époque, elle n'existait pas ou ne connaissait pas son existence. Les plus jeunes semblent mieux au courant de cette technique médicale. Quatre de nos interviewées (*Houria*, *Leila*, *Hasnia*, *Amel*) savaient qu'elle existe, toutefois, auraient-elles eu la possibilité financière d'y recourir ? *Amel* pense qu'elle aurait eu recours sans hésitation car la perte de la virginité a hypothéqué son projet matrimonial. Elle dit : « Si je n'ai pas commis la faute, je serais normalement mariée ». *Zohra* déclare : « Je compte y recourir en cas de demande en mariage. » Par contre, *Leila* adopte une attitude ambivalente, elle nous dit : « La virginité c'est quelque chose à préserver pour le mariage, pour la famille mais maintenant, les filles peuvent la perdre et se faire recoudre. Je ne suis pas d'accord pour la refaire mais ça dépend, en cas de demande en mariage et si je rencontre quelqu'un de compréhensif, je ne la fais pas, mais si c'est le contraire, je la refais ». Quant à *Houria*, ses propos s'inscrivent dans un sentiment de vengeance : « Eh bien, c'est très bien de profiter et après recourir à la « khyata » la couture, les hommes, les lâches le méritent, « yestahlou ». *Hasnia* est aussi d'accord pour recourir à cette pratique mais comment faire en cas ou une jeune fille a été enceinte. Par contre, *Meriem* et *Dounia* refusent, par principe, de recourir à cette pratique. À ce propos, *Dounia* affirme : « Moi jamais, se serais hypocrite. Je ne veux pas recourir à la chirurgie pour paraître un

ange. Pourtant je l'ai suggéré à plusieurs filles qui étaient traumatisées et je les ai recommandées chez un médecin ». Quant à *Meriem*, tout en rejetant cette pratique, elle comprend les jeunes filles qui ont recours à la chirurgie réparatrice, surtout pour celles qui n'ont pas fait d'études et n'ont pas de travail. Pour les autres, elle souligne que « cela relève de l'hypocrisie et elles doivent s'assumer, les femmes ne doivent pas être réduites à cette membrane ». Leur attitude de refus de la restauration de leur virginité reflète cette maturité et l'esprit de responsabilité acquis par l'effet de l'expérience. *Meriem*, par son acte conscient et assumé, révèle que l'attente pour le mariage est consommée, selon elle : « C'était ridicule de rester vierge à cet âge-là 44 ans ». Cette conscience de soi octroie à l'individu la capacité d'agir ou l'agency⁴² pour se libérer de l'assignation aux normes.

L'hymenoplastie comme stratégie de réintégration dans la norme sociale

La perte de la virginité était ressentie comme un échec fatal pour la première génération de nos enquêtées. Par contre, pour les plus jeunes d'entre elles, la chirurgie réparatrice de l'hymen constitue une voie de salut. Une question s'impose : qu'est ce qui se profile derrière le recours à l'homénoplastie ? *Hayat* est la seule de nos interviewées à avoir eu recours à la chirurgie réparatrice de l'hymen dans une des cliniques à la périphérie d'Oran. Elle avait 20 ans. Elle a eu sa première relation avec son petit ami, suite à laquelle, elle tomba enceinte. A la même période, Elle a accepté une demande de mariage qu'elle refusait auparavant. Et elle a dû se faire avorter et reconstruire son hymen. Elle nous relate que c'est sa sœur aînée qui s'est chargée de tout, sa mère, de santé fragile, n'a pas été mise au courant : « Moi, j'ai fermé mes yeux et je me suis laissée guider. Je ne me rappelle pas de tout, j'étais comme un robot, on m'a emmenée dans une clinique, je suis rentrée, par la suite je suis sortie vide ». Actuellement, à 34 ans, elle est mariée et mère de deux enfants. Pour elle, c'est une situation délicate et fragile car sa première relation est une véritable histoire d'amour. Elle se dit : « Être une bonne maîtresse de maison. Elle excelle dans l'art ménager, gâteau, cuisine et même la couture. Elle porte le voile. Elle remplit toutes les conditions d'une femme parfaite ». *Hayat* est un exemple de profil, qui par la pratique de la chirurgie réparatrice de l'hymen, voulait réintégrer la norme sociale. Elle représente le modèle que la société fabrique, celle d'une femme

⁴² Haicault, M. (2012), « Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », in *Rives méditerranéennes*, n° 41, p. 11-24.

vertueuse aux qualités de fille de « bonne réputation, bonne épouse et excellente ménagère ». À une question sur son vécu actuel, elle répond non sans amertume : « J'ai fait ce que ma famille attendait de moi et avec le temps, on s'habitue à la vie ». Hayat savait qu'en cas de transgression, l'individu serait soumis à la sanction. Elle a acquis un statut matrimonial, elle s'inscrit en droite ligne dans la norme, prescrite par la société, la norme telle que l'a défini Parsons⁴³, celle des valeurs partagées par la société, une société qui détermine les rôles et les attentes de chaque individu et les limites exigées. Boucebcı affirme que « chaque société secrète des mécanismes régulateurs en fonction de ses normes et de son histoire et son ouverture »⁴⁴. « Que serais-je devenue si je n'ai pas eu recours à la réparation de la bêtise ?, en plus du choc qu'aurait subi par ma mère » nous disait-elle. La crainte d'une destitution par la famille et la société, nourrit cette quête permanente de préserver son appartenance, et d'éviter sa *désaffiliation* pour reprendre le terme de Castel. Dans cette logique, « le pouvoir des catégories normatives sur l'individu s'appuie sur son désir de reconnaissance, et plus fondamentalement sur son désir d'exister ».⁴⁵ Il traduit la complexité des péripéties de l'individu à se conformer aux normes tout en voulant se libérer des contraintes sociétales. Pour elle, la perte de sa virginité n'est qu'un accident de parcours. Et son intervention chirurgicale signifie un réajustement, une réhabilitation sociale.

Conclusion

À la lumière des cas que nous avons étudiés, il ressort que le culte de la virginité, l'idéalisation du mariage comme seul cadre légal et légitime de l'accès à la sexualité constituent les principes dominants dans l'éducation des filles. Pour l'ensemble des expériences vécues, le respect de la norme et le refoulement du désir amoureux se trouvent malmenés. Les mécanismes d'autocontrôle subissent les aléas de l'affect et dénotent d'un processus d'individuation dans la tourmente. Pour la majorité de nos interviewées, la perte de la virginité est la conséquence de l'attachement amoureux. Elle ne résulte pas d'une décision volontaire sauf pour deux d'entre elles. L'une incarne la logique de la prise de responsabilité, elle

⁴³ Bouricaud, F. (1955), « Introduction en marge de l'œuvre de Talcott Parsons : la sociologie et la théorie de l'action », in *Éléments pour une sociologie de l'action*, de Talcott Parsons, Paris, Plon.

⁴⁴ Boucebcı, M. (1982), *Psychiatrie, Société et Développement*, Alger, SNED, p. 140

⁴⁵ Tangy, L. (2008), « Le sens du consentement dans l'œuvre de Judith Butler » in *Tracés/1*, n° 14, p. 277-293.

l'a voulue et l'a assumé même en cas de non mariage avec le partenaire et l'autre traduit la logique du contournement. Elle a consentie, à la relation amoureuse avec l'éventualité d'un recours à la chirurgie réparatrice en cas de rupture avec son partenaire. Par ailleurs, si le sentiment de culpabilité traverse la majorité des cas. Il l'est beaucoup plus pour celles, issues de la première génération qui pensent avoir hypothéqué leurs chances de se marier. Par contre, certaines ne semblent pas tout à fait mécontentes de leur sort car le phénomène du démariage ou du célibat prolongé touche beaucoup de leurs semblables qui sont « d'authentiques » vierges. Les plus jeunes ne considèrent pas leur situation comme une fatalité, elles préconisent l'hyménoplastie comme subterfuge de réparation, qualifiée d'issue salutaire face à la rigidité sociale. Dans ce contexte de société patriarcale, les relations de genre discriminatoires impriment les relations d'amour hommes / femmes. Et face à la logique masculine basée sur la virilité, l'exploit et la fuite des responsabilités se dresse l'ingéniosité des jeunes femmes avec la médecine aidant, elles ont trouvé la solution à la parade pour échapper à la vindicte et l'exclusion sociale. Mais la question qui s'impose, la logique féminine ne contribue-t-elle pas à reproduire la choséité de la femme occultant par là son existence en tant que sujet désirant et aimant. La réinsertion dans la norme sociale à travers la récupération de la virginité ne signifie-t-elle pas la reconquête d'un statut par l'aliénation ? Le recours au raccommodage ne traduit-il pas l'indigence des possibles existants à savoir, la faiblesse et le manque de maturité, de conscience de soi et d'autonomie. Mais l'une des conséquences de cette pratique : c'est qu'elle consacre le caractère fictif de la virginité.

Bibliographie

- Adel, F. (1990), *Formation du lien conjugal et nouveaux modèles familiaux en Algérie*, thèse de doctorat d'État en sociologie, Université Paris V, René Descartes.
- Boucebci, M. (1982), *Psychiatrie, Société et Développement*, Alger, SNED.
- Bourdieu, P. (1980), *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- Bouricaud, F. (1955), « Introduction en marge de l'œuvre de Talcott Parsons : la sociologie et la théorie de l'action », in *Éléments pour une sociologie de l'action*, de Talcott Parsons, Paris, Plon.
- Bousquet, G.-H. (1990), *L'éthique sexuelle en islam*, Paris, Desclée de Brouwer.
- Chebel, M. (1993), *L'imaginaire arabo-musulman*, Paris, PUF.
- Douglas, M. (1971), *De la souillure : Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, la Découverte.
- Guessous-Naamane, S. (1988), *Au-delà de toute pudeur*, Casablanca, Eddif.
- Haffani, M., Troudi, H. (2005), « La Sexualité des hommes Tunisiens », in <http://haffani.blogspot.com/2005/07/la-sexualite-des-hommes-tunisiens.html>.
- Haicault, M. (2012), « Autour d'agency. Un nouveau paradigme pour les recherches de Genre », in *Rives méditerranéennes*, n° 41.
- Kobrin, S. (2005), "Restoring virginity became riskybusiness", in <http://womensnews.org/story/health/050522/restoring-virginity-becomes-risky-business#.U8uER0AYQ5w>.
- Marouf, N. (1996), *Normes, Sexualité, Reproduction*, Paris, l'Harmattan.
- Marouf, N. (2005), *Les fondements anthropologiques de la norme maghrébine*, Paris, l'Harmattan.
- Mernissi, F. (1986), *L'Amour dans les pays musulmans*, Casablanca, éditions Maghrébines.
- Mimouni-Moutassem, B. (2001), *Naissances et abandons en Algérie*, Paris, Karthala.
- Rahou, Y. (1995), « Les mères célibataires en Algérie » in *Femmes et développement*, Oran, éd. du CRASC.
- Rivers, J.-P. (1997), *Anthropologie de l'honneur*, Paris, Hachette/Pluriel.
- Tangy, L. (2008), « Le sens du consentement dans l'œuvre de Judith Butler » in *Tracés*1, N°14.
- Tillon, G. (1966), *Le harem et les cousins*, Paris, du Seuil.
- Toualbi, N. (1984), *Religions rites et mutations. Psychopathologie du sacré en Algérie*, Alger, ENAL.

Toualbi, R. (1984), *Les attitudes et les représentations du mariage chez la jeune fille algérienne*, Alger, ENAL.

Yacine, T. (1992), (textes réunis et présentés par), *Amour phantasmes et sociétés en Afrique du Nord et au Sahara*, Paris, Awal/l'Harmattan.

Zemmour, Z. (2002/2), « Jeune, famille et virginité, approche anthropologique de la tradition », in *Confluences Méditerranée*, n° 41, Paris, l'Harmattan, p. 73.

Sites Internet

www.aly-abbara.com

www.chirurgieesthetiquealgerie.com/hymenoplastie/

www.Esthetika_tour.com

www.au_féminin.com

www.womensenews.org/article.cfm/dyn/aid/2304/context/cover/

www.revirgination.net/hymenrepair.html

www.wellnesskliniek.com/fr/reconstruction-hymen

www.socio.ens-lsh.fr/agregation/corps/corps_fiche_douglas.php

www.zizoufromdjerba.blogspot.com/2005/07/la-virginit-et-le-mariage.html

www.wellnesskliniek.com/fr/reconstruction-hymen

Les inscriptions funéraires au cimetière d'Aïn El-Beida (Oran) : état des lieux

Mohamed HIRRECHE BAGHDAD ⁽¹⁾

Introduction

Les travaux consacrés à l'anthropologie de la mort s'intéressent au thanatos, qui est auprès du logos et l'éros, un composant majeur de la civilisation. Tout être humain est destiné à mourir, sauf que les pratiques relevant du domaine du paraître sont distinctes d'une société à une autre. Louis-Vincent Thomas, un des fondateurs de la thanatologie, révèle que: « chaque société a ses propres rituels funéraires pour conjurer le désarroi de la mort ». ¹ Mais d'une manière générale, l'humanité partage inconsciemment les mêmes fantasmes et illusions, liées, premièrement, au foisonnement des morts ; deuxièmement, à leurs volontés de nous entraîner dans leur sillage, et, troisièmement, à la peur de leur éventuel retour. ² Dès lors, nous pouvons dire que les rituels funéraires sont des stratagèmes pour éviter tous dangers fantasmés ou refoulés. Désormais, les sociétés partagent trois grandes convictions vis-à-vis de la mort car :

« toute société se voudrait immortelle et ce qu'on appelle culture n'est rien d'autre qu'un ensemble organisé de croyances et de rites, afin de mieux lutter contre le pouvoir dissolvant de la mort individuelle et collective [...] La société, plus encore que l'individu, n'existe que dans et par la mort [...] La mort, du moins l'usage social qui en est fait, devient l'un des

⁽¹⁾ Unité de Recherche sur la Culture, la Communication, les Langues, la Littérature et les Arts (UCCLLA/ CRASC), 31 000, Oran, Algérie.

¹ Thomas, L.-V. (1979), *Civilisations et divagations. Mort, fantasmes, science-fiction*, Paris, Payot, p. 95.

² Thomas, L.-V. (1978), *Mort et pouvoir*, Paris, Payot, p. 39-42.

révélateurs des sociétés et des civilisations, donc le moyen de leur questionnement et de leur critique ».³

De prime abord, il n'est pas dans notre intention de connaître la mort en elle-même, puisque « la connaissance de l'au-delà de la mort, de l'autre-monde, de l'intemporel, se réduit non pas à presque rien, mais à rien du tout ».⁴ Notre objet d'étude est en rapport avec les pratiques, liées aux inscriptions et à l'épigraphie funéraire. De ce fait, nous nous plaçons non pas à l'intérieur de la mort, mais en dehors, « en la prenant comme objet de discours ». Le discours, les pratiques, les représentations ainsi que les stratégies des acteurs sont au cœur de nos questionnements.

Nous avons mené des recherches exploratoires, dans plusieurs cimetières de l'ouest algérien, afin de relever les inscriptions les plus répandues, sans que cela nous empêche de nous ouvrir sur les rituels de l'autre rive de la méditerranée, pour élucider l'expérience de l'Universalité. Les textes funéraires appelés « épitaphes » partagent avec d'autres textes de type nécrologique la même essence. Cela, nous a poussés à faire le rapprochement entre les deux. Par la suite, nous avons émis deux hypothèses : 1. L'épitaphe, en tant que texte écrit, est liée à un support matériel, ce qui fait qu'elle est dépendante de l'édification de la tombe ou tout autre obélisque individuel soit-il ou collectif. L'épitaphe a, aujourd'hui, un support et un contenu qui est en rapport avec la religion. L'usage de versets coraniques et de formules pieuses, a pour but d'introduire un témoignage sur la supériorité de Dieu, la foi du défunt et le salut de ce dernier. 2. Il y aurait, en parallèle, des « textes émotifs »,⁵ car la disparition du « pair » cause effectivement du chagrin, et fait ressortir les émotions, exprimées sous diverses formes littéraires, tant orales qu'écrites.

1. Le cimetière d'Aïn El-Beida : état des lieux

La vérification de ces hypothèses, nous a mené à explorer le cimetière d'Aïn El-Beida situé au sud-ouest de la ville d'Oran. Ce choix se justifie par le fait qu'il s'agit du grand cimetière d'Oran, en perpétuelle extension depuis 1956, il s'étend sur une terre agricole plate de plus de 500 Hectares. Il existait auparavant d'autres cimetières plus anciens. Saddek

³ *Ibid.*, p. 10-12.

⁴ Brohm, J.-M., « Ontologie de la mort : Esquisses épistémologiques pour une thanatologie qui se voudrait scientifique », in <http://www.philagora.net/philofac/brohm.htm>.

⁵ Nous entendons par un « texte émotif », celui par lequel les membres de la famille expriment des regrets ou des mécontentements ou des sentiments d'amour et d'affection envers un proche décédé.

Benkada précise que « les nécropoles créées [à Oran] après 1792, étaient situées dans les marges de la ville, en zone extra-muros ». ⁶ Et parmi les cimetières de la ville, l'auteur cite les cimetières de la rive gauche du ravin Ras-el-Aïn (le cimetière d'Yfri : Sidi el Ghrib), les cimetières du plateau d'Oran (le cimetière de Sidi el Bachir), et le cimetière de la Mederça de Khang En-Netah. À l'issue de cette topographie, il signale le clivage socio-ethniques au sein de population de cette époque, car « les noirs et les mozabites [...] avaient chacun son propre cimetière ». ⁷ Malheureusement, « tous ces cimetières ont été en même temps que le cimetière de Sidi el Bachir, désaffectés en 1868 par la commune ». ⁸ Dans la même année, fut créé le cimetière de Moule ed-Douma, dont « la plupart des anciennes familles oranais se réclamant d'une vieille citoyenneté [...] ont chacune son propre carré clôt par une murette ». ⁹ À partir de cet historique, nous pouvons relever quatre idées importantes :

Premièrement, le rapport d'extériorité entre les cimetières et la ville.

Deuxièmement, l'influence socio-ethnique sur la création et le positionnement à l'intérieur ou à l'extérieur des espaces funéraires.

Troisièmement, le rôle des Saints (Sidi, Moulay...) dans le système de nomination et de création des cimetières.

Quatrièmement, l'impact de la colonisation sur la disparition des anciens cimetières et la création des nouveaux.

Aujourd'hui, Aïn El-Beida autant qu'édifice créé durant la colonisation se détache des trois premières conditions. Elle se distingue par l'organisation ¹⁰ et l'infrastructure ¹¹ qu'on ne trouve pas dans les autres cimetières. ¹² Les inhumations sont coordonnées par le conservateur disposant d'un bureau très modeste, situé à l'entrée principale. Dans ce

⁶ Benkada, S. (2008), *Oran 1732-1912. Essai d'analyse de la transition d'une ville algérienne vers la modernité urbaine*, thèse de doctorat (NP), Université d'Oran, 2 vol., p. 129-135.

⁷ *Idem.*

⁸ *Idem.*

⁹ *Idem.*

¹⁰ Il existe un nombre d'employés qui veillent sur l'organisation du cimetière, parmi eux : le conservateur, les agents de sécurité, les fossoyeurs et les jardiniers.

¹¹ Les infrastructures se constituent d'une mosquée, ateliers des artisans marbriers, atelier des fabricants de dalles et fontaines (eaux courante).

¹² L'organisation et la gestion des cimetières en Algérie est du ressort du Président de l'Assemblée Communale (APC). Voir le journal officiel, n° 103, la douzième année - 26 décembre 1975 (ordonnance 75-78, du 25 décembre 1975 sur les inhumations), où 25 articles viennent déterminer les modalités d'enterrement, de concession des parcelles de terrain à l'intérieur des cimetières, la création de nouveaux cimetières, la police des espaces d'enterrement et les fêtes religieuses. Mais le respect et l'application de ces textes diffèrent d'une région à une autre.

bureau, il reçoit les gens, réceptionne les autorisations d'inhumations, établit les fiches de renseignements de chaque tombe, et dirige une équipe d'une dizaine d'agents. Beaucoup de services proposés par la RCAPF¹³ aux citoyens sont gratuits, car la municipalité couvre les frais des travaux effectués par cette dernière.¹⁴

L'espace funéraire est notamment organisé selon une méthode géométrique, reprenant en général l'organisation des espaces d'habitation.¹⁵ Les tombes sont toutes orientées dans la même direction, c'est-à-dire vers la Mecque en conformité avec les prescriptions de la religion musulmane. Ces dispositifs aident les familles à s'orienter facilement dans ce très vaste espace, et à trouver rapidement les tombes de leurs proches. Sinon, il est toujours possible de demander au conservateur l'emplacement de la sépulture en lui précisant le nom, le prénom et la date de l'inhumation. Le conservateur est aussi habilité à délivrer des attestations de décès, exactement comme le font les services de l'état civil.

Dans le cimetière existe un espace réservé aux martyres de la révolution. Un monument commémoratif rappelle leurs sacrifices par l'usage du verset coranique¹⁶ qu'on trouve dans tous les cimetières qui leurs sont consacrés.¹⁷ Par contre, les tombes des martyres sont laissées au bon vouloir des familles, soit au niveau de la forme, soit au niveau du contenu.¹⁸ Nous avons observé d'autres cimetières du même genre et nous avons constaté que les tombes ont la même forme et les mêmes inscriptions, comme c'est le cas pour le cimetière des martyres de Tizi-Ouzou.¹⁹ En ce dernier, la tombe n'a qu'une seule stèle (stèle de tête) dont les inscriptions se composent du nom et prénom en arabe et en français, la date de naissance et la date de décès.

¹³ La Régie Communale Autonome des Pompes Funèbres.

¹⁴ La gratuité concerne le transport, la parcelle de terrain (2.50m / 1.50m), la préparation de la fosse, les procédures administratives (autorisations et autres) et l'entretien du cimetière (jardinage, nettoyage...).

¹⁵ Des carrés, des rangées, des zones A, B, C et des chemins qui laissent passer les visiteurs et les voitures, ces chemins séparent entre les carrés.

¹⁶ الآية 169 من سورة آل عمران: "لا تحسبن الذين قتلوا في سبيل الله أمواتا بل أحياء عند ربهم يرزقون".
Sourate 3, AL-IMRAN (LA FAMILLE D'IMRAN) : « Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah, soient morts. Au contraire, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, bien pourvus ».

¹⁷ Voir l'index : photo 01.

¹⁸ Voir l'index : photo 02.

¹⁹ Voir l'index : photo 03.

D'un point de vue organisationnel, on peut considérer qu'Aïn El-Beida se caractérise par une gestion "moderne", surtout si on prend en compte les considérations suivantes :

Avant tout, le cimetière n'est pas érigé à partir ou autour d'un mausolée comme c'est le cas pour les anciens cimetières.²⁰

Ensuite, l'organisation de l'espace funéraire est du ressort de l'administration dépendante de « la Régie Communale Autonome des Pompes Funèbres » (RCAPF).²¹ L'organisation de l'espace n'est pas laissée, de la sorte, au bon vouloir des individus. La présence de l'administration donne une certaine rationalité aux lieux et aide de la sorte à préserver la mémoire des lieux.

Enfin, et à la différence des anciens cimetières, la maçonnerie, les stèles et les inscriptions sont beaucoup plus fréquentes, et peu de tombes restent sans ornements.

Pendant, ces particularités n'enlèvent en rien à l'ensemble des rituels funéraires leurs aspects « traditionnels », comme c'est le cas pour le « bain mortuaire »²², la réception des condoléances, la récitation du Coran et la permanence de certains textes funéraires. Autrement dit, les acteurs tiennent à préserver leurs traditions et résistent, ainsi, à la « modernisation »,²³ quelles que soient les nouvelles dispositions adoptées par la communauté, l'État ou l'administration.

À titre d'exemple, les Français se sont rendus compte durant la Première guerre mondiale (1914-1918), que les soldats de confession musulmane s'inquiétaient énormément des conditions de leurs enterrements. En vue de garantir une bonne combativité de ces derniers, l'État-major avait reconnu et accepté d'appliquer les conditions d'inhumation exigées par la religion musulmane, tels que : « l'enveloppement du corps dans un linceul, la cérémonie dirigée par un musulman, l'orientation de la tombe de sorte que le visage soit placé en direction de la Mecque ».²⁴

De même, il y a eu une réflexion à propos de la forme et le contenu des « chouahâd » / stèles. Après s'y être penchés sur la question, les

²⁰ Le mausolée est le tombeau d'un saint homme appelé, « walli-salih ».

²¹ Voir le site de cette entreprise : pompesfunebres-oran-dz.com/

²² La purification se fait par la plupart du temps des connaisseurs (femmes ou hommes) des règles permettant la manipulation du corps, tout en préservant la dignité et l'intimité du défunt.

²³ La modernisation est prise au sens de la laïcisation des espaces funéraires par l'intervention de l'administration communale.

²⁴ Renard, M. (2006), *Histoire de l'Islam et des musulmans en France : du Moyen Age à nos jours*. Ouvrage collectif, Mohamed Arkoun. (dir.), Les débuts de la présence musulmane en France et son encadrement, Paris, Albin Michel, p. 748-774.

responsables ont opté pour deux stèles: la première comportait la gravure de l'étoile et du croissant, suivi d'une formule pieuse: « ceci est la tombe du rappelé à Dieu », ²⁵ et de l'inscription du nom et du prénom du soldat. La deuxième stèle devait rester sans inscription, sauf de la gravure en haut du croissant et de l'étoile. Nous avons constaté la disparition de cette deuxième stèle dans le cimetière militaire de Petit Lac à Oran. ²⁶ Quant à la forme de la stèle, elle, était « constituée d'une planche verticale d'environ 60 cm de largeur, couronnée d'une découpe en forme d'arc outrepassé (en fer à cheval) ». ²⁷ En conséquence, les rituels et les inscriptions, cités en haut, constituent aujourd'hui l'essence des pratiques funéraires. ²⁸ Néanmoins, de nouveaux éléments sont survenus au fur et à mesure de l'évolution de la société algérienne et son ouverture de plus en plus sur le monde.

2. Stèles funéraires « chouahâd » : significations et usages

À ce propos, l'appellation la plus fréquente des stèles funéraires est « chouahâd » au pluriel, et « chahâd » ²⁹ au singulier. Sur ce point l'étymologie du mot est en rapport avec la « chahâda », celle-ci signifie le témoignage par lequel le musulman atteste de sa foi. Quoiqu'il en soit, elle est formulée de la sorte: « il n'y a de Dieu qu'Allah, Seigneur d'une Justice évidente, Mohamed est l'Envoyé d'Allah, le Juste et l'Honnête ». En 1872, Albert Devoulx s'intéresse à une autre prononciation du mot, qui est peut utiliser aujourd'hui. Il s'agit des "*mechahad*" en plurielle et « mechehed » en singulier. ³⁰ Et, même si la prononciation change, la signification est identique.

En premier lieu, la transcription du témoignage sur les stèles funéraires était une pratique très courante aux premiers siècles de l'Islam. ³¹ D'une façon générale, elle était introduite sur la stèle par la formule suivante : « au nom de Dieu Clément et Miséricordieux, ceci est la tombe de [nom et prénom de la personne] qui témoigne qu'il n'y a de

²⁵ En langue arabe on dit: "هذا قبر المرحوم"

²⁶ Voir l'index : photo 04

²⁷ *Ibid.*, p. 751

²⁸ Ces inscriptions se positionnent dans la continuité des usages déjà observés tout au long de l'Histoire de l'épigraphie arabo-musulmane.

²⁹ *Chahâd* = témoin.

³⁰ Devoulx, A. (1872), « Epigraphie indigène du musée archéologique d'Alger », in *Revue Africaine*, Alger, 16^{ème} Année, p. 259-266.

³¹ Répertoire chronologique d'épigraphie arabe (par nombreux collaborateurs), (dir). Etienne Combe., Sauvaget, J., Wiet, G. (1931), tome 1. Le Caire, Imprimerie de l'Institut Français d'archéol, Orient, p. 44.

Dieu qu'Allah ». Dans ce cas, le témoignage à connotation religieuse est l'une des dernières paroles du mourant. Il est la preuve de sa foi, et en cas d'incapacité du mourant de le prononcer, la famille prend la relève et l'énonce à sa place. Ces moments douloureux suscitent la compassion et la solidarité des proches. Ces derniers font en sorte que l'agonisant ne succombe pas aux tentations du diable qui peut profiter de ses faiblesses pour le déstabiliser provoquant ainsi sadéfaillance. Pour cette raison, des stratagèmes sont élaborés par le procédé du « talqîn ». Cet acte se résume dans le fait de faire répéter au mourant les réponses qu'il doit donner après son enterrement, lors de son interrogatoire par les Anges. Selon les usages, et pour contrecarrer toute action diabolique, les proches ne laissent pas le mourant quitter ce bas monde assoiffé, c'est alors, qu'une petite gorgée d'eau est introduite dans sa bouche. Cela, lui évite de succomber aux tentations, car le diable peut saisir l'opportunité, en lui fournissant de l'eau à condition que l'existence de Dieu soit réfutée.

Par ailleurs, les dernières volontés du mourant en Occident, sont rédigées dans un testament et, à travers ce dernier, apparaissent les enjeux matériels et spirituels que l'Église a imposés à la société. Philippe Ariès, a souligné le fondement religieux du testament:

« C'était d'abord un acte religieux, imposé par l'Église, même au plus démunis [...] celui qui mourait intestat [sans testament] ne pouvait être en principe enterré à l'Église ni au cimetière. Le rédacteur, le conservateur des testaments était aussi bien le curé que le notaire. C'est seulement au 16^{ème} siècle que le notaire l'a définitivement emporté [...] Donc à la fin de sa vie, le fidèle confesse sa foi, reconnaît ses péchés et les rachète par un acte public, écrit *ad pias causas*³²[!]. Réciproquement l'Église, par l'obligation du testament, contrôle la réconciliation du pécheur, et prélève sur son héritage une dîme de la mort, qui alimente à la fois sa richesse matérielle et son trésor spirituel ».³³

Et, jusqu'au 18^{ème} siècle au moins, le testament était constitué de deux parties: la première comprenait les clauses pies (*ad pias causas*), et la deuxième était réservée à la répartition de l'héritage. Or, dans le contexte musulman, les choses diffèrent sensiblement, car si on fait quelque fois

³² L'expression *ad pias causas* signifie les dons destinés aux œuvres religieuses.

³³ Ariès, Ph (1977), *L'homme devant la mort*, Paris, le Seuil, p. 188.

appel à « l'imâm »³⁴ pour être témoin de la foi ou pour rappeler ou même énoncer la « chahâda » à la place du mourant, il n'est pas nécessaire de faire immédiatement appel au notaire, parce que la répartition des biens du mourant, se faisait et se fait selon des règles préétablies d'avance par le Coran, le *Hadith*, la jurisprudence musulmane et approfondis plus tard par les lois positivistes.³⁵

La « chahâda » a un rôle religieux, permettant au musulman d'avoir une sépulture dans un cimetière musulman en espérant y accéder au paradis. D'autre part, la « chahâda » avait aussi un rôle social (économique et financier) ; à cet effet, elle affranchissait le musulman des impôts imposés dans une société multiconfessionnelle, englobant à la fois les musulmans et les non-musulmans. Auparavant, les "infidèles" appartenant à la communauté d'« ahl al-dhimmah » devaient verser à l'État un tribut annuel, appelé la « jizia » et par ce fait, leur protection était assurée.³⁶ Dans ce contexte socio-historique, les frontières entre les communautés n'étaient pas figées, et les personnes converties à l'Islam étaient obligées de confesser oralement et ouvertement leur foi, d'une part à la société et d'autre part à l'État, de même, leurs familles inscrivaient cette confession sur les stèles funéraires, afin d'éviter le prélèvement de la « jizia » de l'héritage.

Le présent exemple démontre que la conversion n'est pas simplement un acte de foi, mais au contraire, elle a des conséquences socio-économiques, ce qui suscite l'enregistrement par écrit d'un « nouveau statut social ». Cela se fait dans un tribunal présidé par un juge musulman (le *cadi*) en présence de deux témoins. Le formulaire est souvent rédigé de la manière suivante :

« Louange à Dieu.

Dans le tribunal hanafi de la ville d'Alger (que le Dieu très haut le protège !), en présence du seigneur *cadi*, dont le seau est apposé ci-dessus,

Le Chrétien Yarkof, russe, déclare devant les deux assesseurs assistant le *cadi* au présent acte, qu'il quitte la religion des chrétiens, et entre dans celle de l'Islam. Il confesse qu'il n'y a pas d'autre dieu que Dieu, et que notre Seigneur Mohammed est l'envoyé de Dieu.

³⁴ « L'imâm » est un chef spirituel qui dirige la prière. Il est aussi à l'écoute de ses coreligionnaires qui veulent en savoir plus sur leur religion.

³⁵ La « fréda », établie par le notaire répartit l'héritage entre les enfants et les proches du défunt.

³⁶ Clémence H.-M. (2010), *Comprendre l'Islam et construire une humanité fraternelle et spécifique*, Paris, Cariscript, p. 246-250.

Le seigneur *cadi* le donne le nom d'Abd Allah.

Fait en présence du Spahi Hassan ben Sliman, à la date du dernier tiers de Djoumada 2^{ème} de l'an 1252 (1er jours d'octobre 1836)

Et aussi en présence d'Abd Er Rahman ben Ahmed (que Dieu l'assiste!)

(En encre rouge :)

Egalement, il a confessé devant nous que Dieu est unique et que tous les envoyés (prophètes) étaient vrais. »³⁷

Ce formulaire, indique l'acte de conversion par la prononciation de la « *chahâda* » Ainsi un nouveau nom musulman est donné par le *cadi* au converti. Ceci-dit, les droits de successions sont ajustés à la jurisprudence musulmane, ce qui fait que les proches non converti à l'Islam, ne peuvent hériter du défunt.

On enregistre actuellement que la plupart des stèles funéraires à Aïn El-Beida contiennent rarement la « *chahâda* » car d'autres formules viennent la remplacer (versets coraniques, nom de Dieu, nom du prophète...), et le fait d'enterrer la personne dans un cimetière musulman atteste de sa foi et de son appartenance religieuse. On constate aussi une baisse considérable du recours aux objets personnalisés constants (objets-symboles), en faveur d'un usage constant de symboles gravés (étoile, croisant et motifs floraux). D'une façon ou d'une autre, la stèle joue aussi le rôle d'indicateur; les informations qu'elle contient, permettent à la famille du défunt d'identifier son emplacement, permettant ainsi le recueillement. Lors des entretiens que nous avons menés, une question en relation avec la fonction des inscriptions funéraires était posée. Beaucoup de nos interviewés considéraient que: « ces inscriptions sont là pour indiquer l'emplacement de la tombe, particulièrement dans les grandes cimetières ». Nous avons même recueilli un autre témoignage qui disait: « on n'arrive pas maintenant à retrouver les tombes de nos proches malgré qu'elles sont "marquées" par des inscriptions à cause du nombre important d'inhumations chaque jour ». Au cours de nos recherches, le conservateur, nous a informés que le nombre des inhumations est en moyenne de 13 par jour. Si on enterre une personne aujourd'hui, il aurait après 40 jours 520 tombes autour, toutes en phase de non construction ; chose qui rend leur apparence extérieure

³⁷ Bresnier, L.-J. (1863), « Formulaire d'abjuration Selon la loi musulmane », in *Revue Africaine*, Alger, 7^{ème} Année, n° 41, septembre, p. 351-352.

similaire. Le recours en ce cas à l'utilisation provisoire d'inscriptions ou de symboles devient une pratique très répandue.

Le recours à l'usage d'objets personnalisés en guise de « balise provisoire » sur la tombe n'est pas seulement l'apanage des illettrés, mais aussi des lettrés. Ces objets se constituent la plupart du temps des ustensiles de cuisine (bouteilles, tasses et assiettes) ou de branches d'arbres, morceaux de bois et de pierres, dont le but est l'identification de l'emplacement de la sépulture. Donc, cet usage ancestral est doublement justifié :

1. L'usage de l'écriture sur les stèles funéraires était peu répandu dans les cimetières « musulmans », pour cela l'usage « permanent » d'objets était l'unique façon d'identifier une tombe.

2. La tradition veut que l'édification de la tombe, la pose des stèles et autres éléments décoratifs soit entamée quarante jours après l'enterrement. Entre-temps, et pour que les acteurs puissent se recueillir sur une tombe (un amas de terre) non édifiée, ils sont contraints de recourir à l'usage « provisoire » d'objets personnalisés, reconnaissables seulement par ceux qui les ont posés.

En ce qui concerne l'utilisation des stèles, les observations effectuées ont montré que la majorité des tombes comportaient deux stèles d'une dimension de 50cm x 70cm chacune avec de divers contours³⁸. Une, indiquant la tête (stèle de tête), l'autre les pieds (stèle de pieds). La première, est réservée à l'inscription de l'identité du défunt, elle est généralement organisée du haut en bas, de la manière suivante:

- Tout en haut de la stèle, apparaît le plus souvent la gravure du croissant et de l'étoile.
- Suivie généralement par la formule : « ceci est la tombe d'« el-marhoum »^{39/} le défunt »,⁴⁰ c'est-à-dire, celui qui bénéficie de la

³⁸ Voir l'index : photo 05.

³⁹ Le terme « marhoum » est extrait de la racine « rahma », et sa signifie la Miséricorde et la Clémence de Dieu. Virolle, M. dans son ouvrage, *Rituels algériens*, p. 13, précise que le terme « marhoum » est en relation avec le détachement définitive de l'âme du bas monde après les 40 jours qui surviennent après la mort, ce qui explique son passage de l'âme végétative à l'âme spirituelle. Et grâce à cela, la famille remplace les termes employés avant (la dépouille, le mort, le cadavre, *el-j'naza*...) par l'usage du mot défunt, expriment ainsi une satisfaction vis-à-vis du devenir de la personne morte.

⁴⁰ La traduction d'« el-Marhoum » par le défunt existe dans l'ouvrage collectif intitulé : *Répertoire chronologique d'épigraphie arabe*, voir l'épithaphe n° 4161, p. 106, l'année 636 de l'hégire (11^{ème} vol. t. 2).

miséricorde de Dieu. Le terme « el-marhoum » peut tout simplement signifier « le rappelé à Dieu ».⁴¹

- Viennent après, le nom et prénom du défunt (généralement en arabe et parfois, en français).

- En dernier lieu, l'inscription de la date de naissance et du décès (les dates suivent dans la plupart des cas étudié le calendrier grégorien « el-miladi » et parfois, c'est « el-miladi » et l'hégire à la fois).

En revanche, la deuxième comporte la plupart du temps des formules pieuses, et des versets coraniques. Le plus répandu d'entre eux est : « tout ce qui vit sur terre est voué à l'évanescence [el-fanaa], (seule) subsistera la face [wajh] de ton Seigneur, plein de Majesté et de Noblesse ».⁴² Ainsi que ce verset : « à Dieu nous appartenons et a Lui nous retournerons ».⁴³ Les invocations pieuses et les prières visent à garantir le salut, et elles se distinguent par l'usage de la formule suivante :

”يا واقفا على قبرنا أدع لنا بالرحمة والمغفرة.”⁴⁴

« Oh, toi visiteur, invoque Allah pour qu'il nous accorde sa Miséricorde/Son Merci et Son Pardon ».

D'autre part, cette formule, sous la forme d'appel « oh/Ô », est aussi très fréquente, dans la plupart des cimetières de l'ouest algérien et précisément à Tlemcen, comme c'est le cas pour le grand cimetière de *Sidi Senouci*. La raison en, est que les vivants, et plus particulièrement la famille du défunt se soucient énormément du devenir (le salut) de leurs proches. À première vue les invocations de la famille sont nécessaires mais à bien considérer les choses, elles sont insuffisantes. Voilà pourquoi les croyances et les traditions stipulent que chaque invocation fait gagner au défunt, des points appelés, « hassanat(s) »;⁴⁵ et plus il y a d'invocations, plus il est possible de profiter de la Miséricorde.

De là, le passant est interpellé,⁴⁶ ainsi la coutume veut que chaque visiteur prie Dieu en lui demandant de pardonner à tous les défunts. Il y a même un panneau, érigé à l'entrée principale de quelques cimetières à

⁴¹ Cette explication se trouve dans l'article de Renard, M. : « *Les débuts de la présence musulmane en France et son encadrement* » paru dans l'ouvrage collectif dirigé par Mohamed Arkoun et intitulé : « *Les débuts de la présence musulmane en France et son encadrement* ». Editions Albin Michel, 2006.

⁴² Verset coranique, la sourate « El-Rahman », verset 26 - 27.

⁴³ Verset coranique, la sourate « El-Bakara », verset 154 - 155.

⁴⁴ Le mot « wakif » ne signifie pas une personne en position debout, mais un visiteur qui se tient près de la tombe.

⁴⁵ « El-hassanat(s) » sont de bonnes œuvres ou sorte de « bonus » par lequel il est possible selon les pratiquants d'accéder au paradis.

⁴⁶ Philippe, A., *op.cit.*, p. 218.

l'intention du visiteur, où on explique l'éthique et les règles à respecter, et parmi ces recommandations, on retrouve inscrit une prière à caractère publique et universelle qu'on doit réciter pour le salut des âmes.

Pour toutes ces raisons, le regard du passant ou du visiteur est largement convoité. Du reste, la stratégie des acteurs consiste à embellir la tombe pour attirer l'attention. Il faut aussi choisir un bon emplacement, là où il y a beaucoup de visiteurs, c'est-à-dire le plus près des mausolées, à l'intérieur des mosquées, ou à côté des passages, là où le visiteur doit circuler pour accéder à un endroit précis du cimetière. Dans cet ordre d'idées, nous avons constaté que l'épithaphe dans la tradition ottomane, consistait en une demande adressée au lecteur et au visiteur pour qu'il récite la sourate « El-Fâtiha »⁴⁷ dont bénéficie le défunt.⁴⁸

Encore faut-il préciser que dans les cimetières musulmans en Turquie, les stèles peuvent pivoter de 180° pour se tenir face au visiteur, lui facilitant ainsi la lecture de leurs contenus.⁴⁹ Par conséquent, les usages ont surpassés de la sorte la position juxtaposée des stèles, en favorisant la position "vitrine". L'interpellation du passant n'est pas basée seulement sur la bonne foi des acteurs qui espèrent récolter le maximum de prières pour leurs défunts. Au contraire l'agir communicationnel concorde avec l'agir organisationnel, chose que nous n'avons pas constaté soit dans les cimetières en Algérie. De toute manière, l'usage des stèles, demeure fidèle à la juxtaposition ; et il est même très rare d'inscrire des textes funéraires dans le dos de la stèle. Ainsi, les mauvaises herbes et les plantes qui poussent entre les deux stèles rendent dans plusieurs cas leurs lectures difficiles. Nous nous sommes rendu compte de cette réalité, lorsque nous avons essayé dans le cadre de nos recherches de transcrire les contenus de ces stèles.

Quant aux contenus des inscriptions, la répartition des textes sur les deux stèles et l'interpellation du passant,⁵⁰ ils sont en règle général semblables à ceux existant en Occident jusqu'au 14^{ème} siècle, sauf que l'Occident se démarque par l'usage d'une seule stèle, car dans le contexte occidental et:

⁴⁷ « El-Fâtiha » est la première sourate du Coran.

⁴⁸ Bacqué-Grammont, J.-L., « Cimetières et traditions funéraires dans le monde islamique », Tome 1, (dir.), Bacqué-Grammont, J.-L. (1996), éd. Ankara, la Société d'Histoire Turque, *L'étude des cimetières Ottomans : Méthodes et perspectives*, p. 135-137.

⁴⁹ Cela est très courant, surtout pour les tombes qui sont au bord du cimetière ou qui donnent sur un chemin.

⁵⁰ Cela va à l'encontre de la thèse de Norbert Elias dont il montre l'individualisation de la mort, la solitude des mourants et plus largement la solitude dans de la vie sociale.

« Jusqu'au 14^{ème} siècle, l'épithaphe commune se compose donc de deux parties, l'une la plus ancienne, est une notice d'identité donnant le nom, la fonction, avec parfois un très bref mot d'éloge, la date de la mort [...] la seconde partie, fréquente au 14^{ème} siècle, est une prière à Dieu pour l'âme du défunt [...] elle est destinée à être dite par quelqu'un ; elle sollicite un dialogue entre le scripteur défunt et celui qui la lit. En réalité, une communication s'est établie dans les deux sens, vers le mort pour le repos de son âme, et à partir du mort pour l'édification des vivants. L'inscription devient alors une leçon et un appel ».⁵¹

Quoi qu'il en soit, l'Occident est resté en principe fidèle à l'usage d'une seule stèle, tandis que les pratiques musulmanes affichent une incertitude quant au nombre de stèles.

3. L'usage du troisième élément (le livre / « el-k'teb »⁵²) : multiplication des supports et réduction du contenu !

De ce point de vue, les acteurs ne se contentent pas d'une seule stèle ni de deux. Du fait que presque le quart (1/4) des tombes se compose de trois stèles et même de plusieurs. Les deux stèles traditionnelles sont entreposées verticalement sur les emplacements indiqués précédemment, la troisième généralement en marbre est surnommée le « livre », vu sa ressemblance avec un livre ouvert. D'une dimension particulière (30 cm/30 cm), cet élément est posée horizontalement (allongé) sur la tombe, à quelque 20 cm du sol. Parfois il est posé dans une position verticale légèrement inclinée vers l'arrière, sans aucune fixation solide et au-dessus du cœur du défunt. En ce qui concerne les inscriptions relevées sur le troisième élément, elles diffèrent d'une tombe à une autre, et les exemples que nous avons choisis démontrent qu'il n'y a pas de corrélation entre l'étendu de la surface réservée aux inscriptions et l'étendu ou l'importance de l'épithaphe.

⁵¹ Ariès, Ph., *op.cit.*, p. 216.

⁵² Dans la langue arabe « el-kiteb » signifie aussi le message/ « el-rissala », et ça peut bien signifier que le défunt et famille échangent des messages. Ou même, que leur message est adressé à Dieu, en espérant avoir Sa Miséricorde.

1^{er} stèle ⁵³

La gravure du croissant et de l'étoile en haut.⁵⁴

En bas on trouve l'inscription suivante : « ma chère grand-mère, je prie pour ta miséricorde ».

2^{ème} stèle ⁵⁵

De haut en bas

Premièrement : « au nom de Dieu le Clément et le Miséricordieux ».

Deuxièmement : verset coranique numéro 1: « toute âme goûte à la mort ».⁵⁶

Troisièmement: verset coranique numéro 2: « tout ce qui vit sur terre est voué à l'évanescence [...] ».⁵⁷

3^{ème} stèle ⁵⁸

De haut en bas

Premièrement: la gravure du croissant et de l'étoile.

Deuxièmement: l'interpellation du passant par la formule habituelle.⁵⁹

4^{ème} stèle ⁶⁰

De haut en bas

Premièrement : la gravure du croissant et de l'étoile.

Deuxièmement : verset coranique: « Ô toi, âme apaisée retourne vers ton Seigneur, satisfaite et agréée entre donc parmi Mes serviteurs et entre dans Mon Paradis ».⁶¹

⁵³ Voir l'index: photo 06.

⁵⁴ Dans le cadre des entretiens menés, nous avons demandé aux marbriers de nous préciser la signification de l'usage de l'étoile et du croissant : alors, un des marbriers pensait qu'ils représentaient le drapeau algérien, cependant l'usage de ces deux éléments est antérieur même à l'indépendance de l'Algérie. Tandis qu'un autre, pensait que ces deux éléments renvoient au ciel, là où se trouve le royaume de Dieu (l'Au-delà).

⁵⁵ Voir l'index : photo 07.

⁵⁶ Ce verset se trouve dans plusieurs sourate : « Aal- Omran », verset : 185 / « El-Anbiaa » (les Prophètes), verset : 35 / « El-Ankabout » (l'Araignée), verset : 57.

⁵⁷ Sourate « El-Rahman » (le Miséricordieux), verset : 26 et 27.

⁵⁸ Voir l'index : photo 08.

⁵⁹ "يا واقفا على قبرنا أدع لنا الله بالرحمة والمغفرة."

⁶⁰ Voir l'index : photo 09.

⁶¹ Sourate « El-Fajr » (l'Aube), verset : 27-28-29-30.

5^{ème} stèle ⁶²

De haut en bas

Premièrement : nom et prénom : Z.-M.

Deuxièmement : l'interpellation du passant par la formule habituelle.

L'usage de l'étoile à cinq pointes est très fréquent, elle représente les cinq dangers primaires qui guettent les vivants et les morts : ces dangers, sont inventoriés dans la sourate « Al-Faleq » constituée de cinq versets : « Dis : je cherche protection auprès de l'aube naissante. Contre le mal des êtres qu'il a créés. Contre le mal de l'obscurité quand elle s'approfondit. Contre le mal de celles qui soufflent [les sorcières] sur les nœuds. Et contre le mal de l'envieux quand il envie ». ⁶³ Dans ce cas, la peur est concentrée autour de la nuit (l'obscurité), de l'enfer (les châtements), du démon (la tentation), des sorcières (la collaboration avec le démon) et de l'envie (la disparition des biens accumulés). Le défunt est invulnérable, il est dans une situation qui l'expose plus qu'aucune autre personne vivante à ces dangers. Pour cette raison, il est souhaitable que tout le monde à travers une solidarité totale et parfaite prie pour le salut de son âme et le protège par des procédés "magiques" et l'usage d'un certain nombre de symboles et de cérémonies.

Toutefois, l'usage du nom et du prénom sur le troisième élément est très rare. L'identité du défunt se trouve généralement sur l'un des deux éléments essentiels ou même sur les deux à la fois, en arabe d'un côté et en français de l'autre. Le fait de réécrire le nom sur cet élément est une pratique récente, liée au risque de déplacer le "livre" non fixé pour le poser sur une autre tombe. Alors, le nom et le prénom servent d'identificateurs et de fixateurs, aidant à démasquer les "voleurs" ou à les empêcher de s'en servir, car il serait inconcevable d'utiliser un "livre" personnalisé sur une autre tombe.

En ce qui nous concerne, le recours à l'utilisation du troisième élément, s'explique par la "concurrence" entre les membres de la famille, car, il se peut que plusieurs d'entre eux souhaitent apporter leurs contributions dans la commémoration du défunt. ⁶⁴ Donc, le troisième élément permet d'élargir les angles communicationnels et donne à ceux qui le veulent, la possibilité de s'exprimer. À cela, s'ajoute que

⁶² Voir l'index : photo 10.

⁶³ Sourate « Al-Faleq » (L'Aube naissante, 113 du Coran).

⁶⁴ La concurrence est liée à la divergence des désirs, on peut même parler de la divergence qui est liée principalement aux conflits entre les épouses du défunt, entre les fils et filles de ce dernier et leurs oncles et en dernier le conflit qui peut exister entre l'épouse et la famille du défunt et vice-versa.

l'initiateur pourra, après un certain temps, avoir le désir d'ajouter une nouvelle épitaphe.⁶⁵ Ainsi, le troisième élément accompagne l'évolution des sentiments, et permet au même temps de parvenir à un "compromis" au sein de la famille. À l'encontre de ce qui vient d'être dit, le "livre" n'est pas un support destiné à promouvoir les sentiments et il n'est pas au service de « l'intime ». Dans la plupart du temps il reprend les contenus qui peuvent exister dans les « chouahâd ». Néanmoins, il est un élément décoratif esthétiquement beau, sa forme et son emplacement sont significatifs. Il est un élément important dans le système de captation du regard. Dans quelques cas observés, la tombe n'est constituée que du « livre », ce dernier est agrandi (45cm/45cm), puis il est posé horizontalement au-dessus la tête du défunt. À lui seul, il peut contenir l'ensemble des éléments épigraphiques.⁶⁶

4. Evolution de l'épitaphe occidentale: l'épanouissement autour de cinq éléments

En réalité, l'épitaphe a connu en Occident son apogée, à l'instant même où elle a exprimé non seulement ce qui se rapporte au défunt, mais aussi les sentiments des proches. Conséquemment, l'évolution de l'épitaphe a permis de réunir plusieurs éléments ; embrassant, de la sorte, la totalité de l'Être, et rendant le deuil possible et tolérable. Dès lors, « tous les éléments formels de la littérature épigraphique sont désormais réunis: la fiche d'identité, l'interpellation du passant, la formule pieuse, puis le développement rhétorique et l'inclusion de la famille. Ces éléments vont désormais se développer complètement au 16^{ème} et 17^{ème} siècle ».⁶⁷

Par contre, on constate que les inscriptions au cimetière d'Aïn El-Beida se contentent la plupart du temps de quelques éléments, tels que l'identité du défunt, les formules pieuses et quelques versets coraniques en relation avec la mort, la suprématie de Dieu et l'évanescence. La rhétorique reste à notre sens à un niveau faible, sans aucun style personnel ou poétique, ce qui donne à la plupart des inscriptions un aspect répétitif, malgré la variation des identités, des dates de naissance, de décès et le choix des versets coraniques. Ajoutons à tout cela les variations au niveau de la maçonnerie (couleurs, formes, matières, dimensions...).

⁶⁵ L'initiateur est la personne qui a érigé/construit la sépulture.

⁶⁶ Voir l'index : photo 11.

⁶⁷ Ariès, Ph. *op.cit.*, p. 220.

Pour ce qui est du processus de laïcisation ; cette dernière n'a fait qu'effleurer nos cimetières, en apportant des évolutions au niveau du « paraître » (structures, organisation, maçonnerie...) ne permettant pas à l'Être dans sa totalité de s'y retrouver. La laïcisation des rituels funéraires n'a pu se faire en Occident qu'à travers une gestion médicale (institutionnelle) et non familiale ou personnelle du corps du défunt. Tandis que dans notre société cette gestion reste toujours une affaire de famille, elle s'effectue par une relation corporelle. En Indonésie, et précisément à Java par exemple, et au moment du bain mortuaire ou des ablutions, il y a « trois personnes assises qui vont porter le cadavre sur leurs genoux pendant qu'on le lave [...] Cinq personnes versent lentement l'eau qui doit couler de façon ininterrompue pendant que les trois autres nettoient le mort à l'aide de savons enveloppés dans un tissu blanc ». ⁶⁸

En Algérie, et à Oran précisément, le corps du défunt reste à la disposition de la famille, entre 08 heures et 16 heures. ⁶⁹ C'est dans le foyer familial que le corps du défunt reçoit sa toilette, et c'est là où il est enveloppé dans des draps blancs appelé « kfen » (sicaire), puis exposé durant ce laps de temps dans une pièce. Le corps du défunt, devient à la fois objet de "curiosité" et de crainte, et un contact physique par le toucher est réservé aux proches. Il est aussi permis de dévoiler son visage pour y jeter un dernier regard. De plus, les proches s'assoient près de lui ou autour, afin d'exprimer ouvertement leurs chagrins et procède par l'occasion à la réconciliation (« el-m'semha »). D'ailleurs, presque les mêmes pratiques ont existé en Occident.

« Pendant le haut Moyen Age [...] le corps, après la mort, après les expressions du deuil et du regret, était étendu soit sur un linge précieux [...] soit plus simplement sur un linceul [...] puis le corps et le drap étaient placés sur une civière ou bière, exposé quelque temps devant la porte de la maison, et ensuite transporté au lieu de l'inhumation ». ⁷⁰

Tout cela a, pour ainsi dire, disparu aujourd'hui, rendant l'accessibilité au corps du défunt restreint, et au départ c'était uniquement l'affaire de l'Église:

⁶⁸ Guillot, C. (1996), Chambert-Loir, H. « Cimetières et traditions funéraires dans le monde islamique » Tome 1, (dir.), Bacqué-Grammont, Jean-Louis, éd. Ankara, la Société d'Histoire Turque, *Rites funéraires à Java*, p. 105-112.

⁶⁹ Cette période varie selon les saisons, c'est-à-dire selon la température environnante.

⁷⁰ Thomas, L.-V., *op.cit.*, p. 120.

« Au 13^{ème} siècle environ, en même temps que la veillée, le deuil et le convoi devinrent des cérémonies d'Église, organisées et dirigées par des hommes d'Église ; le corps mort, auparavant objet familial et figure du sommeil, possède désormais un pouvoir tel que sa vue devient insoutenable. Il est, et pour des siècles, enlevé aux regards, dissimulé dans une boîte, sous un monument, ou il n'est plus visible ». ⁷¹

Irrévocablement la gestion du corps mort est devenue plus tard une affaire de l'administration communale, et dès que la société a commencé à se laïciser et à se libéraliser, les institutions privées ou publiques, tels que les hôpitaux, les pompes funèbres et les thanatopraxistes, se sont emparés du corps du défunt. ⁷² L'évolution des sociétés modernes consiste, donc, à occulter la mort au profit de la notion d'immortalité de l'être humain. V. Thomas le montre clairement, et cela conformément à la remarque humoristique de J. Baudrillard, quand ce dernier dit: « il s'agit de garder au mort un air de vie; le *naturel* de la vie ; il nous sourit encore, les mêmes couleurs, la même peau, il se ressemble au-delà de la mort, il est même un peu plus frais que son vivant, il ne lui manque que la parole ». ⁷³ En fait, la mort a perdu de son élan spirituel, elle a été domestiquée par les rationalités scientifiques et techniques, permettant d'atteindre un niveau acceptable de performance sociale. ⁷⁴ Autant dire qu'aujourd'hui le champ reste ouvert à toutes les espérances laïques qui veulent imposer à l'espace funéraire un caractère non-religieux et cela:

« Au risque de scandaliser les adversaires du modernisme, nous souscrivons sans réserve au projet de funérarium proposé par D. Rochette pour le diplôme d'architecture (1976) : une espèce de temple laïque, "lieu approprié investi de médiations et de symboles qui faciliteraient les conduites individuelles et sociales devant la mort [...], où il serait possible de lui parler, d'en parler, de s'interroger, de l'interpeller, de l'apostropher, de l'insulter" ». ⁷⁵

⁷¹ Ariès, Ph. *op.cit.*, p. 168.

⁷² Thomas, L.-V. *op.cit.*, p. 120.

⁷³ *Ibid.*, p. 124

⁷⁴ Lemieux, R. (1982), « Pratique de la mort et production sociale. », in la Revue *Anthropologie et Sociétés*, Vol. 6, n°3, pp. 25-44, Québec : Département d'Anthropologie de l'Université Laval.

⁷⁵ Thomas, L.-V. *op.cit.*, p. 129.

5. La presse écrite: rattrapage et modes de contournement !

Relativement au cimetière que nous sommes en train d'étudier, nous pouvons dire à nouveau qu'il est à mi-chemin entre conservatisme et progression. Certes il manque encore à l'épithaphe le développement rhétorique, et l'inclusion de la famille reste à un niveau très faible. Mais il convient de signaler qu'il existe un autre espace et d'autres tribunes, en dehors du cimetière où il est possible de valoriser ces éléments et regagner le sens perdu ailleurs. Il s'agit là des œuvres littéraires, des faire-part ou de diffusion à grande échelle,⁷⁶ comme c'est le cas pour la presse quotidienne. Partant de ce fait, nous partageons l'opinion d'Ariès, lorsqu'il précise qu' :

« Il n'y a pas d'inscriptions que sur les tombeaux de pierre ou de cuivre ; ou plutôt, il y a des tombeaux ailleurs que dans les églises et les cimetières, fait d'une autre manière, plus spirituelle, que les matières dures ; non plus gravés, mais imprimés ou simplement écrits pour soi, que l'on appelle aussi des "tombeaux". C'était une manière de méditer sur la mort, au 16^{ème} siècle, que de composer son épithaphe. D'autres épithaphe étaient réservées à la publication, comme l'une des formes classiques de l'éloge posthume. Aussi les appelle-t-on les "tombeaux littéraires" ».⁷⁷

À ce sujet, Dièse Quintiliano démontre que l'œuvre entière de Sartre représente une auto-épithaphe, et lui-même a révélé cela, en disant : « je me croyais immortel. Je m'étais tué d'avance parce que les défunts sont seuls à jouir d'immortalité [...] : pour ôter à la mort sa barbarie, j'en avais fait mon but et de ma vie l'unique moyen connu de mourir ».⁷⁸ Ainsi, et selon l'idée de Derrida, « la parole et l'écriture funéraires ne viendraient pas après la mort, elles travaillent la vie dans ce qu'on appelle autobiographie ».⁷⁹ En revanche, l'auto-épithaphe ou l'exercice auto-nécrographique n'est pas seulement l'œuvre du philosophe. Ce phénomène a pu être adopté par une catégorie de la société. Raymond Lemieux a mené une recherche au Québec, par laquelle il montre

⁷⁶ La fondation de la presse en Algérie est en relation avec la colonisation française, ainsi la plupart des journaux ont été fondés dans la deuxième moitié du 19^{ème} siècle.

⁷⁷ Ariès, Ph. *op.cit.*, p. 225.

⁷⁸ Deise, Quintiliano. (2006), « Sartre. violence et éthique & Sartre, du mythe à l'histoire », (dir.), Gérard Wormser, Lyon, éd Sens Public, réédition coll. Sens Public & Parangon, Sartre: *La rhétorique de l'épithaphe ou le mot comme cercueil*.

⁷⁹ *Ibid.*,

l'anticipation des jeunes dans les années quatre-vingt, qui commandaient leurs stèles et gravaient leurs épitaphes, laissant un espace vide pour la date de leurs décès.⁸⁰ Du moins, malgré la teneur individuelle de l'épitaphe, il faut dire qu'un nombre important d'épitaphes sont conçues par les membres de la famille, et comme « au 17^{ème} siècle, cette charge est de plus en plus fréquemment assurée par la piété familiale [...] c'est l'expression d'un sentiment nouveau, le sentiment de la famille ».⁸¹ La stèle funéraire est ainsi partagée en deux parties, l'une entièrement consacrée au défunt (éloge, récit, la notice biographique...), l'autre est réservée exclusivement à la famille. En fait, Il faut préciser, quand même, que l'anticipation de la mort et la conception *a priori* de l'épitaphe, ne datent pas d'aujourd'hui, mais remontent à une tradition du 15^{ème} et au début du 17^{ème} siècle, puisque « la rédaction des actes perpétuels de sa vie était commandée par le testateur seul. Il y avait longuement réfléchi, et avait parfois composé lui-même son épitaphe dans le silence de son cabinet ».⁸²

Par ailleurs, la multiplication des stèles dans le cimetière d'Aïn El-Beida et ailleurs⁸³ n'a pas réellement laissé place à la famille. Les utilisateurs préfèrent laisser la deuxième stèle vide que d'y écrire leurs sentiments. Ils réécrivent parfois sur le troisième élément le même texte existant sur l'une des deux stèles. À l'opposé, les familles s'expriment librement dans un autre espace, elles procèdent alors par "déplacement" et "contournement". C'est dans la presse algérienne de tous les jours qu'on trouve l'épitaphe "complète" résultant d'une unification. Sous ce rapport, nous avons choisi deux d'entre elles, tirées du journal *Le Soir d'Algérie**.⁸⁴ Les épitaphes apparaissent dans les pages nécrologiques à côté des annonces, elles sont désignées par le terme « *Pensées* », dédiées à la mémoire des défunts. Il y a d'autres écrits similaires qui annoncent le décès et précisent le jour, l'heure et le lieu de l'enterrement (*avis de décès*). Le 40^{ème} jour est aussi l'occasion pour faire une annonce, ainsi que les dates correspondant à la mort (*anniversaire*). Chaque type a une fonction précise, mais dans chacun, la famille profite pour glisser les éléments suivants : l'identité du défunt, sa date de naissance et de décès, la valorisation de sa personnalité, le sentiment familial et l'interpellation du lecteur afin de prier en faveur du défunt. Et pour se rendre compte du

⁸⁰ Raymond Lemieux. *op.cit.*, p. 25-44.

⁸¹ Ariès, Ph. *op.cit.*, p. 227.

⁸² *Ibid.*, p. 227.

⁸³ Voir l'index: photo 12.

⁸⁴ *Le Soir d'Algérie*, 17 mai 2010, p. 21-23.

contenu de ces dédicaces, nous nous sommes penchés sur deux exemples :

1^{er} exemple : (avec la photo du défunt)⁸⁵

« Pensée à [MD] dit "[R]".

Il y a des peines qui ne s'effacent pas. Le 17 mai 2008 à 8h 30, tu nous as quittés à jamais cher papa.

La douleur est toujours aussi intense. Un vide immense s'est installé que nul ne pourra combler.

Une pieuse pensée à [MD], qui a marqué son passage dans la vie par une grande gentillesse et générosité.

Prions Dieu le Tout-Puissant de t'accueillir en son Vaste Paradis et de t'accorder Sa Sainte Miséricorde.

Repose en paix cher papa.

Ta femme et tes enfants ».

Cette pensée est constituée d'une fiche d'identité (nom et prénom) dont la position familiale est déterminée par son rang de père de famille (Papa) ; ainsi que la date du décès d'une précision remarquable (le jour, le mois, l'année et l'heure). Et à la différence du cimetière, le journal ne s'adresse pas à un passant, mais il s'adresse au lecteur. Il est dans ce cas interpellé par la famille au biais de la formule suivante: « prions Dieu ». Quant à la formule pieuse, celle-ci est bien visible dans l'expression: « [...] une pieuse pensée à [MD] ». La piété relevant du domaine de la religion est exhibée par la croyance en un Dieu Tout-Puissant, la croyance en l'au-delà (le paradis) et l'espérance de la Miséricorde. Nous remarquons aussi que la famille est incluse dans l'épithète, puisque c'est la femme et les enfants qui expriment ouvertement leurs chagrins à travers les phrases suivantes: « il y a des peines qui ne s'effacent pas », « la douleur est aussi intense [...] ». Le plus important dans tout cela, c'est que la famille s'impose, elle sort de la sorte de l'anonymat et colonise l'épithète;⁸⁶ elle montre son affection et son amour envers le défunt désigné par le terme "cher". L'éloge qui lui est faite se centre autour d'un certain nombre de vertus (la gentillesse, la générosité). En plus, [MD] est présenté comme une personne irremplaçable, c'est-à-dire unique en son genre, c'est pourquoi nul ne peut combler l'immense vide qu'il a laissé. Enfin, si l'usage de la photo est très rare dans le cimetière

⁸⁵ *Le Soir d'Algérie*, 17 mai 2010, p. 23.

⁸⁶ La notion de « colonisation » est utilisée par Philippe Ariès.

d'Aïn El-Beida, son utilisation dans les journaux est très fréquente. La photo constitue un élément important d'identification, car elle nous révèle des informations précieuses sur le défunt (homme, femme, jeune, vieux, triste, heureux, en bonne santé...), plus que ne le font les mots.

2^{ème} exemple : (avec la photo de la défunte)⁸⁷

« Triste fut et sera pour nous le 17 mai 2009 où disparaissait à jamais notre chère et regrettée mère.

Mme H née [Ch].

En ce triste et douloureux souvenir, ses frères, ses sœurs ainsi que la famille [Ch] demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire et que Dieu le Tout-Puissant l'accueille en son Vaste Paradis.

Tu étais, tu es et tu seras toujours dans nos cœurs malgré l'immense vide que tu as laissé.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

Repose en paix, Ou...

[H] qui ne cessera jamais de penser à toi ».

La fiche d'identité de la défunte dit énormément de choses sur sa personnalité, elle comporte le prénom, le nom de jeune fille [Ch] et son nom d'épouse (L'hadj) ; la date du décès est aussi indiquée dans cette nécrologie. L'interpellation du lecteur est visible dans la phrase suivante : « demandent à tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire ». Ainsi la formule pieuse consiste à prier pour le salut de l'âme du défunt, de ce fait les lecteurs (les personnes qui ont connu et aimé [Ou]...) sont automatiquement interpellés. Les convictions religieuses sont multiples, elles convergent toutes vers l'Islam ; et quant à la famille constituée des sœurs, frères et du marié [H], elle exprime nettement sa tristesse et sa douleur à cause du vide lié à la disparition de leur bien-aimée. Le texte tout entier est un éloge à la mémoire de la défunte car cette dernière a laissé son empreinte dans le cœur de sa famille en général et précisément dans le cœur de son époux. Ce dernier s'est démarqué par rapport aux autres membres de la famille par la signature du texte nécrologique en son nom. La teneur de l'intime est sans équivoque, chose qui est très rare dans les espaces funéraires.

⁸⁷ *Le Soir d'Algérie*, 17 mai 2010, p. 21.

Conclusion

Dans les deux espaces (la presse écrite et le cimetière), le défunt est présenté d'une manière positive, c'est-à-dire qu'on ne peut dire du mal de lui, car la tradition musulmane (le « Hadith » du Prophète)⁸⁸ exige cela, le salut de l'âme du défunt est l'objectif de toute épitaphe. La différence entre les deux types d'épitaphes se situe au niveau des sentiments de la famille. Certes ces sentiments sont refoulés et très peu affichés sur les « chouahâd », mais ils évoluent aujourd'hui librement dans les journaux et dans les nouvelles technologies d'information et de communication (TIC). Alors, il est possible d'utiliser des mots comme : cher, bien aimé, douleur, chagrin, papa, grand père... Ces mots sont très peu utilisés dans les cimetières.

L'épitaphe, la stèle et le cimetière ont connu vraisemblablement des évolutions au niveau de la rhétorique, des matières et de l'architecture, c'est-à-dire au niveau de la forme. Mais réflexion faite, le contenu que ce soit celui du sentiment (la perte, la désolation...), celui du deuil ou celui des rituels, est resté toujours le même. La persistance ou la permanence de certains éléments est caractérisé au niveau de l'épitaphe épigraphique par:

1. Le rappel de l'identité du défunt et de sa la date de naissance et du décès.

2. L'interpellation du passant ou du lecteur, celle-ci étant, en fait, une interpellation de toute l'espèce et de tout le genre humain, comme une sorte de cri ou d'alerte générale, pour prêter secours à une personne se trouvant dans une situation périlleuse. Aussitôt l'évocation de « l'Être Suprême » est incontournable, ainsi c'est le Tout (l'Espèce humaine) qui fait appel au Tout-Puissant (Dieu).

3. La permanence du dialogue prédicatif entre les vivants et les morts.

Les épitaphes écrites avant ou après la mort, se composent de plusieurs éléments et elles s'affichent dans plusieurs espaces. Elles sont destinées à reconstituer et à réconcilier l'Homme dans sa totalité avec lui-même par la trilogie suivante: premièrement la personne (l'identité) ; deuxièmement le monde (la société et la famille) ; troisièmement l'au-delà (la croyance et la religion). Donc, c'est l'Homme tel qu'il était, tel qu'il a vécu et tel qu'il espère devenir qui est présenté à travers le « discours » nécrologique.

⁸⁸ « Citez vos morts en bien » *أذكروا موتاكم بالخير*

Bibliographie

- Guillot, C., Chambert-Loir, H. (1996), *Cimetières et traditions funéraires dans le monde islamique (I)*, (dir.), Bacqué-Grammont, Jean-Louis, éd. Ankara, la Société d'Histoire Turque, : « Rites funéraires à Java », p. 105-112.
- Geertz, C. (1998), « *La description dense : Vers une théorie interprétative de la culture* », in *La Revue Enquête. Anthropologie, Histoire, Sociologie*, Marseille, les Éditions Parenthèses, Traduction d'André Mary, p. 73-105.
- Devoulx, A. (1872), « Epigraphie indigène du musée archéologique d'Alger », in *Revue Africaine*, Alger, 16^{ème} Année.
- Brohm, J.-M., « *Ontologie de la mort : Esquisses épistémologiques pour une thanatologie qui se voudrait scientifique* ». <http://www.philagora.net/philofac/brohm.htm>.
- Moaz, K., Ory, S. (1977), *Inscriptions arabes de Damas: Les stèles funéraires. I. Cimetière d'Al-Bab Al-Sagîr*, Publications de l'Institut français de Damas.
- Bresnier, L.-J., (1863), « Formulaire d'abjuration Selon la loi musulmane » in *Revue Africaine*, Alger, 7^{ème} Année N° 41, septembre.
- Renard, M. (2006), *Histoire de l'Islam et des musulmans en France : du Moyen Age à nos jours*, (dir.), Mohammed Arkoun, éd. Albin Michel, *Les débuts de la présence musulmane en France et son encadrement*, p. 748-774.
- Ariès, Ph. (1977), *L'homme devant la mort*, Paris, le Seuil.
- Deise, Q. (2006), *Sartre. violence et éthique & Sartre, du mythe à l'histoire*, (dir.), Gérard Wormser, éd. Sens Public, réédition, coll. Sens Public & Parangon, « Sartre: La rhétorique de l'épithète ou le mot comme cercueil ».
- Lemieux, R. (1982), « Pratique de la mort et production sociale » in *Revue Anthropologie et Sociétés*, Québec, Département d'Anthropologie de l'Université Laval, vol 6, n° 3, p. 25-44.
- Répertoire chronologique d'épigraphie arabe (par nombreux collaborateurs), sous la direction de Combe, E., Sauvaget, J., Wiet, G., tome 1, p. 44, Le Caire, Imprimerie de l'Institut Français d'archéol, Orient, 1931.
- Benkada ,S. (2008), *Oran 1732-1912, Essai d'analyse de la transition d'une ville algérienne vers la modernité urbaine*, Thèse de doctorat (NP), Université d'Oran, 2 volumes.
- Thomas, L.-V., (1979), *Civilisations et divagations. Mort, fantasmes, science-fiction*, Paris, Payot.
- Thomas, L.-V. (1978), *Mort et pouvoir*, Paris, Payot.

- خير الدين، جمال. (2007)، *النقوش الكتابية على شواهد القبور الإسلامية*، العلم والإيمان للنشر و التوزيع.
- الحارثي، ناصر بن علي. (2005)، *أحجار شاهدة في متحف الآثار والتراث بمكة المكرمة*، الرياض، ط1.
- معزوز، عبد الحق، درياس، لخضر. (2001)، *جامع الكتابات العربية الأثرية بالجزائر*، ج2 كتابات الغرب الجزائري: الكتاب الأول، مجموعة متحف تلمسان. مطبعة سومر- بئر خادم، الجزائر.
- أوغرلوإيل، طلحة. (2008)، "لمسات الجمال في شواهد القبور العثمانية"، الترجمة عن التركية: أورخان محمد علي، *مجلة حراء التركية*، العدد: 10 (يناير- مارس).
- الزاهري، زهير. (1982)، "من أقدم الآثار الإسلامية بالجزائر"، *مجلة التاريخ*، عدد 13، الجزائر، ص. 31-40، وانظر أيضاً: معزوز، عبد الحق. (2002)، *الكتابات الكوفية في الجزائر بين القرنين الثاني والثامن الهجريين (8-14م)*، الجزائر.

Index des photos

Photo: 01 (Aïn El-Beida, Oran 2010)



Photo: 02 (Aïn El-Beida, Oran 2010)



Photo: 03 (Le cimetière des martyrs, Tizi-Ouzou, 2011)



Photo: 04 (Le cimetière militaire français, Petit Lac à Oran 2010)



Photo: 05 (Aïn El-Beida, Oran 2010)



Photo: 06 (Aïn El-Beida, Oran 2010)



Photo: 07 (Aïn El-Beida, Oran 2010)



Photo: 08 (Aïn El-Beida, Oran 2010)



Photo: 09 (Aïn El-Beida, Oran 2010)



Photo: 10 (Le cimetière d'El-Karma, Oran 2010)



Photo: 11 (Le cimetière d'Es-Senia, Oran 2010)



Photo: 12 (Le cimetière d'El-Melh dit Larragedieu, Oran 2010)



Insaniyat

Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales

L'École : enjeux institutionnels et sociaux

Aïcha BENAMAR • Nouria BENGHABRIT-REMAOUN • Zoubida SENOUCI

Zohra HASSANI • Fatima NEKKAL • Wajih GUEHRIA

Naziha BENBACHIR • Abdenacer GUEDJIBA • Abdelnour BENAZZOUC

Fatima Zohra BOULEFDAOUI • Hassan REMAOUN • Youssef BOUGHANMI

Fadhel HARZALLI • Abdelouahab BELGHERRAS • Nabil KERFES

Ahmed Hamza GHADBANE • Bendjedou BOUTALBI • Boubeker YAHIAOUI

Abdeljalil AKKARI • Colleen LOOMIS • Thibaut LAUWERIER

VARIA

Oumelkhir TOUATI • Rachid ABDELKHALEK

POSITIONS DE RECHERCHE

Redouane ABBES • Salah ALOUANI

- ▶ COMPTES RENDUS THEMATIQUES DE LECTURE
- ▶ NOTES DE LECTURE
- ▶ REVUE DES REVUES



17^e année - numéro double 60-61

Avril - Septembre 2013

NOTES CRITIQUES

Majid El Houssi, *Une Journée à Palerme où la mémoire plurielle*, Paris, IDLivre, 2004, 95 p.

La vraie patrie est celle où l'on rencontre des gens qui vous ressemblent... (Majid El Houssi, *JP*, 22)

[J]e me retrouve entre deux langues, comme on peut être assis entre deux chaises. Nedim Gürsel, *Écriture de l'exil, exil de l'écriture*¹

« Je pense qu'il est temps de parler de spécificité d'une littérature méditerranéenne d'expression française. J'ai déjà tenté de le prouver par la poésie. Je tente maintenant de la prouver par le récit », écrit El Houssi dans un article intitulé « La Méditerranée espace narratif en français »². Il poursuit, expliquant que : « Nous pouvons parler de littérature autonome en français, une littérature de métissage qui ouvre l'écriture à de nouvelles possibilités. Paris s'éloigne toujours de plus en plus, et partout avance la conscience de la création originale. »³ C'est justement sur cette « création originale », pour reprendre les propres termes de Majid El Houssi, que nous allons nous pencher. Notre étude portera sur l'examen du dernier roman de Majid El Houssi *Une Journée à Palerme* (2004). Dans notre propos, nous examinerons comment, l'auteur, d'origine tunisienne mais résidant en Italie depuis le début des années soixante, réagit face à l'ambiguïté de sa position en tant qu'immigré Maghrébin en terre sicilienne. Nous examinerons dans quelle mesure chez El Houssi l'écriture devient une passerelle entre des cultures à la fois opposées mais dont le passé historique, économique, politique et intellectuel s'entrecroise fortement avec celui de son pays d'origine : la Tunisie.

Interrogé par Rafik Darragi, El Houssi explique : « Tous mes textes ne sont qu'un va-et-vient entre les deux rives, les deux rives de la Méditerranée, un dialogue continu entre la Tunisie et l'Italie »⁴. Dans *Une*

¹ Gürsel, N. (2002), « Ecriture de l'exil, exil de l'écriture ». *Bleu Blanc Turc*. http://www.bleublanc-turc.com/News/Ecriture_exil.htm. 16 novembre.

² El Houssi, M. (1997), « La Méditerranée espace narratif en français », in Dotoli, G., *Le Récit méditerranéen d'expression française, 1945-1990*, Fasano-Paris, Schena-Didier Erudition, p. 12.

³ *Op.cit.*

⁴ Darragi, R. (2005), « Majid Al Houssi : l'homme des deux rives : Rencontre avec l'auteur de *Une journée à Palerme* », in *La Presse*, Tunis, 7 février (publié sur le web le 8 février 2005).

Journée à Palerme Majid el-Houssi nous invite à redécouvrir l'héritage arabe de la Sicile. Débarquant de Tunis, en octobre 1962 pour une escale d'une journée à Palerme, le narrateur entame une longue flânerie dans les rues de Palerme. Au gré de ses déambulations, il croise le chemin de celui qui deviendra son maître et guide : Abû 'Abd Allâh Muhammed Ibn al-Qattâ ; grand érudit, grammairien, lexicologue et poète fondateur de la poésie arabe de Sicile, établi à Palerme dans la seconde moitié du Xème siècle ; qui, surgit du passé, en fait re-vibrer les moments les plus forts. C'est à travers ce dernier que la ville de Palerme révélera son histoire et ses secrets au jeune voyageur qui les partagera à son tour avec un ami, prénommé Mansour, resté au pays. Le texte de Majid El Houssi se présente donc sous la forme d'une longue lettre-roman.

Point de rencontres entre l'Est et l'Ouest, entre cultures islamiques et civilisations européennes, ce en raison de sa position géographique, entre le reste de l'Italie et la Tunisie, la Sicile a toujours constitué un lien privilégié entre l'Afrique et l'Europe, à la fois sur les plans politique, historique, économique et culturel. Colonisée, tour à tour, par les Grecs, les Romains, les Arabes, les Normands, les Espagnols, cette île au cœur de la Méditerranée a subi de nombreuses influences et a longtemps été l'objet de convoitises.

Palerme, sa « capitale » est, depuis toujours, lieu d'échanges par excellence. De nombreux poètes et savants s'y établirent et de nombreux Palermitains s'installèrent en terre arabe. Le texte d'El Houssi, *Une Journée à Palerme*, révèle les affinités entre l'héritage latin de Tunis et l'héritage arabe de la Sicile. Le récit retrace les origines de l'identité historique et sociale collective de cette région de la Méditerranée à travers un texte dont les caractéristiques stylistiques ne sont pas sans rappeler la tradition arabe du conte.⁵

Le roman *Une Journée à Palerme* est un véritable voyage dans le temps, à travers lequel le lecteur se retrouve transposé sur la scène d'un théâtre antique. La dimension poétique du texte lui confère un caractère dramatique. Le lecteur, devenu à son tour récipiendaire de la « lettre-roman » se retrouve entraîné dans la spirale du temps et est invité, en communion avec le narrateur, à parcourir les pages de son histoire. La quête de la « mère patrie » et de ses représentations, de ses traces, dans

⁵ A ce propos, El Houssi explique que le conte est le genre littéraire par excellence de celui qu'il nomme « homo mediterraneus » : « Le conte est l'essence de l'*homo mediterraneus*. Nomade et voyageur, inquiet et visant constamment un idéal impossible, il conte son histoire, d'un endroit à l'autre, avec des variantes à l'infini, sur la place publique, sur la route, dans une habitation, dans un magasin, à la fontaine du village... ». El Houssi, M. (1997), « La Méditerranée espace narratif en français », *op.cit.*, p. 20.

une ville dont le passé s'entrelace avec celui du pays d'origine, démontre un désir de trouver un point d'ancrage dans une société dont El Houssi déplore les constants bouleversements. Le retour aux sources s'appuie sur des faits historiques et le surgissement inattendu d'Ibn al-Qattâ, illustre personnage revenu momentanément des tréfonds du passé ; permet à l'auteur de pouvoir mieux ancrer son récit dans le réel et lui donner, par là même, un ton plus convaincant.

Ainsi, aux côtés d'Ibn al-Qattâ, découvrons-nous les poètes arabes de Sicile, mais aussi Thomas d'Aquin, Georges d'Antioche, Michel Scotus, le roi Frédéric II, qui s'entouraient de savants et d'érudits arabes ; dont l'esprit de tolérance permit une certaine entente en l'islam et le christianisme. Cette connivence entre les peuples est le creuset d'un espace narratif qu'El Houssi s'attache à reproduire dans son récit. Comme il l'explique :

L'espace narratif scrute sans cesse l'horizon de la mer, domestiquée, humaine et terrible, mais toujours riche d'un message de foi. Où chercher l'origine de la force divine de l'eau pour l'Islam, sinon dans l'eau de la Méditerranée ? [...] Cette littérature contribue même à créer l'esprit d'identité méditerranéen et de citoyens méditerranéens, qui appartiennent à un espace unique au monde. L'horizon problématique selon lequel les arabes voient la Méditerranée se dissout, et la Méditerranée redevient pour eux aussi un désir d'ouverture, une résurgence de liberté, une force de dialogue entre Sud et Nord, Orient et Occident.⁶

C'est une écriture de l'avec, et non plus une écriture de la différence. Les différences entre Orient et Occident se trouvent abolies dans ce creuset culturel et littéraire, animé d'un dynamisme nouveau : « Le narrateur méditerranéen comprend désormais la et les différences, et il en fait la richesse secrète de son écriture, sur la scène unique de la Méditerranée. »⁷ Il y a alors symbiose entre deux mondes, entre l'Orient et l'Occident.

Dans le roman d'El Houssi, Palerme est, dès le départ, comparée avec Tunis, ville d'origine du narrateur. Ainsi, l'auteur compare-t-il les crieurs des rues palermitains au *muezzin* qui appelle à la prière : « C'est la même note ou presque que je viens de laisser à Tunis ; cette note bien

⁶ *Ibid.*, p. 15-16.

⁷ *Ibid.*, p. 17.

reconnaissable qui descend du front à la gorge» (JP, 8). Les sons de la rue lui sont si familiers qu'il se trouve aussitôt « transporté » en terre non-étrangère :

Le cocher parlait surtout patois et je ne comprenais rien à ce qu'il disait. Mais son accent m'était familier, ses cris associés aux gestes de ses mains – que dis-je ? – de tout son corps, me remémoraient ceux des pêcheurs du village de Tâ et même ceux de La Goulette. (JP, 11)

Les sons et couleurs des deux cultures se répondent et de leur vibrato naît un tableau riche de correspondances, dont les alchimies laissent le spectateur littéralement éblouit, étourdit, face à tant de similitudes :

Mes perceptions se sont tellement chargées, chacune épaissie par une autre superposée qui la double, l'aveugle même. Au point que je ne sais plus par où commencer ni même distinguer ce qui se passe dans l'étourdissement momentané où le réveil accéléré qui m'atteint devant une telle noce de la lumière et du paysage qui m'entoure que je vois et bien sûr le souvenir de ce souvenir d'où l'on revient accablé par des siècles. (JP, 13)

Cette exploration des origines communes entre l'Italie et la Tunisie peut être vue comme une tentative de (re)construction d'une identité « éparpillée ». Ainsi, le voyage devient-il retour aux sources. « Journée » à Palerme peut être pris au sens de « jour nouveau », renaissance. « Jour né », le jour où le narrateur « renaît » en parcourant les traces d'un passé commun à la culture arabe et à celle de son pays d'adoption, l'Italie. On pourrait comprendre le terme « journée » au sens « d'étape ». Ainsi, ce parcours dans les rues de Palerme sur les traces d'Ibn al-Qattâ, constitue-t-il un départ puis retour aux sources, un itinéraire obligatoire, une renaissance, un retour aux origines nécessaire.

« Une identité n'est jamais donnée, vécue ou atteinte, non, seul s'endure le processus interminable, indéfiniment fantasmatique, de l'identification », explique Derrida⁸. Chez El Houssi, la visite de lieux historiques mythiques, sur les traces d'illustres ancêtres, relève-t-elle d'une soif d'identité, d'un désir de se construire un présent et un futur à l'épreuve du temps et de l'histoire ; à l'épreuve du progrès qui, jour après jour, efface un peu plus les traces d'un passé qui paraît parfois si lointain. Traverser la ville, en parcourir le ventre bourdonnant est comme un

⁸ Derrida, J. (1996), *Le monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée, p. 53.

retour aux sources, à des sources antiques, c'est une renaissance possible, grâce à un habile ancrage dans le quotidien et ses rouages familiers :

Eh bien oui, adorons les habitudes. Dans la répétition, le temps récite sa continuité. Le futur dans le présent a un cœur antique et l'événement un point fixe sur la droite de l'infini. Ce n'est là que la conscience de notre être déployée derrière nous dans le sens de l'espace et de la durée. Marquons nos traces par les habitudes, servons-nous-en pour allonger notre existence de toute la portée de nos souvenirs [...]. Transportons cette existence de droite et de gauche, si la destinée le commande ; mais qu'elle ne soit au fond qu'une longue et efficace identité de nous-mêmes ! C'est le moyen de nous retrouver partout et de ne pas perdre en chemin le plus utile et le plus précieux du bagage. Je peux parler ainsi du sentiment de ce que nous sommes et je suis ainsi présent à moi-même. (JP, 21)

Au déplacement d'ordre physique s'ajoute celui des repères sociologiques, linguistiques, identitaires :

Tu vas traverser [...] la ville selon sa plus grande dimension, franchir ses cris et ses quartiers. Comme si ce pays était une création qui s'est faite toute la nuit et que les premiers rayons vont te révéler. Le jour qui s'apprête à venir, il semble qu'il n'aura de fin que si tu le désires, tu ne te dis même pas que le trajet que tu entreprends avec tant d'alacrité, il se pourrait que dans quelques heures tu le refasses en sens inverse, car les concepts de retour et de recommencement ont évacué le cerveau, il faudrait pour traduire ce que tu éprouves un verbe plus significatif ou mieux plus impératif que le verbe 'aller', peut-être le verbe italien 'camminare... cammina !...' qui signifie bien 'avance !' mais où il y a 'chemin' aussi, et donc où tu peux repenser à tous ses dérivés et extensions... (JP, 10)

Etre autre, mais également rester soi-même, celui de l'avant exil ; faire face à la « fracture » identitaire, lorsqu'il s'agit de se partager entre deux cultures ; deux rives ; c'est courir le risque de se perdre dans le tangage provoqué par cet entre-deux. Chez El Houssi, la menace de perte de l'identité est ce qui permet sa (re)validation. En retournant sur des

lieux historiques communs à sa Tunisie natale et à la Sicile, le narrateur opère une assimilation à sa culture d'adoption, une homogénéisation qui lui permet de dépasser le cap de l'acculturation⁹ :

Était-ce l'ancien qui était venu jusque-là ou moi qui, las de l'appeler, allais vers lui ? [...] Une chose est toutefois certaine : il était enfermé dans ma poitrine et le voyage l'a rendu plus accessible par cet élargissement qu'il imposa à mon souffle, à mon corps en marche vers l'ailleurs, l'autre et son monument – traversé – traversant – à son horizon, la distinction des choses et des personnes existant à peine dans ce va-et-vient où la réalité est confondue avec le souvenir et la voix joyeuse et triomphante de la pierre (JP, 13)

Les origines sont recrées, retissées à travers l'écriture, le texte devient toile, support sur lequel se mélangent les éléments communs à l'histoire des peuples qui traversèrent Palerme et y vécurent. Le texte est un dialogue entre des voix multiples, dont les destins s'entrecroisent au gré des pages : « L'espace narratif méditerranéen [...] favorise le sentiment d'appartenir à un monde commun. Le chant de l'exil et de l'errance, des ponts et des îles, des villes et des voyages, caractérise une littérature en train de s'affirmer. »¹⁰ Le texte est une ardoise magique sur laquelle tout est désormais possible ; c'est un lieu de connivences où le passé commun des peuples byzantins, latins et arabes renaît et se fortifie : « Ce n'est plus une question de 'carrefour des civilisations' et d'unité précaire, mais de cultures multiples et dynamiques, qui se rencontrent et se croisent selon des pistes mystérieuses, insondables et réelles. »¹¹

Palerme, ville intemporelle et exemplaire est projetée dans l'éternel. Le livre est ce qui va permettre au narrateur de recréer l'espace perdu et, en l'inscrivant sur le papier, de l'inscrire à jamais dans le tourbillon de

⁹ La littérature de l'exil est aussi littérature du retour. Comme l'explique El Houssi : « l'écrivain méditerranéen veut toujours reparcourir l'itinéraire de son enfance. Le récit méditerranéen en français est errance, texte d'aventures, esprit d'indépendance, recherche du moi, vers le pays de la liberté. Ainsi se fait-il dialogue entre deux civilisations, entre l'ancien et le nouveau, entre Orient et Occident, les deux aspects de l'équilibre, rompu de temps à autre par les événements de l'histoire. La civilisation musulmane et la chrétienté dialoguent dans le récit, en s'imprégnant constamment, dans une identité nationale qui se ferme sur elle-même, parfois de façon dramatique, ou s'ouvre au modèle français et méditerranéen, en un échange fécond d'influences. ». El Houssi, M. (1997), « La Méditerranée espace narratif en français »..., *op.cit.*, p. 27.

¹⁰ *Ibid.*, p. 16.

¹¹ *Ibid.*

l'histoire et la mémoire du monde : l'espace perdu embrasse l'éternité. L'exil lui-même devient lieu, lieu d'écriture et à son tour, l'écriture comble le vide imposé par l'exil en devenant lieu d'appartenance. En faisant revivre Ibn al-Qattâ, El Houssi réhabilite une identité qui fuit et fait revivre l'univers premier. Un nouvel espace-temps se construit sous nos yeux, à mesure que le récit, la journée progressent. Le passé glorieux est mythifié. Le narrateur acquiert une ubiquité où espace et temps se confondent et deviennent éternels. Le parcours suivi par le narrateur et son guide, Ibn al-Qattâ, à mesure que la journée progresse, peut être perçu comme l'allégorie d'une identité en constant devenir. Ibn al-Qattâ agit comme lien entre la culture d'origine et la terre d'accueil. Il est le guide, celui qui assure la continuité entre les deux cultures. La forme même du roman, construit tel un long monologue ininterrompu (une lettre à un ami resté « au pays »), peut être vue comme symbolique d'un cordon ombilical reliant les deux cultures.

Evelyne BORNIER

Ouvrages

- Bekri, T. (1994), *Littératures de Tunisie et du Maghreb suivi de Réflexions et propos sur la poésie et la littérature*, Paris, l'Harmattan.
- Bishop, N.-B. (1985), « Chants de lutte et d'amour ; l'Œuvre de Majid El-Houssi », in *CELAAN*. Saratoga Springs, New York. Vol. 4, Issue 2, february, p. 22-26.
- Darragi, R. (2005), « Majid Al Houssi : l'homme des deux rives : *Rencontre avec l'auteur de Une journée à Palerme* », in *La Presse*, Tunis, 7 février (publié sur le web le 8 février 2005).
- Derrida, J. (1996), *Le monolinguisme de l'autre*, Paris, Galilée.
- El Houssi, M. (1997), « La Méditerranée espace narratif en français », in Dotoli, G., *Le Récit méditerranéen d'expression française, 1945-1990*, Fasano-Paris, Schena-Didier Erudition, p. 11-31.
- El Houssi, M. (2004), *Une Journée à Palerme*, Paris, IDLivre.
- El Houssi, M. (1988), « La Halte et le passage dans *Un été dans le Sahara* d'Eugène Fromentin » *Dimensioni del viaggio/Dimensions du voyage : Voyage imaginaire, voyage initiatique*, actes du Congrès international de Vérone, 26-28 avril, Centre Universitaire de Recherche sur le Voyage en Italie, p. 109-119.
- Gürsel, N. (2002), « Ecriture de l'exil, exil de l'écriture ». *Bleu Blanc Turc*. http://www.bleublanc-turc.com/News/Ecriture_exil.htm. 16 novembre.
- Leiris, M. (1985), *Langage tangage, ou, Ce que les mots me disent*, Paris, Gallimard.
- Mahfoudh, A. (1997), « La Quête de l'espace originel dans le roman tunisien des années 90 », *Institut des Belles Lettres Arabes*, Vol. 60 : 2, Tunis, p. 153-61.

مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية و الثقافية



Centre de Recherche
en Anthropologie
Sociale
et Culturelle

وهران - الجزائر Oran - Algérie

جامعة تونس
Université de Tunis



دراسات مغربية
DIRASET

LES ESPACES PUBLICS AU MAGHREB



Sous la direction de
Hassan REMAOUN et Abdelhamid HENIA



Editions



2013

NOTES DE LECTURE

Slimane RAHMANI, *Coutumes de Kabylie (mariage-Grossesse-Naissance-Enfance)*, Bejaia, Belles-Lettres Document, 2012, 142 p.

Réalisé par Rahmani S., cet ouvrage est une description ethnologique et sociologique de la société kabyle traditionnelle. Se focalisant sur les coutumes, l'auteur, originaire de Kabylie, homme de culture, enseignant de la langue berbère et connaisseur de la culture traditionnelle, met en perspective l'institution familiale kabyle.

L'ouvrage en question a pour objet la description de la vie quotidienne et les pratiques rituelles qui caractérisent l'institution familiale kabyle traditionnelle. Lors des fêtes de mariage, les kabyles pratiquent le tir à la cible. Être un bon tireur est la condition *sine qua non* pour accompagner la fiancée le jour de son mariage. La naissance d'un garçon constitue également un évènement important, car il représente le défenseur de l'honneur du groupe, et ce, contrairement à la naissance d'une fille qui représente un « malheur » en quelque sorte. En effet, le *nif* ou le point d'honneur chez les kabyles est cultivé jusqu'à l'obsession, d'où les guerres intestines chez eux. Quant à la circoncision, elle représente à la fois un rite de passage et un moment de joie pour la famille, mais aussi pour les proches, où convivialité rime avec solidarité.

Abordant la grossesse, l'auteur a mis l'accent sur le statut de la femme stérile dans la société kabyle. Elle est déclassée, mal vue et considérée comme une malédiction pour la famille. Afin de remédier à la stérilité, les kabyles font recours aux pratiques rituelles relevant souvent de la superstition. Durant le processus de la grossesse, la femme est bien traitée. Avant l'accouchement, on sollicite une sage-femme pour la prendre en charge tout au long de cette période. Dans ce cas de figure, il convient de souligner la place qu'occupe cette femme pour son rôle fondamental quant au bon déroulement de l'accouchement. Une fois l'enfant né, toute une série de pratiques superstitieuses l'accompagnent afin de le protéger, et ce, en dépit de leur dangerosité : *Les femmes demeurent confiantes en leur efficacité et ne cessent pas d'y avoir recours* (p. 56).

De la naissance à la circoncision, l'enfant continue à subir ces pratiques (rituelles). En effet, pour ne pas perdre son enfant (parce qu'ils meurent souvent juste après la naissance), la jeune femme fait appel à une matrone jugée compétente et expérimentée. Afin de protéger le nouveau-

né, certaines femmes lui percent le lobe de l'oreille droite afin d'y placer un anneau d'argent ou d'or. Dès qu'il atteint l'âge de deux ans, la grand-mère ou la maman lui prépare un burnous (abidi). Ce vêtement traditionnel (exclusivement masculin) représente et symbolise l'honneur du groupe. Aller au marché pour la première fois, constitue également un rite de passage pour les enfants kabyles âgés entre six et douze ans.

Le travail de Rahmani S. permet d'avoir un regard rétrospectif sur la vie quotidienne de la famille kabyle traditionnelle qui est décrite dans les moindres détails. L'auteur a réussi à rendre intelligibles les différentes pratiques rituelles et coutumières, en mettant en exergue le contexte de leur déploiement.

Karim SARADOUNI

REVUE DES REVUES

« Critique internationale », *Revue comparative de sciences sociales?*, n° 60, juillet-septembre 2013, *Femmes combattantes*, Presses de Sciences Po Critique internationale

Ce numéro de la CRI est le fruit d'une recherche internationale menée sur « les femmes dans et après les conflits armés ». La question de l'engagement des femmes est au cœur de cette réflexion. Le sujet n'est pas neuf. Les femmes vietnamiennes et algériennes ont marqué de leur empreinte leur irruption dans le champ politique et plus spécifiquement dans le champ de la guerre.

L'intérêt principal de ce numéro réside d'abord dans l'actualisation de l'implication des femmes dans des luttes armées, les difficultés qu'elles rencontrent à la fois au sein des partis et au sein de leur famille. La théorie des rapports de genre est passée à l'épreuve des différentes expériences vécues ici et là, et reproduites à partir d'entretiens. L'histoire orale reprend tous ces droits dans cette histoire des femmes du temps présent.

La brève présentation de quelques articles ne réduit en rien la qualité du reste des articles de ce numéro.

La première étude concerne l'exemple des femmes combattantes du Pérou analysé par Camille Boutron pour la période 1980-2000. Outre les mises au point sur les travaux scientifiques sur le thème des femmes et de la violence armée, l'auteur a réalisé une série d'entretiens avec les actrices du *Sentier Lumineux* lié au parti communiste du Pérou (PCP) et du *Mouvement révolutionnaire Tupas Amarù* (MRTA). Les témoignages de ces femmes détenues ou libérées ont été complétés par ceux recueillis par la commission Vérité et Réconciliation (CVR). En suivant le parcours de ces femmes, l'auteur a mis en évidence les multiples enjeux de leur participation aux conflits armés qui n'allait pas de soi. L'ampleur du mécontentement social et des changements sociaux politiques sont à l'origine des repositionnements des partis de gauche à l'égard de la mobilisation des femmes. Si les partis doivent compter avec la présence féminine, les désaccords ne manquent pas quant à la distribution des rôles. Il en est de même au sein de la sphère familiale où le militantisme est décrié et violemment combattu.

L'expérience de la clandestinité et de la lutte armée ont été vécues avec courage tout comme le séjour en prison pour certaines. Bien

évidemment, le retour à la vie civile n'a pas été aisé. Les femmes ont dû faire face aux tentatives de « re-domestication du corps des femmes » et au rétablissement des anciens rapports de pouvoir.

Le second exemple fait référence à l'étude de Stéphanie Latte-Abdallah consacrée aux femmes palestiniennes affiliées à un parti politique et/ou ayant opté pour l'action armée. Comme les femmes péruviennes, nombreuses sont les Palestiniennes qui ont connu l'expérience carcérale. La qualité de cette contribution repose aussi sur une centaine d'entretiens effectués entre 2008-2011, auprès d'organismes internationaux et d'hommes et de femmes palestiniens détenus ou anciens détenus. Au gré de la conjoncture politique, elle révèle les évolutions et les distorsions « des socialisations militantes et carcérales » devenues « moins féministes et plus religieuses ».

Le troisième exemple aborde les rapports de genre dans la guérilla kurde menée par le PPK en Turquie. La croissance du nombre des femmes engagées dans les rangs du PPK est remarquable (40% actuellement) : est-elle pour autant le gage « d'une refonte des hiérarchies » au détriment des pratiques traditionnelles ?

Par plus d'un trait, les expériences étudiées sont proches de celles vécues par les résistantes algériennes durant la guerre de libération. Une analyse comparative est en mesure d'en renouveler les lectures et d'enrichir les débats théoriques sur les rapports de genre en situation de violence.

Ouanassa SIARI-TENGOUR

Résumés

Daha Chérif BA : *Pirates, rebelles et ordre colonial en Indochine française au XIX^e siècle*

Comme l'avait écrit Hubert Deschamps, la piraterie est vieille comme les navires. Si une institution humaine a pu paraître indestructible, sinon vénérable, c'est bien elle. Sa puissance s'est affirmée dans tous les temps, dans tous les espaces. On l'a vu dévaster les civilisations méditerranéennes, affamer les redoutables Romains au moment où la République était à son apogée et régentait le monde. Elle insulta Charles-Quint, maître universel d'un empire sur lequel jamais l'astre solaire ne se couche. Durant les guerres coloniales des temps modernes et contemporains, la conquête française, pourtant qualifiée de « petite guerre au Tonkin » par les métropolitains, marqua lamentablement le pas au Tonkin et en Annam du fait d'un obstacle quasi insurmontable : la piraterie, véritable bourbier. Détruire ou éradiquer la piraterie, rechercher les racines qui permirent l'éclosion puis la propagation de ce fléau, de cette plaie, afin d'en éviter une résurgence et la combattre dans ses origines, telle fut l'obsession qui agita profondément la France qui ne souhaitait point faillir à ses engagements, à sauvegarder son honneur national, à maintenir son prestige entier, à prouver la vitalité de son génie impérialiste et colonialiste. Notre contribution, revisitant les guerres coloniales dites « guerres de pacification » du XIX^e siècle contre les pirates et les rebelles royalistes et nationalistes d'Annam et du Tonkin, revient sur les dimensions de la piraterie dans le temps et dans l'espace étudiés, dans un premier temps, puis aborde, dans un second temps, les stratégies de répression élaborées par la France et les autorités locales.

Mots-clés : France - Annam - Tonkin - répression - pirates - histoire coloniale.

Hassan REMAOUN : *Penser la révolution en Tunisie et dans le Monde arabe, quel contenu pour un compromis historique ?*

Depuis la parution de ce qui est convenu d'appeler le printemps arabe, plusieurs publications ont été éditées et plusieurs manifestations scientifiques ont été organisées afin d'analyser ce nouveau phénomène dans le Monde arabe. Dans ce cadre, cet article envisage la recherche d'une relation entre la révolution ayant un lien avec plusieurs variables et le processus historique. A partir de la révolution tunisienne, qui était le point de départ d'autres révolutions dans le Monde arabe aujourd'hui, l'article focalise sur la dimension historique de cette expérience révolutionnaire et d'autres expériences (européenne, turque, algérienne) en insistant sur le caractère complexe et problématique de leurs approches.

Mots-clés : Tunisie - printemps arabe - révolution - compromis historique – citoyenneté.

Tahar BAOUNI, Mohamed BAKOUR, Rafika BERCHACHE : Effets de la multi-modalité à Alger sur la mobilité des usagers

Le développement rapide du tissu urbain de l'agglomération d'Alger a entraîné des besoins de déplacements de plus en plus importants, et une mobilité aussi bien croissante que diversifiée. Or, le développement durable de l'agglomération d'Alger impose de rationaliser les déplacements, et de mieux canaliser les choix des usagers quant aux moyens de transport de masse à utiliser. Réconcilier la flexibilité offerte par la voiture et les avantages d'un transport collectif efficace passe par un changement de culture, tant chez les usagers, les transporteurs et les entreprises que chez les pouvoirs publics.

Le présent article traite de la question de la multi-modalité à Alger, et ses effets sur la mobilité des usagers et les choix qu'ils seront désormais appelés à faire quant à la nouvelle stratégie de déplacements. Ces nouveaux comportements s'imposent dorénavant face à l'émergence des nouveaux modes de Transport Collectifs en Site Propre (TCSP), en l'occurrence le métro, le tramway et le train de banlieue modernisé.

Mots clés : Alger - développement durable - transport - multi-modalité - mobilité.

Said HASSAINE, Abdallah FARHI : Des structures urbaines à systèmes fonctionnels non équilibrés : cas de la ville d'Ouled Djellal en Algérie

La ségrégation spatiale et fonctionnelle compte aujourd'hui parmi les phénomènes les plus marquants de la ville algérienne en général et de son noyau historique traditionnel en particulier. De par une répartition quantitative et qualitative non équilibrée des équipements et services urbains, elle se traduit en termes d'enclavement et de marginalisation de son noyau historique et d'une structure urbaine dont les centralités spatiales souffrent d'une mauvaise hiérarchisation et localisation dans l'organisme urbain global. Cette pathologie urbaine perdure malgré la prise de conscience théorique d'une approche systémique de la ville et sa pratique urbanistique. Pour démontrer l'existence effective de ce phénomène et récupérer ces entités morphologiques constituant la mémoire de la ville, ce papier tente, à travers l'analyse de la ville d'Ouled Djellal située dans le Sud-est algérien, de mettre en exergue cette réalité en faisant recours au modèle multicritères sur fond systémique.

Mots-clés : armature - équipements - commerces - ségrégation - système.

Chérif BENGUERGOURA : L'agglomération rurale en Mitidja et son évolution

L'examen de l'évolution de l'agglomération rurale en Mitidja exposé dans cet article a pour objet de faire apparaître les éléments constitutifs des adaptations de l'espace résidentiel face aux paradoxes de la modernité vécue au sein des pays dépendants. L'habitation campagnarde traduit assez bien, par ses aménagements successifs, la mutation du «dedans» domestique. Transparaît un glissement d'un «chez nous» établi autour de valeurs parentales communes vers

un « chez soi » agencé autour d'une cohabitation familiale. Le « dehors » qui, dans la dynamique de cette récente territorialité rurale, cesse d'incarner l'extérieur à distance, tend dès lors à orienter la vie de l'espace intime.

Mots-clés : Mitidja - monde rural - habitation - famille - valeurs.

Abdellah BELABBES : *Le phénomène de migration chez Abdelmalek Sayad, du contexte historique au modèle sociologique*

Cet article traite les travaux d'Abdelmalek Sayad sur l'émigration et l'immigration, deux phénomènes qui les a considéré comme inséparables et faisant ainsi une rupture d'avec les analyses sociologiques antérieures. Ces études d'Abdelmalek Sayad et ses analyses de l'émigration des Algériens en France étaient liées au contexte historique de l'Algérie et sa relation avec la situation coloniale, ce qui la rend une émigration exemplaire dans ses parcours. Plusieurs chercheurs dans ce champ alors s'appuient sur ses études comme modèle pour analyser d'autres migrations tout en gardant les spécificités historique et culturelle de chaque migration.

Mots-clés : Abdelmalek Sayad - émigration - immigration - parcours - contexte historique.

Rosa TITOUCHE-HADDADI : *Impacts économiques et sociaux des envois de fonds des émigrés sur leur région d'origine*

L'objectif de notre travail consiste principalement dans l'étude de l'impact des envois de fonds des émigrés sur le développement des pays d'origine, plus précisément, sur le développement économique et social.

Les envois de fonds prennent de plus en plus d'ampleur, notamment à destination des pays en voie de développement, dans lesquels ils prennent une place importante dans la vie des familles des émigrés. En effet, celles-ci réussissent à survivre et à avoir accès à des services comme la santé et l'éducation. Bien sûr, il est pratiquement impossible de chiffrer l'ampleur exacte de ces transferts, et ce à cause du caractère majoritairement informel de ses envois de fonds. Selon les données de la Banque Mondiale, ils auraient dépassé les 317 milliards d'euros en 2007, dont 240 ont été transférés vers les pays en voie de développement.

Mots-clés : émigration - transfert de fonds - développement - services - famille.

Keltouma AGUIS : *Le partenaire idéal entre réalité et imaginaire : étude des représentations de jeunes dans la région d'Oran*

Le choix du partenaire est considéré comme une expérience de vie fondamentale et il est fondé, selon la convergence de plusieurs études, sur différents facteurs qui se sont amplifiés après le recul du modèle traditionnel, modèle qui donnait plus de poids à la famille dans le choix. Notre sujet d'intérêt dans cet article porte sur ce choix à travers l'étude des représentations d'une

population de jeunes dans la région d'Oran en prenant en compte de la dimension du genre.

Il a été révélé de cette étude que les femmes partent de la réalité dans le choix du partenaire et considèrent que la partenaire de la vie conjugale ou le conjoint peut être le partenaire idéal. Mais pour les hommes l'image de la partenaire idéale est conçue à partir de l'imaginaire tandis que le choix de l'épouse est fondé sur la réalité, avec la confirmation de l'impossibilité que l'épouse soit la partenaire idéale parce que la question est liée à l'enjeu sexuel, l'enjeu qu'utilise l'homme pour se déplacer entre la norme (représentée par la réalité et l'épouse) et son dépassement (représenté par l'imaginaire et la partenaire idéale), attribuant la responsabilité de ce déplacement, de la norme au dépassement et vice versa, à la femme seule.

Mots-clés : sexualité - corps - réalité - imaginaire - représentations sociales.

Yamina RAHOU : La pratique de l'hyménoplastie comme stratégie de réintégration dans la norme sociale

Cet article traite de la pratique de l'hyménoplastie chez les jeunes filles. Cette chirurgie réparatrice de l'hymen est une technique médicale qui permet aux jeunes filles de recouvrer leur virginité, condition requise pour l'accès au mariage. Par cette stratégie, elles tentent de réhabiliter leur statut de jeunes filles et de réintégrer la norme sociale qu'est la réalisation du projet matrimonial. Au-delà du jugement de valeur relatif à l'hypocrisie sociale et à la culture de la ruse que prônent certains, il s'agit de saisir la signification de cette pratique, sa perception par les jeunes filles, d'identifier les profils de celles qui y ont recours ainsi que celui de leur milieu familial et de comprendre les raisons qui les poussent à y recourir. Notre analyse s'appuie sur les résultats d'une enquête qualitative menée auprès de quinze jeunes filles et de mères célibataires en Algérie.

Mots-clés : Algérie - hyménoplastie - virginité - stratégie - mariage - norme sociale.

Mohamed HIRRECHE BAGHDAD : Les inscriptions funéraires au cimetière d'Aïn El-Beida : État des lieux

Ce papier résulte d'un projet établissement inscrit au CRASC (2009-2013) intitulé : « les inscriptions sur les stèles funéraires dans l'ouest algérien : permanence et évolution ». La problématique de ce projet est la suivante: qu'écrivent les algériens sur les tombes de leurs proches et comment expliquer la divergence ou la ressemblance des contenus épigraphiques des stèles funéraires ? La première partie de la question s'intéresse à l'état des lieux de l'épigraphie au cimetière d'Aïn El-Beida à Oran. Pour l'aborder, nous avons opté pour une approche qualitative en menant des observations directes de plusieurs espaces funéraires. Nous avons par la suite mené des entretiens avec les marbriers, les familles des défunts et les visiteurs du cimetière. Quant à l'analyse du contenu, il a fallu en premier lieu re-transcrire et classées les épitaphes selon leurs contenus. À propos de la deuxième partie de la question,

elle est en rapport avec le sens même des pratiques. La permanence du "formulaire" et la divergence des textes funéraires ouvre le champ à la réflexion philosophique dont la quête de sens est primordiale. D'ailleurs, ce mode de pensée dépasse largement le local, c'est-à-dire l'Ouest algérien, par l'usage de « méga-concepts ».

Mots-clés : Algérie - Aïn El-Beida (Oran) - épitaphes - stèles - mort – nécrologie.

Summaries

Daha Cherif BA: *Pirates, rebels and colonial order in French Indochina in the XIXth century*

As wrote Hubert Deschamps, piracy is as old as vessels. If a human institution could seem indestructible, if not venerable, it is for sure this. Its power is asserted in all times and in all spaces. We have seen it devastating Mediterranean civilizations, starving the mighty Romans when the Republic was at its peak and ruled over the world. It moked on Charles-Quint, universal master of an empire on which the sun had never set. During the colonial wars of modern and contemporary times, the French conquest, yet qualified as "small war in Tonkin" by the metropolitan, gave way in Tonkin and Annam due to an almost insurmountable obstacle: piracy, a real quagmire. Destroying or eradicating piracy, seeking the roots which led the outbreak and then the spread of this scourge, the plague, in order to avoid a resurgence and the combat in its origins, such was the obsession that deeply shook France which did not wish at all to fail in its commitments, to preserve its national honor, to maintain its prestige integer, to prove the vitality of its imperialist and colonialist genius. Our contribution, revisiting the colonial wars called "wars of pacification" of the nineteenth century against the pirates and the royalist rebels and nationalists of Annam and Tonkin, discusses firstly the dimensions of piracy in time and space studied, then addresses, in a second step, the control strategies developed by France and the local authorities.

Keywords: France - Annam - Tonkin - repression - pirates - colonial history.

Hassan REMAOUN: *Thinking the revolution in Tunisia and in the Arab world, what content for a historical compromise?*

Since the appearance of what is agreed to be called the Arab Spring, several publications have been issued and several scientific events were held to analyze this new phenomenon in the Arab world. Within this framework, this article considers the search for a relation between the revolution having a bond with several variables and the historical process. Starting from the Tunisian revolution, which was the starting point for other revolutions in the Arab world today, the article focuses on the historical dimension of this revolutionary experience and other experiences (European, Turkish, Algerian) while insisting on the complex character and problematic nature of their approaches.

Keywords: Tunisia - Arab Spring revolution - historic compromise citizenship.

Tahar BAOUNI Mohamed BAKOUR, Rafika BERCHACHE: *Effects of multi-modality in Algiers on users' mobility*

The fast development of the urban tissue of the agglomeration of Algiers has drawn more and more important displacement needs and a growing and as well as diverse mobility. However, the sustainable development of the agglomeration of Algiers requires to rationalize the displacements and to better channel the users' choices regarding the means of the mass transportation in use. Reconciling the flexibility offered by the car and the benefits of an efficient public transport imposes a change of culture among the users, the carriers and the businesses as well as the government.

This article discusses the multi-modality issue in Algiers, and its effects on the mobility of the users and the choices which they, from now, will have to make as for the strategy of displacement. These new behaviors are essential now vis-à-vis the emergence of new Collective modes of Transport in Clean Site (TCSP), namely the metro, the tramway and the modernized suburban train.

Keywords: Algiers - sustainable - development - transport - multi-modal - mobility.

Said HASSAINE, Abdallah FARHI: *Urban structures with unbalanced functional systems: case of the town of Ouled Djellal in Algeria*

Spatial and functional segregation is deemed today among the most outstanding phenomena of the Algerian town in general and of its traditional historic core in particular. By an unbalanced quantitative and qualitative distribution of urban facilities and services, it results in terms of isolation and marginalization of its historic core and an urban spatial structure whose spatial centralities suffer from poor prioritization and location in the overall urban organism. This urban pathology persists despite the awareness of a systemic theoretical approach of the town and its urban practice. To demonstrate the effective existence of this phenomenon and recover these morphological entities constituting the memory of the town, this paper attempts, through the analysis of Ouled Djellal town, located in the south-east of Algeria, to highlight this reality by making use of multi-criteria model for systemic background.

Keywords: frame - facilities - shops - segregation system.

Chérif BENGUERGOURA: *The rural town in Mitidja, Central Algeria, and its evolution*

The examining of the evolution of the rural housing in the Mitidja plain, presented in this article, has for object to exhibit the constituent elements of residential space adaptations against the paradoxes of modernity lived within the dependent countries. The country home reflects fairly well, by its subsequent modifications, the internal domestic mutation. A shift of "Our home", established around common parental values, is transferred to a "One's home" arranged around a family cohabitation. The "outside" which in the dynamics of

the recent rural territoriality incarnates no more the remote exterior, tends, therefore, to adjust the life of the intimate space.

Keywords: Mitidja - rural world - housing - family values.

Abdellah BELABBES: *The phenomenon of migration in Abdelmalek Sayad, the historical context in sociological model*

This article discusses the work of Abdelmalek Sayad on emigration and immigration, both phenomena are considered as inseparable and thus making a break with previous sociological analyzes. These studies and analyzes of Abdelmalek Sayad of the emigration of Algerians in France were linked to the historical context of Algeria and its relationship with the colonial situation, which makes it an exemplary emigration in its path. Several researchers in this field then rely on his studies as a model to analyze other migration while keeping the historical and cultural specificities of each migration.

Keywords: Abdelmalek Sayad - emigration - immigration - journey - historical context.

Rosa TITOUCHE-HADDADI: *Economic and social impacts of remittances from emigrants on their region of origin*

The objective of our work is mainly in the study of the impact of remittances from emigrants on the development of countries of origin, more specifically, the economic and social development

Remittances are increasingly in magnitude, in particular to the developing countries, in which they take an important place in the lives of families of emigrants. In fact, the latter manage to survive and have access to services such as health and education. Of course, it is virtually impossible to quantify the exact magnitude of these transfers, and this because of overwhelmingly informal of its remittances. According to data from the World Bank, they would have exceeded € 317 billion in 2007, of which 240 were transferred to the developing countries.

Keywords: migration - fund transfer - development - services - family.

Keltouma AGUIS: *The ideal partner between reality and imagination: a study of representations of young people in the region of Oran*

The choice of the partner is regarded as a fundamental experience of life and it is based, according to the convergence of several studies, on various factors, which developed after the retreat of the traditional pattern, which gave more weight to the family in the choice. Our subject of interest in this article relates to this choice through the study of the representations of the young people in the region of Oran while taking into account of the dimension of the kind.

It was revealed from this study that women depart from reality in the partner's choice and consider that the partner of the conjugal life or the husband should be the ideal one. But for men the image of the ideal partner is conceived from imagination while the choice of the wife is based on reality, with the confirmation of the impossibility that the wife is the ideal partner because the

issue is related to the sexual stake, the stake used by the man to move between the norm (represented by reality and the spouse) and his foolishness (represented by the imaginary and ideal partner) assigning responsibility for this displacement, the norm excess and vice versa, the woman alone.

Keywords: sexuality - body - reality - fantasy - social representations.

Yamina RAHOU: *The practice of hymenoplasty as a strategy for reintegration in the social norm*

This article discusses the practice of hymenoplasty among the young girls. This hymen repairing surgery is a medical technique that allows the young girls to recover their virginity, a requirement for access to marriage. Through this strategy, they attempt to restore the status of virgin girls and reintegrate the social norm that is the realization of the marital project. Beyond the value judgment concerning the social hypocrisy and the culture of the ruse that some people advocate, it is a question of grasping the meaning of this practice, its perception by the young girls, then identifying the profiles of those who have recourse as well as that of their family environment, and of grasping the reasons that impel them to resort to these practices. Our analysis is based on the results of a qualitative survey of fifteen young girls and single mothers in Algeria.

Keywords: Algeria - hymenoplasty - virginity - strategy - marriage - social norm.

Mohamed HIRRECHE BAGHDAD: *Funerary inscriptions in the cemetery of Ain El-Beida, Oran: Inventory of fixtures*

Tis paper resulted from an establishment project registered with the CRASC (2009-2013), and entitled: "Inscriptions on gravestones in western Algeria: perpetuity and evolution." The problematic of this project is as follows: what do Algerians inscribe on the tombs of their dead, and how to explain the epigraphic divergence or resemblance of the contents of the funerary headstones? The first part of the question is concerned with the inventory of fixtures of the epigraphy in the cemetery of Ain El-Beida, Oran. To tackle the matter, we have opted for a qualitative approach, by conducting direct and full observations on several funerary plots. We have subsequently carried out discussions with the marbriers, the deads' families and the cemetery visitors. As for the analysis of the contents, it was initially necessary to transcribe and classify the epitaphs, according to their contents. Regarding the second part of the question, it is in relation with the same sense of the practices. In addition, the constant "formular" and the funerary texts divergence open the field to philosophical reflection which quest for sense is paramount. Moreover, this way of thinking largely exceeds the local, i.e. Western Algerian, by the use of "méga-concepts".

Keywords: Algeria - Aïn El-Beida (Oran) - epitaphs - steles - death - obituary.

Resúmenes

Daha Chérif BA: Piratas, rebeldes y el gobierno colonial en Indochina francesa en el siglo XIX

Como lo escribió Hubert Deschamps, la piratería es tan antigua como los barcos. Si una institución humana puede parecer indestructible, sino venerable, es ella misma. Su poder se afirma en todos los tiempos, en todas las áreas. Se ha visto devastar las civilizaciones mediterráneas, matar de hambre a los duros Romanos cuando la República estaba en su apogeo y gobernaba el mundo. Ella insultó a Carlos Quinto, maestro universal de un imperio en el cual nunca el sol se ha puesto. Durante las guerras coloniales de la época moderna y contemporánea, la conquista francesa, aunque descrita como "pequeña guerra en Tonkin" "por los metropolitanos, marcó tristemente el paso en Tonkin y en Annam debido a un obstáculo casi insalvable: la piratería, verdadera lodazal. Destruir o erradicar la piratería, buscar las raíces que permitieron la aparición y propagación de esta plaga, con el fin de evitar un resurgimiento y combatirla en sus orígenes, como fue la obsesión que sacudió profundamente Francia, que no quería dejar sus compromisos para salvaguardar su honor nacional, mantener su prestigio en todo, para demostrar la vitalidad de su ingeniería imperialista y colonialista. Nuestra contribución consiste en visitar de nuevo las guerras coloniales llamadas "guerras de pacificación" del siglo XIX contra los piratas y rebeldes monárquicos y nacionalistas de Annam y de Tonkin, analiza las dimensiones de la piratería en el tiempo y en el espacio estudiados en un primer lugar, luego abordar en una segunda etapa, las estrategias de represión desarrolladas por Francia y las autoridades locales.

Palabras claves: Francia - Annam - Tonkin - represión - piratas - historia colonial.

Hassan REMAOUN: Pensar en la revolución en Túnez y el mundo árabe, ¿Qué contenido para un compromiso histórico?

Desde la aparición de lo que se llama la primavera árabe, varias publicaciones han sido publicadas y varios eventos científicos fueron organizados para analizar este nuevo fenómeno en el mundo árabe. En este contexto, el presente artículo tiene como objetivo la búsqueda de una relación entre la revolución que tiene un enlace con varias variables y el proceso histórico. Desde la revolución tunecina, que fue el punto de partida para otras revoluciones en el mundo árabe hoy día, el artículo se centra en la dimensión histórica de esta experiencia revolucionaria y de otras experiencias (europea, turca, argelina) haciendo hincapié en el carácter complejo y problemático de sus planteamientos.

Palabras claves: Túnez - Primavera Árabe - la revolución - compromiso histórico - ciudadanía.

Tahar BAOUNI, Mohamed BAKOUR, Rafika BERCHACHE: *Efectos de la multi-modalidad en Argel en la movilidad de los usuarios*

El rápido desarrollo del tejido urbano de la ciudad de Argel ha causado necesidades de traslado cada vez más importantes y cada vez con mayor diversa y movilidad. Sin embargo, el desarrollo sostenible de la ciudad de Argel impone racionalizar los traslados y la mejor elección de los usuarios en cuanto a la canalización de la forma de utilizar el transporte público. Conciliar la flexibilidad que ofrece el coche y los beneficios de un transporte público eficiente requiere un cambio de cultura, tanto entre los usuarios, transportistas y empresas como en los poderes públicos.

Este artículo aborda el tema de la multi-modalidad en Argel, y sus efectos sobre la movilidad de los usuarios y de las decisiones que ahora tienen que llevar a cabo acerca de la nueva estrategia de los desplazamientos. Estos nuevos comportamientos son necesarios ahora con la aparición de nuevos modos de Transportes Colectivos en Sitio Limpio (TCSP), a saber, el metro, el tranvía y el tren modernizado de cercanías.

Palabras claves: Argel - el desarrollo sostenible - el transporte - la movilidad - multi-movilidad.

Said HASSAINE, Abdallah FARHI: *Estructuras urbanas con sistemas funcionales desequilibrados: el caso de la ciudad de Ouled Djellal en Argelia*

La segregación espacial y funcional es ahora uno de los fenómenos más llamativos de la ciudad argelina en general y de su núcleo histórico tradicional en particular.

Por una distribución cuantitativa y cualitativa no desequilibrada de las instalaciones y de los servicios urbanos, que se traduce en términos de aislamiento y marginación de su núcleo histórico y de una estructura urbana cuyas centralidades espaciales sufren de una mala asignación de prioridades y de ubicación en el organismo urbano en general. Esta patología urbana persiste a pesar de la toma de conciencia teórica de una aproximación sistémica de la ciudad y de su práctica urbanística. Para demostrar la existencia real de este fenómeno y recuperar estas entidades morfológicas que constituyen la memoria de la ciudad, este artículo, intenta mediante el análisis de la ciudad de OuledDjellal situada en el sureste argelino, resaltar esta realidad haciendo uso del modelo de múltiples criterios sobre fondo sistémico.

Palabras claves: Armadura - instalaciones - tiendas - sistema de segregación.

Chérif BENGUERGOURA: *La aglomeración rural en Mitidja y su evolución*

El examen de la evolución de la aglomeración rural en Mitidja expuesto en este artículo pretende mostrar los elementos componentes de las adaptaciones de la zona residencial frente a las paradojas de la modernidad vivida en medio de los países dependientes. La vivienda de campo traduce bastante bien, por las sucesiones modificaciones, la mutación del "interno" doméstico. Refleja un cambio de un "hogar nuestro", construido en torno a valores comunes de los padres hacia una "casa" dispuesta alrededor de una convivencia familiar. El "fuera" en el que la dinámica de esta reciente territorialidad rural deja de encarnar el exterior hacia fuera alejándose, tiende por lo tanto a orientar la vida del espacio íntimo

Palabras claves: Mitidja - mundo rural - vivienda - familia - valores.

Abdellah BELABBES: *El fenómeno de migración en Abdelmalek Sayad, del contexto histórico al modelo sociológico*

Este artículo analiza los trabajos de Abdelmalek Sayad sobre la emigración y la inmigración, dos fenómenos que los ha considerado como inseparables y por lo tanto haciendo una ruptura con los análisis sociológicos anteriores. Estos estudios de Abdelmalek Sayad y sus análisis de la emigración de los Argelinos en Francia estaban relacionados con el contexto histórico de Argelia y su relación con la situación colonial, lo que la pone como una emigración ejemplar en su recorrido. Varios investigadores en este campo, se basan entonces en sus estudios como un modelo para analizar otras migraciones, manteniendo las especificidades históricas y culturales de cada migración.

Palabras claves: Abdelmalek Sayad - emigración - la inmigración - recorrido - el contexto histórico.

Rosa TITOUICHE-HADDADI: *Impactos económicos y sociales de las remesas de fondos de los emigrantes hacia su región de origen*

El objetivo de nuestro trabajo es principalmente el estudio del impacto de las remesas de fondos de los emigrantes en el desarrollo de los países de origen, más específicamente, en el desarrollo económico y social. Las remesas de fondos toman cada vez más importancia, en particular para los países en vía de desarrollo, en los cuales toman un lugar importante en la vida de las familias de los migrantes. De hecho, éstas se las arreglan para sobrevivir y tener acceso a servicios como la sanidad y la educación. Por supuesto, es prácticamente imposible cuantificar la magnitud exacta de estas transferencias, y eso debido a su carácter de las remesas de fondos predominantemente informal. De acuerdo con datos del Banco Mundial, habrían superado los 317 mil millones de euros en 2007, de los cuales 240 fueron transferidos a los países en vía de desarrollo.

Palabras claves: migración - transferencia de fondos - desarrollo - servicios - familia.

Keltouma AGUIS: *El socio ideal entre la realidad y la imaginación: un estudio de las representaciones de los jóvenes en la región de Orán*

La elección del socio es considerada como una experiencia fundamental de la vida y se basa, de acuerdo con la convergencia de varios estudios, sobre diversos factores que se incrementaron después de la caída del modelo tradicional, modelo que daba más peso a la familia en la elección.

Nuestro tema de interés en este artículo se centra en la elección, a través del estudio de las representaciones de una población de jóvenes en la región de Orán, teniendo en cuenta la dimensión del género.

Se puso de manifiesto en este estudio que las mujeres salen de la realidad en la elección de socio y consideran que el socio de la vida matrimonial en donde el cónyuge puede ser el socio ideal. Sin embargo, para los hombres la imagen de la pareja ideal se concibe a partir de la imaginación, mientras que la elección de la mujer se basa en la realidad, con la confirmación de la imposibilidad de que la esposa sea el socio ideal porque la pregunta está relacionada con la cuestión sexual, el desafío que utiliza el hombre para moverse entre la norma (representada por la realidad y la esposa) y su superación (representada por el imaginario y el compañero ideal), atribuyendo la responsabilidad de este desplazamiento, de la norma al exceso estándar y viceversa, a la mujer sola.

Palabras claves: la sexualidad - cuerpo - realidad - fantasía - representaciones sociales.

Yamina RAHOU: *La práctica de la himeno-plastia como estrategia para la reinserción en la norma social*

Este artículo aborda la práctica de la himeno-plastia en las niñas. Esta cirugía de reparación del himen es una técnica médica que permite a las niñas recuperar su virginidad, requisito para el acceso al matrimonio. A través de esta estrategia, intentan rehabilitar su estatuto de niñas y de reintegrar en la norma social que es la realización del proyecto matrimonial.

Más allá del juicio de valor sobre la hipocresía social y la cultura del engaño que algunos buscan, se trata de comprender la significación de esta práctica, su percepción por las jóvenes, para identificar los perfiles de aquellas que así lo utilizan y la de su entorno familiar y de comprender las razones que les llevan a utilizarlas. Nuestro análisis se basa en los resultados de una encuesta cualitativa llevada ante quince niñas y de las madres solteras en Argelia.

Palabras claves: Argelia - himeno-plastia - virginidad - estrategia - matrimonio - norma social.

Mohamed HIRRECHE BAGHDAD: *Inscripciones funerarias en el cementerio de Ain El-Beida: Estado de la cuestión*

Este artículo surge de un proyecto de establecimiento registrado en el CRASC (2009-2013) titulado "las inscripciones en las tumbas en el oeste argelino: permanencia y evolución." La problemática de este proyecto es la

siguiente: ¿Qué escriben los argelinos en las tumbas de sus seres queridos y cómo explicar la diferencia o similitud de las temáticas epigráficas de sus lápidas funerarias? La primera parte de la pregunta tiene que ver con el estado de la epigrafía en el cementerio de Ain El-Beida en Orán. Para abordarla, optamos por una aproximación cualitativa, al realizar observaciones directas y temáticas de varios espacios funerarios. Luego llevamos discusiones y entrevistas con los albañiles, las familias de los difuntos y de los visitantes del cementerio. En cuanto al análisis del contenido, fue necesario primero transcribir y clasificar los epitafios de acuerdo con su contenido. La segunda parte de la pregunta, está relacionada con el sentido de las mismas prácticas. Además, la permanencia del "formulario" y la divergencia de los textos funerarios, abre la puerta a la reflexión filosófica cuya búsqueda del sentido es primordial. Por otra parte, esta forma de pensar va más allá del local, es decir, del oeste argelino al uso de las "mega-conceptos."

Palabras claves: Argelia - Ain El-Beida (Oran) - epitafios - lápidas - muerte - necrología.

**Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle
Technopôle de l'USTO – Bir El Djir – Oran (ALGERIE)**

CRASC - BP 1955 Oran El M'naour

Tél +213 (0) 41 56.04.73 / +213 (0) 41 56 04 74 et 56 04 76 Fax +213 (0) 41 56 04 63

Antenne du CRASC : Université Mentouri de Constantine tél : +213 (0) 31 81 86 38

E-mail : crasc@crasc-dz.org ; insaniyat@crasc-dz.org ; Site web: <http://www.crasc-dz.org>

Bon de commande

Nom ou raison sociale

Adresse

Tel Fax e-mail

♣ Achat au numéro : Prix unitaire Algérie : le n° simple : 150 DA ; Etranger : 10 € et le n° double : 200 DA ; Etranger : 15 €.

Volume I : 1997

* N°1 : Le travail (épuisé)

* N°2 : Espace habité (épuisé)

* N°3 : Mémoire et histoire (épuisé)

Volume II : 1998

* N°4 : Familles d'hier et d'aujourd'hui (épuisé)

* N°5 : Villes algériennes (épuisé)

* N°6 : L'école, approches plurielles (épuisé)

Volume III : 1999

* N°7 : Paysans Algériens

* N°8 : Mouvements sociaux, mouvements associatifs (épuisé)

* N°9 : Maghreb : Culture, Altérité

Volume IV : 2000

* N°10 : La violence : Contribution au Débat (épuisé)

* N°11 : Le sacré et le politique

* N°12 : Patrimoine(s) en question(s) (épuisé)

Volume V : 2001

* N°13 : Recherches urbaines

* N°14/15 : Premières recherches I

Volume VI : 2002

* N°16 : Réalités, acteurs et représentations du local en Algérie (épuisé)

* N°17/18 : Langues et société (épuisé)

Volume VII : 2003

* N°19/20 : Historiographie maghrébine / Champs et pratiques (épuisé)

* N°21 : Imaginaire/Littérature-Anthropologie

* N°22 : Pratiques maghrébines de la Ville

Volume VIII : 2004

* N°23/24 : Oran, une ville d'Algérie (épuisé)

* N°25/26 : L'Algérie avant et après 1954 (épuisé)

Volume IX : 2005

* N°27 : La socio-anthropologie en devenir (épuisé)

* N°28 : Espace - Acteurs sociaux-Altérité (épuisé)

* N°29/30 : Premières recherches II

Volume X : 2006

* N°31 : Religion, pouvoir et société (épuisé)

* N°s 32-33 : Métissages maghrébins

* N°34 : Le sport. Phénomène et pratiques

Volume XI : 2007

* N°s 35-36 : Constantine. Une ville en mouvement

* N°37 : Vécus, représentations et culturalité

* N°38 : Le local en mutation

Volume XII : 2008

* N°s 39-40 : Regards sur le passé et enjeux de la mémoire, aujourd'hui (épuisé)

* N°41 : Enfance et socialisation (épuisé)

* N°42 : Territoires urbains au Maghreb

Volume XIII : 2009

* N°43 : Discours littéraire et religieux au Maghreb

* N°s 44-45 : Alger : une métropole en devenir (épuisé)

* N°46 : Idiomes et pratiques discursives

Volume XIV : 2010

* N°s 47-48 : Communautés, Identités et Histoire (épuisé)

* N°49 : Savoirs et dynamiques sociales

* N°50 : Varia

Volume XV : 2011

* N°s 51-52 : La Sahara et ses marges (épuisé)

* N°53 : La Montagne : populations

et cultures

* N°54 : Tizi-Ouzou et la Kabylie: mutations sociales et culturelles

Volume XVI : 2012

* N°s 55-56 : Jeunes, quotidienneté et quête d'identité

* N°s 57-58 : Algérie, 50 ans après l'indépendance (1962-2012) : permanences et changements

Volume XVII : 2013

* N°59 : Famille : Pratiques et enjeux sociétaux

* N°s 60-61 : L'École : enjeux institutionnels et sociaux

♣ Nouveau tarif à partir du Numéro 23-24 (2004)

Désignation	Prix au numéro		Abonnement annuel		
	N/simple	N/double	Etudiant	Particulier	Institution
Revue Insaniyat	350,00DA	500,00 DA	800,00 DA	1200,00 DA	2000,00 DA
	18 €	28 €	40 €	60 €	90 €

♣ S'engage à régler la somme de :

En espèces

Par chèque bancaire

Par virement au compte

RIB (DA) : CRASC. CPA Hai Es Salem Oran 004 00 402. 401. 70. 433. 02. 14

RIB (€) : CRASC. CPA Hai Es Salem Oran 004 00 402. 520. 433. 02.90. 02

SWIFT CPA LDZAL XX

Date et signature

Déjà parus dans les ouvrages du Crasc

- Espaces Maghrébins. Pratiques et enjeux, 1989.
- Comment on enseigne l'histoire en Algérie ? 1995
- Femmes et développement, 1995
- Cultures d'entreprise, 1997
- L'université aujourd'hui, 1998
- Quel avenir pour l'anthropologie en Algérie ? 2002
- Le roman algérien de langue arabe. Lectures critiques, 2002
- Philosophie, mémoire et institution, 2004
- Les acteurs du développement local durable en Algérie : Comparaison Méditerranéenne, 2004.
- Voyages extraordinaires et nouvelles agréables de Mohamed Ibn Ahmed Abu Ras El Nacer, Tome I, 2005.
- Dictionnaire des mythes algériens, 2005.
- Sources documentaires étrangères. L'Algérie : Histoire et Société - Un autre regard – Etudes des archives et témoignages en Algérie et à l'étranger, 2005.
- Des noms et des... noms, Etat civil et anthroponymie en Algérie, 2005
- Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie, 2005
- Toponymie et anthroponymie en Algérie. Recueil bibliographique général, 2005.
- Préscolaire en Algérie. Etat des lieux et perspectives, 2005
- L'espace montagnard entre mutations et permanences, 2005
- Actes des journées scientifiques des présentations des résultats des projets PNR : « Population et société », 2006
- Rachid Boudjedra et la productivité du texte, 2006
- Le roman moderne : écriture de l'autre et de l'ailleurs, 2006
- Savoirs historiques au Maghreb. Constructions et usages, 2006
- Etude du lien potentiel entre usage problématique de drogues et VIH/Sida en Algérie, 2006
- Image, Mémoire, Histoire. Les représentations iconographiques en Algérie et au Maghreb, 2007
- Eau, ville et Environnement, 2008
- L'Algérie 50 ans après. Etat des savoirs en sciences sociales et humaines, 2008
- Voyages extraordinaires et nouvelles agréables de Mohamed Ibn Ahmed Abu Ras El Nacer - Tome II -, 2008
- Villes d'Algérie. Formation, vie urbaine et aménagement, 2010
- Ecriture féminine : réception, discours et représentations, 2010
- Le Maghreb des années 1990 à nos jours : Emergence d'un nouvel imaginaire et de nouvelles écritures, 2010
- Histoire contemporaine de l'Algérie. Nouveau objets, 2010
- Tentatives de suicide et suicide des jeunes à Oran. Désespoir ou affirmation de soi ?, 2010
- Les Femmes Africaines à l'épreuve du développement, 2012.
- Quelles formations pour quels emplois en Algérie ? , 2012.
- Générations engagées et mouvements nationaux. Le XXème siècle au Maghreb, 2012.
- Le cognitif et l'idéologique dans le manuel scolaire. Les sciences humaines dans l'enseignement secondaire, 2012.
- Les indépendances au Maghreb, 2012.
- Aménagement urbain et développement durable, 2012.
- Ahmed Tahar Benguennoun. Poète populaire de la plaine de Ghriiss, 2013.
- Les langues dans l'espace familial algérien, 2013.
- Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau, 2013.
- Les espaces publics au Maghreb. Au carrefour du politique, du religieux, de la société civile, des médias et des NTIC, 2013.

Déjà parus dans les cahiers du Crasc

- La socio-anthropologie ou comment repenser la méthode ?, n° 1, 2001
- Les cadres de l'industrie : positions, rôles, trajectoires, représentations, n°2, 2001
- Turath, n°3, 2002
- Turath: dossier Abdelkader Khaldi, n° 4, 2002
- Le mouvement associatif au Maghreb, n° 5, 2002
- Turath : le dire oral : des Aurès au Murdjajo, n° 6, 2003
- Texte littéraire : approches plurielles, n°7, 2004
- Turath : patrimoine immatériel. Matériaux, documents et études de cas, n° 8, 2004.
- Les cadres de l'industrie : les conditions de formation d'une élite sociale moderne, n° 9, 2005
- Turath. Représentations sociales, n° 10, 2005
- Laredj Waciny et la passion de l'écriture, n° 11, 2005
- Management des compétences : communication et leadership dans l'entreprise, n°12, 2005
- Le mouvement associatif en Algérie : réalité et perspective, n° 13, 2005
- Eléments d'analyse urbaine. Théorie et application, n° 14, 2005.
- Turath. Le Melhoun Textes et documents, n° 15, 2006.
- L'approche par compétences et pratiques pédagogiques, n° 16, 2009.
- Turath chants populaires, n° 17, 2009.
- Le préscolaire en Algérie à l'heure de la réforme, n° 18, 2009.
- SENS. Société-Environnement-Santé, n° 19, 2009.
- Le statut et la fonction du personnage féminin dans la littérature d'expression française, n° 20, 2009.
- L'approche par compétences. Situations – Problèmes et Apprentissage, n° 21, 2012
- Situation de la Femme dans la daïra de Charouine. Wilaya d'Adrar, n° 22, 2012
- Situation de l'Éducation dans le sud algérien. Cas de daïra de Charouine - Wilaya d'Adrar, n°23, 2012.
- Religiosité et quête identitaire en milieu étudiant, n° 24, 2012.
- Ecole / famille : quels modèles éducatifs ? n° 25, 2012
- Turath. Bibliographie sur le patrimoine culturel, n°26, 2013
- Famille, éducation et changement social, n°27, 2013
- Le roman algérien contemporain en débat, n°28, 2013
- Turath. Bibliographie sur le patrimoine culturel, n°26, 2013
- Famille, éducation et changement social, n°27, 2013
- Le roman algérien contemporain en débat, n°28, 2013

Les cahiers du CRASC

**Famille, éducation
et changement social**

Sous la direction de :
Badra Moutassem-Mimouni

Editions |



27
2013

إنسانيات، المجلة الجزائرية في الأنثروبولوجيا والعلوم الاجتماعية
كراسك - وهران
عدد 62، أكتوبر - ديسمبر 2013 (مجلد 17، 4)

عدد متنوع

شروط النشر

إنسانيات مجلة أكاديمية محكمة تتمثل أولى مهامها في خلق مجال للنشر مخصص للأنثروبولوجيا والعلوم الاجتماعية والإنسانية. تضع المجلة في متناول قرائها إسهامات الجامعيين من الوطن وخارجه في التخصصات المذكورة سلفاً.

ترحب المجلة بالمقالات المحررة باللغتين العربية أو الفرنسية، والتي ترسل إليها عن طريق البريد الإلكتروني حيث يتلقى صاحب المقال مقابل ذلك وصل استلام.

تشتترط في المقالات الأصالة أي تلك التي لم يتم نشرها من قبل، ويبقى مضمون المقال المنشور تحت مسؤولية صاحبه.

لا يتعدى حجم المقالات المقترحة 30.000 علامة (بما في ذلك الفراغات) بنظام Word (مقياس الكتابة 16 أخبار، وأن ترفق بملخص لا يتجاوز 1000 علامة مع الإشارة إلى 5 كلمات مفتاحية على الأكثر. كما يُطلب من الباحث تقديم سيرته العلمية والمهنية مشيراً فيها إلى أعماله المنشورة حديثاً.

يمكن للباحث المشاركة في المجلة بعدة مساهمات أخرى في شكل:

- عروض وقرارات لكتب، لمجلات ولأخبار علمية مختلفة (لا تتجاوز 7000 علامة بما ذلك الفراغات).

- موقف بحث يتعلّق بأعمال الباحث المنجزة حديثاً كرسالة الدكتوراه مثلاً (18.000 علامة بما ذلك الفراغات).

تخضع المقالات المقترحة لشكلين من التحكيم داخلي و خارجي:

- تحكيم داخلي أولي من طرف لجنة التحرير.

- تحكيم خبيرين متخصصين من خارج لجنة التحرير.

يتوقف نشر المقالات المقترحة على نتائج الخبرة وعلى برمجة الملفات. تترجم ملخصات المقالات المقبولة إلى اللغات الفرنسية/ العربية، الإنجليزية والإسبانية.

يتم إدراج الهوامش أسفل الصفحة كما يلي:

الكتاب:

أبو زيد، نصر حامد (2000)، *الخطاب و التأويل*، الدار البيضاء، المركز الثقافي العربي، الطبعة الأولى، ص. 90.

مقالة في مجلة:

أبو اللوز، عبد الحكيم (2006)، "التوجهات الجديدة للسياسة الدينية في المغرب"، *إنسانيات*، عدد 31، وهران، مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية، جانفي - مارس، ص. 31.

مساهمة ضمن كتاب جماعي :

باركي، عائشة (2000)، "الحركة الجموعية في الجزائر وتجربة إقرأ"، الزويبر عروس (تنسيق)، الحركة الجموعية في الجزائر، وهران، منشورات مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية، ص. 90.

رسالة دكتوراه:

عادل، فوزي (1990)، تكوين الرابطة الزوجية والأشكال الجديدة للأسر الجزائرية، أطروحة دكتوراه دولة في علم الاجتماع، جامعة باريس 7، ص. 90.

ترفق الرسوم، الجداول، الخرائط وغيرها من الأشكال بالإحالات والمصادر الخاصة بها وفق نظامي Word و Pdf.

هناك آجال للنشر على صاحب المقال أن يأخذها بعين الاعتبار، ولا تسلّم شهادة النشر إلا بعد موافقة الخبراء على نشر المقال.

تُرسل إلى صاحب المقال المنشور نسختان من المجلة إضافة إلى نسخة إلكترونية لمقاله المنشور.

يمنع منعاً باتاً إعادة نشر مقالات المجلة دون موافقة لجنة التحرير.

المجلة غير ملزمة بتقديم إجابات حول المقالات غير المنشورة.

فهرس

عدد متنوع

تقديم العدد: عبد الوهاب بلغراس، سيدي محمد محمدي

- 7..... باللغة العربية
- 7..... باللغة الفرنسية
- دحا شريف با، القرصنة المتمررون والنظام الاستعماري في الهند الصينية خلال القرن 19، (باللغة الفرنسية)..... 11
- حسن رمعون، التفكير في الثورة في تونس و العالم العربي: أي محتوى لأي توافق تاريخي؟..... 11
- الظاهر بعوني، محمد باكور، رفيقة برشاش، آثار تعدد وسائل النقل في الجزائر العاصمة على حراك المستعملين، (باللغة الفرنسية)..... 45
- سعيد حساين، عبد الله فرحي، بنيات حضرية ذات أنظمة وظيفية غير متوازنة: حالة مدينة أولاد جلال بالجزائر، (باللغة الفرنسية)..... 71
- شريف بن قرقورة، التجمع الريفي بالنتيجة و تطوره (باللغة الفرنسية)..... 79
- عبد الله بلعباس، ظاهرة الهجرة عند عبد المالك صياد: من السياق التاريخي إلى النموذج السوسبيولوجي..... 25
- روزة تيتوش-حدادي، التحويلات المالية للمهاجرين و آثارها الاقتصادية و الاجتماعية على المناطق الأصلية (باللغة الفرنسية)..... 121
- كلثومة أقيس، الشريك المثالي بين الواقع و المخيال: دراسة لتمثلات شباب بمنطقة وهران..... 39

- يمنية رحو، ممارسة جراحة غشاء البكارة كاستراتيجية لإعادة الاندماج في
المعيار الاجتماعي، (باللغة الفرنسية).....147
- محمد حيرش بغداد، الكتابات الجنائزية في مقبرة عين البيضاء (وهران):
الوضع الحالية، (باللغة الفرنسية)167
- مواقف بحث**
- عبد الوهاب بلغراس، الحدث التاريخي في اللحظة الصوفية من خلال تجربة
الأمير عبد القادر.....57
- قراءات نقدية**
- مجيد الحوسي، يوم في بالرمو أو ذاكرة المتعددة، بقلم إفلين م. بورني، (باللغة
الفرنسية)199
- قراءات**
- سليمان رحمان، عادات منطقة القبائل (الزواج، الحمل، الولادة، الطفولة) بقلم
كريم سارادوني، (باللغة الفرنسية)207
- عروض لمجلات**
- بقلم وناسة سياري-تنفور، (باللغة الفرنسية)209
- أخبار علمية**
- ملتقى الدولي حول جودة الحياة و التنمية الاجتماعية، بقلم فاطمة تلمساني.....67
- ملخصات**
- باللغة العربية.....69
- باللغات : الفرنسية، الإنجليزية و الإسبانية.....211

تقديم

عدد متنوع

يجمع هذا العدد من إنسانيات عدة مساهمات من مختلف الاهتمامات وحقول البحث: التاريخ والسياسة، التغيرات الحضرية والريفية، الهجرة وبعض الممارسات الاجتماعية المحلية (المتعلقة بالزواج والوفاة).

في الحقل التاريخي، يضيء دحا شريف با فترة من تاريخ الاستعمار الفرنسي للفييتنام خلال القرن التاسع عشر عبر دراسة القرصنة. هذه الممارسة، التي كانت جارية في مناطق تونكين وأنام قبل الاحتلال، أصبحت عائقا جديا للحملة الاستعمارية، خاصة لما ارتبطت بالحس الوطني، وكانت إستراتيجية "بسط السلم" متنوعة بين الحملات العسكرية الصرفة وسياسات "الإقناع" إماما بعروض العمل للقراصنة والمتمردين أو باقتراح إدماجهم في الجيش. لقد باءت هذه المحاولات بالفشل معطية بذلك صورة لما ستكون عليه نضالات الثورة الفييتنامية في القرن العشرين.

عاد حسن رمعون من جانبه إلى ثورة معاصرة أخرى، الثورة التونسية. لقد أعاد مساءلة مفهوم التوافق التاريخي، على أساس مساهمات ملتقى دولي نظم بتونس في ماي 2013، وذلك بعرض تجارب ثورية أخرى (إنجليزية، فرنسية، تركية وجزائرية). كانت الإشكالية المدروسة هي كيف يمكن، سياسيا، الخروج بإجماع يضمن الحريات الفردية والجماعية من جهة، والأخذ بعين الاعتبار مطلبها هوياتيا، دينيا بالخصوص، من جهة أخرى. تكمن الإجابة حسب الكاتب في تجنب استنساخ التجارب التاريخية الأخرى و التفرغ للبحث عن حلول أصيلة.

تناولت المساهمات الثلاث الموالية موضوعا مشتركا يتمثل في تغير الوسط المسكون، حضريا كان أو ريفيا، وآثاره على السكان. فيما يخص الوسط الحضري، قام كل من الطاهر بعوني، محمد باكور ورفيقة برشاش بتحقيق مع مستعملي وسائل النقل الجديدة من سكان العاصمة، الوسائل التي دخلت الخدمة خلال السنوات الأخيرة (الميترو، الترامواي وقطار الضواحي الحديث). لقد كان الهدف، في مواجهة مشاكل التنقل الناتجة عن النمو الحضري، هو التعرف على ممارسات هؤلاء المستعملين لوسائل النقل، مكانة الوسائل الجديدة في هذه الممارسات، الاختيار من بين هذه الوسائل وكلفة التنقل.

دائما في الوسط الحضري، درس سعيد حساين وعبد الله فرحي ظاهرة العزل المكاني والوظيفي في المدينة متخذين كحالة للدراسة مدينة أولاد جلال (الجنوب الشرقي الجزائري). لقد بيّنا، بتحليل متعدد المعايير، كيف تعاني المدينة من هذا العزل، خاصة مركزها التاريخي، وعرضا بوضوح التوزيع المتميز للتجهيزات والمحال التجارية في النسيج الحضري. في الأخير اقترح الكاتبان توصيات عملية من أجل معالجة هذه الوضعية غير المتوازنة.

في الوسط الريفي، عرض شريف بن قرقورة تطور الممارسات والتمثلات المتعلقة بالسكن في منطقة المتيجة (وسط الجزائر) وذلك من خلال تحليل تاريخي للسكن الريفي ("الحوش") منذ العهد العثماني. كان هذا التطور بالأحرى خطيا، من شكل جماعي إلى شكل أكثر فردية، ويمس مورفولوجية السكن والحياة الأسرية على السواء.

في حقل آخر، هو حقل الهجرة، ذكرّ عبد الله بلعباس بتطور مماثل، من الجماعي إلى الفردي، تم تحليله من طرف عبد المالك صياد، وهو تطور الأعمار الثلاث للهجرة الجزائرية بفرنسا. لكن بغض النظر عن هذه "الهجرة النموذجية"، تساءل الكاتب عما إذا كانت تحليلات ع. صياد نموذجية أيضا من أجل دراسة تجارب أخرى للهجرة، أي إمكانية اعتبارها ليس فقط خاصة بحالة معينة، بل نموذجا سوسيوولوجيا قابلا للتعميم. لقد كانت إجابة الكاتب إيجابية مع الإشارة إلى وجود ظواهر جديدة للهجرة تستلزم أبحاثا ومقاربات جديدة.

دائما في حقل الهجرة، اهتمت روزة تيتوش-حدادي بأثر التحويلات المالية للمهاجرين على تنمية بلدانهم الأصلية. تناولت الكاتبة هذه المسألة من مداخل متعددة: أثر هذه التحويلات على المستوى الوطني والجهوي، على قطاعات الإنتاج، على خفض مستوى خط الفقر، وأخيرا على تمدد صحة السكان المحليين. لقد أنهت مقالها بأمثلة ملموسة لدول جعلت من هذه التحويلات المالية إحدى وسائل سياساتها التنموية.

في الأخير، تم اقتراح ثلاث مساهمات حول ممارسات اجتماعية دُرست بمنطقة وهران:

في بحث كيفي مع مجتمع بحث شاب، تساءلت كلثومة أقيسي عن اختيار الشريك حسب "الجندر": ما هي خصائص الشريك المثالي؟ وهل يمكن لهذا الشريك المثالي أن يصبح شريكا واقعيا، أي شريكا زوجيا؟ بينت النتائج

المحصل عليها تمثلات متعارضة بين الرجال والنساء وأن الجنسانية لا زالت رهانا اجتماعيا جوهريا.

يتضح هذا الرهان الذي تمثله الجنسانية في مشروع الزواج أكثر في مساهمة يمينية رحو. فبدراسة التمثلات المتعلقة بالعذرية وممارسة جراحة ترميم غشاء البكارة لدى فتيات شابات وأمهات عازبات، تؤكد الكاتبة نتائج دراسات أخرى حول ثقل المعيار الاجتماعي في مؤسسة الزواج. إنها تبين بجلاء كيفية "مراوغة" هذا المعيار باستعمال الطب وكيف يتم بذلك، دائما حسب الكاتبة، تكريس الطابع المخيالي للعذرية.

تنتمي المساهمة الأخيرة لمحمد حيرش بغداد إلى مجال البحث حول الموت بدراسة الشواهد في مقبرة محلية، ولكن ليس هذا كل شيء. يعرض الكاتب أيضا ممارسات جنائزية أخرى (مثل تغسيل الميت وإعلانات النعي في الصحافة المكتوبة) ويعقد عدة مقارنات مع الغرب فيما يخص "تسيير الموت". تدعم هذه المقارنات أطروحة لويس-فانسان توماس، المذكور من طرف الكاتب، بأن «لكل مجتمع طقوسه الجنائزية من أجل مداراة قلق الموت».

نختم هذا التقديم بالقول إنه فيما وراء تنوع مواضيع هذا العدد، كان الهدف المتوخى هو إما عرض معطيات أصيلة حول مواضيع درست سابقا، أو مقاربات جديدة لمعطيات معروفة. في كلتا الحالتين، ستكون المساهمات المجموعة هنا نقطة بداية لأبحاث أخرى كل في حقل تخصصه.

بقلم عبد الوهاب بلغراس

و سيدي محمد محمدي

التفكير في الثورة في تونس و العالم العربي: أي محتوى لأي توافق تاريخي؟*

(2.1) حسن رمعون

منذ ظهور ما اصطلح على تسميته بالربيع العربي، صدرت العديد من المؤلفات و نظمت الكثير من اللقاءات العلمية¹، بهدف تحليل هذه الظاهرة، و محاولة إرسائها مستقبلاً. ضمن هذا السياق، قام كل من مخبر الدراسات المغاربية لكلية العلوم الاجتماعية في تونس و الجمعية التونسية للأنثروبولوجيا الاجتماعية و الثقافية² (ATASC) بتنظيم ملتقى دولي خلال ثلاثة أيام: 2، 3 و 4 ماي 2013 بتونس حول موضوع "الثورة التونسية: التوافق التاريخي و المواطنة السياسية". أوضح

* Texte publié dans l'*Africa Review of Books/Revue africaine des livres*, Vol. 9 n° 2, Septembre 2013.

(1) Université d'Oran, 31 000, Oran, Algérie /

(2) Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, 31 000, Oran, Algérie.

¹ من بين هذه اللقاءات يمكن الإشارة إلى ما يلي:

الندوة حول "الجزائر، التفكير في التغيير" الذي نظم من 1 إلى 3 ديسمبر 2012 في مقر "المركز الوطني للبحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية" (CRASC) في وهران (الجزائر).

المؤتمر الذي نظمه "معهد البحوث التاريخية والاجتماعية (IIHS) في جامعة فيراكروزانا خلافا في المكسيك يومي 22 و 23 نوفمبر 2012 حول موضوع "احتجاجات وانتفاضات في العالم" (لقاء ركز بشكل خاص على العالم العربي وأمريكا اللاتينية).

الملتقى المنظم من 17 إلى 19 جانفي في تونس من قبل المعهد العالي لتاريخ الحركة الوطنية (ISHMN) وجامعة منوبة حول موضوع "ثورات": من أجل مقاربة مقارنة للانتفاضات والثورات في الحقبة المعاصرة (القرنين التاسع عشر والعشرين).

كما نشير أيضاً إلى المؤتمر التاسع والثلاثين حول الفكر المعاصر المبرمج من قبل مؤسسة التميمي في تونس بالشراكة مع مؤسسة "كونراد أدناور" من 11 إلى 13 أفريل، المخصص حول موضوع "الانتقال الديمقراطي في المغرب العربي: الواقع والآفاق".

² نظم هذا اللقاء حول التوافق التاريخي بفضل دعم مؤسسة "هانس سيدل" (Hanns Seidel).

المشاركون في بداية إشكالية هذا الملتقى أن "موضوع هذا اللقاء يرمي إلى تدعيم معارفنا حول تنوع الصيرورات التاريخية لتسيير التوترات و التناقضات حول نوعين من القيم: النوع الأول يتمثل في القيم الفردانية و الليبرالية المتعلقة بالأخلاق و المواطنة السياسية، و النوع الثاني يتعلق بالقيم الكلية ذات الميول المناهضة لليبرالية الهويات الجماعية الوطنية. ينبثق هذان النوعان من القيم عن التوافقات التاريخية غير المستقرة بين البعد الثقافي العلماني و البعد الثقافي الديني". تعبّر هذه المبادرة، بصورة صريحة، عن انشغالات كل من المجتمع المدني و المجتمع السياسي و تتمثل في إعادة صياغة "هوية تونسية"، تم تحديدها منذ استقلال البلاد سنة 1956 وفق نموذج "التونسية" (tunisianité) الذي صاغه نظام بورقيبة و الذي ركّز فيه، حسب المنظمين، على البعد العلماني. لقد فرض التطور الذي طرأ منذ سنتين من الثورة، مع الظهور القوي على الساحة الاجتماعية و السياسية للتيارات الاسلامية، تصحيحاً ضرورياً و جب عليه أن يأخذ بعين الاعتبار عامل الهوية الدينية، مع الحرص على الاحتفاظ بمجمل المكاسب، و منها ظهور المواطنة التي كانت تونس رائدتها في العالم العربي. من هنا تستلزم ضرورة التوجه نحو توافق تاريخي، و جب تحديد نطاقه. و لأجل هذا الغرض، اقترح منظمو اللقاء العلمي برنامجاً مركزاً على "البعد التاريخي للتجربة التونسية" من خلال تدخلات عبد الحميد هنية (مخبر دراسات وجامعة تونس)، و"أصول مكانة الفرد المواطن في تونس في القرنين الثامن عشر و العشرين" لفاطمة بن سليمان (مخبر دراسات، وجامعة تونس)، "حول التجربة الدستورية الأولى في تونس في القرن التاسع عشر"، هشام عبد الصمد (مخبر دراسات، جامعة تونس)، و"حول بدايات الاستقلال: 1954-1956"، و شفيق صرصار (جامعة المنار)، "حول دستور 1959". قدم المتدخلان الأعلان لوحة يشيران فيها إلى ظهور عدد من المفاهيم، منذ القرن الثامن عشر، مثل مفهوم الوطني (بمعنى الساكن في اقليم جغرافي)، و مفهوم النخبة الذي يختلف عن مفهوم "الخاصة" الذي يعادل مفهوم الارستقراطية، و مفهوم "الرعية"، المشير إلى ظهور دولة إقليمية و أفراد-رعية، أي ما يمثل 20 في المائة من السكان الحضريين الذين كانوا يعيشون، حسب سجلات الضرائب، خارج السيطرة العشائرية و القبيلية. و قد أقر، بعد ذلك، الميثاق الأساسي لسنة 1857، (الشبيه بالميثاق العثماني لسنة 1856)، مبدأ مساواة الأفراد، بصرف النظر عن ديانتهم

في وقت كان فيه النظام العبودي ملغى. و قد ظهر في تلك الفترة مفهوم "تونسي" أو "أهل المملكة" للإشارة إلى سكان الإيالة.

و نجد هنا، لدى هذين المؤرخين للفترة العثمانية، مساهمة في غاية الأهمية، أثمرتها المساهمتان التاليتان المقدمتان من قبل باحثين معاصرين متخصصين في العلوم السياسية و الدستورية. لقد تميز الوضع غداة الاستقلال ثم السنوات الأولى التي تلت، بمفاوضات بين الوطنيين و الحكومة الفرنسية للجمهورية الرابعة، و الصراع بين أنصار الحبيب بورقيبة و صالح بن يوسف، ثم إقالة الباي و تأسيس الجمهورية. و من جهة أخرى، فإذا كان الخطاب الديني قد جرى تجنيده خلال الكفاح من أجل الاستقلال سنة 1956، فقد استمر بعد ذلك مسخراً كأداة في يد السلطة السياسية و أهدافها. و هكذا، تمكن بورقيبة من تهميش مؤسسات الزيتونة عن طريق فرض نوع من "أنثوية الدولة"، مع الحرص على إعطاء أولوية للجنسية على حساب المواطنة (مثلما ما يحدث في معظم دول العالم خلال تصاعد النزعة الوطنية). و هكذا، فإذا كان دستور 1959 يعترف بالإسلام ديناً لتونس، و العربية لغتها، فقد اعترف أيضاً بالسيادة الشعبية (بمفهوم روسو) و تقسيم السلطات (بمفهوم مونتسكيو). و عليه، سيتجه النظام السياسي نحو نظام الحزب الواحد المتميز أكثر فأكثر بخاصية التسلط، حيث تكون فيه السلطة مركزة في يد شخصية "المجاهد الأكبر"، الحبيب بورقيبة. ثم سيخلفه فيما بعد (في سنة 1987) زين العابدين بن علي، فيما يشبه انقلاباً، و لكن دون أن يكون له نوع من كاريزما سابقه.

و جب أن توضع مجمل هذه الإضاءات التي ميزت التاريخ الحديث و المعاصر للبلد في سياق تونس ما بعد الثورة. في هذا المقام نجد مداخلتين: مداخلة كلثوم سعدي حمدة (جامعة السوربون الجديدة- باريس 3) التي تناولت مسألة "الإسلام و المواطنة، توافق ممكن"، و مداخلة زين العابدين حمدة (كاتب صحفي، باريس) الموسومة "الاستثناء التونسي من أجل توافق تاريخي". يتعلق الأمر في المداخلة الأولى بـ"تفكيك" محتوى الدين الإسلامي، بغية تحرير التقاليد العقلانية و إبراز مكانة الفرد و مفهوم الكونية في الرسالة النبوية. أما المداخلة الثانية فقد عادت بنا إلى الحديث عن التاريخ المؤسساتي و الثقافي للحقبة الحديثة و المعاصرة من أجل توضيح و بسط فكرة طابع الاستثناء التونسي الذي يسمح بالخروج عن الشريعة مع البقاء في نطاق الإسلام، و من ثمة تجاوز التوافق

السياسي لدستور 1959، للتوجه نحو توافق تاريخي حقيقي. تبقى، مع ذلك، مسألة توضيح محتوى هذا المفهوم الذي تمحورت حوله إشكالية الملتقى ومن ثمة كيفية توضيح أهدافه اليوم.

ثم جاء دور المتدخلين محمود بن رمضان و عبد القادر زغل (الذين ينتميان إلى مخبر دراسات وجامعة تونس) في عرض مداخلتيهما. ذكر المتدخل الأول أن مفهوم التوافق التاريخي قد تمت صياغته في السنوات التي تلت أزمة 1929 في الولايات المتحدة مع النزعة الفوردية و التوافق الجديد (New Deal) الذي تم تطويره في السبعينيات من قبل قادة الحزب الشيوعي الإيطالي للاستعانة به في تصور علاقتهم مع الكاثوليكين، ثم في أفريقيا الجنوبية مع نهاية نظام التمييز العنصري. شكل هذا المشروع في تونس، كما في غيرها، رهانا مرتبطاً بسلسلة من "المعارك الصماء" التي جرت فصولها في المجتمع، و التي يمكن من خلالها الاحتفاظ ببعض العناصر المتعلقة بـ:

- الحريات و إرادة احتوائها،
- السلم و الأمن،
- الاستقلال و الفصل بين السلطات،
- العلاقة بين الإسلام الشعبي و الإسلام الوهابي،
- ميثاق السلم المتبادل للشركاء (بمفهوم لاي دياموند، Lay Diamond)،
- قيادة العمليات الانتخابية (الترويكا في سدة الحكم أو الاتحاد العام التونسي للشغل (UGTT)).

و من جهته، ذكر عبد القادر زغل، أن الطلب الحالي على المواطنة حمل لواءه قطاع جديد من الأقلية في المجتمع، مستعيناً في ذلك بتوفر وسائل تكنولوجيا حديثة، و هو أمر شبيه بالثورة الانجليزية في الفترة الممتدة بين 1688-1689، حتى و إن كان الخيال متأثراً بمفعول الثورة الفرنسية لسنة 1789. و على هذا النحو، تم إنشاء الكنيسة الانجليكانية في إنجلترا كديانة رسمية، لكن مصحوبة بالإعلان عن حرية الصحافة و حقوق الإنسان. و كان ذلك تجسيداً لطريق التوافق التاريخي بين الأرستقراطية و البورجوازية التي وجب على تونس اليوم أن تستلهمها في ظل سياق تاريخي متباين و مختلف. من أجل ذلك، وجب تجاوز الرؤية السائدة، غير السديدة، لفضاء مقسم بين الحداثيين و الإسلاميين.

و هكذا يتبين لنا أن أهمية برنامج المتلقى يمكن أن تكمن أيضاً في تبني منهج المقارنة المعلن عنه منذ اليوم الأول من اللقاء مع المساهمات الست التي قدمت. ضمن هذا السياق، تناولت كل من مداخلة منير فندري (من جامعة منوبة) ورضا تليلي (من مخبر دراسات وجامعة تونس) الحالات الأوربية. تطرقت المداخلة الأولى إلى سقوط جدار برلين و إعادة توحيد ألمانيا "توحيداً سلمياً". أما المساهمة الثانية فقد قدمت عرضاً بعنوان "التحول الديمقراطي في إسبانيا: النزعات الوطنية والهويات الثقافية"، كما تطرقت في مقاربتها، أيضاً، للحالتين التركية و الجزائرية. أما الحالة التونسية، فقد عالجهما كل من برحات كنتل (من جامعة اسطنبول) في مداخلة بعنوان "الثورة و ترميدور حزب العدالة و التنمية AKP، و سميم أكونول (Samim Akgönül) (من جامعة ستراسبورغ) بمساهمة تحمل عنوان "البناء الوطني التركي و مسألة الهوية: العرق، و الدين و اللغة و الطبقة الاجتماعية". أما الحالة الجزائرية فقد تناولها كل من نور الدين عمارة (باحث جزائري) في مداخلة عنوانها "الجنسية الجزائرية بعد الاستقلال، 1958-1963: التوافق التاريخي كنسيان للمواطنة"، و أحمد بن نعوم (من جامعة بيربينيان) الذي تطرق إلى "التوافق التاريخي كنوع من المفاوضات الدائمة لتباينات القوى من أجل الوصول إلى السلطة والاحتفاظ بها: حالة الجزائر". لا ننوي أن نتوقف طويلاً حول تجارب البلدان الأربع هذه، التي ساهم عرض حالاتها في تعميق النقاش الذي شارك فيه كل المتدخلين المذكورين، و كذا أولئك الذين قاموا بتنشيط المائدة المستديرة تحت عنوان "التوافق التاريخي و المواطنة، النقاشات الحالية"، و الذين قدموا حصائل كل الأيام أو تناولوا الكلمة كحضور مستمعين. و يمكننا هنا أن نضيف إلى ذلك أسماء مثل أحمد ونايس (ديپلوماسي و وزير سابق من تونس)، و فاطمة الزهراء غشي و أحمد حداد (من جامعة قسنطينة)، و أميرة عليا-صغير (من IHSM وجامعة منوبة)، و ليليا بن سالم، و محمود كمارتي و سامي بركاوي (من جامعة تونس و مخبر دراسات)، و كمار بن دانا (من ISHMN، تونس) و حسن رمعون (من جامعة وهران و مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية و الثقافية CRASC).

1. مسألة القوى الموجودة والموارد المتوفرة

كان النقاش، بطبيعة الحال، مركزاً حول تونس بغية إيجاد مخرج للمواجهات الحالية في المجتمع التونسي والقوى السياسية حول مسألة العلمانية والعلاقة مع ما هو ديني، و هذا من أجل إزالة فتيل النزاع كما يفسره أحمد ونايس، و لكن أيضاً من أجل توجيهه نحو حل يخلو من العنف. و هنا تطرح، بداهة، ضرورة التقارب بين القوى الموجودة على الساحة السياسية، ممثلة في مجملها من الترويكا المتكونة من حركة النهضة التي تتوفر على تمثيل قوي في الجمعية الوطنية التأسيسية، و من حزبي الوسط أو وسط اليسار، الذين يعتبران من أكثر الأحزاب علمانية، كما تتكون من قوى المعارضة ممثلة في منظمات الوسط أو اليسار، و حزب نداء تونس الذي ظهر حديثاً و الذي يسعى إلى جمع أكبر قدر من الأنصار بدءاً من مناصلي حزب الدستور السابقين إلى الناشطين في النقابة التاريخية ممثلة في الاتحاد العام التونسي للشغل (UGTT)³. التنظيمان الرئيسيان اللذان بإمكانهما أن يكونا مركز التوافق التاريخي هما، إذن، حزب النهضة الإسلامي و نداء تونس المدعوم من القاعدة النقابية و شرائح المجتمع المدني التي كانت منخرطة، منذ البداية، في عملية عصيان مدني أعلن عنه في فصلي الخريف و الربيع ضد نظام بن علي المخلوع (و قد ذكرت ليليا بن سالم، على وجه الخصوص، حركة الشباب، و المحامين، و الأساتذة، و الصحافيين و النقابيين التابعين للاتحاد. لا يتعلق الأمر بمجرد تحالف سياسي، بل بصياغة إجماع وطني يفضي إلى شيء يشبه ما أنجزته الثورة الانجليزية سنة 1688 لقد ركز المتدخلون أيضاً على وجود موارد تاريخية ورمزية في تونس تعود إلى القرن التاسع عشر على الأقل، ممثلة في الميثاق الأساسي لسنة 1857 و التقاليد التي تركها الاصلاحيون (بن أبي ضيف، خير الدين التونسي، لكن أيضاً الطاهر حداد، وأبو القاسم الشابي، و كل تقاليد الحركة الوطنية إلى غاية فرحات حشاد، و بورقيبة و دستور 1959).

³ تساءل أحمد بن نعم، في هذا السياق، حول مخاطر التسييس المفرط للاتحاد العام التونسي للشغل المؤدي إلى فقدان وظيفته النقابية.

2. المقاربة بالمقارنة: مع سوابق أوروبا

تكمّن المسألة في معرفة ما إذا كان النموذج الانجليزي لسنة 1688 قابلاً للتطبيق كما هو في أيامنا هذه. و لهذا الغرض، حاول المنظمون التفكير في سبر التجارب الأخرى الأكثر حداثة. و كانت البداية من أوروبا، حيث لم يكن فيها المثال الألماني مقنعاً، ذلك أن الأمر كان يتعلق أكثر بانهيأ جزء من ألمانيا (ممثلة في ألمانيا الشرقية)، في الوقت الذي لم يتطرق إلى الحالة الإيطالية، حيث تمت فيها في السبعينيات محاولة صياغة مفهوم التوافق التاريخي (مع الحزب الشيوعي الايطالي متأثراً بنظرية غرامشي حول الكتلة التاريخية)، لاستخلاص الدروس من الاطاحة بألياندي في الشيلي، و التفكير في علاقة الشيوعيين بالمسيحيين على وجه الخصوص (و هي تجربة لم تتوج بنجاح، غير أنها تدعو إلى التأمل)⁴. و في المقابل، فإن تقديم التجربة الإسبانية يبدو أكثر إثارة للتفكير، في الجانب المتعلق بصيرورة العلمنة، حتى و إن بدت العلاقة مع الجنسيات في هذا البلد، غير مستقرة بعد، و لا شيء يمنع من أن تتكيف الديمقراطية مع النظام الملكي (و العكس صحيح) و من أن تعمّر طويلاً مستقبلاً، في وقت لازالت فيه النزعات المتطلعة لإقامة النظام الجمهوري تعبر عن نفسها أكثر فأكثر. هنا تكمن طبيعة كل تسوية أو توافق تاريخي. يمكن للقوى الموجودة الاتفاق على هدنة، سواء كانت طويلة بهذا القدر أو ذاك، كما يمكنها المساهمة في تطوير الأوضاع المعقدة، و بالتالي توليد معطيات جديدة تجعلها لاغية.

لا يمكن للسياق في تونس والأحداث الجارية فيه أن يسمح، في هذا اللقاء، بتجاهل تقديم تجارب البلدان المتقاربة ثقافياً، و التي تواجه، بهذا القدر أو ذاك، مشاكل مماثلة، و نعني بها على وجه الخصوص مسار التجريبتين التركية و الجزائرية التي كثيراً ما غذت النقاش في هذا اللقاء.

⁴ يمكن الرجوع هنا إلى جورج لبيكا وجيرار بن سوسان. أنظر:

Labica, G., Bensussan, G. (1985), (dir.), *Dictionnaire critique du marxisme*, Paris, PUF, (2^{ème} éd.), notamment les articles « Compromis historique » et « Bloc historique ».

3. حالة تركيا و الجزائر

لقد عرفت تركيا أيضاً إصلاحات منذ القرن التاسع عشر (في الوقت الذي كانت فيه تونس لا تزال جزءاً من المقاطعة العثمانية)، ثم جاءت بعد ذلك تجربة التحديث من "الأعلى" مع تركيا الفتاة وأتاتورك، و التي نجد فيها نقاطاً مشتركة مع الإصلاحات التي فرضها بورقيبة، و هي التجربة التي كانت محل اهتمام المشاركين في الملتقى. كما شكلت التطورات التي عرفتتها تركيا منذ صعود حزب العدالة والتنمية (AKP) الإسلامي إلى السلطة في سياق ظل مرسوماً و مطبوعاً بأعمال أتاتورك (التمميّة، على نحو مفارق، بعلمنة الدولة وبتسخير الإسلام كأداة لإضفاء النزعة العرقية والوطنية عليها)⁵، مصدر إلهام منذ التغييرات الحاصلة في البلدان العربية، حيث يميل الكثير من الكتاب إلى تقديمها كنموذج يجب أن يتبع. إن حركة الاحتجاج التي هزت هذا البلد (انطلاقاً من ساحة تكسيم في اسطنبول) في شهر جوان 2013 تفرض علينا قدراً من التروي و التدقيق في هذا المجال. فالتداعيات الناجمة على هذا البلد إثر المواجهات في سوريا، مضافاً إليها المسألة الكردية تفرض علينا متابعتها باهتمام كبير.

بالنسبة للجزائر، و هو بلد مغاربي مجاور لتونس، فقد عرف "المظاهرات الجماهيرية الأولى في العالم العربي في أكتوبر 1988 و التي أفضت إلى ظهور أولى الإصلاحات السياسية والاقتصادية في المنطقة"⁶، فقد شكلت التطورات التي عرفتتها خلالها موجات من العنف الإرهابي و الذي بلغ ذروته خلال سنوات التسعينيات. لقد عرف هذا البلد (الجزائر) الذي استعمر منذ 1830 (خلافاً للحالة التونسية التي خضعت للحماية سنة 1881 و للحالة المغربية في سنة 1912)، الإصلاحات نفسها مثل تونس، حسب رأي أحمد بن نعم، غير أن تلك الإصلاحات كانت مفروضة من قبل الفرنسيين⁷. فقد قام الاستعمار المباشر في

⁵ "لم يكن بورقيبة، من هذه الزاوية، مختلفاً إلى هذا الحد مع أتاتورك" كما لاحظ ذلك سميم أكونول.
⁶ Yadh Ben Achour, « La Révolution et ses deux contradictions », cf., le blog de l'auteur, <http://yadhba.blogspot.fr/>.

⁷ هناك العديد من الأعمال التي خصصت لهذه المسألة الرامية إلى تدمير التشكيلة الاجتماعية ما قبل الراسمالية في الجزائر وتعويضها بالنظام البرجوازي، و قد استعمل الاستعمار الفرنسي لهذه الغاية كل من العنف العسكري و الرمزي عبر ترسانة من القوانين. للاطلاع الواسع على هذه المسألة يمكن العودة إلى المراجع التالية :

Julien, Ch.-A. (1964/1979), *Histoire de l'Algérie contemporaine*. 1, *Conquête et colonisation*, Paris, PUF.

الجزائر، بصورة مبكرة، بتدمير البنية الاجتماعية و الثقافية (الهوية) و فرض نوعاً من التثاقف (كما أشارت إلى ذلك فاطمة الزهرة غشي فيما يتعلق باللغة، و كما هو الحال في العلاقة مع الجنسية التي تختلف عما هو موجود بالبلدان المجاورة حسب نور الدين عمارة. كما يفسر طبيعة المسار الذي أدى إلى استقلال الجزائر عن طريق حرب تحرير حقيقية، و مكانة العسكريين و تأثيرهم في الحياة السياسية و مواجهتهم العنيفة للحركات الإسلامية الراديكالية، و هذا هو ما يميز هذا البلد أيضاً. ما يهم تونس حالياً هو هذا الجانب الأخير. الأمر يتعلق بمنع "النهضة" من أن تسلك مسلك الجبهة الإسلامية للإنقاذ في الجزائر، و منع الجماعات الارهابية من الظهور في تونس، حتى و إن سلمنا بوجود تباين في القوة في كلتا الحالتين. لقد اعتبر بعض المتدخلين المشاركين في الملتقى أن الفترة الدموية التي مرت بها الجزائر لم تكن نتاج سياسة "استئصالية للحركات الإسلامية تولى أمر تنفيذها العسكريون. في الواقع، يجب أن لا نخلط بين "استئصال الحركة الإسلامية" و قمع الإرهابيين، بل يجب أن نركز أيضاً على أن السياق التاريخي الجزائري مختلف عن السياق التونسي، رغم ما فيهما من تشابه، زيادتا عن أن أوضاع الثمانينيات و التسعينيات في الجزائر و في العالم كانت مختلفة عن أوضاع سنوات 2010. فلا زالت الأحزاب الإسلامية في الجزائر تنشط، بعد اعلانها عن قبول قواعد اللعبة السياسية. على التونسيين الاستفادة من التجربة الجزائرية في هذا المقام، و على حركة النهضة أن تفكر ملياً حول مخاطر التقارب مع الجماعات الجهادية التي أصبح نشاطها يتزايد من يوم لآخر، على حساب الحوار، و ضرورة تبني خط سياسي يرمي إلى التهدئة و يسعى إلى إيجاد نوع من التوافق و التفاهم. و يبدو، أن الغنوشي الذي أمضى سنوات طويلة في المنفى في أوروبا، مثله مثل الإسلاميين المصريين و حتى المغاربة (الموجودين حالياً في الحكومة)، قد حفظ الدرس و استخلص العبرة من التجارب السابقة. يمكن لمجمل هذه العوامل المتضاربة أن تحقق تطوراً إيجابياً في تونس.

Ageron, Ch.-R. (1979), *Histoire de l'Algérie contemporaine. 1871-1954*, t. 2, Paris, PUF.

Collot, C. (1987), *Les institutions de l'Algérie durant la période coloniale*, Paris, éd. du CNRS, Alger, OPU.

On pourra se référer aux contributions de Benkada, S., Guignard, D. (2004), « L'Algérie avant et après 1954 », in *Insaniyat*, Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales, n° 25-26 (juillet-décembre).

4. هل يوجد استثناء تونسي؟

هل بالإمكان في هذه الحالة الحديث عن نوع من الاستثناء التونسي خلال مسيرة البحث عن المواطنة، كما جرى الحديث عن ذلك في المغرب بعد المظاهرات التي عرفها هذا البلد، أو الجزائر بعد انتفاضة أكتوبر 1988 حيث مني فيها الإسلاميون بالفشل في الانتخابات التشريعية؟ لا يبدو لي ذلك ممكناً (و أشاطر هنا أيضاً وجهة نظر ياز بن عاشور). فالعالم العربي يبدو، بالأحرى، في قلب عقدة من التناقضات شكلت فيه تونس نهاية نظام بن علي الحلقة الأضعف من السلسلة⁸. نجد هنا بكل تأكيد سوابق تدخل مرتجل انطلاقاً من "الأعلى" أو قمة الدولة منذ القرن التاسع عشر على الأقل، غير أنه من الممكن أن نجد بصمات و آثار خارج العالم العربي الإسلامي منذ أن ظهرت عمليات التحديث (في مصر مثلاً)⁹، حتى و إن كانت الحالة التونسية أكثر قرباً من النموذجين العثماني ثم التركي. و هذا ما يبدو ناجماً عن التماثل بين الإصلاحات التي شرع فيها هنا و هناك في القرن التاسع عشر، ثم المقارنة، حتى و إن كانت عنوة، بين إنجازات أتاتورك و بورقيبة.

ربما كان الطريق الدال عن التمييز و التباين كامناً في الجمع بين الاستبداد المستنير و النزعة اليقوبية، هو الطريق الذي يجب استكشافه على ما فيه من آثار تتفاوت درجاتها في مختلف البلدان. إن ما حدث خلال فترة فصلي الشتاء و الصيف 2010-2011 يعبر عن عملية من "تحت"، آتية من أعماق المجتمع، و إذا أمكن لهذه الحركة أن تنتشر كموجات صادمة في العديد من البلدان، فإن ذلك يشير إلى وجود ظاهرة تتميز بطابع "الديناميكية الشمولية" أكثر منها بطابع الخصوصية، حتى و إن تمكنت "ديناميكية محلية" أن تشكل شرارة ضرورية

⁸ استعارة لتعبير لينين حول الثورة الروسية لسنة 1917.

⁹ أنظر في هذا الصدد:

Abdel-Malek, A. (1969), *Idéologie et renaissance nationale : l'Égypte moderne*, Paris, Anthropos.

Berque, J. (1968), *Égypte. Impérialisme et Révolution*, Paris, Gallimard.

Collectif, (1978), (Groupe de recherche et d'études sur le Proche-Orient), *L'Égypte d'aujourd'hui : Permanence et changements 1805-1976*, Paris, éd. du CNRS.

Samir, A. (2008), *L'éveil du Sud*, Paris, Le Temps des cerises.

لانفجار¹⁰ الحركات الاحتجاجية. فإذا كانت لشبكات التواصل الاجتماعي آثار حقيقية في تجنيد الشرائح المتوسطة من المجتمع، فإن تلك الآثار كانت محدودة و نسبية، ذلك أن الانتفاضات انطلقت شرارتها أولاً من سيدي بوزيد في أعماق البلد من قبل فئات اجتماعية كثيراً ما كانت تعاني من الأزمة الاجتماعية و قليلاً ما كانت مربوطة بشبكة الانترنت.

5. التوافق التاريخي، العلمنة و تحديث الاسلام

في الواقع، أن الفكرة المراد إبرازها هنا أن ما حدث في تونس يعبر في المقام الأول عن حركة تمكنت من تجنيد واسع لقطاعات اجتماعية للإطاحة بابن علي و إسقاط نظامه الدكتاتوري. و يعبر ذلك عن ثورة ديمقراطية كما حدث في العديد من البلدان الأخرى في حقب زمنية مختلفة، و إنه لمن طبيعة الأمور أن نحاول تحديد موقع هذه التجربة مقارنة بالتجارب التي تعتبر رائدة في العالم، لصياغتها في نماذج، مثلما هو الحال في الثورة الانجليزية لسنوات 1688-1889 أو الثورة الفرنسية لسنة 1789. فإذا كان المثال الأول شدّ اهتمام المشاركين خلال هذه الملتقى، فلا يعني ذلك إطلاقاً اختزال حركة الاحتجاج في تونس في المثال الانجليزي الذي كانت له أقدمية تزيد عن ثلاثة قرون. و الحجة المساقاة حول ذلك تكمن في نوع التوافق الذي تم التوصل إليه سنة 1688 بين الطموحات نحو الحريات العمومية، و حرية المعتقد على وجه الخصوص، من جهة، و هيمنة الديني على المجتمع من جهة ثانية. ينبغي البحث، بصورة من الصور، لإيجاد حل لهذا التناقض المفضي إلى النزاع، حل من شأنه أن يلفظ أجواء العلاقات المتوترة و يساعد على عملية العلمنة الجارية في تونس و في الدول الإسلامية. و من أجل الوصول إلى ذلك، ينبغي إذن، كما عبر أحدهم عن ذلك "الخروج من الشريعة مع البقاء في نطاق الاسلام". هل ذلك ممكن دون الشروع في عملية "الخروج عن الدين نفسه" (بالمعنى الذي ذكره مارسيل غوشي (Marcel Gauchet)؟ لم تصغ المسألة على هذا النحو، و هناك اتجاه يميل إلى تجنب مفهوم العلمنة، حتى و لو أمكن مقارنة هذه العملية بما وصفه جان بوبيرو (Jean

¹⁰ الرجوع في هذا الصدد إلى التفكير الثاقب لماكسيم رودنسون في كتابه حول "الديناميكية و الداخلية و الديناميكية الكلية". أنظر كتابه:

Rodinson, M. (1972), *Marxisme et Monde musulman*, Paris, du Seuil.

(Beauberot) بـ"العتبة الأولى للعلمانية" (بمعنى أن الدولة تستجيب للطلب الاجتماعي في مجال الدين، مثل ما تستجيب للطلب في مجال التعليم أو السياسة الصحية). و هنا نتخلى عن اجتياز "العتبة الثانية" الخاصة بالنموذج التاريخي الفرنسي و الذي تجسد في القطيعة الكلية (لكن هل لازالت فعلاً موجودة؟) بين الدولة من جهة و المؤسسات الدينية من جهة أخرى، التي تمت إحالتها كلياً على المجال الخاص. فالمرجعية التي كثيراً ما يتم الاستشهاد بها في البلدان العربية (في تونس و لكن أيضاً في مصر)، ممثلة مفهوم الدولة المدنية يمكن أن تنحو هذا المنحى، غير أن المسألة لازالت تحتاج إلى توضيح و تنظير. إذا ما تم تحقيق التوافق التاريخي، بما ينطوي عليه من مفاهيم العلمنة، العتبة الأولى للعلمنة أو الدولة الوطنية، سيتقرر فيما بعد ما يمكن عمله. و هذا أمر يتطلب سنوات عديدة، بل و حتى عشرات كثيرة حتى يمكننا أن نحكم عليه فعلاً بناءً على نتائج مستقرة على المديين المتوسط و الطويل.

إن ضرورة تحديث الإسلام، أمر لا يبدو أن حركة "النهضة" التاريخية في نهاية القرن التاسع عشر و بداية القرن العشرين قد حققتة حتى نهايته، رغم بعض المنجزات المحققة في هذا الطريق. و عليّ العكس من ذلك، فقد ارتبطت عمليات علمنة المجتمعات الأوروبية، ارتباطاً وثيقاً بعملية تحديث الديانة المسيحية، الذي أصبح إصلاحها أمراً ممكناً بفضل الجهود المبذولة في مجال التأويل التي كانت مستعينة باجتهادات الفكر النقدي، و هذا ما كانت له، في نهاية المطاف، مزايا إيجابية على تطور المجتمع و المؤسسات الدينية نفسها.

6. هل يختزل ما حدث في تونس وفي الدول العربية لثورة ديمقراطية؟

سؤال جدير بأن يطرح، و هذا ما ذهب إليه ياذ بن عاشور حينما فرّق بين الأهداف التي حددتها النخبة و الطبقات الغنية التي ترى أن هدف الثورة ينحصر في نهاية الدكتاتورية، و أهداف أولئك الذين يتطلعون نحو مزيد من العدالة الاجتماعية، ممثلة في الفئات الاجتماعية المحرومة. و ضمن هذا المنظور، كلما ازدادت و طأة المظالم على الفئات التي في أسفل الهرم الاجتماعي، أصبحت درجة غضبهم على أوضاعهم شرعية، حتى و أن بدا حل المشاكل الاجتماعية و الاقتصادية أكثر تعقيداً، و غير مترافق مع التغييرات السياسية على المدى

القصير. يمكن للمجتمع أن يتفهم وجود هذه المشاكل إذا كانت له قناعة أن طموحاته سيتكفل بها لاحقاً، و هذا مرهون أيضاً بمصادقية ممثليه السياسيين. و في مقابل ذلك، فإذا كانت الثورة مدركة فقط من جانب الطبقات الميسورة و المتوسطة كثورة تتوافق مع طموحاتهما، فإن العملية الثورية الجارية ستجعل من النزاعات الاجتماعية أكثر حدة، ويمكن أن تتجه نحو انحرافات خطيرة. يتعلق الأمر بمعرفة ما إذا كان التوافق التاريخي يخص أساساً علاقة الهوية بالدين، أو يخص أيضاً التوزيع العادل للثروات المادية التي يتوفر عليها المجتمع. يجب أن تتوفر للطبقات الشعبية، مثلها مثل جماهير روما القديمة، و بغية الاندماج في قواعد اللعبة الديمقراطية، منابراً الخاصة المكلفة بالسهر على حسن صياغة برنامج التحولات الاجتماعية. فإذا كان الاتحاد العام التونسي للشغل و أحزاب اليسار غير موجودين هنا لشغل هذه الوظيفة المنبرية، فإنه يخشى كثيراً أن يتولى شغل هذه المهمة الديماغوجيون في النهضة أو غيرها من الاتجاهات السلفية و اليمينية المتطرفة، مستعملين في ذلك اليوتوبيا الدينية للالتفاف في آن معاً على التوافقات المتعلقة بالعلمنة و على المدى البعيد العدالة الاجتماعية و الديمقراطية نفسها. يتعلق الأمر بالنسبة للمثقفين و كل أولئك الذين يهتمهم التفكير في أمر الثورة ألا يبقوا أسرى الرهانات نفسها التي و اجهتها أوروبا بين القرنين السادس عشر و الثامن عشر. ذلك أننا الآن في القرن الواحد والعشرين، و العالم العربي المعاصر، كما لاحظ ذلك هانس توتش (Hans Tütsch)، يواجه تصادم موجات من الثورات التي عرفتتها أوروبا تباعاً بين القرنين السادس عشر و القرن العشرين: النهضة، و الإصلاح الديني، و الثورة المضادة، و عصر الأنوار و في القرنين التاسع عشر و العشرين الليبرالية و الاشتراكية¹¹ و هناك، دون شك، ثورات أخرى يمكن أن يعلن عنها مستقبلاً، إن لم يكن ذلك قد حصل بالفعل، و هذا ما نجده في حالة الثورات المتعلقة بالعلاقة بين الجنس و الأجيال، و كذا الإنجازات المذهلة التي حققها التقدم العلمي و التكنولوجي، و رهانات العولمة و طبيعة العلاقة بين الشمال و الجنوب في كوكبنا. لقد استطاعت كل هذه العوامل أن تشحذ، إرادة الناس في التخلص من الدكتاتورية، مستعينة بشبكة التواصل الاجتماعي في الانترنت، بما تتيحه لمستخدميها من

¹¹ Hans, E.-T. (1965), "Facets of Arab Nationalism", Detroit-Michigan, Wayne University Press.

اخفاء هويتهم، و لكن دون أن يختزل فضل الثورة فيها. يقتضي أي مدخل من منظور التوافق التاريخي في عالم اليوم، بما فيه البلدان العربية، أن يأخذ في اعتباره، لدى نقاشاته و تحديد أهدافه، الطابع المعقد للإشكالية. يبدو أن مثل هذا الشرط قد تأكد حديثاً أيضاً من خلال تدخل حركة "تمرد" في مصر، التي استطاعت، بفضل تجنيدها للجماهير في 30 جوان 2013، أن تدفع بالجيش للإطاحة بالرئيس المنتخب المنتمي إلى حركة الإخوان المسلمين. لقد ساهم هذا الملتقى المنظم في تونس من قبل "مخبر دراسات" و شركائه، بطريقته الخاصة، في فتح مسلك ضمن هذا الاتجاه.

ترجمة: مصطفى مرضي

ظاهرة الهجرة عند عبد المالك صياد: من السياق التاريخي إلى النموذج السوسولوجي

عبد الله بلعباس⁽¹⁾

مقدمة

أحدثت دراسة ظاهرة الهجرة من طرف عالم الاجتماع الجزائري عبد المالك صياد تغييرا كبيرا في أدوات و وسائل التحليل السائدة التي كانت محكومة بنظرة أحادية، أي تحليل ظاهرة الهجرة من وجهة نظر مجتمع الاستقبال وحده، بحيث اعتبر أن هذه الظاهرة تخص مجتمعين اثنين هما المجتمع الأصلي، أي المجتمع الجزائري، و مجتمع الاستقبال، أي المجتمع الفرنسي.

مقابل مصطلح الهجرة، استعمل عبد المالك صياد مصطلحين هما: *émigration* و *immigration* فالمصطلح الأول يمكن ترجمته إلى الهجرة، هو انتقال من البلد الأصلي نحو بلد آخر. أما المصطلح الثاني، و الذي يمكن ترجمته إلى مصطلح الغربة، يعني التواجد والعيش في البلد المستقبل. إذن فالهجرة حسب صياد تكون دائما من البلد الأصلي نحو بلد الاستقبال، و تكون غربة في بلد مُستقبل، فيكون المنتقل مهاجرا من بلده الأصلي ليصبح مُغتربا في بلد مُستقبل له.

لقد عرف العصر الحديث تفاقما لهذه الظاهرة من خلال تزايد أعداد المهاجرين مثلما يشير إلى ذلك أنطوني غدنز: "ليست الهجرة ظاهرة جديدة، غير أنها أخذت بالتسارع المتزايد في العقود الأخيرة لتصبح جزءا لا يتجزأ من عملية التكامل العالمي. و أصبحت أنماط الهجرة تعبر عن التغيرات التي طرأت على العلاقات الاقتصادية والسياسية والثقافية بين دول العالم. و تشير بعض

⁽¹⁾ Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, 31 000, Oran, Algérie.

التقديرات إلى أن المهاجرين في مختلف أنحاء المعمورة عام 1990 بلغوا نحو ثمانين مليون شخص يشملون نحو عشرين مليوناً من اللاجئيين. ويُعتقد أن هذه الأعداد ستتزايد في أوائل القرن الحادي والعشرين، بل إن بعض علماء الاجتماع يُطلقون على أيامنا هذه "عصر الهجرة".¹

نحن نرى أن دراسة ظاهرة الهجرة، في العالم عامة و في الجزائر خاصة، تستند في كثير من الحالات إلى أعمال عبد المالك صياد الذي أعطى لها معانٍ ومصطلحات جديدة. "لقد كان يهتم بكل المصادر التي تمكن من الفهم الجيد لواقع الهجرة، ولكل الإشكاليات التي كانت تظهر تدريجياً في حقل دراسات الهجرة منذ بداية الستينيات"² وأحدث قطيعة مع الدراسات السابقة التي كانت تتناول الظاهرة تناولاً أحادياً قائماً على تمركز إثني لا يؤدي إلا إلى دراسة سطحية جزئية لها: "كل دراسة للهجرة تتجاهل الظروف الأصلية للمهاجرين ستحكم على نفسها بأنها لا تعطي في الوقت نفسه لظاهرة الهجرة إلا رؤية جزئية وقائمة على تمركز عرقي"³. استبدل ع. صياد هذه الدراسة الأحادية المتحيزة بدراسة ثنائية تتناول مسار المهاجرين من بلدهم الأصلي إلى بلد الاستقبال و داخله أيضاً، انطلاقاً مما يحملونه من إرث ثقافي وما يجدونه أمامهم من ثقافة مختلفة و مغايرة: «تعتبر الغربة موضوعاً مُشوّهاً. يجب أن نعرف الهجرة، يجب أن يكون لدينا اهتمام بالهجرة ودراساتها، حتى نتذكر أن كل مغترب هنا هو مهاجر من مكان ما من هناك، حتى نتمكن من إعادة تركيب طرفي أو وجهي الظاهرة نفسها، حتى نحاول إعادة بناء الموضوع في كليته»⁴.

ارتبطت الدراسات التي قام بها ع. صياد والتحليلات التي أعطاها لظاهرة هجرة الجزائريين إلى فرنسا بالسياق التاريخي للجزائر في علاقته بالوضع الاستعماري ليجعل منها هجرة مثالية في مساراتها، و من هنا يمكننا طرح التساؤلات التالية: هل بالإمكان أن تتحول هذه الدراسات و التحليلات إلى نموذج لدراسة أية هجرة أخرى؟ أي هل يمكن الانتقال بها من السياق التاريخي إلى النموذج السوسولوجي؟ هذا ما نعتقده و ما سنحاول تبيينه في هذا المقال.

¹ غدنز، أنطوني. (2005)، *علم الاجتماع*، ترجمة الدكتور فايز الصياغ، بيروت، مركز دراسات الوحدة العربية، الطبعة الأولى، ص. 331.

² Poinso, M. (2009), « L'héritage de Sayad », in *Hommes & Migration*, n° 1278, p. 1.

³ Sayad, A. (1999), *La double absence*, Paris, du Seuil, p. 56.

⁴ Sayad, A. (2002), *Histoire et recherche identitaire, suivie d'un entretien avec Hassan Arfaoui*, Paris, ed. Bouchène, p. 88.

السياق التاريخي للهجرة الجزائرية

في سنة 1977 ظهر لعبد المالك صياد مقال مهم تحت عنوان: "الأعمار الثلاثة للهجرة الجزائرية إلى فرنسا" في المجلة التي أنشأها بيار بورديو⁵، كما تم إعادة نشره في الكتاب الذي طبع بعد وفاته: الغياب المزدوج: من أوام المهاجر إلى معاناة المغترب⁶. يبين المخطط التالي هذه الأعمار و ما يتميز به كل عمُر كما حدده صياد في هذا المقال:

جدول 01: مراحل الهجرة الجزائرية إلى فرنسا

العمر الأول	العمر الثاني	العمر الثالث
نسبياً من 1871 إلى غاية الحرب العالمية الثانية	نسبياً من 1945 إلى سنة 1962	نسبياً من 1962 فما بعد
هجرة لمهمة: إعادة إنتاج الجماعة أي أن الجماعة تعيد نفسها من خلال الدخل الذي تدره الهجرة	ضياح مراقبة الجماعة للفرد المهاجر	مستعمرة جزائرية في فرنسا
هجرة الأفراد	مرحلة تحرر الأفراد	هجرة العائلات

يتضح من الجدول أن عبد المالك صياد يقسم زمن الهجرة الجزائرية إلى فرنسا إلى ثلاث مراحل أو أعمار، كما هو ملاحظ من العنوان؛ و ليس هناك تحديد دقيق لبداية هذه الهجرة، ولكن هناك إشارة إلى بداياتها بصورة تقريبية حيث يرجح الدارسون أن العمر الأول أو المرحلة الأولى منها كانت نسبياً منذ أواخر القرن التاسع عشر. "يتفق أغلب الذين كتبوا عن الهجرة الجزائرية إلى فرنسا بأنها قد تمت في مرحلتها الأولى دون إثارة الانتباه إليها، لذلك يصعب على الباحث تحديد سنة بعينها كبداية للهجرة نحو فرنسا. لكن من المؤكد أنها بدأت قبل سنة 1874، وهي السنة التي صدر فيها مرسوم يقيد الهجرة إلى فرنسا بالحصول على (إذن بالسفن)"⁷. و يسمى هذه المرحلة في مقاله بأنها هجرة لمهمة

⁵ Sayad, A. (1977), « Les trois "âges" de l'immigration algérienne en France », in revue *Actes de recherche en sciences sociales*, n° 15, p. 59-79.

⁶ Sayad, A. (1999), *La double absence*, op.cit.

⁷ زوزو، عبد الحميد، (1989)، الهجرة ودورها في الحركة الوطنية الجزائرية بين الحربين 1919-1939، الجزائر، المؤسسة الوطنية للكتاب، ص. 12.

أو هجرة بأمر، أي إنها بأمر الجماعة ("تاجماعت") التي يذوب فيها الفرد كليا و يعمل من أجلها ومن أجل تأبيدها على حد تعبيره أو إعادة إنتاجها. و على حد تعبير بيار بورديو: "إن عمل الفلاح كان حالة، طريقة في العيش أكثر مما كان مهنة تقنية: كان مهمة اجتماعية كلية، خارجة عن كل اعتبارات الربح و الفائدة. إن المقابلة تعتبر جذرية بينها وبين العمل المأجور المعاش في فرنسا الذي يخترق من جانب لآخر عقلية الحساب"⁸.

أما العمر الثاني فيبدأ نسبيا بعد الحرب العالمية الثانية 1945 إلى غاية استقلال الجزائر سنة 1962. تتميز هذه المرحلة أنها تمهيد لبداية مرحلة جديدة قائمة على فردانية تسعى إلى تحقيق الذات، إنها مغامرة فردية يوجهها الأبيتوس (habitus) الاقتصادي، أي أن الفرد ينطلق في مشروعه للهجرة بعقلية جديدة مُستبطنَة من أجل العمل لحسابه الخاص و ليس لحساب الجماعة، لهذا بدأ يظهر في هذه المرحلة ما يسمى بعقلية الحساب: "زيادة على ذلك، فلأن الهجرة كانت المنبع الرئيسي - إن لم تكن حصرا - للعائدات المالية التي كانت تنتقل في الوسط الريفي، فقد شاركت على نطاق واسع في نشر عقلية الحساب في استعمال النقود، و بكل عواقبها الاقتصادية و الاجتماعية في تغيير الحياة الزراعية التي حورت فيها كل الأسلوب بتعديل الترتيبات تجاه الاقتصاد"⁹.

يبدأ العمر الثالث نسبيا بعد سنة 1962، أي بعد الاستقلال، ويُعنون صياد هذه المرحلة بما يسميه "مستعمرة جزائرية في فرنسا". تتميز هذه المرحلة بهجرة أسرية التحقت فيها أسر المغتربين بفرنسا، ليُسمح للمغتربين بضم أسرهم، و هنا تبدأ ما يُسمى بـ "هجرة الإسكان" التي تتلو بالضرورة، حسب صياد، هجرة العمل. "إن الفهم بأن الغربية هنا، و الهجرة هناك هما وجهان غير قابلين للانفصال، لواقع واحد و لا يمكن تفسير أحدهما دون الآخر، هو الذي مكن صياد أن يرفض نظريا وعمليا، هذا التعارض المقدس بين "هجرة العمل" و "هجرة الإسكان". إن الأولى تحتوي في بذورها الثانية والتي تكون بدورها غاية الأولى"¹⁰.

⁸ Gillette, A., Sayad, A. (1976), *L'immigration Algérienne en France*, Paris, éditions Entente, p. 76.

⁹ Sayad, A. (1999), *La double absence*, op.cit., p. 65.

¹⁰ Bourdieu, P. (2001), « L'ethnologue organique de la migration algérienne », in *AGONE, Philosophie, Histoire & Politique*, n° 25, p. 69.

تحليل المسارات حسب الأعمار

يمكننا تحليل مسارات الهجرة حسب أعمارها الثلاث انطلاقا من الجدول التالي:

جدول 02: تحليل المسارات حسب الأعمار

العمر الأول	العمر الثاني	العمر الثالث
أن المهاجر لا ينتقل إراديا وإنما مُجبرا ويتكليف من الجماعة، أو ما يسمى بـ "ثاجماعت".	أن المهاجر ينتقل إراديا إلى بلد الهجرة بحثا عن العمل الذي لم يجده في البلد الأصلي.	أصبح الأمر يتعلق بما يمكن أن نسميه "هجرة إسكان"، و بالتالي إيجاد مجتمع صغير مستقل نسبيا سواء بالنسبة للمجتمع الفرنسي أو بالنسبة للمجتمع الجزائري الذي ينحدر منه، لكن ينفصل عنه أكثر فأكثر.
أن المهاجر يحمل خاصيات تؤهله للقيام بهذه المهمة ("بونية").	أن المهاجرين أصبحوا موجهين بأبييتوس اقتصادي للمغامرة.	يمكن أن يتغير الفضاء الاجتماعي و لكن قد يبقى الحقل نفسه (إمكانية العمل في بلد الغربة بشهادة حصل عليها من بلد الهجرة، شهادة إعلام الي مثلا).
الهدف هو إعادة إنتاج الجماعة (بورديو) أو إدامة الجماعة (صياد).	الهدف هو تحقيق الذات وهو منطوق آخر مخالف للمنطق السابق، قطع روابط التبعية التي كانت تربطه بالوضعية السابقة.	ظهور حقل جديد للهجرة يتمثل في إنشاء الجمعيات والقوانين والهيكل لتوطيد مكانة المهاجرين/المغتربين كمجتمع صغير.
الانتماء المطلق للجماعة التي تسير وتراقب وتمنع أي سلوك يخل بتماسك الجماعة.	الجماعة ليس لها حساب لدى المهاجر، هناك نقل أقل للأموال (إستراتيجية فردية). (بداية زوال النزعة الجماعية و ظهور الفردانية).	الانتماء لهذه الهياكل و القوانين و الجمعيات أكثر فأكثر.
انتقال المزارع إلى الفضاء الصناعي و يعيش فيه.	استمرارية في الانتقال من الفضاء الزراعي إلى الفضاء الصناعي دون انتقال الأبييتوس الزراعي إلى الأبييتوس الصناعي.	لم يعد الأمر يتعلق بالانتقال من فضاء إلى فضاء ولكن انتقال بين هذا و ذاك (فهو هنا و هناك). لم يعد الأمر يتعلق بغياب مزدوج وإنما بإمكانية حضور مزدوج.
الوساطة هنا هي الجماعة.	لا وجود لوساطة في هذا العمر من الهجرة.	أن القوانين و الجمعيات و الهياكل هي التي تربط بين الفضاء الأول (بلد الهجرة) و الفضاء الثاني (بلد الغربة).

عندما نحاول قراءة هذا الجدول الذي يُميّز الأعمار التي قدّمها صياد، أعماراً تمثل مجتمعا في حالة تغيّر، في حالة تحوّل عن طريق دخول الاستعمار ومن ورائه الرأسمالية كما هو معلوم تاريخيا، فإننا نجد أن أول أشكال المجتمع الذي تمّ تفكيكه أرسل مزارعين إلى فرنسا يتمثل هدفهم الأول في ضمان عيش وبقاء واستمرار الجماعة الزراعية. إن المزارع المهاجر ما هو سوى مندوب لمجموعته الأصلية من أجل إتمام مهمّة محددة، دقيقة في مدتها وفي مهامها، تتمثل في الحفاظ على الإرث العائلي. إذن ففي هذه الحقبة كانت الهجرة خاضعة لقيم المجتمع الزراعي إذ أن المهاجر كان مُنتقَى بعناية فائقة وفق شروط محددة، حيث يجب أن يكون متزوجا، أن يكون محل ثقة الجماعة الزراعية، ذا نوايا طيبة أو على حد التعبير الجاري "بونيّة"، يجوع بل و يقاسي من أجل جماعته من أجل الرجوع بالمال الذي هاجر من أجل جلبه. لكن رغم كل ذلك، فهو خاضع ولا يفلت من مراقبة الجماعة له، ولذا فإنها توصيه بكل صرامة ألاّ يقلد المدني الموجود في البلد الذي سيهاجر إليه: «لا تأكل، لا تلبس، لا تصرف المال مثله، لا تعمل مثله هو الذي يحب نفسه كثيرا، لا يعمل إلا لحساب نفسه، لأنه بمحاكاة المدني فلا يمكن إلا أن تأخذ بشراة، بنهم، هذا التعطش الشديد للمال عندما نبدأ في الحصول عليه، ولهذا الادعاء الزائد الذي يوجد لدى أولئك الذين يريدون امتلاك العالم بيد واحدة في يوم واحد»¹¹.

في المرحلة الثانية نجد أن المجتمع الزراعي أخذ في التغيّر شيئا فشيئا، لم يعد المزارعون هم الذين يذهبون، كمزارعين، من أجل التحرر والانعقاد من الجماعة، و هم بذلك يُسرّعون من سيرورة تحوّل المجتمع الزراعي و ينقلون معهم أو يجلبون أبيضوس الأجير، أي يجلبون معهم أشكالا ونماذج من حياة الأجير إلى مجتمع غير قائم على الأجرة.

في المرحلة الثالثة نجد أن التحول في المجتمع الزراعي يتواصل، بل يشتد ويتزايد، فقد أصبحنا في مجتمع لم يعد أبدا مجتمعا زاعيا و لدينا إذن الآن شكل آخر من الهجرة هي نفسها سننشئ آثارا و انعكاسات أخرى على المجتمع الأصلي.

¹¹ Sayad, A. (1999), *La double absence, op.cit*, p. 56.

هكذا نرى أن إشكالية صياد هي عبارة عن تحليل مشترك للظروف التفاضلية التي أنتجت أجيالا مختلفة من المهاجرين وطبقات متنوعة من المسارات التي أنجزت في الغربية فئات مختلفة من المغتربين. يقودنا الحس المشترك إلى الاصطدام دائما بجملة من العوائق حيث تكون لدينا تمثلات متكثلة في الصورة نفسها، وعمل السوسولوجي يتمثل في تفكيك هذه الصورة الموحدّة ليستنتج أن هناك ظاهرة مركبة، وهذا ما قام به عبد المالك صياد بتحليله للأعمار الثلاث للهجرة الجزائرية بفرنسا.

النموذج السوسولوجي لظاهرة الهجرة عند صياد

إن اعتبار عبد المالك صياد لظاهرة هجرة الجزائريين إلى فرنسا مثلا من خلال دراساته و تحليلاته لها، هو الذي يجعل الانتقال بها إلى السياق السوسولوجي ممكنا لتكون نموذجا لدراسة هجرات أخرى تختلف زمانا و مكانا و ثقافة مع احتفاظ كل هجرة بخصوصياتها. يكتب عالم الاجتماع الفرنسي كريستيان دي مونتليبار: "إذا بقيت تحاليل صياد صحيحة، فإنه يعتبر بلا شك، من بين كل السوسولوجيين الذي اشتغلوا حول الهجرة، الذي عرف كيف يدفع، إلى أبعد حد، التحاليل حول حالة خاصة وهي هجرة الجزائريين، ليبرهن بفهم واضح كل الأشكال، مبينا كذلك أن تعميق حالة واحدة يمكن من بلوغ الشكل العالمي. بالفعل لا أحد فكر أحسن من صياد في المظاهر المتعددة لفعل الهجرة، وبيّن أن الهجرة والغربة هما وجهان لوضعية واحدة حيث تنتج كل الخاصيات الاجتماعية للمهاجرين/المغتربين"¹².

عند تطرقنا للناحية المنهجية في دراساته التي قدّمها حول ظاهرة الهجرة/الغربة، نجد أن صياد قد أحدث تغييرا جذريا في طريقة التفكير حولها، وهذا ما سنبينه من خلال النقاط التالية:

¹² De Montlibert, C. (2001), *Actualité de la pensée de Sayad*, Casablanca, éd. le Fennec, p. 18.

أ. قطيعة إبستيمولوجية مع الأدبيات السائدة¹³

أعطى صياد نظرة نقدية للأدبيات الموجودة حول الهجرة، و التي كانت محكومة بنظرة أحادية هي نظرة المجتمع المُستقبل، إذ ميّز نوعين من الأدبيات: تلك التي لا تركز إلا على البعد الاقتصادي للهجرة و التي تهتم فقط بالمغتربين و كيف يكونون قوّة عمل و بتكاليف و مزايا هذه العُربة من طرف مجتمع الاستقبال، فهي تهتم بالجانب الاقتصادي عندهم؛ و الأدبيات التي تركز على الجانب الاجتماعي و التي تهتم من جهتها بمسائل "إدماج" المهاجرين، بالعمل أولاً، و بعد ذلك بالنشاطات الاجتماعية، النقابية، السياسية. الخ¹⁴.

كما انتقد صياد، على مستوى المفاهيم، الاستعمال "غير البريء" لمفهوم الهجرة الذي يشير أحيانا إلى الغربية وأحيانا إلى الهجرة. فمن الضروري بالنسبة له أن يكون هناك تغيير جذري في حقل الدراسات حول الهجرة، هذا التغيير يجب أن يتضمن الأخذ بعين الاعتبار العوامل المُتجاهلة من طرف الأدبيات المهمة في ميدان البحث حول الهجرة. لذا نجد أن صياد يأخذ كمثال من أجل تطبيق وجهة نظره هذه الهجرة الجزائرية نحو فرنسا. فمن أجل فهم هذه الظاهرة عبر كل مراحلها، يجب فهم المجتمع الأصلي في جميع حالاته الاجتماعية، الاقتصادية، و خاصة الثقافية؛ يعني المجتمع الريفي الجزائري وتاريخه. و تاريخ هذا المجتمع مبني على ميكانيزمات اجتماعية مشابهة لتلك التي تميّز المجتمع الرأسمالي، و لكن لم تكن نتيجة تطور داخلي لهذا المجتمع بل تم إقحامها بصورة عنيفة من الخارج من طرف الاستعمار¹⁵. لقد تطرق صياد لهذه الصيرورة بدقة في كتاب "الاجتثاث" الذي ألفه مع بورديو¹⁶.

إن إقحام النظام السوسيو-اقتصادي الجديد أدى إلى انهيار النظام الاجتماعي و الثقافي القديم للمجتمع الريفي الجزائري، وبهذا أصبحت الهجرة حلاً ضرورياً كما يرى صياد، ولم تكن مقبولة لولا هذا الانهيار الذي حصل. هكذا تولد

¹³ اعتمدنا في هذا الجزء على المقال المهم لعبد المالك صياد:

Sayad, A. (1973), « Une nouvelle perspective à prendre sur le phénomène migratoire : "L'immigration dans..." peut être pensée comme étant, initialement et essentiellement, "une émigration vers..." », in *Options Méditerranéennes*, n° 22, p. 52-55.

¹⁴ *Ibid.*, p. 52.

¹⁵ *Ibid.*, p. 53.

¹⁶ Bourdieu, P., Sayad, A. (1964), *Le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Les éditions de Minuit.

الميكانيزم الذي أقيم عليه هذا البناء. لكن هذه الهجرة لم تكن متجانسة، إنها تعكس بطريقتها تحول المجتمع الأصلي إذ أن كل نمط من المجتمع يعطينا نمطا معيناً من الهجرة. نحن إذن أمام أنماط للهجرة حسب المراحل التاريخية أو حسب تحوّل المجتمع الأصلي. إن النمط الأول من الهجرة كان يهيمن إلى غاية سنة 1950 وربما حتى فيما بعد بقليل، و هي هجرة من أجل استمرار الجماعة الزراعية و بقائها. إن المزارع ليس سوى مندوب للجماعة من أجل أداء مهمة محددة تتمثل في الحفاظ على تراث العائلة و إذا أمكن يتم توسيعه. أما إذا تمكّن، بالإضافة لأدائه لهذه المهمة مع الحفاظ على القيم الزراعية، دون أن يترك العنان لحاجياته الخاصة، فسينال شكر الجماعة وثناءها، و إلا سيُحكّم عليه بالنبذ ويلحق به العار¹⁷.

إلا أن الجماعة لم تعد كما كانت عليه جراء عدة عوامل من التغيرات التي لحقت بها. لقد أحصى عبد الملك صياد هذه العوامل المتعددة منها: العمل المأجور بالخصوص في فرنسا، المبادلات النقدية أي التعاملات النقدية، الاستهلاكات الحضرية الجديدة، التمدن، الخ. لقد ظهر نمط آخر من الهجرة، هجرة ليس هدفها المحافظة على الجماعة وإدامتها، هجرة ليست من أجل استمرار العمل الزراعي وتضامن العائلة و لكن من أجل تحقيق الذات. باختصار هناك نقلة من هجرة لأجل استمرار الجماعة إلى هجرة لتحقيق الذات، وعن طريق هذا الصنف الجديد من الهجرة انقلبت العلاقة بينها وبين المجتمع الأصلي: كان هذا المجتمع يُخضع الهجرة لسلطته وقيمه، لكنه أصبح بعد ذلك هو الذي يخضع لسلطتها بسبب أنها أصبحت المنبع الكبير إن لم نقل الوحيد لموارده. وكمثال ملموس لهذا الانقلاب، يصف صياد العلاقة بين المشاع العائلي للمجتمع الأصلي والهجرة. في الماضي كان هذا المشاع سابقاً للهجرة ويوجهها حتى يضمن استمراريتها، لكن فيما بعد، هذه الهجرة نفسها وعن طريق العمل المأجور وعقلية الحساب، نخرت الأسس لواحد من أقدم أشكال التضامن العائلي وبدأت في تطوير الفردانية داخل المجتمع الأصلي. أكثر من ذلك، لقد طورت مشاعاً بديلاً أي تجمعاً عائلياً اصطناعياً تحت سلطة فرد يضمن تسيير الأموال المُرسلة من المغتربين. هكذا انقلبت علاقة القوة بين المجتمع الأصلي والهجرة،

¹⁷ Sayad, A, (1973), *op.cit.*, p. 53.

فبعد أن كان المُغتربُ تابعا وخاضعا لمجتمعه الأصلي، أصبح هذا الأخير تابعا وخاضعا للمُغترب¹⁸.

إن ما نسميه بتغيير جذري في تناول عبد المالك صياد لظاهرة الهجرة بالدراسة والتحليل، هو تركيزه على المجتمع الأصلي، وليس على المجتمع المُستقبل فقط كما كانت تفعل الدراسات قبله. «إن الانطلاق من البلد الأصلي، لا يعني فقط الحديث عن المهاجر قبل الخطاب حول المُغترب. يعني هذا الاهتمام بالفرد في كليته، التشبث بتحديد المجموعة الاجتماعية التي ينتمي إليها هذا الفرد في الأصل، بممارساته، بسلوكاته اليومية وبقناعاته التي ستضطره الغربة حتما لإعادة النظر فيها»¹⁹. هذا الطرح الجديد الذي طبَّقه صياد على حالة الهجرة الجزائرية نحو فرنسا بالارتباط بمجتمعه الأصلي و انعكاس ذلك على هذا المجتمع هو الذي مكَّنه من إحداث تغيير في النظرة السوسولوجية لظاهرة الهجرة بإعادة الاعتبار للمجتمع الأصلي. و هكذا نلمس على مستوى المنهجية كيف يتحقق فعل القطيعة الإبتيمولوجية بين مشروع سابق و مشروع لاحق جديد.

ب. تدقيق المفاهيم و المصطلحات

عندما يتناول صياد ظاهرة الهجرة بالدراسة السوسولوجية فهو يزن الكلمات والمفاهيم التي يستعملها و يستخدم مصطلحات معروفة و لكن يعطيها معاني محددة جدا.

مثلا، رأى ضرورة تناول إعادة تكوين مسارات المهاجرين بصورة جذرية. إنه يستعمل لذلك مفهوم "المسار" من أجل دراسة الحركة الاجتماعية للأجيال المختلفة من المهاجرين في ذهابهم و إيابهم، عندما يكونون شبابا و عندما يُحاولون على التقاعد. هكذا يحاول الأخذ بعين الاعتبار التحولات التي تجمع المجتمع بالأفراد والتحولات التي تحدث داخل الفرد نفسه. إنه يشير لدى استعماله لمصطلح مسار إلى انتقال لا يكون ضمن فضاء ثابت لكنه انتقال يكون ضمن فضاء هو متغير في حد ذاته. إذن من وجهة نظر صياد يجب الوصول إلى معرفة و فهم

¹⁸ *Ibid.*, p. 54-55.

¹⁹ Temime, E. (1999), « Comprendre l'immigration. Quelques notes en mémoire d'Abdelmalek Sayad, un sociologue hors du commun », in *Revue du monde musulman et de la méditerranée*, n^{os} 85-86, p. 269.

كيفية حصول هذا التغيير الذي يحدث لوضعية فاعل ضمن فضاء هو نفسه في حالة تغير.

كمثال آخر ميز صياد بين "المتغيرات الأصلية" والتي هي مجموعة الخصائص الاجتماعية المتمثلة في الاستعدادات المحددة اجتماعيا والتي يحملها المهاجرون قبل هجرتهم من بلدهم الأصلي، وبين "المتغيرات النهائية" وهي مجموعة المتغيرات التي ستحدد مآل المهاجرين في بلد الاستقبال²⁰.

كما يتحدث صياد عن المجتمع الريفي و عن التقاليد الزراعية و عن الجماعة، هذا المصطلح الذي يعود إليه دائما. هذه المصطلحات ليست بسيطة، أو من نتاج الحس المشترك، بل هناك تقاليد سوسولوجية وراءها و كل المعارف مجنّدة عبر المصطلح الموظف. إنه يستدعي المصطلح ليكون عربية، إذا جاز التعبير، تحمل معارف كثيرة و متعددة. لقد كان يرى فيه بورديو السوسولوجي المجدّد: «لقد ترك عبد الملك صياد، بعد رحيله عنا، واحدة من المساهمات الأكثر إنتاجا وأصالة في أنثروبولوجيا الهجرة خلال القرن الماضي»²¹.

ج. أهمية البعد السياسي في دراسة ظاهرة الهجرة/العربة

قام عبد الملك صياد في دراساته بإجراء مجموعة كبيرة من المقابلات لمدة تقارب الثلاثين سنة مع المهاجرين/المغتربين من مختلف الأجيال و حتى مع الجيل الذي ولد في فرنسا لمعرفة تطور سياقات الهجرة الجزائرية و مآل و وضعيات و ظروف المغتربين الصعبة التي كانت معلقة دائما بالمؤقت سواء في العمل أو السكن. و في هذا الصدد يعتقد صياد أن "الصور الملتصقة بسكن المغتربين تتداخل دائما مع السكن غير الصّحي. إذا كان حقيقة أثناء كل موجة مغتربين، أن الواصلين الأوائل وجدوا أنفسهم دائما في أحياء قديمة متدهورة أو بنوا ملاجئ مؤقتة على ضواحي المدينة، فقد أمكننا بعد ذلك ملاحظة تحسّن ظروف سكنهم و تقارب مع مساكن المواطنين (الفرنسيين) الذين ينتمون إلى الطبقات الاجتماعية نفسها"²².

أدت هذه الصورة النمطية عن المغترب في أرض العربة إلى تجديد دراسة ظاهرة الهجرة فهو يترك الحديث للمغترب دون أن يتحدث هو، الأمر الذي مكّنه من

²⁰ Sayad, A. (1977), *op.cit.*, p. 60.

²¹ Bourdieu, P. (2001), « L'ethnologue organique de la migration algérienne » in *AGONE, Philosophie, Histoire & Politique*, Marseille, n° 25, p. 69.

²² Laacher, S. (2012), *Dictionnaire de l'immigration en France*, Paris, Larousse, p. 285.

ربط التاريخ الفردي بالتاريخ الجماعي، تاريخ الفرد المهاجر بتاريخ المجموعة المهاجرة، وهو ما يؤدي حتما إلى تناول البعد السياسي في هذا التاريخ لأنه، وإن لم تكن الهجرة في أصلها سياسية، فهي توظف الوعي السياسي والاجتماعي (الحركات الجموعية، النقابات، تطوير الأفكار). لقد عالج صياد هذا الجانب من وضعية المغتربين الذين عانوا هم وأبناؤهم من التهميش السياسي إذ يكتب مثلا: «كيف يتم التواجد في نظام سوسيو-سياسي يسمى الوطن - حتى بالنسبة لهذا التواجد القاصر، التصادفي، غير الهام، السقيم كليا، الضيق، المبتور الذي يُمنح للمغتربين - دون أن يوجدوا بصورة سياسية دون أن يمتلكوا هوية مدنية، حسب القانون؟»²³.

نموذج صياد و الهجرات الجديدة

إن ما قدمه صياد من دراسات للهجرة الجزائرية بيّن الطابع النموذجي لها و أهلها في نظره إلى أن تكون مثالية. لقد أصبحت نموذجا اتخذه الدارسون في هذا المجال أداة لدراسة و تحليل هجرات شعوب أخرى. مثلا، قدّمت الباحثة "داريا فرات"، التركية الأصل، دراسة عن هجرة الأتراك إلى فرنسا في مدة لا تتجاوز 40 سنة درست فيها أعمار الهجرة التركية نحو فرنسا والتي قسّمتها إلى ثلاثة أعمار، و لذلك فهي ترى أن «النموذج المقترح من طرف عبد المالك صياد يمتلك فائدة منهجية هامة لأنه يقترح علينا أداة تحليل لدراسة تطور المعنى المعطى عبر الزمن للهجرة من طرف المغتربين في الوقت نفسه و أيضا المعنى المعطى للهجرة في البلد الأصلي»²⁴.

و مع ذلك فمن المهم أن نلاحظ أنّ هناك من الباحثين من لا يتفق كثيرا مع ما ذهبنا إليه، أي اعتبار أن الدراسة التي قدّمها عبد المالك صياد كانت نموذجا في الدراسات السوسولوجية لظاهرة الهجرة. مثلا، يرى الأستاذ عبد اللاوي حسين، من جامعة الجزائر، أن هناك غيابا للنموذج التفسيري لظاهرة الهجرة/الغربة، وأن الهجرة الجزائرية دخلت في عهد جديد تغيّرت معه مساراتها، مشاريعها وأشكالها إذ يكتب: "إن تفكيرنا يصطدم بثلاثة حواجز:

²³ Sayad, A. (2006), *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, t. 2. *Les enfants illégitimes*, Paris, édition Raison d'agir, p. 13.

²⁴ Ferat, D. (2010), « Actualité de la pensée d'Abdelmalek Sayad », Actes du colloque international 15 et 16 juin 2006, Casablanca, éd. Le Fennec, p. 199.

أولا حاجز نظري خلقه غياب نموذج تفسيري للهجرة بمفهوم "الهجرة-الغربة"؛ بعد ذلك، حاجز منهجي يحيلنا إلى صعوبات قياس حجم إقامة الجزائريين في الخارج؛ و في النهاية حاجز متعلق بتأخر إقامة تقاليد في البحث في الجزائر حول مسألة الهجرة²⁵.

لقد عرفت هذه الهجرة تغيرا ذا وتيرة سريعة حيث أصبحت تجري ضمن سياقات جديدة إذ لم تعد تقتصر توجهاتها نحو فرنسا فقط، و إنما اتسعت دائرتها نحو بلدان أخرى و إلى قارات أخرى و إلى الدول المشرقية، بالتحديد دول الخليج، أو إلى الولايات المتحدة الأمريكية و كندا. لقد بدأ التغير يأخذ مجراه في حركة تجديد للهجرة لم تُعهد من قبل ولم تكن بهذا الحجم من التنوع و التعدد على عهد صياد. فالتغير الذي حصل في مسارات الحركة الجديدة للهجرة الجزائريين صاحبه تغير في اهتماماتهم أيضا إذ ظهرت أشكال جديدة منها الهجرة النسوية، الهجرة الأسرية، الهجرة غير الشرعية، هجرة الكفاءات، هجرة الدراسة... إذن يتطلب الأمر دراسات جديدة لما يحدث من تغير وتطور في الهجرة من أجل فهم هذه الوتيرة السريعة. لكن تبقى، من وجهة نظرنا، أعمال عبد المالك صياد مرجعية أصيلة في فهم جوانب عديدة من أوجه الهجرة/الغربة.

خاتمة

لقد ترك عبد المالك صياد مؤلفات عديدة و عشرات المقالات، منها ما هو مطبوع في المجالات المتخصصة و منها ما لم يطبع و مازال مخطوطا، و التي تتناول كلها ظاهرة الهجرة/الغربة، دراسة وتحليلا و نقدا، بالاستناد أساسا على المقابلات التي كان يجريها مع المهاجرين/المغتربين من جميع الأجيال. هذه المقابلات مكنته من الربط بين التاريخ الشخصي للمهاجر/المغترب و التاريخ العام للهجرة الجزائرية، و كان هذا من أولويات التزامه كسوسولوجي و كمتقف. لقد عاش مع المغتربين و عانى مما عانوه، ما جعله يوصف من طرف بيار بورديو بـ "الإثنولوجي العضوي للهجرة الجزائرية"²⁶. هذا الالتزام يضعنا في حيرة أحيانا حيث أننا لا نُميز، عند قراءة أعماله، هل يتكلم عن نفسه أم عن المغتربين، هل يتحدث هو أم المغتربون هم الذين يتحدثون. هذا الالتزام كلفه العيش في التهميش

²⁵ Labdelaoui, H. (2012), « L'Algérie face à l'évolution de son émigration en France et dans le monde », in *Hommes & migrations*, Paris, n° 1298, p. 23.

²⁶ Bourdieu, P. (2001), *op.cit.*

لولا مؤازرة بعض الأصدقاء كما يحكي في سيرته، غير أنه أصبح بعد وفاته مرجعا عالميا في علم اجتماع الهجرة.

المراجع

غدنز، أنطوني، (2005)، *علم الاجتماع*، ترجمة الدكتور فايز الصباغ، بيروت، مركز دراسات الوحدة العربية، الطبعة الأولى.

زوزو، عبد الحميد، (1989)، *الهجرة ودورها في الحركة الوطنية الجزائرية بين الحربين 1919-1939*، الجزائر، المؤسسة الوطنية للكتاب.

Bibliographie

Bourdieu. P. (2001), « L'ethnologue organique de la migration algérienne », in *AGONE, Philosophie, Histoire & Politique*, Marseille n° 25.

Bourdieu, P., Sayad A. (1964), *Le déracinement, la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Les éd. de Minuit.

De Montlibert, C. (2010), « Actualité de la pensée de Abdelmalek Sayad », in *Actes du colloque international*, 15 et 16 juin 2006, Casablanca, éd. le Fennec.

Ferat, D. (2010), « Actualité de la pensée de Abdelmalek Sayad », in *Actes du colloque international*, 15 et 16 juin 2006, Casablanca, éd. Le Fennec.

Gillette, A., Sayad, A. (1976), *L'immigration Algérienne en France*, Paris, éd. Entente.

Laacher, S. (2012), *Dictionnaire de l'immigration en France à présent*, Larousse.

Labdelaoui, H. (2012), « L'Algérie face à l'évolution de son émigration en France et dans le monde », in *Hommes & Migrations*, Paris, n° 1298.

Poinsot, M. (2009), « L'héritage de Sayad », in *Hommes & Migration*, Paris, n° 1278.

Sayad, A. (1973), « Une nouvelle perspective à prendre sur le phénomène migratoire: "L'immigration dans..." peut être pensée comme étant, initialement et essentiellement, "une émigration vers..." », in *Options Méditerranéennes*, n° 22.

Sayad.A (1999), *La double absence*, Paris, Editions du Seuil.

Sayad, A. (2002), *Histoire et recherche identitaire, suivie d'un entretien avec Hassan Arfaoui*, Paris, ed. Bouchène.

Sayad, A. (2006), *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité, t. 2. Les enfants illégitimes*, Paris, éd. Raison d'agir.

Temime, E. (1999), « Comprendre l'immigration. Quelques notes en mémoire d'Abdelmalek Sayad : un sociologue hors du commun », in *Revue du monde musulman et de la méditerranée*, n° 85-86.

الشريك المثالي بين الواقع و المخيال: دراسة لتمثلات شباب بمنطقة وهران

كلثومة أقيس (1)

مقدمة

ورد التحرش الجنسي في أولى المراتب من حيث درجة الانتشار وآخر المراتب من حيث درجة الخطورة في سلم الممارسات الجنسية التي قمنا بتصنيفها في إطار تحضيرنا لأطروحة دكتوراه في الأنثروبولوجيا¹، وذلك رغم أن المعطيات المتداولة عن التحرش الجنسي بلغت من الأهمية ما جعل مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية يخصص لها مشاريع بحث تُوجت بملتقى دولي تناول التحرش في كل أشكاله وأبعاده في العديد من الفضاءات، خاصة الواسطين الأسري والمهني².

التناقض الصارخ، الكامن في تحميل التحرش الجنسي شحنة إيجابية، و الذي يعتبر في الأصل تجاوزا للمعايير الاجتماعية - فهو جنحة حسب قانون العقوبات³ - ، يمكن لنا أن نرجعه إلى ثلاثة عوامل: العامل الأول هو جهل هؤلاء المتحرشين أو ربّما تجاهلهم للتعريف القانوني للتحرش الجنسي؛ العامل الثاني هو ضعف المتابعة الجزائية ضد ممارسي التحرش الجنسي على الغير، رجلا كان

(1) Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, 31 000, Oran, Algérie.

¹ الدعارة الخفية في المجتمع الجزائري: حالة اختلافي و مثليي الجنس بوهران، أطروحة دكتوراه في الأنثروبولوجيا قيد الإنجاز، تحت إشراف الأستاذة نورية بنغبريط-رمعون.

² Colloque international, « Du milieu familial au milieu professionnel : Situation de harcèlement », CRASC, Oran, 4-5 avril 2012.

³ المادة 341 مكرر: الحبس من شهرين إلى سنة، و غرامة من 50 ألف إلى 100 ألف دج.

أم امرأة، فالظاهر أنّ الإجراءات المتبّعة لا تبدو صارمة ومعروفة كتلك المتعلّقة بالاغتصاب مثلاً؛ العامل الثالث يكمن في أن الكثير من المتحرشين ينفون الخطورة تماماً في تصنيفهم للتحرّش الجنسي ويعطونه مرادفاً مغايراً، فبدلاً من العنف في أشكاله المتعدّدة، يعطونه معنى المغازلة والتودد إلى الآخر، الذي غالباً ما يكون امرأة.

يبدو أنّ قيام الرجل بمغازلة المرأة والتودّد إليها لم يعد ممارسة سلبية في المجتمع الجزائري اليوم، أو على الأقل ممارسة يحرص الفاعلون فيها على أن تتمّ بصورة خفية، بل أضحّت من المشاهد المتكرّرة في الفضاء العام مثلما سبقت الإشارة إليه. وأكثر من ذلك فإن إسقاط الخطورة تماماً عن التحرّش الجنسي لا تقف عند هذا المستوى، بل تستمر إلى أن يصبح فرصة لمشروع ارتباط جاد إذ كثيرة هي تجارب الزواج التي قد تنطلق من وضعية تحرش جنسي، أو ما قد يوحي إليه المشاركون بأنّه مغازلة وتودّد إلى الغير.

هذه الممارسات دفعتنا لطرح الأسئلة التالية: عمّ يبحث "المغازلون"؟ نتصوّر أنّهم في عملية بحث متواصلة عن الشريك المثالي، لكن كيف يتصورون هذا الأخير؟ ما هي الخصائص التي يشترطونها فيه؟ هل تقوم على الجمال فقط؟ وكيف تتموقع الخصائص المتعلقة بالجنسانية؟ كيف يتم التعامل معها من حيث الأهمية؟ كيف تتعامل النساء مع خصائص الشريك المثالي وكيف يتعامل الرجال مع خصائص الشريكة المثالية؟ هل يراود بالشريك المثالي الزوج أم أنّ هناك اختلافاً بينهما؟

سنحاول الإجابة عن هذه الأسئلة من خلال تطرّقنا إلى التمثلات حول الشريك المثالي لدى مجموعة من الشباب بوهران و ذلك من خلال التركيز على المفاهيم التالية: الجنسية، الجسد، الواقع، المخيال، الرقابة الاجتماعية و التمثلات الاجتماعية.

حول مفهوم التمثّلات الاجتماعية

تعرّف "دونيس جودلي" (Denis Jodelet) التمثّلات الاجتماعية بكونها: "طرق تفكير تطبيقية موجهة نحو التواصل، الفهم والتحكّم في المحيط الاجتماعي. إنّها

تقدّم خصائص محدّدة حول مخطط تنظيم مضامين العمليات الذهنية والمنطق⁴ و يقدّم "س. موسكوفيسي" (S. Moscovici) بدوره تشريحا دقيقا لمفهوم التمثلات الاجتماعية فيرى بأنها: "بُنية تقع بين المفهوم والتصور، تساهم في تكوين السلوكات وفي توجيه المعارف الاجتماعية، تتميز بالتركيز على علاقة اجتماعية و على ضغط تجاه الاكتشافات، تتبلور في كيفيات مختلفة من التواصل: الانتشار، الادعاء و الإشاعة، تبلغ مسارات الموضوعية و التصنيف"⁵.

لقد قام كل من "محمد برنوسي" و "أنياس فلوران" (Agnés Florin) برصد القواسم المشتركة في التعريفات التي يقدمها عدد من المفكرين المهتمين بدراسة التمثلات الاجتماعية و قدما التعريف التالي: "تأتي [التمثلات] في شكل معرفة مُبلورة ومشاركة اجتماعيا، لها هدف تطبيقي كدمج الحقيقة وتفعيلها للتواصل (...). ويمكن تناولها كمنتوج و لكن أيضا كسيرورة، إذ يتعلق الأمر بتملك حقيقة اجتماعية تكون في الغالب خارجية (...). و تقع في أضيق مساحة داخل العلاقات الرمزية بين المجموعات و داخل المجموعة الواحدة"⁶.

لا تعرف المعاني التي قدّمت حول التمثلات الاجتماعية اختلافا يصل إلى حدّ التناقض فيما بينها، إلا أنّ هذا لا يمنعنا من التمسك بأحدها دون البقية وهو المعنى الذي يطرحه "جودلي" حيث يرى أنّ " التمثّل هو عملية ذهنية يقوم الفرد من خلالها بالارتباط بموضوع معيّن، شخصا كان أو شيئا أو حدثا، نفسيا أو اجتماعيا، ظاهرة طبيعية، فكرة، نظرية... و قد يكون واقعيًا كما قد يكون خياليا أو أسطوريا، لكنّه مكتسب دائما"⁷.

يحمل أغلبية الأفراد مجموعة من التمثلات حول الشريك المثالي، فيضعون له مجموعة من الخصائص قد تكون شائعة وقد تكون محددة. الأمر الذي يجعل هذا الشريك المثالي مرتبطا بالمخيال الاجتماعي و تحديدا بما يعرف بالفانتازم (fantasme) من جهة، والواقع الاجتماعي من جهة أخرى. و نظرا لأهمية هذه الخصائص في تحديد كيفية و نوعية و عدد العلاقات التي يربطها الفرد، رجالا

⁴ Jodelet D. (1979), « Représentation sociale : phénomènes, concept et théorie » in Moscovici, S., *Psychologie sociale*, p. 361.

⁵ Moscovici, S. (1979), *Psychologie des minorités actives*, Paris, PUF, p. 43-44.

⁶ Bernuossi, M., Florin, A. (1995), « La notion de représentation: de la psychologie générale à la psychologie sociale et la psychologie du développement », in *Enfance*, t. 48, n° 1, p. 76.

⁷ Jodelet, D. (1989), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 5^{ème} éd., p. 80.

كان أم امرأة، بالشريك المثالي، والتي تفسر حالات التحرّش الجنسي الممارسة في الفضاء العام بكونها عمليات بحث متكرّرة ومتواصلة عن هذا الشريك، فإننا نريد معرفة الخصائص التي يطلبها الأفراد في الشريك المثالي، وسنركز بوجه خاص على الخصائص المتعلقة بالجنسانية وبالجسد، باعتبارهما من المفاهيم الأساسية المعتمدة في هذا العمل البحثي.

اختيار الشريك و تعدّد مقاربات البحث

شدّ اختيار الشريك كموضوع بحث اهتمام العديد من الباحثين، فمن الدراسات المرجعية نجد تلك التي أشرف عليها "ألان جيرارد" (Alain Gérard) حول اختيار الشريك سنة 1964، إذ اهتمت بمحاولة الإجابة على سؤال "من يتزوج من؟" انطلاقاً من استبيان ميداني مسّ أكثر من 1200 زوج. لقد أسفرت النتائج على أنّ الزواج ورغم بساطته لا يبدو كفعل يتطلّب تفكيراً مطوّلاً فحسب، وإنما يعدّ تجسيده في كثير من الأحيان صعباً لأن المجتمع وضع حدوداً بين الجنسين، لتظهر الحفلات الراقصة بكل أشكالها كمؤسسة موجّهة لتشجيع الزواج مع تواطؤ للبالغين⁸.

من جهتها كشفت "مونيك دوبري لا تور" (Monique Dupré La Tour) لدى دراستها لاختيار الشريك، ضمن مقارنة التحليل النفسي، أن عملية الاختيار تتطلب أخذ كل الوقت اللازم مما يتيح مستقبلاً تكوين ثنائي، و تطرح أربع غايات يقوم عليها اختيار الشريك: أولاً بهدف الانفصال عن الأبوين، وثانياً تأسيس عائلة، وثالثاً مواجهة الجنسانية، وأخيراً إنقاذ الذات عن طريق إنقاذ الآخر⁹.

أما "ميشال موران" (Michel Moral) فقد تناولت مسألة اختيار الشريك من زاوية مختلفة، إذ تساءلت عن كيفية تأثير العلاقة التي تجمع بين البنت و الأم في اختيار شريك البنت وذلك من خلال الاعتماد على القصة كمجال بحث رئيسي. لقد بينت في دراستها أن الواقع يعكس اختلافاً جلياً بين ما تداولته القصص، و منها قصة عروس البحر ذات الرجلين المتلاصقتين، و بين رفض

⁸ Gérard, A., « Le choix du conjoint (1964), une enquête psycho- sociologique en France, présentation d'un cahier de L'I.N.E.D », in *Population*, n° 4, Vol. 19, p. 730-731.

⁹ Dupré La Tour, M. (2005), *Les crises du couple, leur fonction et leur dépassement*, éd. ERES, p. 133-149.

أو بالأحرى تملّص الشابات من قوة العلاقة بين الأم و البنات على قرار اختيار الشريك¹⁰.

و تُعدّ الأطروحة التي أنجزتها "مغنية بلحاج" في نظرنا من أهم الأعمال التي تناولت الموضوع، فقد اشتغلت على الاستراتيجيات التي تبلورها الشابات الفرنسيات من أصول جزائرية أثناء اختيار الشريك. و انطلقت في دراستها من التساؤل التالي: كيف تختار هذه الشابات شركاءهن؟ و كيف تتصورن الحياة الزوجية و الحياة العائلية؟ و بعد إنجازها لتحقيق ميداني مسّ 70 شابة بين 20 و 39 سنة، توصلت إلى أنّ الشابات الفرنسيات من أصول جزائرية طوّرن استراتيجيات تعكس تمردهن على النماذج التقليدية للارتباط، حيث فرضن الشعور بالحب كعامل أساسي في عملية الاختيار، و وسّعن من هامش حرّيتهن بتبني العزوبية كاختيار، رغم تأويله كشكل من أشكال مقاومة الزواج في المنطقة المغربية، فضلا عن فرضهن العيش مع الشريك خارج إطار الزواج كاختيار قوي الحضور¹¹.

و أما العمل الذي قام به "بيار بان غوزي" (Benghozi Pierre) فنجده من أقرب الدراسات إلى موضوع عملنا، إذ اشتغل على خصائص اختيار الشريك و جعلها في ثلاثة مستويات يتم على أساسها الاختيار: يتعلق المستوى الأول بتلبية الرغبات و الحاجات، و يرتبط الثاني بشعور طلب الحب، في حين يتعلق المستوى الثالث بالولاء إلى الفئة الجيلية¹².

كل هذه الدراسات كانت ملهمة لنا في بحثنا حول اختيار الشباب الجزائري للشريك من خلال التمثلات التي يحملونها عن الشريك المثالي و شريك الحياة الزوجية، و ذلك في إطار مقارنة بين الشريكين.

¹⁰ Moral, M. (2/2002), « les deux versions de la petite sirène ou comment la relation mère-fille pèse sur le choix du mari de la fille », in *Dialogue*, n° 156, p. 89.

¹¹ Belhadj, M. (2003), « Choix du conjoint et stratégies matrimoniales de jeunes femmes françaises d'origine algériennes », in *Revue européenne des migrations internationales*, n° 1, Vol. 19, mise en ligne le 13-06-2003. <http://remi.revues.org/www.snd11.arn.dz/2977>.

¹² Benghozi, P. (1/ 2012), « Paradoxalité du pacte d'alliance... conjugal et remailage réciproque des contenants généalogiques de couple et de famille », in *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, n° 58, p. 105-120, URL : www.cairn.info/revue-de-psychotherapie-psychanalytique-de-groupe-2012-1-page-105.htm.

منهجية التحقيق الميداني

من أجل الإجابة على تساؤلاتنا قمنا بتحقيق ميداني مع مجموعة شباب في مدينة وهران، 10 مشاركات و 10 مشاركين و هذا حفاظا على البعد الجندي للبحث. يكمننا عرض خصائصهم السوسيوديموغرافية في الجدول التالي :

الجدول 1: الخصائص السوسيوديموغرافية لمجتمع البحث

الخصائص مجتمع البحث	العدد	السن	المستوى الدراسي	الوضعية الاجتماعية	المهنة/ التكوين	مكان الإقامة
نساء	10	40-19	ثانوي/ جامعي	غير مرتبطات/ متزوجات	عاملات / طالبات	وهران/ الجهة الغربية للجزائر
رجال	10	42-18	متوسط/ جامعي	غير مرتبطين/ متزوجين/ مطلقين	عمال/ موظفون/ طلبة	وهران

أما فيما يخص تقنية جمع المعطيات، فقد اعتمدنا على تقنية المقابلة نصف الموجهة حيث كانت الأسئلة مفتوحة و مؤزعة على محورين أساسيين: يشمل الأول الخصائص التي يضعها المشاركون والمشاركة للشريك المثالي، و يتضمّن الثاني المقارنة بين الشريك المثالي و الزوج.

النتائج

يمكن عرض النتائج العامة في الجدول التالي:

الجدول 2: مقارنة بين خصائص الشريك المثالي وخصائص الزوج

الشريك (ة) المثالي (ة) هو الزوج (ة)	الزوج (ة)	الشريك (ة) المثالي (ة)	التمثلات مجتمع البحث
ممكن	الوفاء، التقوى، العمل المستقر، الجمال	الوضعية المادية الجيدة، الشباب، الجمال	النساء
مستحيل	الجسد، الجمال، العمل	الجسد، الجمال، الخبرة الجنسية	الرجال

نرى من خلال هذا الجدول تباينا واضحا بين التمثلات التي تحملها النساء و التمثلات التي يحملها الرجال حول الشريك المثالي وحول الزوج، وذلك قياسا مع اختلاف الميزات ومصادر التمثلات (الواقع، المخيال) التي تقدمها كل فئة على حدة.

أ. الجنسانية: الغائب الأكبر لدى النساء

عندما نتحدث المشاركات العشرة عن الشريك المثالي تضعن مجموعة من الميزات في شكل ترتيب وجب احترامه لأنه يحدّد في نظرهن الفرق بين المهمّ والأهمّ ضمن تلك الميزات. تعدّ الوضعية المادية الجيدة أول و أهمّ ميزة تحرص المشاركات على توفرها في الشريك المثالي، إذ أجمعت سبعة مشاركات من أصل عشرة، أنّهن يفضلن الرجال الذين ينشطون لحسابهم الخاص، عوضاً عن الأجراء و عن أولئك المتواجدين في طور الدراسة و التكوين. و جعلت المشاركات التّجار أكثر المرشّحين لأن يكونوا الشريك المثالي، بمعنى أنّهن يربطن بين ميزة الوضعية المادية الجيدة للشريك المثالي وبين تمتعهنّ بوضعية أحسن من تلك التي يتواجدن فيها أصلا، و ذلك بحصولهن على هدايا، و زيارتهن لأماكن جديدة وغيرها.

و هو ما يطرحه "ميشال بوزون" عند دراسته لتشكيل الثنائي، إذ قد يكون الطموح في الترقية إلى وضعية مادية أحسن، واحدا من عوامل اختيار الشريك¹³.
و يمكن لنا القول، انطلاقا من تصريحات المشاركات العشر دائما، أن الأجراء لا يدخلون ضمن احتمالات الشريك المثالي، على الأقل بالنسبة لأغلبية منهن و معظمهن طالبات جامعات¹⁴.

و الميزة الثانية للشريك المثالي التي تشير إليها المشاركات العشرة هي الشباب، إذ فصلن في المسألة بصريح العبارة مُعربَاتٍ عن كونهن لا يتصورن أن يكون الشريك المثالي متقدما نسبيا في السن. ومعاصراهن على الوضعية المادية الجيدة إلا أنهن غالبا ما يربطنها بالرجل الشاب.

يعود تفضيلهن للرجل الشاب كشريك مثالي إلى عاملين: العامل الأول هو أن المشاركات ينتمين إلى فئة الشباب، فأغلبهن أقل من 32 سنة، و بالتالي فمن المتوقع أن تبحثن عن الشريك المثالي في الرجال الذين ينتمون أو يقتربون من الفئات العمرية التي ينتمين إليها، خاصة وأن معظمهن طالبات جامعات يتعاملن باستمرار مع مجموعة من الرجال الشباب. و أما العامل الثاني فيعكس طموحاتهن في أن يكون الشريك المثالي طرفا في مشروع ارتباط جاد، فهن في الغالب و إن يتصورن علاقتهن بالشريك المثالي عابرة فإنهن لا يتجاهلن فكرة الاستثمار فيها وتحويلها من عابرة إلى مشروع ارتباط جاد.

تكمن الميزة الثالثة التي تطمح المشاركات معنا إلى توفرها في الشريك المثالي في الجمال، و تركز المتحدثات على جمال المظهر عموما دونما حديث عن خصائص دقيقة لجسد الشريك المثالي أو تفاصيل دقيقة متعلقة بتقاسيم وجهه. نشير في هذا السياق إلى ملاحظة أثارت انتباهنا حيث أجمعت المشاركات العشر على أن ما يقصدنه بالجمال ليس صورة واضحة و راسخة في أذهانهن، و إنما المقصود بالجمال هو أن يكون المظهر العام للشريك المثالي مقبولا من قبل الآخرين أي ألا يكون فيه عيب يثير الانتباه. نجد الخصائص التي تضعها المستجوبات هنا مختلفة

¹³ Bozon, M., Heran F. (2006), *La formation du couple, Textes essentiels pour la sociologie de la famille*, Paris, la Découverte, p. 45-49.

¹⁴ يمكن الإشارة هنا إلى البرنامج التلفزيوني الذي أثار الرأي العام الجزائري بعد كشفه لطالبات جامعات يدخلن في علاقات مع أصحاب السيارات الفخمة. و يتعلق الأمر ببرنامج المذيع نكاع يوسف بعنوان: "عندما تتحول الطالبات الجامعات إلى بائعات هوى"، قناة "النهار" (قناة جزائرية) يوم 2013/12/14.

نسبياً عن تلك التي وردت في دراسة أجرتها "ليليان داليجان" حيث ورد فيها أن اختيار الشريك يبني انطلاقاً من الانطباع الأولي على أساس القواسم المشتركة بين الطرفين و ليس على أساس القواسم التكميلية بينهما، فتحدثت المشاركات في هذا العمل عن "... ضخم و قوي..." و أحياناً "...إنه لبق في كلامه..." بينما قلما ترد عبارات مثل "...إنه يحبني بجنون..."، "... إنه ذكي..."¹⁵.

الوفاء ميزة تحدثت عنها المشاركات مطوّلاً، إذ كان فرصة لسرد تجاربهن السابقة مع شركاء تخلّوا عنهن. نلاحظ جيداً أنه رغم أهمية ميزة الوفاء في التجارب السابقة حسب خطابات معظم المتحدثات، إلا أنّهن أجمعن على وضعها في آخر قائمة الميزات المتعلقة بالشريك المثالي. و يمكن تبرير ذلك في نظرنا بوضعيتين اثنتين: الأولى هي أنّ المشاركات تتعمدن وضع ميزة الوفاء في آخر الميزات المطلوبة في الشريك المثالي لأنهن يدركن أنه لو تمّ وضعها على رأس القائمة فإنّهن لن يتواصلن مع الشريك المثالي مطلقاً. و أما الوضعية الثانية فهي أنّ أغلبية العلاقات اللائني دخلنها أو سيدخلنها مستقبلاً، يُرجّح أن تصطدم بالوفاء. فهذا الأخير هو ميزة مبحوث عنها من قبل المشاركات، و هو في الوقت ذاته شبه مفقود- حسب تصريحاتهن دائماً- لدى الرجال و الشباب ذوي الوضعيات المادية الجيدة بالخصوص. و عليه يتحوّل الوفاء من ميزة إلى عائق لدى الشريك المثالي، و هذا ما جعل، ربما، المشاركات يضعنه في آخر القائمة.

و مقارنة بتمثلات المشاركات العشرة حول الشريك المثالي، نجد أنّهن تبلورن تمثلات مختلفة تماماً حول الزوج حيث تحتفظن ببعض الميزات التي تأملن توفّرها في الشريك المثالي لكنّهن تعرضنها في ترتيب آخر مختلف. ينتقل الوفاء مثلاً من آخر ميزات الشريك المثالي إلى أولى ميزات الزوج، فوضعه في هذه المرتبة يوحي بأهميته الكبيرة ضمن علاقة الزواج. لقد أسّست علاقة الزواج في نظرهن لتكون مستمرة أطول فترة ممكنة، و لبلوغ ذلك، فإنّ المشاركات يركّزن على ميزة الوفاء، ففي مناخ زوجي يغيب فيه الوفاء يمكن للنزاع أن يحتل حيزاً كبيراً،

¹⁵ Daligand, L. (2/ 2008), « Violences conjugales », in *Le Journal des psychologues* n° 255, p. 49-53, URL : www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2008-2-page-49.htm.

و من ثمّ تتضاعف احتمالات فشل العلاقة مع الزوج¹⁶، و بالتالي يمكننا أن نفهم انطلاقاً من تصريحات المشاركات أنّه من لا تتوفر فيه ميزة الوفاء لا ينجح في علاقته كزوج.

أشارت المبحوثات إلى ميزة ثانية في الزوج مقارنة مع الشريك المثالي و هي ميزة التقوى الدينية. لقد ركّزت المشاركات عليها كثيراً و جعلنها في نفس المرتبة تقريبا مع ميزة الوفاء، و أكدت معظمهن أنّ الزوج إذا ما توفرت فيه ميزة التقوى فإنه حتى و إن اختلفن معه فإن التقوى تمنعه من إيذاهن و لو رمزياً، و أثار انتباهنا ترديدن لآية في القرآن أو إشارة إلى معناها و هي الآية : "فإمسك بمعروف أو تسريح بإحسان"¹⁷. إنّ التركيز على التقوى في الزوج يوحي بأنّ المشاركات يتوّقعن أن علاقتهن به قد تصادفها عقبات و مشاكل، و لا تجدن ما يتناسب لحل تلك المشاكل أو تذليلها أو التقليل من تأثيرها سوى تقوى الزوج. و المعنى الذي حملته المشاركات للزوج التقوي هو معنى الزوج الذي يخاف الخالق فلا يُقدّم على إيذاهن بأي شكل من الأشكال.

لم تشر المستجوبات إلى العمل المستقر كميزة حينما تحدثن عن الشريك المثالي، بل على العكس تماما، يمكن لنا القول أنّهن ركّزن عليه كميزة مناقضة، حيث تحدثن عن الوضعية المادية الجيدة بصراحة، و أقصين الوضعية المادية القائمة على الأجرة بشكل ضمني، و هو ما سبقت الإشارة إليه، عند التطرق إلى تفضيلهن للتجارة مقارنة بالأجراء.

ب. الشريك المثالي و الزوج: مسألة ترتيب أولويات

يمكن القول أنّ ما كان مقصياً من ميزات في الشريك المثالي نجده حاضرا في الزوج، إذ جعلت أغلبية المشاركات من العمل المستقر ميزة في الزوج. ففي إطار علاقة الزواج التي تتصوّنها جادة مقارنة بالعلاقة مع الشريك المثالي، لا تبحث المستجوبات عن المتعة القائمة على أساس مادي بقدر ما تبحثن عن الاستقرار و ديمومة هذه العلاقة، لهذا نراهن يُفصحن، و بصريح العبارة، أنّ العمل المستقر للزوج، و لو كان وظيفة، أفضل من العمل للحساب الخاص. فالعمل المستقر

¹⁶ Benghabrit-Remaoun, N. (dir.) (2013), *Les conflits : analyseurs des configurations des liens familiaux*, Présentation des résultats des programmes nationaux de recherche, Les périodes des PNR, CRASC.

¹⁷ سورة البقرة، الآية 229.

معناه مصدر دخل مستقر و هو ما تراه المشاركات عاملا جوهريا في ديمومة علاقاتهنّ مع الزوج.

و على عكس التمثلات التي تبلورها حول الشريك المثالي، فإنّ المشاركات في هذا العمل البحثي يضعن الجمال في آخر قائمة الميزات المبحوث عنها لدى الزوج. و منه نطرح تساؤلا حول سبب هذا التمثل المختلف لترتيب ميزة الجمال بين الشريك المثالي و الزوج، و بإجراء مقارنة بسيطة انطلاقا من تصريحات المشاركات أنفسهن، يمكن لنا أن نضع كمرادف لجمال الزوج ميزة غياب الإعاقة و مختلف التشوهات الجسدية .

انطلاقا ممّا وَرَدَ، نلاحظ أنّ المشاركات يُقدِّمن ميزات متشابهة إلى حد ما بين الشريك المثالي و الزوج، ويعود ذلك في نظرنا إلى عاملين: الأوّل هو أنّ المشاركات يضعن احتمالا بأن يتحوّل الشريك المثالي إلى زوج، و هذا ما ورد بشكل متكرر خلال ردهن حول إمكانية الزواج من الشريك المثالي. إذن يمكن للشريك المثالي و الزوج أن يلتقيا في لحظة معينة فيتداخل الدوران. بمعنى أنه يمكن للشريك المثالي أن يكون زوجا، كما يمكن للزوج أن يكون شريكا مثاليا و هو يمارس دوره كزوج.

و أمّا العامل الثاني فهو أنّ التمثلات التي تبلورها المشاركات تميل إلى الواقع أكثر من ميلها إلى الخيال، و ربما يعود ذلك إلى عدم إدراجهن للجانب المتعلّق بالجنسانية كميزة مرغوب فيها حيث لا نجدها في ميزات الشريك المثالي، كما أنّنا لا نعثر عليها في الخصائص المرجوة في الزوج. يفيد هذا الغياب بأنّ النساء في المجتمع الجزائري، عند اختيارهن للشريك، سواء كان الشريك المثالي أو الزوج، يتجاهلن بوعي أو بدونه الميزة الجنسية و يمكن أن نرجع تجاهل النساء للميزة الجنسية إلى التنشئة الاجتماعية التي تلقينها طيلة مسار حياتهن حيث استوعبن أنّ الجنس مجال ذكوري صرف لا يتاح للمرأة الخوض فيه بل و حتى التفكير فيه¹⁸. و هذا ما يفسّر غياب البعد الجنسي كميزة مبحوث عنها في الشركاء، إذ شدّ انتباهنا كثيرا أنّ المشاركات العشر لم تشرن في المقابلات إلى جسد الشريك و إلى ما يمكن تسميته ب"المؤهلات" الجنسية، و ذلك على عكس التمثلات التي يُبلورها المشاركون حول الشريكة المثالية و حول الزوجة.

¹⁸ Tassadit, Y. (2013), « Genèse de la domination masculine », in Séminaire Ecole Doctorale en Anthropologie, CRASC, le 19 mai 2013.

ج. الشريكة المثالية و الزوجة: استحالة تبادل الأدوار

لا نجد في مقابلاتنا مع المشاركين الذكور علاقة الارتباط بين الشريك المثالي و بين الزوج كما تمت بلورتها من طرف المشاركات، إذ وضعوا للشريكة المثالية ميزات تتعلق بالجسد و الجمال و أخيرا الخبرة الجنسية. و أمّا بخصوص الميزات التي يرونها في الزوجة، فهي الجسد، الجمال والعمل، بمعنى أن يكون لها منصب عمل مستقر، مع تسجيل تذبذب في مواقفهم من العائلة التي تنتسب إليها. فهناك من يراها ميزة وهناك من يطمح إليها، و لكن غيابها لا يعني بالضرورة كونها سببا مباشرا في عدم ترجيح هذه المرأة إلى مشروع زواج. نسجل بوضوح تراجع اللجوء إلى المرجعية الدينية في اختيار الزوجة، إذ لم يستند المستجوبون إلى ما يطرحه الدين في هذه المسألة، أو ما يمكن احتزاله في الحديث النبوي التالي: "تُنكحُ المرأةُ لأربعٍ: لِمَالِهَا، وَلِحَسَبِهَا، وَجَمَالِهَا، وَلِدِينِهَا، فَأَظْفَرُ بِذَاتِ الدِّينِ تَرَبَّتْ يَدَاكَ"¹⁹.

نلاحظ في التمثلات التي يحملها الرجال حول الشريكة المثالية أنّها تضع الجسد في المقدمة يليها مباشرة الجمال، وهذا ما يفسر في نظرنا تكرار وضعيات التحرش الجنسي، و التي يراها المبحوثون علاقة مغازلة و تودد تجاه المرأة. فالظاهر أنّ التفكير في تعيين الشريكة المثالية يعتمد على الجسد، و تحديدا على مجموعة من الخصائص، و التي قد تختلف باختلاف ميول الأفراد، إلا أنّها عموما لا تخرج عن إطار الجسد المثمن بمعنى الأعضاء المثيرة جنسيا، مثل الصدر وأسفل الظهر.

الجمال هو ثاني ميزة يضعها المشاركون في تعيينهم للشريكة المثالية، ومثلما ذكرناه بالنسبة للجسد، فإن الجمال حتى وإن اختلفت الميول حوله، إلا أنّه لا يخرج عن إطار التبرج (الماكياج + الشعر) بما يعطي اهتماما بكل تقاسيم الوجه في أدق تفاصيله، وهو ما جعل ارتباط الجمال بالتبرج سائدا. و هذا ما يمكن تفسيره انطلاقا من تثمين الجسد عن طريق اتباع كل ما تحمله خطوط الموضة، بدءا باللياقة وصولا إلى الجراحة التجميلية²⁰.

¹⁹ العسقلاني، أحمد بن علي بن حجر. (1407هـ / 1986م)، فتح الباري شرح صحيح البخاري، دار الريان للتراث، ص. 4776.

²⁰ بن عبد الله، زهية. (2004)، الجمال و الجسد الأنثوي، مذكرة ماجستير في علم الاجتماع، جامعة وهران، ص. 68.

و ثالث ميزة يتفرد بها المشاركون الذكور عن الإناث هي الخبرة الجنسية. فقد أجمع أغلبية المشاركين أنّ الشريكة المثالية هي من تتمتع بمؤهلات و أداءات جنسية تستحق عليها لقب المثالية. إنّ الشريكة المثالية تقترن بميزة الخبرة الجنسية أكثر من اقترانها بالميزتين السابقتين. لكن ونظرا للارتباط الوثيق بين الجسد والجمال من جهة وبين ممارسة الجنس من جهة أخرى، فإن المشاركين يفترضون في كل من يرون في جسدها وجمالها ما يناسب طموحاتهم أن تكون شريكة مثالية. يعكس امتلاك الشريكة المثالية لجسد وجمال مُثيرين في نظر المستجوبين إلى كونها ذات خبرة جنسية تتناسب و تمثلاتهم. و الظاهر أن أغلبية المشاركين يتفقون إلى حدّ ما حول محتوى الخبرة الجنسية، إذ أشارت إجابات العديد منهم إلى ممثلات أفلام البورنوغرافيا كنموذج عن الخبرة الجنسية، أي أن تقوم الشريكة بكل الممارسات الجنسية الواردة في الإنتاج البورنوغرافي. و لا مكان للمعايير الاجتماعية في العلاقة مع الشريكة المثالية، يقول المشاركون، فهي في حدّ ذاتها تساعد على ذلك، طالما أنّها تقوم بجميع الممارسات حتى تلك التي قد تعرف بـ"الشاذة"، دون إشعار شريكها بأن كليهما محل تجاوز للمعايير. وضمن مجال تغيير المعيار الاجتماعي يُبلور المشاركون ميزات الشريكة انطلاقا من المخيال.

و مع ذلك فالتواصل مع الشريكة المثالية، و التي حدّدت ميزات انطلاقا من المخيال، يمكن تحقيقه في الواقع، إذ يعطي المشاركون تفاصيل دقيقة عن العلاقات التي جمعتهم بمن يصفونهنّ بالشريكة المثالية، و كنّ في أغلب الحالات من المومسات المرخصات و من المومسات الخفيات²¹. نرى أنّ التجارب التي خاضها المشاركون مع عدد من اللائي تنطبق عليهن ميزات الشريكة المثالية كانت عاملا مؤثرا في تحديدهم لميزات الزوجة، إذ نجدهم يحتفظون بالجسد و الجمال و يضيفون ميزتين جديدتين هما منصب العمل و نسب العائلة مع إسقاط الخبرة الجنسية بصورة مطلقة من ميزات الزوجة.

²¹ و هو مالا يتطابق مع ما ورد في إحدى الدراسات المتعلقة بالدعارة، إذ رفضت ممثلات أفلام البورنوغرافيا تصنيفهن كمومسات، و أصرين على انهن محترفات يتعاملن مع "جمهور" ولا يتعاملن أبدا مع "زبائن".
أنظر:

Perseil, S. (2009), *Les cadres de la prostitution*, Paris, l'Harmattan, p. 17-21.

يصرّ أغلبية المشاركين على ميزة الجسد ويضعونه على رأس قائمة ميزات الشريكة سواء تعلّق الأمر بالشريكة المثالية أو بالزوجة. وباعتبار أنّ الجسد يقترن بالجنسانية شأنه شأن الجمال، فإننا نرى أن المشاركين لا يتنازلون عمّا يحملونه من ميزات تخصّ الجسد وتخصّ الجمال وتشتترك فيهما كل من الشريكة المثالية و الزوجة، و كأنّ الجسد و الجمال ضرورتان تشترك فيهما كل من الشريكة المثالية و الزوجة، لكننا نلمس اختلافات جوهرية في هذه المسألة تحديداً، فهي و إن كانت ضمنية إلا أنّنا نجدتها عميقة من حيث المعنى. فالجسد المرغوب في الشريكة المثالية هو الجسد المثلّم عن طريق إبراز مناطق معينة فيه، شأنه شأن الجمال، ذلك أنّ تمثّل الجمال في الشريكة المثالية هو الجمال المتبرج المتعلق أساساً بالماكياج و الاعتناء يشكل الشعر. و عندما يتعلّق الأمر بالزوجة، يأخذ الجسد و الجمال المرغوب فيهما بعداً آخر فيبدو أن مختلفين تماماً عن الجسد المثلّم وعن الجمال المتبرج لأنّ تمثين الجسد مرتبط بالضرورة مع الشريكة المثالية و ليس مع الزوجة، فجسدها يجب أن يكون مخفياً و غير مثلّم على عكس جسد الشريكة المثالية. و من هنا نفهم أنّ المشاركين يضعون فروقاً بين الشريكة المثالية و الزوجة لدرجة أنّ إحداهما لا يمكن أن تكون في مرتبة الأخرى.

د. رهان الخبرة الجنسية

يتواصل هذا الفصل الصارم بين تمثّل الشريكة المثالية و الزوجة بوضوح في إجابات المشاركين عندما يتعلّق الأمر بمستوى ثان من التساؤل هو مدى إمكانية تحوّل الشريكة المثالية إلى مشروع زوجة. جاءت الإجابات كلها سلبية دون أدنى استثناء، فالشريكة المثالية لا يمكنها أن تتحوّل إلى زوجة. كانت إجاباتهم مرفوقة بنوع من الحزم، ظهر من خلال تغيير مسنانه في نبرات أصواتهم، و في ملامح وجوههم، فبمجرد طرح هذا التساؤل انفعّل المشاركون وأبدوا صرامة تجاه هذا الموقف. فالشريكة المثالية و الزوجة لا تلتقيان أبداً، إنّهما أشبه بخطين متوازيين يستحيل تقاطعهما كما يؤكد أحد المشاركين.

حاولنا البحث عن تبرير لهذه الصرامة فافتراضنا اختلاف الخصائص بين الشريكة المثالية و بين الزوجة. ركز ثمانية مشاركين عن تفضيلهم لوضعية قطاع التعليم و قطاع الصحة على قطاعات أخرى. نجد لهذا التفضيل مُنطلقاً و هو الانطباع العام حول هذين القطاعين في المجتمع الجزائري، فإذا انطلقنا من أنّ

فئة النساء تمثل الأغلبية النشطة في القطاعين سالف الذكر حيث يشير تقرير وطني²² إلى أنه "من بين أهم خصائص عمل المرأة الجزائرية هي ارتفاع نسبة النساء في بعض الفروع والأسلاك المهنية مثل التعليم والتربية: أكثر من 60% (سنة 2007)، الصحة 60% (سنة 2009)"، وقد شكل هذا الحضور النسوي بنسب عالية تصوراً بأن القطاعين هما ما يناسب المرأة إن هي عملت خارج المنزل.

لكن يتضح أنّ خاصية عمل المرأة و حتى خاصية نسب العائلة، و التي أثارها ثلاثة مشاركين فقط من أصل عشرة، لا تشكّل الفيصل بين الشريكة المثالية الزوجة. فاتجهنا إلى البحث أكثر في خاصية أصّر عليها المشاركون في الشريكة المثالية و أسقطوها تماما عن الزوجة، و هي خاصية الخبرة الجنسية التي تكون سببا في منح شريكة دون سواها صفة الشريكة المثالية. إذ تكون الشريكة مثالية إلا إذا توفرت على خبرة جنسية، و التي لمح إليها أغلبية المبحوثين بأخذ المثلة في الأفلام البورونوغرافية بوصفها نموذجا. و يُحتَمَلُ أن إجماع مجتمع البحث على إسقاط الخبرة الجنسية كخاصية في الزوجة بإغفالها إنما يقصدون به ضرورة عدم امتلاكها هذه الخبرة.

نتصور أنّ القول بضرورة انعدام الخبرة الجنسية كخاصية مطلوبة في الزوجة هو خطاب حول الجنس بوصفه رهانا حقيقيا للرجل يوظفه في المجتمع ليُحَكِّمَ به هيمنته على المرأة في الوقت الذي يسمح لنفسه بتجاوز المعيار الاجتماعي. يوحي القول بانعدام الخبرة الجنسية لدى الزوجة بأنها لا تملك تجربة في مثل هذه الممارسات، و هو يعني أنّها خضعت خلال حياتها التي سبقت وضعيتها كزوجة إلى الرقابة الاجتماعية فحافظت على عذريتها، أو كما تشير إلى ذلك عبارات فاطمة المرنيسي في وصف هذه الوضعية بقولها: "فعذرية المرأة تُستوعَبُ كدلالة على رجولة من ربّاه و فحولة من سيتزوجها"²³.

لكن يبدو أن العذرية التي كانت من قبل دليلا كافيا على عفة المرأة لم تعد كذلك اليوم، إذ وَرَدَ في تصريحات أغلبية المشاركين أنه سبق و أن دخلوا في

²² التقرير الوطني للجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية، بيجين+ 15، مرجع سابق، في:

css.escwa.org.lb/ecw/1065/Algeria_formatted.doc

²³ المرنيسي، فاطمة. (2001)، ما وراء الحجاب، الجنس كهندسة اجتماعية، المركز الثقافي العربي، الطبعة الثالثة، ص. 115.

علاقات مع نساء مارسوا معهنّ الجنس و تزوجنّ بعد ذلك بسهولة. فقد كُنّ يشترطن في العلاقة الجنسية عدم الاقتراب من غشاء البكارة. و عليه يُعدّ انعدام الخبرة الجنسية لدى الزوجة أو الحكم عليها بأنّها كذلك أكثر من ميزة، فهو شرط يجب توفّره في الزوجة.

الخبرة الجنسية التي لا تمتلكها الزوجة تجعل الفترات الأولى من الزواج تمرّ بشكل إيجابي، إذ غالباً ما يقاسمها الزوج شعوره بالارتياح لكونه أوّل من لامس جسدها. و بغض النظر عن فترة استمرار هذه العلاقة الإيجابية، و التي قد تمتد شهوراً أو سنوات، إلاّ أنّها مُنتهية لا محالة. فقد استنتجنا من خلال تصريحات المشاركين معنا في العمل البحثي أنّ انعدام الخبرة الجنسية عند الزوجة في بداية الزواج ميزة و شرط لا بد من توفّره إلاّ أنّه سرعان ما يتحوّل في نظرهم إلى عيب فيها بعد ذلك، إذ يُعيبُ الشاب على زوجته، بصفة علنية أو ضمنية، افتقارها للخبرة الجنسية فيحكم عليها بما يسميه عجزاً جنسياً لديها، و غالباً ما يتّخذ ردّ فعله شكل برود جنسي و امتناع عن معاشرتها كذريعة منه ليبحث عن ما يتناسب و تصوّراته و رغباته عند غيرها، فيشرع على ضوء تمثّله للخبرة الجنسية في البحث عنها عند امرأة أخرى غير زوجته، و التي لن تكون إلاّ تلك الشريكة المثالية.

خاتمة

يتضح من خلال ما سبق بأنّه يبدو أن الرجل في المجتمع الجزائري لا زال يوظف العلاقة الجنسية بشكل يخدمه هو، أي بما يرضي حاجاته و تمثلاته و يحمي استمرار هيمنته الذكورية حسب تعبير بيار بورديو²⁴. فهو يرى في الخبرة الجنسية ميزة في الشريكة المثالية، و التي لا يمكن لها أن تكون تحت أي ظرف من الظروف ميزة للزوجة. هذه الأخيرة، و إن كان اختيارها على أساس ميزات جسدية و جمالية، إلاّ أنّه اختيار ينطلق من الحكم بأنّها عديمة الخبرة الجنسية. هذه الميزة التي تمنح للزوجة مكانة سرعان ما تتحوّل إلى عائق لديها، و هو ما يمكن أن يتّخذها الزوج ذريعة للبحث عنه في امرأة أخرى هي الشريكة المثالية.

²⁴ Bourdieu, P. (1992), *La domination masculine*, Paris, du Seuil, p. 45-57.

و ما يمكن أن نستنتجه أيضا هو أنّ الخطّين المتوازيين اللّذين وضعهما الرجل لطبيعة علاقاته بين الشريكة المثالية و الزوجة، ففصل بينهما وجعل من المستحيل تقاطعهما، إنّما يعودان إلى الأسس التي يبني عليها تمثلاته بخصوص ميزات هذه و تلك إذ مجال الشريكة المثالية هو المخيال، تبدأ منه و تصل إليه، فهو الحيّز الذي لا مكان فيه للمعايير الاجتماعية؛ أمّا الزوجة فمجالها هو الواقع الاجتماعي، تأتي منه و تبقى فيه، و هو الحيّز الذي لا بد أن تتم فيه المحافظة على استمرارية احترام المعايير الاجتماعية.

كما يرفض الرجل أن تنتقل المرأة من مجال معيّن وجدت فيه إلى مجال آخر، بمعنى أنّه يرفض تنقلها بين المعيار و تجاوز هذا المعيار في الوقت الذي يمنح لنفسه هذا الحق، و يحلّل المرأة وحدها مسؤولية مروره ذاك. و هذا ما يفسّر العقوبة الاجتماعية التي نجدها سائدة في الخطابات الاجتماعية إذ قد تُوصم المرأة بأنها مذنبية بل حتى مومسة إن بدا عليها ما يحكم عليه الرجل بأنه من خصائص الشريكة المثالية، لا من خصائصها هي.

لكن تبقى هذه النتائج محدودة بحدود التحقيق الميداني (فترة التحقيق، مجتمع البحث و المنطقة الجغرافية) و تعتبر، إضافة لأبحاث أخرى حول الشريك المثالي، و في مجتمعات محلية أخرى (ريفية، صحراوية، في الجالية بالمهجر...)، - تعتبر محطة أخرى من أجل دراسة التحولات الاجتماعية في المجتمع الجزائري اليوم.

المراجع

العسقلاني، ابن حجر، بن علي، أحمد.، (1407هـ / 1986م)، فتح الباري شرح صحيح البخاري، القاهرة، دار الريان للتراث.

بن عبد الله، زهية (2004)، الجمال و الجسد الأنثوي، مذكرة ماجستير في علم الاجتماع، جامعة وهران.

المريني، فاطمة. (2001)، ما وراء الحجاب، الجنس كهندسة اجتماعية، المركز الثقافي العربي، الطبعة الثالثة.

التقرير الوطني للجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية، بيجين+15، في:

css.escwa.org.lb/ecw/1065/Algeria_formatted.doc

- Benghabrit-Remaoun, N. (dir.) (2013.), « Les conflits : analyseurs des configurations des liens familiaux, Présentation des résultats des programmes nationaux de recherche », *Les pénériades des PNR*, CRASC.
- Benghozi, P. (1/ 2012), « Paradoxalité du pacte d'alliance... conjugal et remaillage réciproque des contenants généalogiques de couple et de famille », in *Revue de psychothérapie psychanalytique de groupe*, n° 58, p. 105-120, URL : www.cairn.info/revue-de-psychotherapie-psychanalytique-de-groupe-2012-1-page-105.htm.
- Belhadj, M. (2003), « Choix du conjoint et stratégies matrimoniales de jeunes femmes françaises d'origine algériennes », in *Revue européenne des migrations internationales*, n° 1, Vol. 19, mise en ligne le 13-06-2003. <http://remi.revues.org/www.snd11.arn.dz/2977>.
- Bernouss, M., Agnès, F. (1995), « La notion de représentation: de la psychologie générale à la psychologie sociale et la psychologie du développement », in *Enfance*, n° 1, t. 4.
- Bozon, M., Héran, F. (2006), *La formation du couple, Textes essentiels pour la sociologie de la famille*, Paris, la Découverte.
- Bourdieu, P. (1992), *La domination masculine*, Paris, Seuil.
- Daligand, L. (2/ 2008), « Violences conjugales », in *Le Journal des psychologues*, n° 255, p. 49-53.
- Gérard, A. (1964), « Le choix du conjoint, une enquête psycho- sociologique en France, présentation d'un cahier de L'I.N.E.D », in *Population*, n° 4, Vol. 19.
- Jodelet, D. (1989), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 6^{ème} édition.
- Moral, M. (2/2002), « les deux versions de la petite sirène ou comment la relation mère-fille pèse sur le choix du mari de la fille », in *Dialogue*, n° 156, p. 89.
- Dupré La Tour, M. (2005), *Les crises du couple, leur fonction et leur dépassement*, Edition ERES.
- Moscovici, S. (1979), *Psychologie des minorités actives*, Paris, PUF.
- Perseil, S. (2009), *Les cadres de la prostitution*, Paris, l'Harmattan.
- Tassadit, Y. « Genèse de la domination masculine », in Séminaire Ecole Doctorale en Anthropologie, CRASC, le 19/05/2013.
- URL : www.cairn.info/revue-le-journal-des-psychologues-2008-2-page-49.htm

مواقف بحث

الحدث التاريخي في اللحظة الصوفية من خلال تجربة الأمير عبدالقادر*

عبدالوهاب بلغراس⁽¹⁾

شكلت العلاقة بين الفلسفة والتصوف محور اهتمام الفلسفة المعاصرة، وقد كانت الاهتمامات منصبه حول حدود هذه العلاقة ودرجة حيوية كل منهما¹، إلى جانب إشكالية التقابل بين الحقلين من خلال التقابل بين العقلاني والعاطفي، بين المنطقي والغنوصي أو ما يسميه ريموند أبليو (Raymond Abellio) "البنية المطلقة" التي ميدانها التاريخ والعالم والروح، والتي تجسدت حسه مع الفيونمينولوجيين، خاصة هوسرل.²

لقد بدأ الفكر الفلسفي يهتم بالتقاليد الصوفية المختلفة بما فيها أشكال التصوف "غير الدينية" وتغيراتها التاريخية والجغرافية، وهكذا أصبحت هذه الأشكال مجالا خصبا للدراسات الفلسفية، إذ استفاد الخطاب الصوفي من بعض مفاهيمها، خاصة في النظرة إلى العالم و التأويل والقراءة، كما استفاد الخطاب الفلسفي بأدوات معرفية مكنته من مقارنة ظاهرة التصوف ومفاهيمه.³

* أطروحة دكتوراه في الفلسفة، إشراف أ.د. محمد عبد اللاوي، جامعة وهران، ديسمبر 2011.

⁽¹⁾ Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle, 31 000, Oran, Algérie.

¹ De Courcelles, D. (dir.), (2007) *Les enjeux philosophiques de la mystique*, Actes du colloque du Collège internationale de philosophie, Paris, éd. Jérôme Million, p. 366.

² Abellio, R. (1982), *Approches de la nouvelle gnose*, Paris, Gallimard, p. 08.

³ De Courcelles, D. (dir.), *Les enjeux philosophiques de la mystique ...*, op.cit., p. 367.

في هذا الإطار وقع اختيارنا على موضوع الحدث التاريخي في اللحظة الصوفية من خلال تجربة الأمير عبد القادر، فالحدث يعاش من طرف الإنسان في واقع محدد، غير أن الصوفي، وهو الأمير عبد القادر هنا، يحاول أن يتمثل لحظته أو يحدسها وأحياناً يقفز فوقها.

ما يبرر توجهنا نحو اللحظة الصوفية في تجربة الأمير عبد القادر هو ارتباط هذه التجربة الصوفية بظروف فكرية وسياسية حادة عرفها العالم الإسلامي، ونقصد بها القرن التاسع عشر ميلادي الذي عاش فيه الأمير، حيث جسّد لحظته في قلب الحدث، أي الاستعمار الفرنسي للجزائر.

فإذا كان الأمير عبد القادر، في كتاب "المواقف"، أي في الفترة التي بلغ فيها تصوفه مرحلة متقدمة جداً، قد شكل عزلة على غرار العزلة المعروفة عند المتصوفة، فهل عزلته هذه جعلته خارج التاريخ وبالتالي خارج الزمان والمكان؟ وهل للمتصوف، انطلاقاً من تجربته الصوفية، مكان وزمان خاصين يشكل من خلالهما صيرورته وماهيته؟

من بين الدراسات السابقة التي اهتمت بالموضوع، إضافة للدراسات التاريخية التي تركز على الأمير المقاوم أو المؤسس للدولة أو الأمير المحاور والإنساني، استوقفتنا دراسة برونو إيتيان⁴ لأنها تحاول أن تؤوّل مسار الأمير ومواقفه، خاصة بعد توقف المقاومة ثم استقراره بدمشق، بكونه متصوفاً وبالتالي كل المفارقات أو ما يبدو أنها مفارقة في حياته يجب أن ينظر إليه انطلاقاً من الرؤية الصوفية؛ إلى جانب أطروحة منير بهادي حول التجربة الوجودية في الخطاب الصوفي حيث ركز في عرضه على خطاب الأمير عبد القادر.⁵

من خلال كتاب "المواقف" نكتشف رؤية مغايرة للتاريخ يُفترضُ أن تتجاوز إلى حد بعيد الرؤية السائدة، نصل من خلالها إلى رؤية تحاول الاقتراب من رؤية إشرافية للتاريخ من منطلق أن الوجود الإنساني ينطوي على بعد روحاني لا يمكن تجاهله، بل هو عند الأمير عبد القادر والمتصوفة جوهر الوجود.

إذن، انطلاقاً من تحليل المحتوى لكتاب "المواقف"، خاصة الموقف 248 الذي يبرز فيه الأمير عبد القادر الوجود ومراتبه وكيفية تنزل الأسماء والصفات في

⁴ إيتيان، برونو. (2001)، *عبد القادر الجزائري*، ترجمة ميشيل خوري، ط2، بيروت، دار الفارابي.

⁵ بهادي، منير. (2007)، *التجربة الوجودية في الخطاب الصوفي: مقارنة تأويلية لفلسفة الخلاص في الإسلام*، أطروحة دكتوراه دولة، إشراف أ. د. محمد عبد اللاوي، قسم الفلسفة، جامعة وهران.

إطار ما يسمى في عرف المتصوفة بالصعود والنزول، عملنا على استخراج هذه الخصائص الدالة على الزمان واللحظة بناءً على رؤية صوفية عرفانية، ثم مقابلتها ببعض الفلسفات المعاصرة التي تنظر إلى الزمان نظرة مغايرة بحيث يتحول المعيش إلى مفهوم، والزمان الموضوعي إلى وعي مرتبط بالذات. وبناءً على الإشكالات التي تركها المسار التاريخي للأمير عبدالقادر، والذي يبدو للكثير من المؤرخين والمهتمين مليئاً بالمفارقات، إن لم نقل تناقضات، في مواقفه وعلاقاته خاصة مع الغرب و بالضبط فرنسا الاستعمارية، نعمل على تبيان علاقة كل ذلك بمواقفه الفكرية والمعرفية، مواقف وإن كانت تبدو من المفارقات غير أنها في اصطلاح الصوفية توازي الثنائيات الموجودة في القرآن الكريم على شكل جدلية أو علاقة بين المطلق والنسبي.

1. التجربة الصوفية لدى الأمير عبدالقادر

تحمل التجربة الصوفية خصائص تختلف عن التجربة الفلسفية ولكنها تحمل رهانات فلسفية، ما يمكننا من التطلع عليها ومقاربتها من خلال ما يصدر عن المتصوفة⁶. فالتجربة الخاصة بالصوفي تتميز كمنهج أو كنمط معرفة للوصول إلى حالة مغايرة أسمى، وقد أشار كتاب الرهانات الفلسفية للتصوف إلى مدى المزج بين التصوف في تقليده المرتبط بالقرون الوسطى والعمل الشعري والرومانسية الألمانية⁷.

والتصوف بنظرة فلسفية محضة هو مكان لتجربة أنطولوجية معلنة انطلاقاً من جدلية الباطن والظاهر⁸. كما أن "العقلانية الصوفية"، وهي عقلانية المقرب أو العقل المؤيد كما يسميه طه عبد الرحمن، هي عقلانية مرتبطة بتجربة حية يتجاوز من خلالها الصوفي الآفات العلمية من تجريد وتسييس، والآفات الخلقية كالتظاهر والتقليد⁹ باعتباره مؤيداً من الله.

بالنسبة للأمير عبدالقادر الجزائري، فقد بدت عليه إرهابات التصوف منذ الصغر. يقول عن مرحلة صباه: "كُنْتُ مغرماً بمطالعة كتب القوم- رضي الله

⁶ De Courcelles, D. (dir.), *Les enjeux philosophiques de la mystique ...*, op.cit., p. 15.

⁷ *Ibid.*, p. 56.

⁸ *Ibid.*, p. 17.

⁹ عبد الرحمن، طه. (2000)، *العمل الديني وتجديد العقل، الدار البيضاء، المركز الثقافي العربي*، ط3، ص. 66.

عنهم - (يقصد الصوفية) منذ الصبا، غير سالك طريقهم، فكنت أثناء المطالعة أعثر على كلمات تصدر من سادات القوم وأكابرهم يقف شعري وتنقبض نفسي منها، مع إيماني بكلامهم على مرادهم لأنني على يقين من آدابهم الكاملة وأخلاقهم الفاضلة...". وسوف تبرز مرحلة النضج في المجال الصوفي أثناء منفاه وسجنه في فرنسا، ثم تنمو وتتطور عندما يستقر في الشام بدمشق.

أما كتابه "المواقف" فقد مهّد لمحتوياته العقيدية والصوفية في الموقف 231 حيث قال: "كل ما تقوله الطائفة العلية-رضي الله عنها- (يقصد الصوفية) له دليل من الكتاب والسنة عرفه من عرفه وجهله من جهله، لأن طريقتهم مؤسسة على الكتاب والسنة، غير أن من علومهم أموراً وجانبيات لا يمكن أن يقام عليها دليل ولا تحد بحد".¹⁰

2. الوجود في الخطاب الصوفي للأمير

تتميز الرؤية الفلسفية للوجود في الخطاب الصوفي للأمير من خلال تصوره للوجود والعدم، وهو تصور يختلف عن تصور المتكلمين وتصور الفلاسفة. فهو يرى أن التمايز بين الحقيقة والمجاز تمايز صوري إلى درجة انعدام الغيرية تماماً بالنسبة للذات الإنسانية كما هو الوجود المحض¹¹، فالغيرية توجد فقط لفظاً ومجازاً.

ولما كان الوجود عند الصوفية، خاصة القائلين بوحدة الوجود، واحداً غير متعدد، فإنه يتنزل عبر مراتب يسميها الأمير مراتب الوجود، وكل مرتبة هي نفسها الوجود الأول بدرجة أضعف. وهذه الرؤية مستنبطة من الآية القرآنية: "الله نور السموات والأرض"¹². ولكي يبرر كون الوجود واحداً، لا بد من نفي الغيرية وكل الوجودات غير وجود الحق (الله)، فالكل إما هو أو مظهره وتجلياته¹³.

¹⁰ مرابط، جواد. (1966)، *التصوف والأمير عبدالقادر*، دمشق، دار البيضة، ص. 89.

¹¹ الأمير عبدالقادر. (2004)، *المواقف الروحية و الفيوضات السبوحية*، تحقيق عاصم إبراهيم الكيالي، بيروت، دار الكتب العلمية، ص. 118.

¹² سورة النور، الآية 35.

¹³ الأمير عبدالقادر، *الموقف*، ص. 120.

هذا التأويل المتميز الذي استعمله الأمير عبدالقادر، والذي فسّر بواسطته مراتب الوجود، يروي من خلاله التكوين الوجودي أو كيف تولدت الكثرة عن الوحدة عبر فيض من التجليات في شكل رؤية وجودية تشكل المراتب والصور والأسماء أشخاصها وموضوعاتها.

والتصنيف الذي وضعه الأمير عبدالقادر تصنيف نصي يقوم على أساس النص القرآني، وهو أيضا تصنيف وجودي جاء نتيجة التأويل التأملي للنص القرآني والأحاديث النبوية والخطابات الصوفية والفلسفية والكلامية السابقة، تأويل يعود إلى تجربة توحد و مجاهدة ومحبة للوجود، تجربة تزول فيها الفوارق والفواصل بين الذات والموضوع. فالرائي والمرئي كل منهما يشير إلى الآخر ويعبر عنه الآخر تماما كما تعبر الوحدة عن الكثرة والكثرة عن الوحدة في مدرسة ابن عربي.

يخطو الأمير عبدالقادر في فكرته هذه خطوات شيخه محيي الدين بن عربي، فهو إذ يؤكد على تجليات الأسماء الإلهية في العالم يؤكد أيضا على أن هذه التجليات تتجدد باستمرار وبالتالي يتجدد الخلق، ومنه نتحدث عن لا نهائية المخلوقات، وهذا ما نجده لدى ابن عربي أيضا، أي القول بفكرة تجدد الخلق، فهو يقول بلانهائية المخلوقات و أن عملية الخلق باعتبارها معيارا للوجود عبارة عن حركة أزلية ومستمرة بحيث يظهر الموجود في كل لحظة بحلة جديدة والخالق هو الجوهر¹⁴.

و يعتقد الأمير أن كل ما يوجد في العالم له ما يقابله في الحقيقة الإلهية، ولا يمكن أن يخلق الله أو يفعل شيئا ليست له منه نسبة بوجه من الوجوه. ويستند إلى المحققين من المتصوفة —الذين يعلمون حقائق الأشياء— كما يقول مستدلا بالفكرة الأساسية عن طبيعة الشيء وهي أن "الشيء لا ينتج شيئا ليكون ضده أو نقيضه"¹⁵، أي أن النسخة الكونية هي صورة للنسخة الإلهية. ويستند في كل ذلك إلى الآية القرآنية "قل كل يعمل على شاكلته"¹⁶. والمقصود بالشاكلة — حسب الأمير— ما يناسبه لا ما يناقضه ويضاده.

¹⁴ كوربان، هنري. (2006). الخيال الخلاق في تصوف ابن عربي، ترجمة فريد الزاهي، الرباط، مراسم للنشر، ص. 173.

¹⁵ الأمير عبدالقادر، المرجع السابق.

¹⁶ سورة الإسراء، الآية 84.

وإن كان المألوف في فلسفات التاريخ أن الحدث تصنعه الجماعات، ما يجعل الحدث التاريخي موضوعيا بمعنى أنه يرتبط بما هو خارجا عن ذات الفرد، فإنه في حالة الأمير عبدالقادر و الحالة الصوفية عموما نحن أمام تاريخ يتشكل داخل الذات، وبالتالي يؤول الصوفي العالم انطلاقا من ذاته، ما يجعل التجربة الصوفية تجربة فردية وفريدة من نوعها¹⁷.

3. الزمان واللحظة الصوفية عند الأمير

يتعامل الفكر الصوفي مع مفهوم الزمان تعاملًا وظيفيًا حيث لا يولي اهتمامًا كبيرًا للتنظير للمفهوم إلا نادرا، ومع ذلك لم تخل المؤلفات الصوفية من بعض البحوث الخاصة حول معاني الزمان أو "الوقت" كما نجده عند ابن عربي في "الفتوحات المكية"¹⁸. إذ لا يعترف الصوفي بالزمان كإطار للحوادث ولا كديمومة للحالات الشعورية¹⁹، فالزمان لديه مثل المكان يمكن أن يسافر فيه في أي اتجاه شاء، أماما أو خلفا، كما يمكن أن يحضر فيه ويمكن أن يغيب. و من هنا جاءت المقولة الصوفية: "لا فرق بين غيبة المكان وغيبة الزمان"²⁰.

إلى جانب أهمية "المواقف" و"الموقف" و"الوقفة" كمفاهيم خاصة في التجربة الصوفية، والتي يمكن من خلالها استخلاص أهمية تجربة الأمير عبدالقادر الصوفية على اعتبار أنه عاش تجربة خاصة أو وقف ووقفة وموقفا خاصا مع الله، إذ تحضر اللحظة أو الآن على اعتبار أن الموقف في ذاته يشكل لحظة صوفية يعيشها الأمير عبدالقادر في تجربته الصوفية ومن خلالها يعيش الحدث التاريخي. كما أنه، ووفقا لرؤية ابن عربي حسب قراءة "ليلي إيشغي"²¹، يجسد الواقف العارف الذي يتمكن من العودة إلى عالم الحس في عملية تأويلية وقراءة دلالية يعبر عن الحدث من خلال اللحظة الصوفية.

¹⁷ الجابري، محمد عابد. (2004)، *بنية العقل العربي*، بيروت، مركز دراسات الوحدة العربية، ط9، ص. 355.

¹⁸ اعتمدنا على مصدرين: ابن عربي، *الفتوحات المكية*، بيروت، دار صادر د. ت. والثانية: ابن عربي (1986)، *الفتوحات المكية*، تحقيق عثمان يحيى و إبراهيم مذكور، القاهرة، الهيئة العامة للكتاب.

¹⁹ الجابري، مرجع سابق، ص. 352.

²⁰ المرجع نفسه.

²¹ Echghi, L. (1992), *Un temps entre les temps*, (préf. de Christian Jambet), Paris, les éd. du Cerf.

وهكذا، فإذا كان الزمان في التصور اليوناني زمانا دائريا يتبع الحركة الدائرية للكواكب، وإذا كان الزمان في الفكر المسيحي زمانا متصلا صاعدا ينطلق من ابتداء الخلق إلى نهاية الخلاص، فإن الزمان العرفاني زمان منكسر متقطع، وعلى العموم يميل الفكر العرفاني إلى إنكار الزمن أو تخطيه وتجاوزه²². بالنسبة للأمير عبدالقادر الحاضر هو الجزء الوحيد من الزمان الذي نعرفه بالإحساس، وهو الزمان الوحيد الذي نعيشه بأجسادنا وأنفسنا، ولهذا سماه الصوفية زمان الأنفس في مقابل زمان الآفاق الذي يقاس بمقاييس فلكية. ولما كان حاضر الصوفي مرتبطا بلحظته الآنية ("الصوفي ابن وقته") فإنه يعيش حاضره أو بتعبيرنا يعيش وقته الحداثي ولكن بصورة مغايرة، فهو يعمل على تمديد لحظته لدرجة ربطها بالأبدية.

وكل تجلّ إلهي بالنسبة للأمير عبارة عن خلق جديد إذ "لا يتجلى الحق باسم واحد مرتين"، وبالتالي فكل لحظة هي لحظة جديدة وفريدة من نوعها وغير قابلة للتكرار. ويتلقى الصوفي التجلي الإلهي بواسطة القلب باعتباره المرآة للتجلي الإلهي، وكل تغير في التجلي يحدث تغيرا في القلب وبالتالي في الفرد، بل وفي العالم.

يلاحظ في اللحظة الصوفية أثر الحضور الإلهي في الهنا ici والآن maintenant والله هو الذي يحدد شكل ذلك الحضور في الخلق وهو الذي يحدد مختلف الأشكال التي تتخذها اللحظة. فإذا كان الحلاج في لحظته أكثر تطرفا من خلال شطحته المشهورة: "أنا الحق"، لأنه في تلك اللحظة لا الأزل ولا الأبد كانا يشكلان له معنى بالنظر إلى لحظة اليقين التي رآها قلبه، فإن الأمير عبدالقادر كان أكثر تماسكا في لحظته ولم يعبر عنها بالطريقة نفسها: "قبيلت لي ولم أقلها" على حد تعبيره، وهي لحظة تتجدد دائما مع الله ومع الإنسان.

ومع ذلك نجد الأمير عبدالقادر يؤكد في الموقف 44 على ضرورة التمسك بالأسباب باعتبارها من آداب العارفين، "فالعوائد الجارية والأسباب العادية ثبتها الله" والعارف لا ينفبها وإنما يرفع الحكم عنها لأنه يشهد الحق فيها ولأنها، أي الأسباب، لا تأثير لها في شيء مما جرت به العادة، وبالتالي الفاعل

²² الجابري، مرجع سابق، ص.356.

الحقيقي هو الله. فهو إذن يدعو للأخذ بالأسباب الخارجية في تداخلها أو جدليتها مع الغيب.

أما الحدث التاريخي في لحظة الأمير الصوفية فيدل على ما يسمى في اصطلاح الصوفية بالقراءة القرآنية أي الجمع أو الجدل بين الظاهر والباطن، بين الغيب والشهادة أو الحق والخلق، ومن هنا تنتقل قوانين الطبيعة من عالم الحس إلى عالم الخيال وهو خيال مبدع للمعنى على غرار الخيال الذي يتصف به كل فنان من رسامين ونحاتين وغيرهم، غير أنه يعود إلى الفرق (الفرقان) أو ما يسمى بمشاهدة الكثرة بعين الوحدة، ومن هنا تتضح لنا حياته الاجتماعية والسياسية ومشاركته في كل مستلزمات الحياة.

وكانت قراءته تقوم على ما يسمى عند المتصوفة بالفتح الرباني أو الكشف، إذ كانت الآية القرآنية تأتيه تلقيا أو عبر الرؤيا أو الواقعة كما كان يسميها، وهذا بإمكانه أن يساعدنا على فهم ما يبدو مفارقات في تعامله خاصة مع الأوربيين آنذاك. والآية القرآنية هنا عبارة عن إشارة بالمعنى السيميائي، فهي ذات دلالة رمزية يستبطن معناها أي يؤولها وفقا للمضامين التي تحملها. و من خلال ما يستوحيه من هذه الإشارة يتعامل مع الخلق كله بالإقدام أو العزوف.

خاتمة

لقد قدم لنا الأمير عبدالقادر باعتباره متصوفا وفيلسوف تاريخ ما يمكن أن نسميه شبكة مفاهيمية يتم بواسطتها قراءة التاريخ وقراءة الحدث التاريخي. والتاريخ عند الأمير من الناحية الميتافيزيقية عبارة عن دورة وجودية أساسها أسماء الله الحسنی المنبثقة عن الأسماء العامة وهي: الأول والآخر، الظاهر والباطن. هذه الثنائية أو الجدلية بين المطلق والنسبي التي تجعل العالم أو الوجود هو اسم الله الظاهر، وهذه الثنائيات أو المفارقات الشبيهة بالثنائيات الموجودة في القرآن الكريم—والتي تميز الخطاب الصوفي كله— لا يمكن استيعابها—حسب الأمير عبدالقادر— إلا في إطار الدورة أو الدائرة، فلا يمكن الحديث عن أول وهو آخر وعن ظاهر وهو باطن إلا ضمن هذه الدورة التي بدايتها عين نهايتها، وبالتالي الوجود عبارة عن دورة نَهَايَتُهَا عين بدايتها وفقا للآية القرآنية "كما بدأكم تعودون".

هذه الشبكة تسمح لنا بفهم ما يبدو من تناقضات في سيرة الأمير عبدالقادر من خلال المشكلات التي تركها مساره التاريخي من مُحارِبٍ للاستعمار إلى أسير ومحاور للغرب، أو ما سماه البعض التعايش الحضاري أو الثقافي بل اعتبره البعض "صديقا لفرنسا". إذن، من خلال ما سميناه بالشبكة المفاهيمية التي قدمها لنا الأمير، يمكننا تبيان علاقة كل ذلك بمواقفه الفكرية والمعرفية، وهي المواقف التي وإن كانت تبدو من المفارقات غير أن الأدبيات الصوفية تجعلها موازية للثنائيات الموجودة في القرآن الكريم والمتمثلة في صفات الخالق، وبالتالي نحن أمام خطاب صوفي مبني على الجمع بين التناقضات أو ما يسمى في هذه الأدبيات بالقرآن والفرقان أي الجمع والتفريق.

في تجربته الأنطولوجية، نجد الأمير يتمثل اللحظة من خلال الجمع بين المفهوم والمعيش أي يتمثل الحدث تمثلا ذاتيا، ولهذا لا يتمثل اللحظة بأنيتها وإنما يبدع معناها من خلال القدرة التأويلية التي تجعله يحول الأشياء إلى أصدائها، فرويته ليست رؤية الفلاسفة ولا المتكلمين ولا حتى الفقهاء، وكلهم في رأيه يكتفون بالظاهر من الأشياء، بل رؤية الصوفية الذين يستبطنون الأحداث ويخرجون الضد من الضد في صورة متكاملة.

وهذا يفسر لنا إلى حد ما مختلف المواقف التي عاشها الأمير في مختلف مراحل حياته وكيف أنه كان دائما في عمق الحدث. فمثلا، في حضوره تدشين قناة السويس نظر إلى هذا الحدث الدنيوي المحض ومزياه بنظرة صوفية باعتباره برزخا أرضيا يمثل مرآة لمحور العالم، وكأنه -على حد تعبير برونو إيتيان- يريد أن يضم السماء إلى الأرض من أجل المصلحة الكبرى لكل الناس.

كما يجعلنا هذا نفهم تفسير الأمير عبدالقادر للتفوق المادي للغرب، وهو يتساءل عن الحكمة الإلهية من تلك الحداثة الغربية ذات الطابع المادي، أن الأسماء الإلهية تؤثر مباشرة في العالم الظاهر وهذا التفوق الغربي دليل على تعدد وتغير الأسماء الإلهية "فالمخلوقات آثار الأسماء الإلهية المؤثرة وعلامة على تجليات الحق فهو المضل والهادي والمعز والمذل"، ومن جهة أخرى نجده يأخذ بالسنن الكونية أو الإلهية في الوقت ذاته حين يفسر هذا التفوق المادي وتأثر المسلمين بالغرب، في كون المغلوب دائما ينظر إلى الغالب بعين الكمال فيقتدي به في كل شيء ويتكلم بلسانه.

وهكذا، فإنه كما وجهت الشبكة المفاهيمية الصوفية سلوك الأمير عبدالقادر وسيرته الذاتية، ووجهت أيضا فكره الفلسفي والتاريخي، أي رؤيته للعالم.

المراجع

- الأمير عبدالقادر الجزائري. (2004)، *المواقف الروحية و الفيوضات السبوحية*، تحقيق عاصم إبراهيم الكيالي، بيروت، دار الكتب العلمية.
- الأمير عبدالقادر. (1976)، *نكرى العاقل وتنبيه الغافل*، تحقيق ممدوح حقي، القاهرة، مكتبة الخانجي.
- الأمير عبدالقادر. (1989)، *المقراض الحاد لقطع لسان منتقص دين الإسلام بالباطل والإلحاد*، الجزائر، دار الطاسيلي للنشر والتوزيع.
- ابن عربي، محيي الدين. *الفتوحات المكية*، دار صادر، بيروت، لبنان، د. ت.
- ابن عربي. (1986)، *الفتوحات المكية*، تحقيق عثمان يحيى وإبراهيم مذكور، القاهرة، الهيئة العامة للكتاب.
- بن الأمير عبدالقادر، محمد. (1964)، *تحفة الزائر في تاريخ الجزائر والأمير عبدالقادر*، تحقيق ممدوح حقي، الجزء الأول والثاني، ط 2، بيروت، دار اليقظة العربية للتأليف والترجمة والنشر.
- برونو، إيتيان. (2001)، *عبدالقادر الجزائري*، ترجمة ميشيل خوري، ط2، دار الفارابي
- بن بركة، محمد. (2006)، *التصوف الإسلامي من الرمز إلى العرفان*، الجزائر، دار المتون للنشر والترجمة والطباعة والتوزيع.
- الجابري، محمد عابد. (2004)، *بنية العقل العربي*، ط09، بيروت، مركز دراسات الوحدة العربية.
- عبد الرحمن، طه. (2000)، *العمل الديني وتجديد العقل*، ط3، الدار البيضاء، المركز الثقافي العربي.
- كوربان، هنري. (2006)، *الخيال الخلاق في تصوف ابن عربي*، ترجمة فريد الزاهي، الرباط، مراسم للنشر.
- Bensussan, G. (2001), *Le temps messianique-Temps historique et temps vécu*, Paris, Librairie Philosophique J VRIN.
- Chodkiewicz, M. (1982), *Emir Abdelkader, Écrits Spirituels*, Paris, du Seuil.
- De Courcelles, D. (dir.), (2007), *Les enjeux philosophiques de la mystique*, Actes du colloque du Collège internationale de philosophie, Paris, éd. Jérôme Million.
- Echghi, L. (1992), *Un temps entre les temps*, (préf. de Christian Jambet), Paris, les éd. du Cerf.
- Geoffroy, E. (2000), *L'instant Soufi*, Paris, Actes Sud.
- Geoffroy, E. (2009), *L'islam sera spirituel ou ne sera plus*, Paris, du Seuil.

أخبار علمية

الملتقى الدولي حول جودة الحياة و التنمية الاجتماعية، 17 أبريل 2013
جامعة وهران

نظمت جامعة وهران (مخبر العمليات التربوية والسياق الاجتماعي) بالتعاون مع جامعة رودس (Rhodes) بجنوب إفريقيا الملتقى الدولي حول جودة الحياة والتنمية الاجتماعية يوم 17 أبريل 2013، كان الهدف الرئيسي للملتقى هو توضيح مفهوم جودة الحياة وأهم المقاييس المستخدمة في الدراسات حول هذا المفهوم، واشتمل على أربع جلسات إذ شارك في إشرافها باحثون من داخل وخارج الوطن.

افتتح الملتقى بمدخلة من طرف ثانس ب (Theuns P.) من جامعة فريج (Vrije) (بلجيكا) حيث تطرق إلى صعوبة تحديد الأسئلة المناسبة لقياس جودة الحياة لدى الفرد، وأرجع الاختلاف في النتائج إلى الاختلاف في صياغة الأسئلة حول الموضوع، في حين قدمت الأستاذة شعبان من جامعة وهران وضعية المرأة ما بين العمل خارج البيت وواجباتها اتجاه عائلتها وبينت أهم الضغوط التي تعانيها.

قدم بعدها كازاس ف (Casas F.) من جامعة جيرونا "Girona" (إسبانيا) دراسة قام بها حول الارتياح النفسي لدى الأطفال والمراهقين حيث بين أهم النتائج المتوصل إليها وأهم الطرق المستعملة لقياس الارتياح لديهم بالإضافة إلى أهم الصعوبات التي تواجه الباحث في العمل مع الأطفال.

أما المدخلة المقدمة من طرف مزيان م، والتي تطرق فيها إلى الرأسمال النفسي من خلال تقديم تعريفه الأخير كما عرض نتائج الدراسة التي قام بها حول الموضوع لدى الشباب البطال والطلبة الجامعيين، حيث وجد أن الشباب البطال هم أكثر تفاقلاً ولديهم رأسمال نفسي أكبر من الطلبة.

في حين، تطرقت هيلينبوش ج (Hellenbosch G.) من بلجيكا إلى الارتياح النفسي لدى المسنين في دور الرعاية مبينة و مناقشة درجة الرضا عن حياتهم الشخصية والعائلية بالإضافة الى الرضا عن الرعاية المقدمة لهم في هذه الديار من

الناحية المادية. بينما تناول بن شرقي ب من جامعة وهران مفهوم السعادة في الإسلام من خلال قراءة وتحليل لنصوص كل من الفرابي والكندي.

أما مداخلة مولر ف (Moller V.) فقد بينت أهم المراحل التي مرت بها جنوب إفريقيا من خلال افق الماضي والحاضر والمستقبل، وهنا أدرج كل من روبرت ب، وجوردن س (Roberts B. ; Gordon S.) نتائج الدراسات حول جودة الحياة لدى عينة من جنوب إفريقيا مع تبيان الفروق بين "البييض" و"السود" وفي السياق نفسه قدم تيليوين ح (Tiliouine H.) من جامعة وهران أهم التطورات التي مرت بها الجزائر وخاصة على المستوى الاقتصادي مستعرضا مختلف الدراسات التي تمت في الجزائر بين سنوات (2003-2013).

بينما استعرض بن طاهر ب من جامعة وهران أهم النتائج المتحصل عليها في مجال الارتياح النفسي في الجزائر في الولايات الثلاث وهران، البيض وأدرار، كما تناول أيضا فسيان ح (Fsiane H.) بجامعة وهران جودة الحياة من ناحية إكلينيكية وربطها بالمعاناة التي يواجهها الفرد عبر مراحل حياته.

إلى جانب هذا كانت هناك مداخلات أخرى قدمها أساتذة جزائريون تطرقت في مجملها إلى تاريخ جودة الحياة وبالخصوص في العهد العثماني ومداخلات حول جودة الحياة لدى الأطفال سواء العاديين أو المعاقين وجودة مراكز استقبالهم كدور الحضنة.

اختتم الملتقى بتوصيات تدعو إلى التعمق في الدراسات حول هذا الموضوع ومدى أهميته في التنمية الاجتماعية.

فاطمة تلمساني

ملخصات

دحا شريف با: القرصنة، المتمردين و النظام الاستعماري في الهند الصينية خلال القرن 19

صرح المؤرخ الفرنسي إيبير ديشان عبر كتاباته بكون القرصنة ظاهرة قديمة قدم السفن، فقد تمكنت هذه المؤسسة الإنسانية من الثبات و الحفاظ على هويتها وتأكيد قوتها في كل الأزمنة والأماكن. فهي التي ساهمت في تدمير حضارات البحر الأبيض المتوسط، وتجويع الرومان وهم في ذروة قوتهم، كما ألحقت الإهانة بشارل كوينت حاكم الإمبراطورية التي لا تغيب عنها الشمس. والأمر سيان خلال العصور الحديثة، فقد واجهت القوات الفرنسية خلال حروبها الاستعمارية بإقليمي تونكين وأنام عقبة القرصنة التي كان من الصعب تجاوزها بالرغم من التصور الأولي لهذه القوات بأنهم سيخوضون " حربا صغيرة بإقليم تونكين"، فأصبح هاجس فرنسا إثر ذلك يكمن في كيفية تدمير أو استئصال القرصنة بالبحث في الجذور المؤدية إلى ظهورها وانتشارها للحد من إمكانية انبعاثها مجددا والقضاء عليها نهائيا إن أمكن و ذلك لحفظ ماء الوجه والحيلولة دون الإخفاق في مهمتها الاستعمارية. إن الهدف المرجو عبر هذه المساهمة، من خلال مراجعة الحروب الاستعمارية للقرن التاسع عشر ضد القرصنة والمتمردين بإقليمي أنام وتونكين، يكمن في العودة إلى أبعاد القرصنة عبر الزمن والمجال المدروس في مرحلة أولية، يليها في مرحلة ثانية التطرق إلى استراتيجيات الردع المنتهجة من طرف فرنسا والسلطات المحلية.

الكلمات المفتاحية: فرنسا - أنام - تونكين - الردع - القرصنة - التاريخ الاستعماري.

حسن رمعون: التفكير في الثورة في تونس و العالم العربي: أي محتوى لأي توافق تاريخي؟

منذ ظهور ما اصطلح على تسميته بالربيع العربي، صدرت العديد من المؤلفات و نظمت الكثير من اللقاءات العلمية بهدف تحليل هذه الظاهرة الجديدة في العالم العربي. في هذا الإطار، يهدف هذا المقال إلى البحث عن العلاقة الموجودة بين الثورة كمفهوم ارتبط بالعديد من المتغيرات و بين المسار التاريخي. فانطلاقا من الثورة التونسية، التي كانت منطلق باقي الثورات في العالم العربي اليوم، يركز المقال على البعد التاريخي لهذه التجربة الثورية و لتجارب أخرى (أوربية، تركية، جزائرية) مع التأكيد على الطابع المعقد والإشكالي لمقاربة هذه الثورات.

الكلمات المفتاحية: تونس - الربيع العربي - الثورة - التوافق التاريخي - المواطنة.

الطاهر بعوني، محمد باكور و رفيقة برشاش: آثار تعدد وسائل النقل في الجزائر العاصمة على حراك المستعملين

أدى التطور السريع للنسيج العمراني لمدينة الجزائر العاصمة إلى تزايد الحاجة للتنقل، كما ساهم في ظهور حركية متنامية ومتنوعة في الآن ذاته. في المقابل، فرضت التنمية المستدامة للمدينة إلى عقلنة التنقل وترشيد اختيارات المستعملين بخصوص وسائل النقل الجماعية. بالتالي أضحت التوفيق بين السهولة التي تمنحها السيارة والفوائد المتوخاة من وسائل النقل الجماعية، يمر حتما عبر تغيير في ثقافة المجتمع، لدى المستعملين، الناقلين، المؤسسات والسلطات العمومية على حد سواء.

يتناول المقال الذي بين أيدينا مسألة تعدد وسائل النقل في مدينة الجزائر العاصمة وآثار ذلك على حراك المستعملين واختياراتهم بشأن الاستراتيجيات الجديدة للتنقل. من هنا أصبح انتهاج سلوكات جديدة من قبل مستعمل وسائل النقل أمرا مفروضا في ظل انتشار وسائل نقل جماعية جديدة محددة المسارات مثل المترو، الترامواي وقطار الضواحي الحديث.

الكلمات المفتاحية: الجزائر العاصمة - التنمية المستدامة - النقل - تعدد وسائل النقل - الحركية.

سعيد حساين و عبد الله فرحي: بنايات حضرية ذات أنظمة وظيفية غير متوازنة: حالة مدينة أولاد جلال بالجزائر

يعد العزل المكاني والوظيفي اليوم أبرز الظواهر التي تميز المدينة الجزائرية عموما ونواتها التاريخية - الثقافية على وجه الخصوص. ينتج هذا عن توزيع كمي وكيفي غير متوازن للتجهيزات والخدمات الحضرية ويترجم بعبارات عزلة وتهميش النواة التاريخية، وبتهيئة عمرانية تعاني فضاءاتها المركزية من سوء ترتيبها وتوزيعها ضمن المنظومة العمرانية الكلية. فهذه الآفة العمرانية مازالت متواصلة رغم الوعي النظري بضرورة الأخذ بالمقاربة النسقية في تهيئة المدينة وتخطيطها العمراني.

هذه الورقة البحثية محاولة للكشف عن الوجود الفعلي لهذه الظاهرة واستقصاء وحداتها المورفولوجية المكونة لذاكرة المدينة، وهذا من خلال نموذج مدينة أولاد جلال الواقعة بالجنوب الشرقي الجزائري، وفق رؤية نسقية متعددة المعايير.

الكلمات المفتاحية: البنية - التجهيزات - التجارة - العزل - النسق.

شريف بن قرقورة: التجمع الريفي بالمتيجة و تطوره

يلقي هذا المقال الضوء على التطور الذي يشهده التجمع الريفي بالمتيجة و يهدف إلى إبراز العناصر التأسيسية لعمليات تكييف الفضاء السكني في مواجهة مفارقات الحداثة التي تعيشها الدول التابعة. فالسكن الريفي يترجم بشكل جلي، عبر طرق تهيئته المتعاقبة، تحول "الداخل" المنزلي عاكسا بذلك الانتقال من "السكن الجماعي" القائم على القيم الأبوية المشتركة نحو "سكن فردي" مرتب حول تساكين عائلي. في إطار ديناميكية هذه الإقليمية الريفية الحديثة يتوقف "الفضاء الخارجي" عن تجسيد ما هو بعيد و يميل منذ ذلك الحين إلى توجيه الفضاء الخصوصي.

الكلمات المفتاحية: متيجة - المجال الريفي - السكن - العائلة - القيم.

عبد الله بلعباس: ظاهرة الهجرة عند عبد المالك صياد: من السياق التاريخي إلى النموذج السوسولوجي

يتناول هذا المقال أعمال عبدالمالك صياد حول الهجرة والغربة، ظاهران اعتبرهما غير منفصلتين محدثا بذلك قطيعة مع التحليلات السوسولوجية السابقة. لقد ارتبطت دراسات عبد المالك صياد وتحليلاته لهجرة الجزائريين إلى فرنسا بالسياق التاريخي للجزائر وعلاقته بالوضع الاستعماري ليجعل منها هجرة مثالية في مساراتها، وهذا ما جعل كثيرا من الباحثين في هذا الحقل يعتمدون على دراساته باعتبارها نموذجا لتحليل هجرات أخرى مع احتفاظ كل هجرة بخصوصياتها التاريخية والثقافية.

الكلمات المفتاحية: عبد المالك صياد - هجرة - غربة - مسارات - سياق تاريخي.

روزة تيتوش-حدادي: التحويلات المالية للمهاجرين و آثارها الاقتصادية و الاجتماعية على المناطق الأصلية

إن الهدف الرئيسي من وراء هذا العمل يكمن في دراسة أثر التحويلات المالية للمهاجرين على مسار التنمية في البلدان الأصلية، على وجه الخصوص التنمية الاقتصادية والاجتماعية. تشهد هذه التحويلات وتيرة متزايدة، خصوصا باتجاه الدول السائرة في طريق النمو، كما تأخذ أهمية بالغة في حياة أسر المهاجرين. ففي واقع الأمر تتمكن هذه العائلات بفضلها من العيش وتلبية احتياجاتها الأساسية كالخدمات الصحية و التعليم. في المقابل، لا يمكن ضبط الحجم الحقيقي لهذه التحويلات بحكم طابعها غير الرسمي في الغالب. فاستنادا للبيانات الواردة عن البنك الدولي تجاوز حجمها 317 مليار أورو خلال 2007، حُول من ضمنها 240 مليارا باتجاه الدول السائرة في طريق النمو.

الكلمات المفتاحية: الهجرة - تحويل الأموال - التنمية - الخدمات - العائلة.

أقيس كلثومة: الشريك المثالي بين الواقع و المخيال : دراسة لتمثلات شباب بمنطقة وهران

يعد اختيار الشريك تجربة حياتية أساسية وهو، حسب ما أجمعت عليه دراسات كثيرة، يتأسس على عوامل مختلفة تزايدت بعد تراجع النموذج التقليدي، النموذج الذي كان يمنح للعائلة ثقلا في قرار الاختيار. موضوع اهتمامنا في هذا المقال ينصب حول اختيار الشريك بدراسة التمثلات التي يحملها مجموعة من الشباب في منطقة وهران مع أخذ البعد الجندي بعين الاعتبار.

لقد اتضح لنا من خلال هذه الدراسة أن النساء ينطلقن من الواقع لاختيار الشريك ويرين أن شريك الحياة الزوجية أو الزوج يمكن أن يكون هو نفسه الشريك المثالي. أما لدى الرجال فترسم صورة الشريكة المثالية انطلاقا من المخيال بينما يُعتمد في اختيار الزوجة على الواقع، مع التأكيد على استحالة أن تكون الشريكة المثالية هي الزوجة لأن المسألة تتعلق بالرهان الجنسي، الرهان الذي يستعمله الرجل للتنقل بين المعيار (مثلا في الواقع والزوجة) وتجاوزه (مثلا في المخيال والشريكة المثالية)، مَحِيلًا مسؤولية التنقل، من المعيار إلى التجاوز والعكس، إلى المرأة وحدها.

الكلمات المفتاحية: الجنسانية - الجسد - الواقع - المخيال - التمثلات الاجتماعية.

يمينة رحو: ممارسة جراحة غشاء البكارة كاستراتيجية لإعادة الاندماج في المعيار الاجتماعي

يتناول هذا المقال مسألة لجوء الفتيات لممارسة جراحة ترميم غشاء البكارة باعتبارها تقنية طبية تتيح لهن استرجاع عذريتهن، والتي تعتبر شرطا ضروريا للزواج. فهن يحاولن بذلك إعادة اكتساب مكانتهن وإعادة الاندماج في المجتمع وفق المعايير المعتمدة وتحقيق مشروع الزواج. هذا المقال محاولة لاستيعاب مدلول هذه الممارسة، تصورها من طرف الفتيات، تحديد شخصيات الفتيات اللواتي يلجأن إلى ممارستها وأوساطهن العائلية، وفهم الأسباب الفعلية وراء انتهاج هذا السلوك بعيدا عن الحكم القيمي المتعلق بالنفاق الاجتماعي والخداع. لقد اعتمد تحليلنا على نتائج دراسة كيفية أجريت مع 15 فتاة وأما عازبة بالجزائر.

الكلمات المفتاحية: الجزائر - جراحة ترميم غشاء البكارة - العذرية - الاستراتيجية -

الزواج - المعيار الاجتماعي.

محمد حيرش بغداد: الكتابات الجنائزية في مقبرة عين البيضاء (وهران): الوضعية الحالية

تعد هذه الورقة محصلة نتائج البحث المستخلصة من المشروع المدرج ضمن المشاريع البحثية للمركز خلال الفترة (2009-2013)، تحت عنوان: " الكتابات على شواهد القبور في منطقة الغرب الجزائري: الثابت والمتغير ". لقد تمحورت إشكالية الموضوع في الآتي: ماذا يكتب الجزائريون على أضرحة أقربائهم، وكيف نفسر اختلاف أو تشابه محتوى كتابات شواهد القبور؟ ففي الجزء الأول من التساؤل انصب الاهتمام حول واقع الكتابة في مقبرة عين البيضاء بوهران، حيث تم اللجوء للمقاربة الكيفية من خلال الملاحظة المباشرة للأضرحة في مناطق عدة من المقبرة. في مرحلة لاحقة، تم استجواب المختصين في صناعة شواهد القبور، عائلات المتوفين وزوار المقبرة. وفيما يخص تحليل المضمون، كان لا بد في البداية إعادة تدوين وترتيب كتابات هذه الشواهد بهدف تحليل محتواها. أما الجزء الثاني من التساؤل، فارتبط بمعنى الممارسات ذاتها. إن تشابه واختلاف "صيغة" الكتابات على الأضرحة يفتح المجال لتفكير فلسفي يصبح فيه البحث عن الدلالة أمراً أساسياً، كما يتبين بأن هذا التفكير يتجاوز البعد المحلي، أي الغرب الجزائري، وذلك باستخدام مفاهيم أكثر شمولية.

الكلمات المفتاحية: الجزائر - عين البيضاء (وهران) - الكتابات - الشواهد - الموت،

النعي.

مركز البحث في الأنثروبولوجية الاجتماعية والثقافية

القطب الجامعي - USTO - بئر الجير - وهران - الجزائر

CRASC - ص.ب. 1955 - وهران المنور

الهاتف 56.04.73 (041) / 56.04.74 (213) / 56.04.76 (041) / 213) فاكس 56.04.63 (041) / 213) فرع المركز: جامعة

منتوري بقسنطينة: الهاتف: 81.86.18 (031) 213

البريد الإلكتروني crasc@crasc-dz.org insaniyat@crasc-dz.org www.crasc-dz.org Site web : http://

طلبية

الاسم أو المؤسسة.....
العنوان.....
الهاتف.....
التلکس.....
الفاکس.....
* شراء النسخة : ثمن الوحدة، الجزائر : العدد العادي : 150 دج ؛ الخارج : € 10
والعدد المزدوج : 200 دج ؛ الخارج : € 15

* العددان 29/30 : أبحاث أولى 2
المجلد I، 1997

* العدد 1: العمل (نافذ)
 * العدد 2: الفضاء المسكون (نافذ)
 * العدد 3: ذاكرة و تاريخ (نافذ)

المجلد II، 1998

* العددان 35-36 : قسنطينة. مدينة في تحول
 * العدد 37: المعيش، التمثلات و المناقفة
 * العدد 38: المحلي في تحول

المجلد III، 1999

* العددان 39-40 : رؤى حول الماضي ورهانات الذاكرة في الحاضر (نافذ)
 * العدد 41 : الطفولة و التنشئة الاجتماعية (نافذ)
 * العدد 42 : الأقاليم الحضرية بالبلدان المغاربية

المجلد IV، 2000

* العددان 43: الخطاب الأدبي و الدني في الفضاء المغاربي
 * العددان 44-45 : مدينة الجزائر : ميتربول في تحول (نافذ)
 * العدد 46 : ألسنة و ممارسات خطابية

المجلد V، 2001

* العددان 47-48 : جماعات، هويات و تاريخ (نافذ)
 * العدد 49 : معرفة و ديناميات اجتماعية
 * العدد 50 : عدد متنوع

المجلد VI، 2002

* العددان 51-52 : الصحراء و هوامشها (نافذ)
 * العدد 53 : الجبل : سكان و ثقافات
 * العدد 54 : تيزي وزو و منطقة القبائل : تحولات اجتماعية و ثقافية

المجلد VII، 2003

* العددان 55-56 : الشباب بين الحياة اليومية و البحث عن الهوية
 * العددان 57-58 : الجزائر خمسون سنة بعد الاستقلال: (1962-2012) بين الاستمرارية و التغير

المجلد VIII، 2004

* العددان 23/24 : وهران : مدينة من الجزائر
 * العددان 25/26 : الجزائر قبل و بعد 1954 مقاربات ايستوغرافية و تمثلات (نافذ)

المجلد IX، 2005

* العدد 27: السوسيو-أنثروبولوجيا في تحول (نافذ)
 * العدد 28: مجال - الفعاليات الاجتماعية - الغيرية (نافذ)

* العددان 29/30 : أبحاث أولى 2
المجلد I، 1997

* العدد 1: العمل (نافذ)
 * العدد 2: الفضاء المسكون (نافذ)
 * العدد 3: ذاكرة و تاريخ (نافذ)

المجلد II، 1998

* العدد 4: الأسرة الأمس و اليوم (نافذ)
 * العدد 5: المدن الجزائرية (نافذ)
 * العدد 6: المدرسة : مقاربات متعددة

المجلد III، 1999

* العدد 7: فلاحون جزائريون ؟
 * العدد 8: الحركات الاجتماعية و الحركات الجماعية (نافذ)
 * العدد 9: المغرب : ثقافة، غيرية

المجلد IV، 2000

* العدد 10: العنف : مساهمات في النقاش
 * العدد 11: المقدس و السياسي
 * العدد 12: إشكالية التراث

المجلد V، 2001

* العدد 13: بحوث عمرانية
 * العدد الخاص 14/15 : أبحاث أولية 1

المجلد VI، 2002

* العددان 16: وقائع، ممثلون، و تمثلات المحلي في الجزائر
 * العددان 17/18: لغات و مجتمع

المجلد VII، 2003

* العددان 19/20: الإسطوربيوغرافيا المغاربية: حقول و ممارسات
 * العدد 21: المخيال/الأدب-الأنثروبولوجيا
 * العدد 22: ممارسات مغاربية للمدينة

المجلد VIII، 2004

* العددان 23/24 : وهران : مدينة من الجزائر
 * العددان 25/26 : الجزائر قبل و بعد 1954 مقاربات ايستوغرافية و تمثلات (نافذ)

المجلد IX، 2005

* العدد 27: السوسيو-أنثروبولوجيا في تحول (نافذ)
 * العدد 28: مجال - الفعاليات الاجتماعية - الغيرية (نافذ)

أسعار جديدة ابتداء من عدنان 23-24 (2004)

الاشتراك السنوي			سعر النسخة		تعريف
مؤسسة	خاص	طالب	عدد مزدوج	عدد واحد	مجلة إنسانيات
2000,00 دج	1200,00 دج	800,00 دج	500,00 دج	350,00 دج	
90 €	60 €	40 €	28 €	18 €	

♣ يتعهد بدفع ثمن :
يتم الدفع :

نقدا

صك بنكي

الدفع لحساب

CRASC. CPA Hai Es Salem Oran 004 00 402 401 70 433 02 14

بالدينار الجزائري :

CRASC. CPA Hai Es Salem Oran 004 00 402 520 433 02 90 02 SWIFT CPA LDZAL XXX : بالعملة الأجنبية (€) :

التاريخ و الإمضاء

صدر من كتب المركز

- Espaces Maghrébins. Pratiques et enjeux, 1989.
- كيف يدرس التاريخ في الجزائر؟، 1995.
- المرأة و التطور، 1995.
- ثقافات المؤسسة، 1997.
- الجامعة اليوم، 1998.
- أي مستقبل للأنثروبولوجيا في الجزائر، 2002.
- الرواية الجزائرية المكتوبة باللغة العربية قراءات نقدية، 2002.
- الفلسفة، التاريخ و المؤسسة، 2004.
- ممارسوا التنمية المحلية الدائمة في الجزائر : مقارنة متوسطة، 2004.
- عجائب الأسفار و لطائف الأخبار لمحمد بن أحمد أبي راس الناصر- الجزء الأول -، 2005.
- قاموس الأساطير الجزائرية، 2005.
- Sources documentaires étrangères. L'Algérie : Histoire et Société – Un autre regard – Etudes des Archives et Témoignages en Algérie et à l'étranger, 2005.
- أسماء و أسماء... دراسة الأعلام و الحالة المدنية في الجزائر، 2005.
- الأسماء و التسمية. أسماء الأماكن، القبائل و الأشخاص في الجزائر، 2005.
- أسماء الأماكن و الأشخاص الجزائرية. مصنف بيبليوغرافي عام، 2005.
- Préscolaire en Algérie. Etat des lieux et perspectives, 2005.
- L'espace montagnard entre mutations et permanences, 2006.
- وقائع الأيام العلمية لعرض نتائج البحث للبرنامج الوطني للبحث : "السكان و المجتمع"، 2006.
- رشيد بوجدر و إنتاجية النص، 2006.
- الرواية الحديثة : كتابة الآخر و الهناك، 2006.
- Savoirs historiques au Maghreb. Constructions et usages, 2006.
- Etude du lien potentiel entre usage problématique de drogues et VIH/Sida en Algérie, 2006.
- صورة، ذاكرة، تاريخ. التمثلات الإيكولوجية في الجزائر و في المغرب العربي، 2006.
- Eau, ville et Environnement, 2008.
- الجزائر 50 سنة بعد. حوصلة المعارف في العلوم الاجتماعية والإنسانية - 1954-1962-2008.
- عجائب الأسفار و لطائف الأخبار لمحمد أبي راس الناصر - الجزء الثاني-، 2008.
- مدن جزائرية. تكوين، حياة مدنية و تهيئة، 2010.
- الكتابة النسوية : التلقي، الخطاب و التمثلات، 2010.
- الكتابة المغربية من سنة 1990 إلى الآن : انبثاق مخيال جديد، 2010.
- تاريخ الجزائر المعاصر. موضوعات جديدة، 2010.
- محاولات الانتحار و انتحار الشباب في وهران. يأس أو إثبات الذات ؟، 2010.
- Les Femmes Africaines à l'épreuve du développement, 2012.
- الجزائر اليوم : مقاربات حول ممارسة المواطنة، 2012.
- رهن العلاقة بين التكوين و الشغل؟، 2012.
- الأجيال الملتزمة و الحركات الوطنية : القرن العشرين في البلدان المغربية، 2012.
- المعرفي و الأيديولوجي في الكتاب المدرسي. العلوم الإنسانية في التعليم الثانوي، 2012.
- Les indépendances au Maghreb, 2012.
- Aménagement urbain et développement durable, 2012.
- أحمد طاهر. بنقنون. شاعر شعبي من سهل غريس، 2013.
- اللغات في الفضاء العائلي الجزائري، 2013.
- أسماء الأعلام المغربية للإنسان السكن، التضاريس و الماء، 2013.
- الفضاءات العمومية في البلدان المغربية. لقاء السياسي، الديني، المجتمع المدني والتكنولوجيات الحديثة للإعلام والاتصال NTIC، 2013.

صدر في كراسات المركز

- علم الاجتماع الأنثروبولوجي أو كيف نعيد تفكير المنهج؟، رقم 1، 2000.
- الإطارات الصناعية: مواقع، أدوار، مسارات، تمثلات، رقم 2، 2001.
- تراث، رقم 3، 2002.
- تراث: ملف عبد القادر الخالدي، رقم 4، 2002.
- الحركة الجمعوية في المغرب العربي، رقم 5، 2002.
- تراث: الكلام الشفهي: من الأوراس إلى مرجاجو، رقم 6، 2003.
- النص الأدبي: مقاربات متعددة، رقم 7، 2004.
- تراث: تراث معنوي (الغير مادي) مواد، وثائق ودراسة نماذج، رقم 8، 2004.
- الإطارات الصناعية: شروط تكوين نخبة حديثة، رقم 9، 2005.
- تراث: تمثلات اجتماعية، رقم 10، 2005.
- لعرج واسيني و شغف الكتابة، رقم 11، 2005.
- تسيير الكفاءات: الاتصال والقيادة في المؤسسة، رقم 12، 2005.
- الحركة الجمعوية في الجزائر الواقع والأفاق، رقم 13، 2005.
- Eléments d'analyse urbaine. Théorie et application، رقم 14، 2005.
- تراث. الملحون، نصوص و وثائق، رقم 15، 2006.
- المقاربة بالكفاءات و الممارسات البيداغوجية، رقم 16، 2009.
- تراث. أغاني شعبية، رقم 17، 2009.
- التعليم التحضيري في الجزائر في مرحلة الإصلاح التربوي، رقم 18، 2009.
- م.ب.ص. المجتمع، البيئة، الصحة، رقم 19، 2009.
- مكانة و وظيفة الشخصية النسوية في الأدب المكتوب باللغة الفرنسية، رقم 20، 2009.
- المقاربة بالكفاءات. وضعيات - مشكلات و تعلم، رقم 21، 2012.
- وضعية المرأة في دائرة شروين ولاية أدرار، رقم 22، 2012.
- وضعية التعليم في دائرة شروين ولاية أدرار، رقم 23، 2012.
- التدبير و البحث عن الهوية في الوسط الطلابي، رقم 24، 2012.
- المدرسة / الأسرة: أي نماذج تربوية؟، رقم 25، 2012.
- تراث: بيبليوغرافيا حول التراث الثقافي الجزائري، المغربي و عموميات، رقم 26، 2013.
- الأسرة، التربية و التغير الاجتماعي رقم 27، 2013.
- تراث: بيبليوغرافيا حول التراث الثقافي الجزائري، المغربي و عموميات، رقم 26، 2013.
- الأسرة، التربية و التغير الاجتماعي، رقم 27، 2013.
- نقاش حول الرواية الجزائرية المعاصرة، رقم 28، 2013.

ردمد 2050-1111

إنسانيات

المجلة الجزائرية في الأنثروبولوجيا والعلوم الاجتماعية

الأسرة ممارسات و رهانات مُجتمعية

بدرة معنصم-ميموني • سيدي محمد محمدي
سالم معروفى • غنية غرابية
ميسون العتوم • دومينيك غاي-سيلفستر
مرىم لمام-محمدي

مقالات متنوعة

إيزابيل غرانغو

مواقف بحث

عميروش بن فرحات • فتيحة حراث

عرض كتاب في الموضوع

قراءات

كشّاف المجلة لسنة 2012

السنة السابعة عشرة - عدد 59
جانفي - مارس 2013



إنسانيات

المجلة الجزائرية في الأنثروبولوجيا والعلوم الاجتماعية

الدرسة : رهانات مؤسسية و اجتماعية

عائشة بن عمار • نورية بنغبريط-رمعون • زبيدة سنوسي
زهرة حساني • فاطمة نّقال • وجيه قهرية
نزيهة بن بشير • عبد الناصر قجبية • عبد النور بن عزوز
فاطمة الزهراء بولفضاوي • حسن رمعون • يوسف بوغنمي
فاضل حرزلي • عبد الوهاب بلغراس • نبيل كرفس
أحمد حمزة غضبان • بن جدو بوطالبي • بوبكر يحياوي
عبد الجليل عكاري • كولين لوميس • تيبو لووري

مقالات متنوعة

أم الخير تواتي • رشيد عبد الخالق
مواقف بحث
رضوان عباس • صالح علواني

◀ عروض كتب في موضوع العدد
◀ قراءات
◀ عروض لـمجلّات

السنة السابعة عشرة - عدد مزدوج 60-61
أفريل - سبتمبر 2013



كزاسات امركز

نقاش حول الرواية الجزائرية المعاصرة

إشراف :
فوزرية بن جليد

28
2013

مشرقات |
odac

مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية

